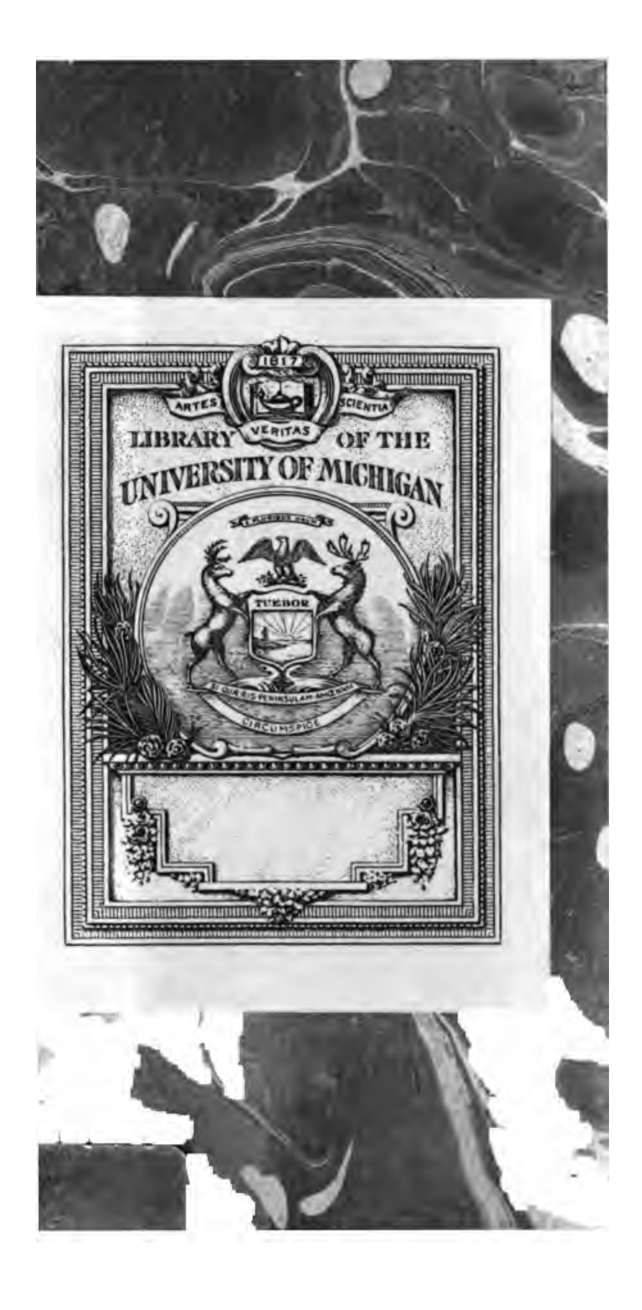






NECDOTES

SUR

ADAME LA COMTESSE

DU BARRI.

[illegible]

Hae ubi supposuit [illegible] *corpus mihi* [illegible],
Ilia & Egeria [illegible] *quodlibet illi.*

HORAT. L. I. Sat. II. vs. [illegible]





PRÉFACE.

*Quoique cet ouvrage soit une vie très-complette de madame la comtesse Dubarri, l'auteur, pour lui ôter tout air de prétention, a préféré le titre modeste d'*Anecdotes. *Il s'est affranchi par-là de l'ordre, des transitions, de la gravité de style qu'auroit exigé une annonce plus imposante. Il eût été obligé de sacrifier, ou de reléguer dans des notes, une multitude de détails indignes de la majesté de l'histoire, qui paroîtront peut-être minutieux à la postérité, mais extrêmement piquans pour les contemporains.*

Au reste, il ne faut pas croire qu'en recueillant tout avec soin, on ait ramassé sans choix une quantité de fables & d'absurdités débitées sur le compte de cette courtisanne célebre. On verra que depuis sa naissance, jusqu'à sa retraite, on cite des garans de ce qu'on avance. On a suivi à cet égard les regles scrupuleuses de l'historien.

Que ceux-là donc rejettent ce livre & se désabusent, qui, séduits par un semblable titre, souvent l'enseigne de l'imposture & de la calomnie, le saisiroient avec avidité comme un libelle propre à fomenter leur méchanceté ou leur corruption ! L'écrivain avoit conçu

son projet durant les jours les plus bril regne de la favorite : alors nulle c nul espoir, rien n'auroit pu l'en ni le faire gauchir dans sa véracité. d'hui que madame Dubarri n'a ni ni crédit pour flatter la malignité du il n'aura pas la bassesse de charger le d'une vie déjà trop remplie de scan d'infamie. Il a eu en vue un but plus m & plus utile ; ç'a été de consoler obscurité le citoyen qui, par sa naissanc loin de la cour & des grandeurs, g de ne point obtenir celles-ci ; de lui m par quels moyens on y parvient, quelles les prodiguent, & sur quelles têtes elle cumulent. Mais plus heureux que bea d'autres moralistes dans le choix de son il en a trouvé un qui réunit à l'inté l'histoire tous les agrémens du roman peut convenir & au philosophe austere l'homme frivole ; nourrir les réflexio l'un, amuser l'oisiveté de l'autre, & ainsi aux diverses especes de lecteurs.





NECDOTES

SUR

DAME LA COMTESSE

DU BARRI.

REMIERE PARTIE.



de fables & d'obſcurité. Voici pourta
ce qu'en raconte M. Billard Dumouce
ſon parrain, qui s'en eſt ouvert dans l
commencemens de la fortune de cet
dame, mais qui depuis, par pruden
ou par ordre ſupérieur, eſt devenu trè
réſervé à cet égard.

Il étoit; dit-il, à la tête d'une p
des vivres, dans la guerre de 1744.
affaires l'obligerent de paſſer par Vauc
leurs, petite ville de Champagne,
ſe glorifie de la naiſſance de la pucel
& qui ne ſe vantera pas moins ſans do
de celle de madame la comteſſe Dubarr
En ſa qualité de matador de la finance
il étoit logé chez le directeur des ai
Pendant ſon ſéjour, la femme d'un
ſuppôts de la ferme accoucha. C'étoit
de ces petits commis, appellés *Rats
cave*, parce qu'ils y vont ſouvent po
viſiter les vins & autres boiſſons; il
nommoit Gomart de Vaubernier.

La femme du directeur avoit promis
tre marraine: elle pria M. Dumouceau
tenir avec elle la fille qui venoit de naî
Celui-ci, naturellement galant & enj
répondit à cette politeſſe avec bea
d'empreſſement. L'enfant fut baptiſé
le nom de *Marie-Jeanne*. La cérém
ſe reſſentit de l'opulence du parrain;

fut magnifique pour le lieu, & se termina, suivant l'usage, par une fête, par une grande distribution de dragées & de bonbons, puis il partit, sans s'inquiéter beaucoup si la nouvelle ame qu'il venoit de racheter à Dieu ne retourneroit pas bientôt au Diable.

La providence, qui veilloit sur l'enfant de plus près que son parrain, ménagea à ce dernier l'occasion de reprendre des sentimens plus conformes au nouveau titre qu'il avoit acquis, & plus dignes de son christianisme & de son humanité.

Plusieurs années après son retour à Paris, on lui annonce un matin une femme qui demande à lui parler. Il la fait entrer: elle se présente avec un enfant: il ne reconnoît ni l'une ni l'autre. Il demande à la mere qui elle est : elle se jette à ses genoux, en fondant en larmes, elle lui apprend qu'elle est la nommée Gomart dont il a tenu la fille, & qu'il voit devant ses yeux sa filleule.

Celle-ci attire les regards du parrain. Outre la gentillesse naturelle à cet âge, elle avoit des graces particulieres : il l'embrasse, il la caresse; il s'informe comment la mere se trouve à Paris.

Madame Gomart lui dit qu'elle a perdu son mari; que l'emploi qu'il exerçoit

ne lui ayant pas donné l'occasion d'économiser, elle s'étoit trouvée par cette mort dans un état misérable; que dénuée de ressources à Vaucouleurs, elle étoit venue dans la capitale pour y chercher à vivre, & se mettre en condition quelque part.

Le sort de la mere intéresse M. Dumouceau; mais l'enfant sur-tout s'attire sa bienveillance. Il donne douze francs à madame Gomart, en lui disant de revenir à la fin de chaque mois, de lui amener sa filleule, & qu'il lui en fournira autant toutes les fois pour sa premiere éducation, c'est-à-dire, pour lui apprendre d'abord à lire & à écrire. Il lui promet du reste de chercher à la placer. On ne sait trop au juste ce que la mere devint dans ces premiers temps, & la mémoire de M. Dumouceau est en défaut sur cet article. Il se ressouvient seulement d'avoir fourni constamment les secours qu'il avoit promis, & au-delà. Il paroît que la mere s'en approprioit une partie; du moins l'argent n'a-t-il pas fort avantageusement tourné au genre d'éducation que le parrain vouloit procurer à sa filleule; car elle ne lit pas bien, & écrit très-mal. On a vu un placet apostillé ou griffonné de la main de madame Du-

barri, de la maniere ſuivante : *Récommandée par Me. la conteſſe Dubarri.*

Cette lacune, au reſte, peu importante, ne fut pas longue. M. Dumouceau avoit dans ce temps-là pour maîtreſſe Mlle. Frédéric, courtiſanne très-renommée, & dont il étoit éperduement amoureux. La veuve Gomart ſe trouvant ſans condition, il la plaça pour cuiſiniere chez ſa maîtreſſe. Il faiſoit d'une pierre deux coups ; & en rendant ſervice à cette pauvre femme, il ſe ménageoit un eſpion favorable à ſa jalouſie.

Il fut queſtion de ſavoir ce qu'on feroit de la fille, déjà grandelette & précoce pour ſon âge. M. Billard, parent de M. Dumouceau, caiſſier des poſtes, & qui étoit dans la ferveur d'une dévotion naiſſante, propoſa de la mettre à Sainte Aure, communauté ſous la direction de [redacted]

munauté de Sainte Aure, où la pe
fille se formoit aux exercices du couve
qu'on sait n'être pas toujours des ex
cices spirituels ; & nous nous livrer
à quelques réflexions sur cette premi
partie de sa vie.

Il résulte du chaos bien débrouillé
sa naissance, 1°. qu'elle n'est pas
tarde, puisqu'elle avoit un pere ap
rent, & que, suivant les loix, *pater
quem nuptiæ demonstrant.*

2°. Qu'elle est encore moins fille d
moine. Cette fable est appuyée sur
bon mot de M. le duc de Choiseı
qui aimoit mieux, en l'accréditant, je
ainsi du ridicule & de l'infamie sur r
dame la comtesse Dubarri, dont la fav
commençoit alors, que de rendre
moignage à la vérité : car il la sa
aussi bien que qui que ce soit. Un j
qu'il étoit question des ordres religi
à la table de ce ministre, & qu'on
maltraitoit de propos : *Ne parlons p
mal des moines*, dit le duc, *ils nous son
beaux enfans.*

3°. Que, quoique son pere ne fût
dans un état brillant, on peut dire qu'
n'est pas née dans la fange, & qu'
pourroit même, ainsi qu'on l'a préte
depuis son élévation, être issue d'

famille ancienne, ſoit par les Gomart, ſoit par les Vaubernier. Nous laiſſons aux généalogiſtes le ſoin de trouver ſa filiation, & nous revenons à la ſuite de nos anecdotes.

Mlle. Frédéric ſe doutoit qu'on lui donnoit une ſurveillante en la perſonne de ſa cuiſinere; &, ſoit que ſa conduite ne fût pas bien nette, ſoit qu'elle regardât cette précaution comme une inſulte faite à ſa fidélité, elle réſolut de s'en débarraſſer le plutôt poſſible. Une maîtreſſe a facilement, quand elle le deſire, & ſouvent ſans le vouloir, occaſion de chercher noiſe à un domeſtique. Il s'en préſenta une, & même très-grave, de faire une bonne querelle à la veuve Gomart. Un picpus, nommé pere Ange, venoit ſouvent la voir à Courbevoye, où M. Dumouceau avoit une maiſon de campagne, dans laquelle il avoit logé Mlle.

[redacted]

ſa communauté voir ſa maman ,
nerent au ſoupçon tout l'air de la réa

La courtiſanne en porta ſes pla
à ſon amant ; elle déclara qu'elle ne
voit ſouffrir un pareil ſcandale ſous
yeux. M. Dumouceau en fit des repro
vifs à la veuve Gomart , qui jur
proteſta qu'il ne ſe paſſoit rien de crim
entre le moine & elle ; & que c'étoit
beau - frere , qualité qui autoriſoit
viſites & ſes amitiés : ce dont ne vo
rien croire Mlle. Frédéric , accoutu
à toutes ces ruſes de fille , à ces pare
factices ; elle cria , elle fit le diable , c
me auroit pu faire une dévote. Il f
que la cuiſiniere ſortît , & cherchât
tune ailleurs.

D'un autre côté , il revenoit beau
de rapports fâcheux de la commun
de Sainte Aure ſur le compte de la j
enfant : c'étoit un petit lutin , qui fa
enrager ſes camarades & les religieu
le tempérament la tourmentoit déjà
l'on eut toutes les peines du monde
retenir dans la réſerve & le recueiller
qu'exigeoit l'acte de religion qu'on v
loit lui faire faire.

Mlle. Frédéric ne fut pas ſatisfa
qu'après avoir renvoyé la mere, elle
décrié la fille dans l'eſprit de M.

mouceau. L'aurore de celle-ci, qui commençoit à poindre annonçoit dès-lors à cet astre naissant la plus brillante carriere; & la premiere, qui touchoit à son couchant, craignit d'en être éclipsée. Elle connoissoit toutes les dispositions du parrain à la galanterie; & elle voulut lui ôter la tentation de lui faire infidélité en faveur de sa filleule. Elle exigea qu'il abandonnât cette famille dévergondée, indigne de ses bontés. Ce parrain étoit foible & doux; il ne voulut point avoir de querelle avec sa maîtresse; mais il ne put se résoudre à délaisser tout-à-fait la veuve Gomart: il lui donnoit des secours à la sourdine, & sans la voir beaucoup, d'autant qu'elle entra pour lors chez madame de. . . . . Elle aimoit les enfans, & s'en amusoit à la campagne, où elle passoit une partie de l'année. Les connoissances de madame de . . . . . sur-tout en hommes, s'en amusoient encore mieux; & entre ceux-ci, M. l'abbé d'Usson de Bonnac, depuis évêque d'Agen, ainsi que M. de Marcieu, alors colonel, aujourd'hui maréchal de camp. Le premier plaisoit fort à la pétulente Manon (c'est ainsi qu'on l'appelloit dans cette maison), parce qu'il l'agaçoit; ce qu'elle lui rendoit bien. Un jour (& nous tenons cette anecdote de

M. de Marcieu lui-même), que ce dernier avoit un habit neuf, en paſſant ſur un pont il ſe trouve tout couvert de boue; il regarda, il vit en embuſcade la petit Manon, qui rioit comme une folle. I courut à elle; dans ſon premier mouvement de colere il la trouſſa & alloi. lui donner le fouet d'importance, lorſque l'enfant lui demanda grace, en l'aſſurant qu'elle s'étoit mépriſe; qu'elle n'en vouloit qu'à ce petit vilain abbé de Bonnac; qu'elle ne ſeroit pas fâchée dêtre feſſée, ſi elle eût réuſſi. L'ingénuité de ce propos déſarma le militaire, qui l'embraſſa de tout ſon cœur.

Qu'on nous permette ici une digreſſion ſur la ſuite de cette avanture, qui, en confirmant ſa vérité, fait beaucoup d'honneur à la franchiſe du caractere de madame Dubarri. C'eſt toujours M. de Marcieu qui parle. Il raconte que depuis l'élévation de cette dame, ayant bien vérifié qu'elle étoit la Manon elle-même dont il avoit vu de ſi près le joli derriere, il s'étoit empreſſé d'aller lui faire ſa cour. Que dans le deſſein de ſe faire reconnoître d'elle, pour peu qu'elle lui en fournît l'occaſion, il avoit jugé le moment de ſa toillette le plus favorable. Qu'en conſéquence il s'étoit mis le dernier de la

ﬁle, de façon pourtant que ſa figure fût bien réfléchie dans le miroir devant lequel la comteſſe étoit alors, & qu'il pût voir les mouvemens du viſage de madame Dubarri : qu'ayant remarqué qu'en jettant les yeux ſur lui elle avoit ſouri, comme à quelqu'un de connoiſſance, il s'étoit haſardé à un premier geſte de ſon habit, qui ne ſignifioit rien vis-à-vis de toute autre perſonne, mais qui pouvoit lui rappeller la boue dont elle l'avoit ſali ; que le ſourir ayant parfaitement répondu à ſon intention, il en étoit venu au point de retracer la fuſtigation, en ſe donnant de petites claques d'une main ſur le dos de l'autre ; qu'enfin elle avoit preſque éclaté, & que pour lui témoigner, ſans que les ſpectateurs s'en doutaſſent, qu'elle étoit parfaitement au fait de la ſcène muette qu'il venoit de jouer, elle lui avoit demandé s'il étoit toujours lié avec M. l'évêque d'Agen.

De cette anecdote bien conſtatée, on peut conjecturer que ſi Manon ne ſortit pas vierge de Sainte Aure, elle ſortit encore moins pucelle de chez madame de.....
Malgré ſon extrême jeuneſſe, on voit qu'elle étoit déja très-apprivoiſée avec les hommes ; &, ſans fixer au juſte l'époque de ſon entiére défloration, ni nommer

l'heureux mortel qui a eu ses pre
faveurs, on doit croire que cette
fut cueillie ou par le malin abb
par le colonel brillant, ou par que
des vigoureux valets de cette dame
qui Manon étoit souvent reléguée
de mieux : du moins seroit-ce un r
si, aussi jolie & aussi mal gardée
l'étoit par sa mere, elle eût échapp
& sauve aux séductions du prem
l'argent du second, & à la brutal
autres.

En général, c'est un point fort
à saisir dans la vie d'une femme
qu'il se passe ordinairement dans l
rité d'une nuit profonde, parce
seule, à bien parler, pourroit l'a
& qu'elle rougiroit trop quelque
nommer le héros. On connoît ce
de chanson, si joli, si vrai, si n
Souvent la farine se donne, & l
vend. Quoi qu'il en soit, comn
événement est peu important à l
Manon, qu'il ne tient même en r
grandeur suivante, nous ne diff
pas plus longtemps sur ce chapitre
ajouterons seulement, que si,
grace spéciale de la providence,
celage si recherché étoit sorti vi
de tant de tentations, de tant d'ass

beauté naiſſante qui en étoit pourvue entra bientôt dans un lieu où la vertu, la laideur même, ne ſont pas en ſûreté.

Vers 1760, la veuve Gomart, fondant de grandes eſpérances ſur ſa fille, ramaſſa le peu d'argent qu'elle avoit économiſé, qui, joint aux bienfaits du parrain & de madame de ..... ſervit à placer Manon chez le ſieur Labille, marchand de modes. Ce métier, fort honnête en lui-même, eſt devenu ſi décrié, qu'une mere ſage & prudente évite de le donner à une jeune & jolie perſonne. L'introduire en pareil endroit, c'eſt l'expoſer beaucoup, c'eſt proprement la mettre ſur le trottoir, c'eſt-à-dire, annoncer aux galans, aux paillards, aux amateurs de nouveautés, qu'ils peuvent faire des propoſitions. Il eſt à préſumer que la cuiſiniere, déjà au fait du train de Paris, n'étoit pas éloignée d'un tel

[redacted]

goûts d'une fille qui entre dans le mon
& qui n'a rien vu. C'eſt véritablemen
temple de la coquetterie. On lui fait
tour-à-tour en vue les étoffes les plus r
& les plus précieuſes, les parures les
élégantes & les plus recherchées, les
freluches, les pompons, les ajuſtem
les ornemens ſi délicieux pour une fem
tout ce que l'aiguille ou le fuſeau peu
produire d'exquis. Comment une je
nymphe réſiſteroit-elle à tant de charm
C'eſt Achille entouré d'armes pour la
miere fois. D'ailleurs, ſi ce ſpectacle
néceſſairement éveiller la vanité dans
cœur novice, y faire naître l'amour
luxe & de la frivolité; on verra par
détail des occupations journalieres d'u
fille de mode, qu'elle ne peut à la lon
échapper à la corruption des mœurs de
ſemblables. En effet, ſon art conſiſte n
ſeulement à façonner les diverſes prod
tions de nos manufactures nationales
des étrangeres, mais encore à les fai
tourner au profit des paſſions du ſexe q
l'emploie. Il faut qu'elle s'évertue ſa
relâche, tantôt à enfler l'orgueil de la fi
tueuſe, tantôt à aiguiſer les traits de l
coquette, ou bien à donner plus d'arde
à l'amoureuſe, plus de tendreſſe à la vo
luptueuſe, plus d'énergie à la jalouſe

plus de lasciveté à la courtisanne. La beauté veut recevoir des graces ; la gentillesse, du feu ; la laideur, des déguisemens, des tempéramens, des adoucissemens. Toutes les femmes briguent le triomphe ; en un mot, chacune a sa maniere. Il n'est pas jusqu'à la dévote qui ne desire trouver grace devant les yeux de son directeur.

En outre, la sorte de pratiques qui circulent dans ces attelliers de la galanterie & de la frivolité, ne contribue pas peu à faire tourner la tête des ouvrieres qu'on y occupe. C'est une demoiselle échappée du couvent, qu'il est question de dresser à l'art de plaire ; il faut captiver, avec le secours de la parure, l'époux qu'on lui destine : c'est une nouvelle mariée qu'on veut présenter à la cour ; & qui, dans son cœur, formant déjà le desir de séduire le monarque, s'évertue en tout sens pour trouver le moyen de rendre ses attraits plus enchanteurs : c'est sur-tout une actrice, une chanteuse, une danseuse, une impure, qui n'agueres étoit leur camarade, qui aujourd'hui roule dans un char superbe, & qui fait contribuer à l'embellissement de ses charmes les diverses parties du monde : c'est enfin un petit-maître qui vient commander des présens pour sa maîtresse, & qui glisse des douceurs en passant à ces

prêtreſſes ſubalternes de Vénus. El
tendent continuellement parler
fêtes, de bals, de comédies, d'am
ſi quelquefois elles ſont obligées de
leur miniſtere à des décorations lug.
c'eſt encore pour les rendre moins t
& pour y jetter des graces. Une veu
commande ſon deuil, exige qu'on e
voie dès-lors qu'elle n'eſt pas deſtinée
ſa vie à ces crêpes funebres; que ſo
enveloppes groſſieres on découvre la
tamorphoſe d'une beauté, qui en
éclore plus aimable & plus radieuſe.

A ces ſéductions, qui entrent par
les ſens dans le cœur d'une jeune fill
modes, qu'on ajoute les efforts plus a
de ces duegnes, émiſſaires du libertin
qui la regardant déjà comme une vict
dévouée au plaiſir, lui font ſourden
les offres les plus flatteuſes, ſoit par el
mêmes, ſoit en faveur d'un cavalier
lant, dont les yeux de concupiſcence
ront tombés ſur la jeune enfant, &
conclura qu'il eſt moralement impoſſ
que celle-ci ne ſuccombe à l'exen
générale.

Il n'eſt donc pas étonnant que Mlle L
çon ait ſubi le même ſort des autres. Sa
gure la mettoit dans le cas d'être plus ſou
llicitée que ſes pareilles; & ſon caract

li facilitoit les ouvertures. Son desir
ir pour dépenser, son attachement ex-
à la parure & aux colifichets, of-
t les moyens naturels de se faire écou-
quiconque l'eût voulu tenter. D'ail-
elle n'avoit personne dont les conseils
it la préserver du danger; & sa mere,
uroit dû veiller sur elle, sans être
dépravée pour la vendre, souhaitoit
eurement que sa fille fît fortune,
orte comment; s'imaginant, ainsi
l'a dit, qu'il en rejailliroit quelque
sur elle. C'est dans ces circonstances
e fameuse entremetteuse, la surin-
nte en titre des plaisirs de la ville &
cour, apprit par ses marcheuses (on
ne ainsi, dans les termes du métier,
ppôts femelles de pareilles femmes),
rition d'un nouveau sujet chez le
Labille. Cette éloquente séductrice
a dame Gourdan. Elle avoit succédé
lorences, aux Pâris, noms immor-
ns les fastes de Cythere; &, sans être
nue à la même célébrité, elle exer-
vec distinction ses fonctions nécessai-
ns la capitale. Elle les remplit encore
rs à la satisfaction des amateurs.
la confiance des ministres, des pré-
des magistrats graves, des gros fi-
rs, des libertins les plus délicats &

les plus rusés. Il est peu de seigneurs ne veuillent recevoir une maîtresse de main, tant elle est renommée pour leçons dans l'art des voluptés! Elle écri pour ainsi dire, sans cesse la fleur grisettes de Paris; elle les décrasse; ell forme; elle les style; elle les pousse, les fait parvenir en proportion de le talens & de leurs attraits.

Dès que madame Gourdan eut te de son coup d'œil Mlle. Lançon, le si lui parut digne de ses soins. Elle con tout ce qu'il pourroit valoir entre mains, & dressa en hâte ses pieges po enlacer une si bonne proie. Comme no tenons de sa bouche même les détails cette épisode de la vie de madame la co tesse Dubarri, nous allons rapporter propre récit. Nous en retrancherons seu lement les expressions impropres, les te mes trop énergiques. Aux peintures tro fortes nous substituerons des images pl honnêtes. C'est elle qui parle.

„ Je fus bientôt instruite par mes mar
„ cheuses qu'il y avoit une nouvelle dé
„ barquée chez Labille, extrêmemen
„ jolie; je m'y rendis, sous prétext
„ d'acheter quelques chiffons de femm
„ Je vis la plus belle créature qu'il fû
„ possible de voir de ses deux yeux. Cel

„ pouvoit avoir ſeize ans : c'étoit déjà „ fait à ravir ; une taille leſte & noble ; „ un ovale de viſage deſſiné comme avec „ le pinceau ; des yeux grands, bien „ fendus, le regard en couliſſe, ce qui „ les rendoit plus amoureux ; une peau „ d'une blancheur éblouiſſante ; jolie bou„ che, petit pied ; des cheveux qui n'au„ roient pas tenus dans mes deux mains. „ Je jugeai par cet extérieur de ce que „ pouvoit être le reſte ; je ne voulus pas „ manquer une ſi belle acquiſition. Je „ m'approchai d'elle ſans affectation ; je „ lui gliſſai dans la main mon adreſſe ſur „ une carte avec un petit écu, en lui „ diſant à voix baſſe, & de façon à n'ê„ tre entendue que d'elle, de venir chez „ moi dès qu'elle en auroit le moment, „ que c'étoit pour ſon bien.

„ Je ſuis femme, & je ſais comment „ on s'y prend pour exciter la curioſité „ des filles : je me doutai bien que mon „ propos, accompagné d'une petite gé„ néroſité, ne manqueroit pas ſon effet. „ Dès le lendemain, qui étoit un di„ manche, je vis entrer chez moi Mlle. „ Lançon. Elle me dit qu'elle avoit pré„ texté d'aller à la meſſe ; je la careſſai „ beaucoup ; je la fis déjeûner ; je lui de„ demandai ſi elle ſe plaiſoit où elle étoit.

„ Elle me répondit, qu'elle n'étoi
„ mal ; que ce métier-là lui con
„ mieux que tout autre ; mais qu'e
„ néral elle n'aimoit point le tr
„ qu'elle voudroit plutôt continuell
„ rire & folâtrer ; qu'elle envioit
„ de toutes les dames qu'elle voyoit
„ dans sa boutique, toujours bien p
„ accompagnées de beaux caval
„ allant à la comédie, au bal. Je l
„ pliquai qu'elle avoit raison ; q
„ jolie fille comme elle, n'étoit pas
„ rester le cul sur une chaise à m
„ l'aiguille, & gagner peut-être au
„ de quelques années vingt ou
„ sols par jours ; que cela ne po
„ convenir qu'à une malheureuse &
„ ouvriere, qui ne pouvoit faire m
„ Alors je l'embrassai vivement ;
„ conduisis dans mes appartemens ;
„ fis voir mes boudoirs galans, où
„ respire le plaisir & l'amour ; je l'ex
„ à porter ses yeux sur des estampes
„ les ornoient : c'étoient des nudités
„ postures lascives, toutes sortes d'o
„ propres à allumer les desirs. Je vo
„ ma jeune grisette en repaître avide
„ ses regards ; elle étoit en feu : je l'a
„ chai de-là, n'ayant voulu qu'ess
„ ainsi si j'en avois bien jugé, si

„

„ étoit propre à mon ſervice. Je la fis
„ enſuite paſſer dans une grande garde-
„ robe, où je lui ouvris pluſieurs ar-
„ moires : je lui déployai des toiles d'Hol-
„ lande, des dentelles, des perſes, des
„ taffetas, des gros-de-tours, des bas de
„ ſoie, des évantails, des diamans. Eh,
„ bien ! m'écriai-je, mon enfant, voulez-
„ vous vous attacher à moi ? Vous aurez
„ de tout cela : vous menerez la vie qui
„ vous fait envie : vons ſerez tous les
„ jours au ſpectacle ou dans les fêtes :
„ vous ſouperez avec ce que la cour &
„ la ville ont de plus grand & de plus
„ agréable ; & la nuit vous aurez des
„ joies ! Ah ! quelles joies ! mon cher
„ cœur, on n'a pu mieux les exprimer
„ qu'en les appellant *les joies du para-*
„ *dis !* ... Les connoiſſez-vous ? Sachez
„ qu'il n'eſt point de bonheur ſans cela.
„ Il n'eſt perſonne qui ne les cherche.
„ Vous verrez ici les princes, les gé-
„ néraux d'armée, les miniſtres, les
„ gens de robe, les gens d'égliſe ; tous
„ ne travaillent que pour venir ſe dé-
„ laſſer chez moi, & ſe réjouir avec
„ un tendron comme vous.... Allons !
„ ſavez-vous ce dont il s'agit ? .... Elle
„ me ſourit avec ingénuité, en répli-
„ quant qu'elle ignoroit ce que je voulois

„ dire ; qu'on ne lui avoit fait jamais
„ ſemblable queſtion ; qu'elle ne pouv(
„ y répondre. . . . . Vous avez raiſon , re
„ partis-je , mon amour , c'eſt à moi à
„ voir, ... En même temps je pris ı
„ prétexte de lui faire eſſayer un désha-
„ billé divin & tout neuf, préparé :
„ pour une demoiſelle qui devoit venır
„ faire un ſouper le ſoir même. Je m'em-
„ parai d'elle ; je la mis nue comme un
„ ver. Je vis un corps ſuperbe ; une
„ gorge. . . . . . Il m'en eſt bien paſſé par
„ les mains , mais jamais de cette élaſti-
„ cité , de cette forme , de cette poſition
„ admirable ; une chûte de reins à s'ex-
„ taſier ; des cuiſſes , des feſſes . . . . . les
„ ſculpteurs ne peuvent rien produire de
„ plus parfait. . . . . Quant au reſte , je
„ ſuis aſſez connoiſſeuſe pour décider que
„ le pucelage étoit très-équivoque , mais
„ cependant très - propre à être vendu
„ encore plus d'une fois. . . . . C'eſt ce
„ dont je voulois me mettre bien au fait...
„ Après avoir fait l'enfantillage de la
„ revêtir de l'ajuſtement en queſtion , où
„ elle auroit voulu reſter ſur le champ , je
„ lui fis entendre que cela ne ſe pouvoit
„ pas faire ainſi ; qu'elle , n'ayant encore
„ eu aucune avanture ſur le compte , n'é-
„ tant pas notée à la police , je courrois

„ risque de la faire enlever avec moi si je
„ la gardois dans ma maison ; qu'il falloit
„ qu'elle retournât chez Labille, jusqu'à
„ ce que je trouvasse quelqu'un qui voulût
„ l'entretenir ; qu'elle pourroit, en atten-
„ dant, venir furtivement chez moi, &
„ faire des parties qui lui procureroient
„ de petites aisances. Je lui mis dans la
„ poche un écu de six francs, & je con-
„ vins evec elle d'une femme que je lui
„ dépêcherois, quand j'en aurois besoin,
„ & qui, sans lui parler, au moyen de
„ signes arrangés, sauroit se faire enten-
„ dre. Elle sauta d'aise à mon col, & se
„ retira.

„ Il y avoit alors à Paris une assemblée
„ du clergé. Un prélat, dont je tairai le
„ nom (car dans notre état il faut avoir
„ la discrétion d'un confesseur), un Pré-
„ lat donc me sollicitoit depuis long-
„ temps de lui procurer quelque novice,
„ à laquelle il pût donner les premieres
„ leçons du plaisir. Je n'avois encore pu
„ le satisfaire. Il nous est bien permis
„ d'employer les filles de bonne volonté
„ qui se présentent ; mais nous ne pou-
„ vons débaucher personne. Mlle. Lan-
„ çon me parut propre à cette destina-
„ tion. J'écrivis à Monseigneur que j'a-
„ vois trouvé son affaire ; que sa grandeur

„ pouvoit se préparer ; qu'elle seroit
„ contente. Il me donna son jour, &
„ fis avertis de bonne heure ma pucelle ;
„ je l'instruisis du rôle qu'elle devoi
„ jouer, ou plutôt je lui dis que sans
„ vouloir lui arracher son secret, ni en-
„ trer dans ce qu'elle pouvoit savoir, il
„ falloit qu'elle fût absolument ignorante
„ sur tout, même sur le propos. Je lui
„ fis prendre quelque lotion astringente,
„ pour enlever tout vestige d'introduction
„ virile. Je la fis parfumer ; on la coëffa
„ élégamment ; on l'habilla de même ;
„ elle étoit enchantée de se voir aussi
„ brillante. Je la livrai dans cet état au
„ prélat, après avoir touché cent louis
„ pour cette fleur. Il en fut vraisem-
„ blablement très-émerveillé ; puisqu'il
„ vouloit l'entretenir ; mais l'assemblée
„ ayant fini, il fut obligé de retourner
„ brusquement dans son diocese ; & d'ail-
„ leurs, ce n'étoit pas, à dire vrai,
„ dans mes arrangemens ; cette pucelle
„ devoit l'être encore plus d'une fois,
„ avant que je m'en défisse tout à fait.
„ Cependant, pour me la concilier de
„ plus en plus, je lui donnai des che-
„ mises, une robe ; je lui conseillai de
„ faire accroire à ses camarades qu'elle
„ avoit gagné à la loterie, afin d'éviter

„ tout ſoupçon de libertinage : mais je
„ n'avois que faire de l'inſtruire à cet
„ égard ; elle étoit auſſi fine que moi. Ce-
„ pendant je l'avois priſe par ſon foible ;
„ mes petits cadeaux lui avoient donné la
„ faculté d'être habituellement propre &
„ bien miſe. Elle m'aimoit ſinguliérement :
„ elle m'appelloit ſa bonne maman ; elle
„ rioit comme une folle quand je lui pro-
„ poſois de faire la novice ; puis, au mo-
„ ment de jouer la comédie, elle reprenoit
„ ſon air agnès : elle en impoſoit aux
„ plus habiles. Déja ce pucelage s'étoit
„ renouvellé cinq ou ſix fois. Après l'é-
„ gliſe, la nobleſſe, la robe, la haute
„ finance, en avoient tâté : il m'avoit
„ rendu plus de mille louis ; j'étois à la
„ veille de la livrer à la bourgeoiſie,
„ lorſqu'un contre-tems, inévitable dans
„ nos maiſons, déconcerta mes projets,
„ & m'obligea de me ſéparer de Mlle.
„ Lançon.

„ Dumouceau, une de mes anciennes
„ pratiques, mais que j'avois perdu de
„ vue depuis ſon union avec la Frédéric,
„ venoit de perdre cette maîtreſſe. Il eut
„ recours à moi, & me demanda quelque
„ choſe de frais, de neuf pour le ragaillar-
„ dir. Il payoit bien. Je jettai les yeux ſur
„ Mlle. Lançon. Mon uſage eſt de celer aux

„ demoiſelles le nom de ceux à qui ell
„ ont affaire, pour ne point trahir
„ confiance de ces derniers. J'en uſe d
„ même envers les petites griſettes qı
„ viennent chez moi, pour ne pas leu
„ faire tort, & d'ailleurs pour me con
„ ſerver toujours mon droit de préſenta-
„ tion : ainſi, rien ne pouvoit prévenir la
„ cataſtrophe qui ſe préparoit.

„ Au jour marqué j'abouche ma pucelle
„ avec mon paillard. D'abord ils ne ſe re-
„ connoiſſent point ; puis ils s'obſervent,
„ comme ſurpris de ſe reconnoître : je
„ vois les feux de la concupiſcence s'étein-
„ dre dans les regards de Dumouceau, &
„ faire place à ceux de la colere : Lançon
„ jette un cri & s'évanouit. Infâme ! s'écrie
„ Dumouceau, aurois-je cru vous trou-
„ ver ici ? Sont-ce là les leçons que vous
„ avez reçues à Sainte-Aure ? On avoit
„ bien raiſon de juger que vous feriez une
„ libertine. Il s'avance en même temps
„ comme pour ſouffletter cette malheu-
„ reuſe fille. Je me jette entre deux, plus
„ morte que vive, ne ſachant ce que vouloit
„ dire une telle apoſtrophe. Je m'empare du
„ furieux ; je fais venir du ſecours pour
„ la jeune perſonne ; & j'entraîne mon
„ vieux coquin dans une autre piece. Dès
„ le premier moment j'avois appréhendé

„ qu'il ne réjaillît quelque chose sur moi
„ de cette aventure ; que Dumouceau
„ n'eût déja eu affaire à la prétendue
„ pucelle, & que son indignation ne vînt
„ de se voir dupe d'elle & de moi. Je
„ compris bientôt, par l'explication qu'il
„ me donna, que je n'étois pour rien dans
„ la querelle. Il m'apprit que c'étoit sa
„ filleule, & tout le reste de l'histoire
„ que l'on sait. Cela m'enhardit à prendre
„ la défense de l'enfant. Je lui jurai que
„ c'étoit la premiere fois qu'elle venoit
„ chez moi ; qu'elle m'avoit été produite
„ par une de mes marcheuses ; que son
„ ingénuité devoit lui faire voir qu'elle
„ n'étoit point accoutumée à venir en pa-
„ reil lieu ; qu'elle n'y avoit été entraînée
„ que par suprise ; qu'elle ignoroit abso-
„ lument le mal...... Oui, oui, elle
„ ignore le mal, répondit le parrain, en
„ m'interrompant avec un ricanement de
„ rage ; elle le connoissoit dès le couvent.
„ Je vis qu'il étoit dangereux de heurter cet
„ homme dans son sens : je lui accordai
„ tout ce qu'il voulut, en me retranchant
„ à protester que je ne lui avois rien
„ appris, & qu'elle entroit de ce seul
„ instant dans ma maison. Il se calma un
„ peu ; il en résulta un long colloque sur
„ Mlle. Lançon & sa mere, à qui nous

liation de se trouver en une maison de vis-à-vis de sa filleule, & d'en recev une leçon; peut-être aussi à un dépit & jaloux, en la voyant si belle, de ne s pas réservé des prémices qu'il eût pu o nir facilement; à un choc de pass enfin qui se combattoient chez lui dans instant, puisqu'il ne pouvoit satisfaire paillardise sans déchoir de cette autor que sa qualité de parrain lui donnoit sur pupille; & que pour faire valoir celle- il étoit forcé de contenir ses desirs libertin Quoiqu'il en soit des motifs de cette étran scene, nous tirerons du récit de mada Gourdan quelques nouvelles inductior pour la défense de madame Dubarri. Not la justifierons en partie sur l'accusation sinon calomnieuse, au moins exagérée d'avoir passé sa jeunesse au B...... O voit qu'elle n'y entra que par curiosi té, & non par un goût décidé pour l déréglement; qu'elle n'y fut même con duite par aucune vue sordide d'intérêt qu dirige tant de ses camardes, mais par c attrait, si pardonnable au sexe, pour l parure & l'éclat; qu'en un mot, si elle développé depuis de très-grandes con noissances dans l'art des voluptés, elle e avoit puisé les leçons dans son cœur plu tôt que dans la conversation des matrône porfesses du métier. Elle les avoit reçue

de ce tempérament fougueux, qui l'avoit tourmentée dès l'âge le plus tendre, & qui, auprès des amateurs des femmes est leur plus bel appanage. Cette notion fausse sur l'institution de notre héroïne est encore dûe au bon mot de M. le Duc de Noailles (alors duc d'Ayen) plus empressé de lâcher un sarcasme que de rendre justice à la vérité. Sur ce que le Roi témoignoit dans les commencemens de sa connoissance avec madame Dubarri les plaisirs indicibles & neufs pour S.M. qu'elle lui faisoit goûter: Sire, répondit ce seigneur, c'est que vous n'avez jamais été au B......

Nous revenons à la suite de nos mémoires. Un autre témoin oculaire & acteur dans l'histoire de Mlle. Lançon, va nous fournir de quoi remplir le reste de cette partie de sa vie chez le sieur Labille. C'est M. Duval, commis de la marine, qui logeoit alors dans la même maison, & y occupoit un petit appartement de garçon au quatrieme, immédiatement au-dessous de celui où couchoient les filles de mode. Il étoit à la fleur de l'âge, d'une belle figure, riche, élégant dans ses vêtemens, & très-propre à donner dans l'œil d'une jeune personne. Voici à-peu-près le précis de ce qu'il nous a raconté.

Une nuit qu'il rentroit pour se coucher,

il fut très-surpris de voir sur sa porte u
portrait qui n'y étoit pas lorsqu'il éto
sorti. Il approche sa bougie ; il l'examin
il déchiffre une figure grossiérement dess
née, mais dont les traits avoient trop
ressemblance aux siens pour qu'il ne fu
pas persuadé être l'original qu'on avoi
voulu esquisser. Une telle découverte
put que flatter infiniment son amour-pr
pre ; mais en vain chercha-t-il quel pou
voit être l'auteur de cette galanterie ; il n
trouva ni nom ni billet dessous. Il l'enleva
cependant, & le porta dans sa chambre.
On peut conjecturer tout ce que son ima
gination enchantée lui suggéra à cette
occasion ; il se rappella l'origine de la
peinture, & se plut à croire qu'une nouvelle Dibutade avoit été guidée par l'amour dans cette déclaration ingénieuse.
A l'âge qu'il avoit, tout se figure en beau ; les desirs s'allument aisément, l'espoir les nourrit, & l'on se laisse aller aux plus douces illusions. Il n'en fallut pas tant pour enflammer son sang, & lui ôter toute envie de dormir. Sur le matin, comme fatigué de tant d'agitations, il commençoit à s'assoupir, un frémissement léger qu'il entend le réveille en sursaut ; il écoute ; il soupçonne que le bruit vient de la porte, il se leve, il va, il regarde par

e trou de la serrure ; il voit une jenne personne occupée à recoller un second dessein ; il ouvre brusquement, mais, plus leste que lui, elle jette un cri & regagne le haut de l'escalier. Il ne doute pas alors que ce soit une des filles de mode de Labille, d'autant qu'il savoit que la dame son épouse donnoit des leçons de dessein aux demoiselles de chez elle qui y avoient quelque disposition. Il trouve son même portrait à la place du précédent, & rentre se coucher. Il rêve aux moyens de s'éclaircir plus amplement du fait. Il convient qu'il falloit qu'il fût amoureux dès-lors, pour mettre tant de mysteres dans une explication qui pouvoit se prendre d'une façon très-simple. Amoureux de qui cependant, sinon d'un être fantastique, au moins d'un objet qu'il connoissoit si peu, qu'il auroit pu se trouver à côté de lui sans le savoir ! Peut-être sa réserve doit-elle s'imputer à sa délicatesse de ménager la réputation d'une jeune personne, que plus d'éclat dans cette découverte auroit mise en butte aux médisances de ses camara-, & à l'animadversion du sieur Labille.

Notre Céladon imagina de faire prendre une tournure romanesque à cette aventure. Il remit le soir le portrait à la porte, après avoir écrit au-dessous avec un crayon, en

gros caractere : *Je voudrois bien c l'auteur de ce portrait.* Il fut servi souhait. A son retour il vit sa figu verte d'une autre aussi mal dessinée celle d'une demoiselle, qu'à trav coups de crayon grossiers il jugea être très-jolie. On lisoit au bas : C Il comprit sans difficulté que c'é mage du peintre femelle qu'il ch Pour le coup il trouva un objet su fixer son imagination ; & son soin, dès qu'il fut habillé, fut dans la boutique du marchand de pour voir s'il y reconnoîtroit l'orig ce dessein. En commandant un d'épée, il envisagea successivemen les ouvrieres ; & un léger sourire de de Mlle. Lançon lui fit trouver en traits de l'esquisse imparfaite qui frappé. Si celle-ci lui avoit déjà ch le cœur qu'on juge de l'impression sur lui l'objet même si séduisant ! I dit la nuit avec impatience, pou nuer sa conversation énigmatique. vit cette fois tout simplement sur sa *Quand mon peintre pourra-t-il veni chever de plus près ?* La réponse n pas ; il lut quelques heures après *peintre ira déjeûner chez vous dim neuf heures ; laissez votre porte entr'*

Il ne manqua pas de ripoſter & de griffonner au même endroit : *On ſoupire après vous , cela ſera exécuté.* Tous deux vraiſemblablement attendirent le jour & l'heure du rendez-vous avec une égale impatience. Au terme indiqué , Mlle. Lançon ſe gliſſe dans l'appartement du jeune homme. Celui-ci referme promptement la porte , & dans l'ivreſſe de ſa joie , ſe croit déjà en poſſeſſion de la plus charmante créature du monde. Il avoit adroitement fait diſpoſer d'avance les divers apprêts du déjeûner , & s'étoit ainſi mis à l'abri des importuns. Le tête-à-tête fut vif & délicieux , mais ne devint pas auſſi intéreſſant que l'avoit eſpéré l'amant. Il jugea bientôt que cette griſette étoit plus folle qu'amoureuſe ; & quoiqu'il lui fût aiſé de s'appercevoir qu'elle étoit douée d'un tempérament très-fougueux , il reconnut que ſa coquetterie ſavoit le maîtriſer , ou du moins qu'elle connoiſſoit les moyens de le ſatisfaire ſans craindre les ſuites fâcheuſes qui pouvoient en réſulter. En un mot elle lui déclara que jamais homme ne coucheroit parfaitement avec elle , qu'il ne fût diſpoſé à l'entretenir. Ainſi ſe paſſa cette entrevue en folâtrant. Il eut toutes les jouiſſances extérieures , capables de conduire à la ſuprême jouiſſance : elle ne ſe refuſa à rien

de ce qui pouvoit le ſatisfaire, hors
dernier point, & lui laiſſa ſuppléer à c
qu'elle deſiroit elle-même, par les div
ſecours que l'art a inventés pour trom
la nature.

Du reſte la jeune fille prouva à ce pet
maître audacieux qu'elle n'étoit point effa
rouchée de lui, & qu'elle étoit bonne po
réſiſter à ſes entrepriſes. Elle lui réitéra ſo
vent ſes viſites, & toujours avec le mê
ton négatif. Un jour qu'il la preſſoit plus v
vement, elle rompit la glace. Cette ouv
ture lui parut ſi naïve & ſi décidée, qu'il l
retenue, dit-il, preſque mot à mot. « Je
» t'aime : je voudrois te rendre heureux :
» je le deſire preſqu'autant que toi. Tu ſens
» bien que ce n'eſt pas par vertu que
» réſiſte, mais par une prévoyance ſage,
» qui me garantit de tes ſéductions & de
» tes raiſonnemens. Je ne vois qu'un moyen
» de te contenter, c'eſt de m'entretenir ; &
» que ce grand mot ne t'effraye pas. Tu
» n'es pas riche ; tu me l'as dit : tu peux
» le devenir ; tant mieux : mais ne ſon-
» geons qu'au préſent. Tu en as aſſez
» pour me prendre avec toi, me loger,
» nourrir, chauffer, éclairer. Je ne te
» demande que cent francs par mois ar-
» gent ſec pour mon habillement & m
» menus plaiſirs. Cette façon de vivre ſera

» un paradis pour moi auprès de celle » que je mène. Je n'aime point le tra- » vail, encore moins la boutique. Je » me ſens faite pour commander, & » non pour obéir. S'il ſurvient des en- » fans, tu en auras ſoin; ou nous les » mettrons aux enfans-trouvés, ſi c'eſt » trop lourd, juſqu'à ce que nous puiſ- » ſions les reprendre; car j'ai diſpoſition » à être bonne mere. Au reſte le premier » qui ſera las de l'autre l'en avertira. » Dans ce cas, tu continueras en honnê- » te homme à me garder à ta charge, juſ- » qu'à ce que j'aie trouvé à me pour- » voir; & ſi j'en crois mon étoile, cela » ne ſera pas difficile. Nous nous ſépa- » rerons bons amis, & nous vivrons » de même ".

Tel fut le diſcours remarquable de cette petite ouvriere, où l'on reconnoît une âme libre, indépendante, & qui ſe prophétiſe, comme par inſtinct, née pour un meilleur ſort. Il faut convenir au reſte, qu'il ſeroit difficile de raiſonner plus ſûrement d'après un plan plus extravagant. Auſſi n'eut-il pas lieu. Dans l'intervalle de cette intrigue, Mr. Duval avoit fait la connoiſſance d'une femme de qualité. C'étoit une de ces vieilles routieres, plus dangereuſes pour un jeu-

ne homme que la fille la plus sé
te, qui l'attaquent dans tous les s
flattent également leur amour & l
nité. Celui-ci fut émerveillé d'av
piré de la passion à une comte
elle ne manqua pas de lui faire
qu'elle en ressentoit en sa faveur
le persuada d'autant mieux, c
voyoit rien en soi capable d'intér
le cœur de cette nouvelle amant
parlé pour lui. Il ne savoit pas
étoit ruinée, & que sa bourse,
médiocre, étoit le grand objet de
de cette bonne dame. Elle n'eut
lui parler aussi ingénument qu
Lançon, ni de lui tenir aussi c
ment rigueur. Elle étoit en âg
plus craindre de faire d'enfans.
donc en pleine jouissance; & la
se suppléant chez lui à l'illusion d
mes de sa maîtresse, s'il ne la tro
aussi fraîche, aussi élastique que
sette, le nom, la qualité, l'am
& généreux de cette beauté surai
dédommagerent amplement à ses
quelques appas qu'il perdoit de
côté. D'ailleurs il assure, qu'une
tude de petits signes imperceptib
Mlle. Lançon avoit le bas des jo
semées, & qu'il avoit découverts

approche plus immédiate, lui avoit toujours répugné.

Pour mieux s'assurer sa proie, la douairiere imagina de proposer à son amant de venir demeurer avec elle, & de faire ménage commun, c'est-à-dire, qu'il y mit bientôt tout son pécule, le grand avantage qu'elle en espéroit, outre celui de le soustraire aux charmes d'une concurrente qu'elle redoutoit; car il avoit eu la foiblesse ou la vanité de lui avouer le sacrifice qu'il lui faisoit.

Mr. Duval déménagea donc sourdement; mais pour satisfaire à la probité, ou pour s'énorgueillir, aux yeux de la fille de modes, de sa superbe conquête, il crut devoir l'instruire par un mot d'écrit de son évasion & de sa rupture. C'est ce qui lui attira une réponse qu'il conserve encore; elle est très mal orthographiée, & presque illisible. On voit aisément que celle qui l'a écrite n'étoit pas accoutumée à envoyer des billets doux; mais on y trouve une énergie, un bon sens, une sensibilité, qui prouvent combien le langage du cœur est supérieur à l'éloquence factice d'un auteur à son pupître.

„ Tu m'apprends que tu me quittes
„ pour une personne de qualité, pour
„ une grande dame avec qui tu vas vivre.

„ Il me ſemble que ta vanité ſe comp
„ beaucoup à me faire part de cette n
„ velle. Je ne ſais ſi ton cœur eſt d'acco
„ mais j'en doute. Je ſais que l'amour
„ connoît point de pareilles diſtinctio
„ qu'il diviſe toutes les femmes en d
„ claſſes, les belles & les laides. Je
„ encore qu'une jeune fille de ſeize a
„ toujours mieux valu, vaut & vau
„ toujours mieux, qu'une groſſe co
„ 40 ans, fût-elle iſſue du ſang des Bo
„ bons. Penſes-y bien ; je te laiſſe
„ heures pour le tems de la réflexion ;
„ compte que tu ne trouveras pas deux fo
„ la même choſe. Ne crois pas que je ſ
„ embarraſſée. J'ai un autre amoure
„ qui vaut mieux que toi pour la figure
„ il eſt plus jeune, plus frais ; il eſt bea
„ comme Adonis ; tu vas dire fi, quand
„ t'annoncerai que c'eſt mon coëffeur. Ma
„ les grandes dames qui ſe piquent de s'y
„ connoître, préférent ſouvent leurs la-
„ quais à leurs maris. Demandes à la tien-
„ ne : ſi elle regardoit au rang, ſerois-t
„ dans ſon lit ? Celui-ci m'offre la foi de
„ mariage ; je n'en veux point, parce
„ que je ſerois tentée de le faire cocu le
„ lendemain ; ſinon il conſent à me met-
„ tre dans mes meubles, à manger avec
„ moi tout ce qu'il a amaſſé, & nous ver-

s de plus loin ; tant que nous nous
ıerons cela ira toujours bien. Adieu,
ore un coup, ſonges-y ; j'ai du ſoi-
pour toi en ce moment ; il ſera bien-
paſſé, & c'eſt en vain que tu vou-
; y revenir quand tu ſeras dégoûté
a femme de qualité : le perruquier
ıra ſupplanté ; & tu en enrageras,
'en rirai.

. Duval, qui ne ſentoit pas en ef-
prix du bonheur auquel il renon-
ne tint pas grand compte de ces me-
, & perdit abſolument de vue Mlle.
on. Il ignoroit ce qu'elle étoit de-
:, & n'avoit garde de croire que
me la comteſſe Dubarri, lorſque ſon
ıtion fut annoncée, étoit cette gri-
ȷu'il avoit eue en ſa poſſeſſion, &
avoit dédaignée. Ce fut quelqu'un
i il avoit conté ſon aventure dans
ıs, qui avoit ſuivi les différentes
norphoſes de la fille de modes, &
le rencontrant lors de la premiere
r de cette dame, le plaiſanta beau-
à cette occaſion, lui demanda quand
it à Verſailles, le pria de lui accor-
ı protection, & après l'avoir tur-
é long-tems, lui en donna enfin l'ex-
ion. La nouvelle lui parut ſi extra-
aite qu'il voulut la vérifier par lui-

même. Mde. Dubarri n'étoit point
re présentée, mais demeuroit au ch
Elle avoit déjà toutes les distinction
ne favorite. Il va à Versailles dan
poir d'examiner si elle est en effet la
Lançon qu'il a connue. On lui dit
meilleur tems pour la voir étoit cel
la messe. Il se rend à la chapelle, à
re où elle devoit y aller. Instruit de
droit où elle se plaçoit, il se poste
çon à ne pas lui échapper, & à l'
sager lui-même à son aise. Elle ar
mais si fort emmitoufflée qu'il n
rien distinguer. Elle avoit une Th
rabattue sur sa figure: il désespér
réussir; lorsqu'avant de se mettre à
noux, elle releve son voile & por
regards à l'entour d'elle, comme
découvrir tout ce qui l'environne
intervalle, assez court, permit po
à Mr. Duval, qui étoit fort près de
dame, de la reconnoître parfaiten
quoique bien changée, sur-tout à
gnes qui lui avoient tant déplu. Il
perçut parfaitement qu'elle le rega
Alors il baissa les yeux, son voile r
ba, & elle se prosterna devant l'
Un instant après elle se releve, &
uniquement son coup d'œil sur lui,
me par réminiscence d'un objet qu'o

met confusément, & lui, de regarder de nouveau la terre. Le visage de madame Dubarri se recouvre pour la seconde fois; il ne put la revoir de ce jour, & depuis il n'a eu aucune occasion de se présenter à elle; ensorte qu'il est bien certain d'avoir frappé les regards de cette dame; mais il doute qu'elle se soit exactement remis quel il étoit, & rappellé leurs anciennes privautés.

Pour débrouiller le chaos des premieres années de la jeunesse de notre héroïne, nous sommes obligés de changer souvent d'autorités. Trois commeres, voisines, amies & confidentes de la mere, vont nous guider dans l'époque de cette vie depuis son évasion de chez le Sr. Labille, jusqu'au moment où elle devint maîtresse du Comte Dubarri. L'une est la dame Chevalier, femme d'un Sculpteur; l'autre est la nommée Constant, Chaudronniere; & la troisieme, la dame Pascali, prêteuse sur gages. Nous chercherons à concilier leurs rapports, lorsqu'ils seront opposés, & à démêler le plus vrai lorsqu'ils seront contradictoires. Nous aurons égard au caractere, au génie, à l'intelligence & aux vues de chacune; suivant le devoir d'un historien véridique, impartial, & perspicace. La premiere,

jaloufe & envieufe, nous paroît
préfenter du mauvais côté, & cherch
dégrader deux femmes dont le deftin
lant l'offufque, & auxquelles elle fe
bien fupérieure par fon état. La fecon
toujours liée avec la mere & protégée
la fille, voit tout en beau, & ne pou
difconvenir des faits les plus connus,
pare autant qu'elle peut les bruits i
rieux à la réputation de deux divi
bienfaifantes, dont elle reçoit journe
ment des faveurs. La derniere, plus
rituelle, plus fine, mieux éduquée,
ce femble, dans le point le plus prop
mieux juger. N'ayant rien obtenu,
n'eft liée par aucune obligation; ma
défefpérant pas d'avoir, elle fe tien
la réferve, & fe donne bien de garde
vancer rien de faux, ou de révéler
chofes qu'on fauroit ne pouvoir v
que d'elle. Commere de la Dlle. V
bernier, qui a tenu un de fes enfans
un directeur des fermes, lorfqu'elle
noit une vie bourgeoife chez fa me
elle a par cette alliance acquis des d
à une protection, qu'elle compte
valoir lorfqu'elle trouvera le moment
vorable. Mécontente en même tems, qu
lien auffi fort n'ait pas eu fon effet,
a des momens d'humeur, où la ve

p

perce d'une maniere d'autant plus satisfaisante, qu'elle voit bien, & a une connoissance du cœur humain au-dessus des réflexions de cet état. C'est donc elle à qui dans le cas du doute ou de la contradiction nous nous en rapporterons le plus. Nous reprenons le fil des événements.

Le coëffeur qui faisoit la cour à Mademoiselle Lançon se nommoit Lamet. Il avoit deux sœurs chez une marchande de modes, voisine du Sr. Labille: celles-ci avoient fait connoissance avec la premiere au moyen du voisinage & de la conformité du métier. De-là la liaison du frere, qui d'abord en coëffant pour s'amuser leur jeune camarade s'étoit facilement enlacé dans cette belle chevelure, & avoit conçu pour celle qui la portoit une passion vive, au point qu'il lui offrit de l'épouser. Elle le refusa, comme nous l'avons vu dans sa lettre au Sr. Duval, mais consentit de vivre avec lui. Il étoit fort employé; il avoit gagné environ mille écus d'argent comptant qu'il avoit devant lui; il n'étoit pas mal meublé, ainsi que les gens de son état, qui commencent par mettre toute leur fortune en mobilier. Il l'installa dans son appartement, & en étoit trop amoureux pour ne pas la rendre maîtresse absolue de

tout. Celle-ci crut être dans un pe
radis : elle n'avoit encore rien eu à
l'état misérable de sa mere ne lui av
mais offert le coup d'œil même d'un
priété future. Elle s'imagina donc
der un royaume, & se conduisit,
me si cette opulence nouvelle n'eû
mais dû finir. Que de plaisirs à l
elle ressentit ! Elle est convenue
que les deux plus grands étoient ce
ne rien faire, & celui d'être sans ce
cupée à se parer. La boutique lui
toujours déplu souverainement ; &
me encore elle aime tellement la
te, qu'elle ne marche point sans
femmes de chambre toujours prêtes
tisfaire & à varier ses goûts & ses
sies à cet égard. Ses cheveux étoi
genre de beauté qu'elle soignoit le
Elle ne pouvoit être mieux tombée.
seulement elle épuisoit l'art de son
en cette partie, mais celui de ses
freres les plus habiles. Ils faisoien
vent entr'eux assaut chez elle, à q
tiroit le mieux ce galant édifice. U
ser de leur Reine étoit le prix du
queur ; & l'on juge combien le Sr.
s'évertuoit pour ne pas le laisser
par d'autres. Quelquefois aussi ell
suggéroit des idées ; elle imaginoi

créoit, elle réformoit leur goût. C'est ainsi que sont venus les *chignons*, adoptés depuis par le public lorsqu'elle a été dans le cas de faire exemple. & connus sous le nom de *chignons à la Dubarri*, ou *chignons lâches*; c'est-à-dire, tellement disposés que, quoique ramenés sur la tête; il se forme un vuide entr'elle & eux, comme si on les eût relevés à la hâte & sans dessein. Cette coëffure, où le travail est artistement caché, annonce dans la femme qui s'en sert, une mollesse, une négligence, un abandon bien propre à réveiller les desirs, à exciter la volupté, & à encourager les téméraires: ensorte que les honnêtes femmes, ou du moins les femmes dévotes ou austeres, ne l'ont point adoptée.

Le *Greluchon* lui est dû encore: c'est une longue & grosse épingle, dont le bon ton est ordinairement un diamant. Quand on est poudré, on le pousse du côté gauche, & il traverse les cheveux jusqu'au chignon, où il s'enfonce en excédant par la tête en avant. Il semble annoncer une femme sujette aux démangeaisons, & qui a toujours ce secours prêt au besoin pour ne pas déranger sa coëffure. L'allégorie soutenue à laquelle peut prêter ce signal emblêmatique, l'indécen-

ce du nom, qui ne se connoît que chez les courtisannes, & qui annonce l'amant secret & favorisé, qui jouit lorsque l'autre en titre paie, a fait absolument rejetter cet ornement, qui n'est usité que chez les filles.

Mademoiselle Lançon, après avoir travaillé à l'embellissement de sa tête, ne négligeoit point les autres parties de son corps. Elle n'avoit été jusques-là vêtue qu'en grisette, c'est-à-dire proprement, mais sans rien de recherché ni de magnifique, sans affectation. Sa nouvelle position la mettant dans le cas de ne plus se gêner; elle voulut égaler les plus superbes courtisannes, du moins du côté des robes & de l'ajustement. L'argent du pauvre Lamet fut bientôt écorné. Il fallut ensuite se montrer au bal, au spectacle, aux promenades. C'étoit chaque jour quelque bombance, quelque partie de campagne; & quoique les camarades du coëffeur y contribuassent de tems en tems, en moins de trois mois, les fonds amassés furent mangés; on fit des dettes; les créanciers de mauvaise humeur saisirent les meubles, & l'entreteneur négligeant d'ailleurs ses occupations, comme il arrive à tous ceux épris d'une passion forte, se trouva bientôt réduit au point de ne savoir

de quel bois faire fléche. Yvre d'amour & mourant de faim, il ne vit d'autre ressource que de renoncer à l'objet, cause de sa perte; de fuir le péril; & de passer en Angleterre. Les adieux furent assez gais, on se sépara à l'amiable; & l'amant prit aussi son parti de bonne grace. Elle se réfugia dans le taudis de sa mere, qui logeoit alors rue de Bourbon, & se tiroit de son côté d'affaire comme elle pouvoit. Elle faisoit des ménages, elle gardoit des malades; mais sa ressource la plus sûre & la plus abondante consistoit en des stations nocturnes qu'elle faisoit au Palais-Royal, aux Tuileries, sur les boulevards, & aux autres promenades. Il n'est que Paris pour en trouver de cette espece; & il faut connoître cette Capitale pour entendre ce que cela veut dire. Nous allons l'expliquer le plus décemment qu'il sera possible.

Il est dans ce pays des femmes, qui, soit à raison de leur âge ou de leur état, ou d'une sorte d'honnêteté à laquelle elles n'ont pas renoncé, n'osent afficher ouvertement le libertinage. Pressées cependant par l'indigence, ou pour se donner un peu plus d'aisance, elles profitent de l'obscurité de la nuit; elles se rendent aux jardins publics enveloppées encore

dans de vastes Théreses, elles y sont co
me au bal ; elles agacent les homı
impunément, & déguisant jusques à l
voix, elles jouissent de la plus entiere
berté de l'incognito. D'un autre côté
est des paillards honteux, des gens n
riés, des ecclésiastiques timides, des moı
nes attentifs à ménager leur robe, qui re-
cherchent ces bonnes fortunes ; & so
enchantés de pouvoir ainsi assouvir daı
l'ombre du mystere & dans le silence des
bois, une passion qu'ils n'oseroient satis-
faire aux lieux consacrés à cet effet. C'est
même pour certains amateurs la rocambo-
le du plaisir ; & quoiqu'ils n'ignorent
pas que la plûpart de ces belles de nuit
ne seroient pas présentables au grand jour,
ils aiment à se laisser aller aux erreurs d'u-
ne illusion mensongere, & à suppléer
par l'imagination à la réalité ; ce qu'ils
ne pourroient faire si une connoissance
intuitive de l'objet les empêchoit de s'y
livrer. A la faveur au contraire d'un lé-
ger crépuscule, d'une lueur incertaine,
les divers défauts s'éclipsent : tout ce qui
porte les attributs du sexe s'embellit &
acquiert le droit de plaire ; les graces
surannées reprennent leur fraîcheur ; la
matronne la plus hideuse trouve encore à
trafiquer de sa laideur dégoûtante. (

femmes aident autant qu'elles peuvent à la méprise par des toilettes préparatoires : elles quittent leurs haillons, elles se parfument, elles remplissent les rides de la vieillesse avec des pomades ; elles blanchissent & adoucissent leur peau noire & tannée ; elles compriment leurs tetons molasses & pendans ; elles réparent par des lotions astringentes les hyatus trop énormes de leurs gouffres secrets ; elles endossent une robe de taffetas consacrée à ce seul usage, & se donnent ainsi l'extérieur d'une nymphe propre & charmante.

Deux choses contribuent à mettre en vogue ces putes ténébreuses. Premiérement, il se trouve dans le nombre quelques honnêtes femmes, les unes guidées par une curiosité indiscrète & folle, les autres douées d'un tempérament insatiable qu'elles cherchent à calmer au moyen de plaisirs furtifs, qui, en leur laissant l'extérieur de la vertu, les garantissent des suites funestes de leur fureur utérine ; & cette amorce est d'un grand attrait pour les galans.

En second lieu la difficulté, l'impossibilité même presque absolue de se livrer dans les jardins publics à des plaisirs funestes, fait préférer à certains hommes trop fougueux ceux que les femmes en

question leur offrent, à d'autres qu' seroient tentés de prendre, s'ils étoie en liberté de le faire.

Au surplus, madame Rançon n'av point choisi ce genre de commerce par le besoin qu'elle pouvoit avoir des secours dont nous avons parlé ci-dessus. Elle n'étoit pas décrépite, puisque c'étoit une femme de 40 à 45 ans. Elle n'étoit pas laide; elle avoit même été bien, & n'étoit point mal encore. Sa figure n'avoit rien de tendre ni de délicat; c'étoit une de ces bonnes lames, dont les traits rudes & bien prononcés devoient exciter la passion d'un libertin hardi & vigoureux. Son genre de travail avoit encore rendurci ces charmes, qui ne pouvoient se bien démêler qu'à l'œil d'un connoisseur exercé dans le métier. Ils avoient donc plutôt besoin d'être discutés au grand jour qu'ensevelis dans une ombre officieuse. Mais cette femme ne vouloit point déroger à la vie bourgeoise qu'elle menoit, ni se faire exclure, en affichant le scandale, des cotteries qu'elle s'étoit formées dans le quartier. Elle avoit recours à ces excursions uniquement comme à un supplément du double métier qu'elle remplissoit tour-à-tour, de garde-malade & de chambriere. Depuis que sa fille étoit

avec elle, elle l'avoit initiée au même miniſtere. Toutes deux dans la belle ſaiſon ſortoient ainſi le ſoir ſous prétexte d'aller ſe promener, & revenoient avec plus ou moins de bénéfice. Une reconnoiſſance que fit la mere aux Tuileries, plus heureuſe que celle que ſa fille avoit faite chez la dame Gourdan, a été proprement l'origine de la fortune de la jeune perſonne, par la chaîne d'événemens auxquels elle a donné lieu.

Une belle ſoirée qu'elles étoient aſſiſes au pied d'un arbre, & interrogeoient les paſſans, *s'il vouloient s'amuſer* (c'eſt le terme technique avec lequel ces ambulantes expriment ſous une image honnête l'acte de leur métier le plus malhonnête), un *Quidam*, aſſez bien mis, paroît écouter le propos de nos ſirenes & s'y laiſſer ſéduire; il s'approche, il s'aſſied, & après les préliminaires, au moment où elles ſe mettoient en devoir de *l'amuſer* très-énergiquement, il donne un coup de ſifflet, les arrête de la part du roi, & veut les conduire chez M. Bontems le gouverneur du château, & qui a la police de cette enceinte royale. Les malheureuſes reconnoiſſent trop tard leur erreur. C'étoit un Suiſſe du jardin, qui ainſi traveſti bourgeoiſement faiſoit ſa

rorde & espionnoit les femmes : car ma-
gré l'extrême licence qui regne dans ce
lieux, on donne les ordres les plus sé
vères pour la réprimer, & les filles qu'
surprend en flagrant délit sont envoyé
à l'hôpital. Mais cette inspection, sa
arrêter le scandale, tourne uniquemen
au profit des gagés pour cette police.
ne l'exercent que pour rançonner les ac-
cusées & se faire un bénéfice considérabl
Par une circonstance très fâcheuse, n
dame Rançon & sa fille commençoie
leur journée & se trouvoient sans avoi
le sol. Deux records étoient accourus au
signal, & malgré leurs prieres & leurs lar-
mes on les conduisoit au palais. Un ha-
sard heureux avoit rendu témoin de la
capture un abbé qui se promenoit aux
environs, cherchoit fortune, & avoit
jetté un dévolu sur ces nymphes. Un in-
térêt secret, une sorte de sympathie, un
pressentiment vif & inquiet le porte à les
suivre, à les examiner au clair de lune
qu'il faisoit ce soir-là. Il reconnoît la
mere; il s'approche du Suisse; il lui dé-
clare adroitement que ces femmes sont ses
parentes; qu'il en répond; qu'on peut
s'en fier à sa robe; qu'il ne voudroit
point autoriser le vice, mais qu'il est juste
de le récompenser de son zèle. Il lui glis-

a en même-tems un écu de six francs
lans la main, & cet argument éloquent
ut son effet. Quelle joie ! Quels remer-
iemens de la part des prisonnieres ! Elles
e jettent au cou de l'inconnu. Celui-ci
eur demande pour toute récompense de
ui donner à souper. On juge qu'elles
acccepterent avec grand plaisir la propo-
sition. Il les embarque dans un fiacre,
& les voilà rendus chez madame Rançon.
La chandelle allumée, l'abbé reprend son
ton de voix ordinaire, se met en face de
la lumiere, & demande à la mere si elle
le remet..... Ah ! chien de moine, s'écrie-
t-elle, comme te voilà travesti ! Qui, dia-
ble se seroit imaginé de te renconter dans
cet accoutrement ! D'où sors-tu ? Que
fais-tu ? Que deviens-tu ? Ma fille, em-
brassez votre oncle. En effet, c'étoit l'ab-
bé Gomart, ce picpus dont nous avons
parlé ci-devant sous le nom de pere
Ange. On n'eut point de cesse qu'il n'eût
raconté son histoire. Elle n'est pas lon-
gue, reprit-il, la voici en deux mots.

» Depuis nos tracasseries à Courbevoie,
» de la part de la Frédéric, du scandale
» qu'elle occasionna, au point, comme
» vous savez, de me faire changer de
» couvent par les supérieurs & de me faire
» reléguer au loin, mon froc m'étoit de-

» venu insupportable, & je songeai sé-
» rieusement à sortir de cet enfer. Ce n'é-
» toit point aisé. En apostasiant, il fal-
» loit le faire impunément d'abord, &
» passer en pays étranger..... Comment
» y vivre & s'y soutenir?...... J'ima-
» ginai un expédient plus lent, mais plus
» sûr & sans aucun inconvénient. Vo
» savez, ou vous ne savez pas, que sui-
» vant la discipline ecclésiastique, lors-
» qu'on est prosès dans un ordre religieux,
» on ne peut le quitter que pour passer
» dans un autre plus austere. C'est la
» tournure que je pris. J'affectai pendant
» quelque tems le repentir le plus amer
» de mes fredaines; ensuite je fus trou-
» ver notre Gardien; je lui témoignai
» mes anxietés, mes remords, & lui dé-
» clarai que ma conscience ne seroit pas
» tranquille que je n'eusse expié tant d'i-
» niquités par une pénitence encore plus
» douloureuse & plus exemplaire; que
» j'avois la vocation la plus décidée pour
» aller à la Trappe; que je le suppliois
» d'en écrire au général, & de me faire
» obtenir du pape la permission nécessai-
» re. Je mis tant d'ardeur & de patheti-
» que à cette priere qu'il fut ma dupe.
» Il me félicita de la grace qui opéroit
» en moi un si merveilleux changement,

» & me témoignant son regret de per-
» dre un sujet rappellé à la sainteté la
» plus sublime, il ajouta qu'il alloit faire
» tout ce qui dépendroit de lui pour con-
» courir à remplir les vues du ciel sur
» moi. Alors j'obtins facilement ce que
» je demandois, & ma translation à la
» Trappe s'effectua au bout de quelques
» mois. L'abbé étoit prévenu des motifs
» surhumains qui m'appelloient à ce mo-
» nastere. J'y fus traité avec la plus gran-
» de distinction, & l'on me regarda com-
» me un élu de Dieu. Je redoublai d'hy-
» pocrisie : ce genre de vie me facilita
» l'exécution de mon projet. Je maigris
» bientôt à vue d'œil ; je commençai à
» tousser ; ma toux redoubla peu-à-peu
» insensiblement. Je faisois retentir ma
» cellule, l'église & le couvent de mes
» quintes convulsives. Je m'excoriai les
» gencives, & je crachois du sang. Le
» pere abbé s'apperçut de mon état, &
» je jouai si bien mon rôle qu'il entra
» dans les vues que je voulois lui suggé-
» rer. Il me dit que je ne pouvois con-
» tinuer à vivre sous sa regle ; que j'é-
» tois visiblement attaqué de la poitrine ;
» que Dieu n'exigeoit point qu'on se tuât
» pour son service ; qu'il étoit nécessaire
» de réparer ma santé, & qu'il me l'or-

„ donnoit. C'étoit où je l'attendois. Je
„ parus déſeſpéré de la cruelle annon
„ qu'il me portoit; j'avouai que je me
„ trouvois très mal, & que cela aug-
„ mentoit ma joie par l'eſpérance
„ mourir bientôt. Sur-quoi il me repli-
„ qua que je le faiſois frémir; que je
„ ferois un grand crime en m'opiniâtran
„ à devenir ainſi homicide de moi-mê-
„ me, & qu'il exigeoit pour dernier act
„ de ſoumiſſion que je me retiraſſe. Mais,
„ m'écriai-je, je ſuis dans un état de dé-
„ périſſement & de maraſme, où je ne
„ dois pas plus eſpérer de me rétablir
„ ſous la regle de St. François que ſous
„ celle de St. Bruno: je périrai, graces
„ au ciel, dans un froc comme ſous
„ un cilice: ainſi, mourir pour mourir,
„ mon vénérable abbé, ſouffrez que je
„ rende l'ame ſous vos yeux, en conti-
„ nuant de m'édifier de vos ſaints exem-
„ ples. Vraiment, mon cher frere, reprit-
„ il; ce n'eſt pas ce que je prétends:
„ vous ne pouvez rentrer dans votre
„ ordre; je vais vous donner une lettre
„ pour M. l'archevêque de Paris, ce di-
„ gne prélat, que je connois beaucoup:
„ je lui rendrai compte des motifs hono-
„ rables qui occaſionnent votre renvoi
„ de cette maiſon, ainſi que de l'impoſ-

» ſibilité où vous êtes de rentrer actuel-
» lement ſous aucune regle monaſtique ;
» mais je lui ſuggérerai le genre d'utili-
» té dont vous pouvez lui être dans le
» miniſtere apoſtolique, pendant que vous
» rétablirez votre ſanté. Le bonheur,
» que vous avez d'être prêtre, vous
» mettra dans le cas de travailler à la
» vigne du Seigneur, ſous les ordres de
» ce grand archevêque.

» Je pleurai abondamment, j'embraſ-
» ſai le vénérable abbé, je parus me
» réſigner avec le plus grand déſeſpoir
» aux ordres du ciel que je recevois par ſa
» bouche, & muni de ſa recommandation
» auprès de M. de Beaumont, je ſuis
» venu à Paris ; je me ſuis préſenté à lui
» dans l'état de macération où il conve-
» noit d'être encore ; il m'a placé en qua-
» lité de prêtre habitué ſur la paroiſſe St.
» Euſtache. Cet état n'eſt ni glorieux, ni
» lucratif, mais il vaut mieux que celui
» de moine ; & l'on peut trouver des dé-
» bouchés. Je n'ai pas tardé à reprendre
» l'embonpoint que vous me voyez. Je
» me ſuis impatroniſé chez une vieille folle
» de la paroiſſe, à qui j'ai donné dans
» l'œil ; & ſous pretexte de deſſervir ſa
» chapelle à la Courneuve, où elle a un
» beau chateau, je lui ſuis bon, entre nous,

» à plus d'une chose. Je veux vous p
» senter à elle ; elle aime à prendre a
» elle de jeunes personnes ; j'espere que
» nièce lui plaira, & qu'elle s'en cl
» gera. Laissez-moi faire ; vous aure
» mes nouvelles dans peu.

Cet espoir jetta de la gaieté dan
reste du souper ; la petite personne fi
chateaux en Espagne, qui ne se som
trouvés mal fondés ; & l'on se quitta
attendant que l'abbé Gomart eût fait j
ses mines pour la réussite de ce projet. '
ci comme il s'y prit.

La folle dont il étoit question, '
la vieille la Garde, veuve d'un ferm
général fort riche & très-renommé eff
vement dans Paris pour ses bizareries &
extravagances. Un soir que l'abbé Go
étoit venu coucher à la Courneuve p
dire la messe le lendemain, que cette l
ne dame étoit seule, & qu'il savoit qu
le seroit encore le jour suivant, il lui
manda sans affectation son agrément
remplir ses fonctions d'aumônier de n
leure heure. Il dit que sa belle-sœur
nièce devoient venir, & qu'il feroit b
aise d'avoir la matinée à lui pour les
mener. Madame la Garde y consenti
condition qu'il les lui présenteroit :
témoigna envie de les voir. La distan

très-courte de cette campagne à Paris ; il fit ſavoir à ces femmes ce qu'il avoit arrangé pour le lendemain, & les exhorta à ſe rendre à une heure preſcrite. Ce qu'il avoit imaginé réuſſit au gré de ſes deſirs. Mle. Lançon plut ſinguliérement à la dame du lieu ; & elle lui propoſa de reſter avec elle. La jeune perſonne dit qu'elle s'en rapportoit à ſa mere ; celle-ci à M. l'abbé, qui étoit le conſeil de la famille ; & M. l'abbé décida qu'on ne pouvoit trop remercier madame de ſes bontés, & qu'il falloit en profiter. Ici commence, à proprement parler, une nouvelle carriere pour Mle. Lançon, qu'on avoit préſentée ſous ſon vrai nom de Vaubernier, & qu'elle va porter déſormais. Sa qualité de complaiſante de la riche veuve la faiſoit admettre à la ta-
, au cercle & à toutes les ſociétés de
ame de la Garde : elle vit ainſi bonne compagnie, non pour ſe former des mœurs plus honnêtes, mais pour ſe décraſſer, pour ſe donner un meilleur ton, prendre plus d'airs de coquetterie, & ſe ſtyler mieux à l'art de plaire & de ſéduire. C'eſt ce qu'elle acquit parfaitement. Envain la calomnie a prétendu depuis qu'elle s'échappoit le plus qu'elle pouvoit pour aller jouer avec les laquais, s'en faire careſſer & ſe livrer aux goûts les plus vils. Mle. de Saint

Germain, qui étoit contemporai
jeune personne, & presque dans l(
fonctions, puisqu'elle étoit dem(
compagnie de madame de la Gard
fait & lui rend justice là-dessus. E
toit ses vues plus haut. Sa maître
deux fils, dont l'un fermier gén
l'autre maître des requêtes. Elle c
donner dans l'œil de l'un ou de l'
réussit à souhait ; car elle les enl
deux ; & c'est ce qui la perdit. Il (
ta une jalousie entre les freres, q
sionna bientôt celle de la mere. (
passoit pour avoir un goût décid
veur de la Dle. Vaubernier. Elle
bloit de présens ; elle lui donnoit (
de toutes les saisons ; elle se plai
parer. Quelquefois, lorsqu'elles
devant le miroir ensemble, elle va
appas de sa favorite ; elle lui disoi
étoit un morceau de roi : puis en se
rant avec elle, elle se trouvoit à (
me plus de noblesse dans sa figure
beauté vraie & durable. C'est ains
assimiloit par un amour-propre t
quent, quoique toujours incon(
ses traits usés sexagénaires aux gra
ves & fraiches d'une enfant de 19 à
Du reste elle l'embrassoit, la caj(
caroissoit comme sa fille, & mê

ndresse plus scandaleuse, elle la fai-
oucher avec elle ; ce qui occasionna
les médisances dans la maison. Elle
idit que c'étoit pour se rajeûnir. Quoi
en soit, Mle. Vaubernier, qui ne se
t pas autant d'attrait pour cette vieille
ée, cherchoit à se dédommager de ses
laisances forcées avec les enfans de
dame. Il faut co... ..ir que le maître
quêtes, comme le moins laid & le
s âgé, étoit le plus agréé ; mais com-
ne pouvoit lui faire assidûment sa
, l'ainé trouvoit des intervalles & en
oit. Elle les ménageoit l'un & l'au-
mieux qu'elle pouvoit, & par ce ma-
trop souvent heureux d'une coquette,
être les eût-elle ainsi tenus dans l'es-
ge ensemble, si la mere n'eût été
ntraitable, ou plutôt si la cupidité
ibalternes n'eût allumé la jalousie de
naîtresse. Les femmes - de - chambre
it envieuses de la nouvelle favorite
idame : elles se regardoient comme
ées de tous les cadeaux qu'elle lui fai-
c'étoient autant de larcins qu'elles lui
ioient : elles profiterent adroitement
rconstances pour la dénigrer & l'ex-
. Elles ne laisserent point ignorer à
re la passion que ses enfans avoient
Mle. Vaubernier, & la complaisance

criminelle avec laquelle celle-ci p
pour agréer ce double hommage. Peu
exagérerent-elles aussi le prétendu lib
ge de cette jeune personne ; & ont-
ainsi donné lieu aux bruits accrédit
ses familiarités lascives avec la va
de la maison. La vieille la Garde, qu
un corps décrépit avoit encore les pa
vives & fougueuses, ayant vérifié pa
même une partie de ce qu'on lui di
chanta pouille à ses fils & renvoya
de Vaubernier.

La voilà donc retournée encore
fois avec sa mere ; car par une vilen
deux la Garde, aucun ne voulut s'en
ger & l'entretenir. Cela parut d'autan
dur à la jeune personne, que cet as
dégoûtoit fort. Sa mere s'étoit remai
un nommé Rançon, à qui la bienfai
de sa fille avoit fait avoir une pla
commis aux barrieres : ce qui fourn
de quoi subsister, mais n'en rendoi
la maison plus opulente. Cependa
goût de Mle. de Vaubernier s'étoit e
& développé par l'exemple : il ne po
se satisfaire dans l'état très-médioc
beau-pere. Elle songea sérieusement
tirer ; & cela ne tarda pas, grace
charmes & à sa jeunesse.

Près de sa mere qui demeuroit al

ourbon, étoit une maiſon de jeu que t la marquiſe du Queſnay. L'uſage de emmes pour achalander leur tripot, e louer de jolies perſonnes, qui vienen quelque ſorte le parer, s'y donner pectacle & amorcer les dupes. La uiſe jugea Mle. de Vaubernier très re au ſervice qu'elle en vouloit tirer : 'attira chez elle, lui fit ſes propoſi-, & la jeune coquette y trouvant douent ſon avantage par l'eſpoir d'y faire onquêtes pour ſon propre compte, cepta de grand cœur.

rmi les joueurs qui fréquentoient cette maiſon, étoit un M. Dubarri, e faiſoit appeller comte, ſuivant la é, qu'ont priſe quantité de gentilsnes en France, & même quantité de qui ne le ſont point, de ſe donner de leur grace un titre qu'ils ne tienpoint de leur naiſſance, ou de la grace . Ce prétendu comte n'a pas l'extéſéduiſant ; il eſt d'une figure trèsaire, qui ne promet rien du côté des ſecrets ; mais c'eſt un intriguant du ier ordre, un chevalier d'induſtrie, ans la moindre fortune ſe ſoutenoit à , y faiſoit figure, donnoit dans le rès - couteux de l'entretien des filles, avoit toujours quelqu'une à ſa ſuite.

C'eſt de cette ſource de perdition & de
ne qu'il tiroit au contraire de quoi foı
à ſes dépenſes & ſe faufiler avec les ı
grands ſeigneurs. On ſent aiſément
là quel genre de commerce il faiſoit.
Vaubernier lui parut une excellente :
ſition à faire remplir ſes vues. C
alors une nymphe toute fraiche, qui
toit point connue dans l'ordre des cou
ſannes, & dont la figure voluptueuſe
les graces folâtres devoient à coup
faire tourner une multitude de têt
chercha donc à cultiver la jeune perſon
& à l'éblouir par les promeſſes les p
magnifiques. Il lui fit l'énumération d
filles qui avoient avancé ſous ſes auſpic
s'étoient illuſtrées, & étoient alors ci
comme du plus grand ton. Il a de l'eſprı
il eſt inſinuant, & les exemples qu'il ra
portoit étoient des motifs puiſſants po
perſuader. Mle. Vaubernier, yvre déjà
la fortune qu'il lui promettoit, acce
ſes propoſitions. Il renvoya une maître
favorite qu'il avoit nommée Adélaïd
qui logeoit avec lui, & élevoit une fil
dont il étoit le pere : il les plaça dans l
voiſinage, & malgré les réclamations
l'expulſée, inſtalla chez lui la nouvell
venue. Il commença par aſſouvir av
elle la paſſion dont on ne pouvoit ſe

fendre, en voyant cette beauté naissante ; & quand il s'en fut proprement rassasié, qu'il se fut mis à l'abri de toute espece de jalousie, il ouvrit sa maison comme à l'ordinaire, sous pretexte d'assemblées de jeu, & exposa aux yeux des gens de la cour, qui venoient chez lui, l'acquisition précieuse dont il se félicitoit, & dont il reçut un applaudissement général. Ce fut à qui en tâteroit : tous les grands lui faisoient la cour : il falloit solliciter long-temps son tour avant de l'obtenir. Nous ne pouvons donner la liste des gens illustres auxquels il a communiqué un trésor, dont il se réservoit toujours adroitement la propriété. Ces marchés secrets n'ont qu'une publicité vague, sans qu'on puisse assigner exactement les co-partageans. Il est constant d'ailleurs ; qu'outre les seigneurs, M. Dubarri ne refusoit pas les matadors de la finance en état de payer ses services & en volonté de les acheter au poids de l'or.

C'est ainsi que le Sr. Radix de Ste. Foix, trésorier général de la marine, a la douce satisfaction d'avoir joui de cette beauté ; avantage qui ne lui a pas été inutile par la suite. Une chose étonnante sans doute, c'est que parmi tant de conquêtes, Mle. de Vaubernier n'en eût conservé aucune ; qu'elle n'ait jamais eu que des passades, &

ſoit conſtamment reſtée en la poſ
comte. On ne peut l'attribuer qu'
rité de celui-ci ; car on ſavoit qu'e
point heureuſe avec cet amant in
Les voiſins ont été ſouvent té
ſcenes très-violentes ; & l'on
avoir vu une fois cette malheure
me en peignoir, les yeux en lar
tant les hauts cris & voulant dan
ſeſpoir ſe précipiter par la fenêt
ſieurs cauſes cependant ont ſans d
tribué à l'engager à reſter avec
barri.

1°. La ſorte de crainte où
d'un homme qu'elle regardoit co
pere, à qui elle devoit toute ſon
& dont le caractere violent l'in

2°. La vie douce & agréable
menoit, vivant dans la plus gran
ce, nageant dans les plaiſirs, &
pouvant ſatisfaire cette magnif
habillemens, ce goût de la paru
dominoit ſi fort.

3°. La facilité, qu'avoient d'
leur commodité ceux qui pou
avoir la fantaiſie, devoit les po
crifier aiſément une ſomme que
au prix de laquelle ils obtenoie
but de leurs deſirs, ſans avoir

es, tous les embarras d'une maîtreſſe
etenir.
fin, le ſoin qu'avoit M. Dubarri
ter de la jeune perſonne les amoureux
ouvoient lui enflammer le cœur, &
ncentrer tellement dans un objet,
e devînt incapable de ſuivre ſa deſti-
1, & de ſe prêter à l'heure, à la
e aux divers arrangemens qu'il pou-
aire à ſon égard.
ſi, Mle. Vaubernier paroiſſoit de-
être encore long-temps entre les
de cet inſtituteur, ſi ſon heureuſe
ne l'en eût fait ſortir pour remplir
utes deſtinées, ou plutôt ſi le comte
jugé à propos d'en riſquer le ſacri-
& de hazarder le tout pour le tout;
eſt certain qu'il jouoit gros jeu, com-
le jugera par les circonſtances.
1768, au printems, le comte Du-
encontra le S. le Bel, un des pre-
valets de chambre du roi, le plus
dans la confiance de S. M. rélative-
à ſes plaiſirs ſecrets, & qui étoit
ement chargé de recruter pour rem-
parc-aux-cerfs. On appelloit de ce
n quartier de Verſailles, où mada-
marquiſe de Pompadour avoit éta-
eſpèce de dépôt, pour y loger les
filles qu'on étoit ſans ceſſe occupé

à chercher dans Paris , & que cette dax mettoit dans le lit de ſon auguſte am Elle avoit ſenti de loin la néceſſité de venir à ſes beſoins phyſiques avec des cours étrangers , & ſe conſervoit toı fois par cette ſurintendance le cœur monarque & tout l'honorifique d'une n treſſe en titre. On ne ſauroit compte multitude de créatures qui ont ainſi p dans cette eſpèce de ménagerie , où c cune attendoit ſon tour , qui ſouvent venoit point , ou ne conſiſtoit que d de légeres privautés , ou n'étoit jam long , tant à raiſon du dégoût du mon que , que des craintes de la ſultane princ pale. Elle avoit grand ſoin de faire d paroître celles que leur caractere , leı eſprit ou l'attachement du maître poı voient rendre redoutables. Mais d'avo entrée dans ce ſerrail ; étoit , comme raiſon , un droit à des bienfaits partic liers. On marioit communément ces fill avec une dot de 200 , 000 livres , & les envoyoit dans le fond de quelque pr vince éloignée. Quelques - unes reſtoie à Paris , à raiſon d'une faveur partici liere , telles que madame Gianbonne , q a épouſé un banquier ; madame Davic femme d'un commis avancé dans les v vres ; madame le Normant , la premie

es que S. M. ait honoré de ſa cou-
puis qu'elle s'étoit retirée du lit de
e de Pompadour, & connue alors
nom de Mle. Morſi, qui eſt aujour-
ans la plus grande conſidération
voir donné ſa fille en mariage au
le l'abbé Terrai ; Mle. Selin, bre-
fille de condition, qui a mieux
ſter en couvent, & à qui l'on fait
diſtingué ; & tant d'autres dont
ération eſt inutile ici. Par cet ex-
l eſt aiſé d'induire combien un tel
ement devoit être diſpendieux, non
nt à raiſon de ces jeunes nymphes,
ſortoit bien, calcul fait, une par
du ſerrail, ce qui fait déjà un
plus de dix millions par an ; mais
ſur-tout par rapport aux chefs &
balternes de toute eſpèce établis


[redacted]

ſous ce nom vague & abuſif *d'acqu*
comptant.

Depuis les pertes ſucceſſives que l
avoit éprouvées , S. M. avoit fait v
le parc-aux-cerfs , pour ſe livrer tou
tiere à la douleur. L'âge qui avançoit
facilité qu'a un grand prince de ſati
en tous ſens ſes paſſions, avoient
amorti celle des femmes chez celu
Mais ce beſoin , en diminuant ,
encore ; & les courtiſans jugerent
leurs néceſſaire de diſtraire S. M. du
tacle long & douloureux que lui (
alors la maladie de la reine. Les r
cins firent entendre au roi qu'il étoit
gereux de ſe ſevrer auſſi bruſquement
plaiſir néceſſaire à ſon exiſtence. I
que le monarque ait approuvé la co
tation de ſes médecins, puiſque n
ſon chagrin de l'état & de la perte
compagne , ainſi qu'il qualifie la
dans ſa lettre à l'archevêque pour l'ir
re de cette mort , il chargea le S. le
le pourvoir en cette partie. Ce ſer
très-zélé faiſoit ſouvent les recherch
lui-même pour mieux ſervir S. M.
dans un de ces jours de chaſſe qu'il ſ
au comte Dubarri tout eſſouflé & f
de ſes perquiſitions. Celui-ci qui avoit
fin en pareille matiere, & qui d'a

étoit connu du valet-de chambre pour un homme qui pouvoit lui être utile, n'eut pas de peine à le faire jaser. Le Bel lui témoigna donc son chagrin de n'avoir rien trouvé dans toutes ses courses qui pût convenir à son maître...... N'est-ce que cela, lui dit le comte impudent ; j'ai votre affaire : vous savez que je ne manque pas de goût. Fiez-vous en à moi : venez dîner chez votre serviteur, & dites que je suis un coquin, si je ne vous présente pas la plus jolie femme, la plus fraîche, la plus séduisante ; un vrai morceau de roi. Le pourvoyeur du monarque, enchanté d'un propos aussi consolant, l'embrasse & lui promet de l'aller trouver à l'heure convenue. M. Dubarri n'a rien de plus pressé que de retourner à la maison, & de faire mettre dans tous ses atours mademoiselle l'Ange (c'est le nom que mademoiselle Vaubernier portoit depuis qu'elle étoit avec lui suivant l'usage des courtisannes, de prendre aussi un nom de guerre lorsqu'elles entrent & qu'elles s'affichent dans le monde). Il lui apprend le rôle qu'elle doit jouer, la berçant d'avance d'un espoir qu'elle devoit regarder comme chimérique, & qui s'est pourtant réalisé. Il lui fait entrevoir ses hautes destinées : il lui déclare qu'il n'est pas question de paroître simple-

ment à Verſailles & d'y ſatisfaire
nito les deſirs du roi ; qu'il veut la
maîtreſſe en titre, & lui faire re
madame de Pompadour ; qu'il fa
effet qu'elle paſſe auprès du Sr. le B
va venir, pour ſa belle-ſœur, co
elle eût réellement épouſé le gr
barri ; qu'elle ſoutienne bien ce
nage, en déployant cependant ſa
terie & ſes graces ; qu'elle lui laiſſe
du reſte, & tout ira bien.

Mademoiſelle l'Ange, par plaiſ
avoit déjà pris pluſieurs fois le titre
teſſe Dubarri. C'eſt un uſage aſſ
parmi les filles entretenues de ſe
ainſi des titres de leurs amans. El
donc pas beaucoup de peine à faire
ſonnage vis-à-vis du Sr. le Bel
émerveillé de la figure de la jeune
ne, de ſon enjouement, de ſon reg
cif & de ſes propos aſſortis, ſentit
rajeûnir chez lui le vieil homme,
çut par ſon expérience quel heure
une femme à pareilles reſſources dev
rer ſur ſon maître. Le dîner fut
gais, & le valet-de-chambre auroit
tiers eſſayé par lui-même juſqu
point il pouvoit répondre de ſa dé
te. Le Sr. Dubarri profita de l'ent
me de ce paillard, pour lui faire ſe

ſa belle ſœur ne pouvoit être propoſée au roi comme les griſettes de toute eſpece qu'on lui préſentoit, & qu'on renvoyoit enſuite ſans aucune autre difficulté ; que c'étoit une femme de qualité qui ſe trouveroit ſans doute très-honnorée de la couche d'un prince, auſſi grand roi qu'amant deſirable ; mais qui ambitionnoit encore plus la conquête de ſon cœur, & qui n'en étoit pas indigne par l'attachement qu'elle ſe ſentoit déjà pour ſa perſonne ſacrée. Attachement qui ne pouvoit qu'augmenter dans une intimité plus grande.

Le bonneau du jour étoit trop épris pour ne pas convenir de cette vérité, & pour ne pas ſe prêter à tous les arrangemens qui parurent néceſſaires. Il fut décidé que des ce moment la prétendue comteſſe ſeroit un morceau ſacré ; que le Sr. le Bel rendroit compte au monarque de ce qu'il avoit vu ; qu'il repréſenteroit à S. M. le deſir que la femme en queſtion avoit de lui plaire ; le dévouement entier de ſon mari aux volontés du Souverain, & le bonheur auquel ce couple fidelle aſpiroit de concourir à ſes plaiſirs ; mais que cette beauté ſe flattant d'avoir par devers elle de quoi lui prouver long-temps ſon amour, avoit droit d'attendre un retour pareil de ſon auguſte amant, & l'exclu-

ſion générale de toutes autres concurren
Des courtiſans malins ont prétendu
d'après cette converſation, on avoit p
mis à l'ambaſſadeur de prendre poſſeſſior
la future au nom de S. M. D'autres veul
que plus adroitement on lui ait fait ent
voir la poſſibilité d'y réuſſir, s'il rempliſ
bien ſa miſſion. Quoi qu'il en ſoit, comme
étoit fort épris lui-même, il mit dans ſo
récit au roi tant de chaleur & d'énerg
qu'il excita puiſſamment l'amour du prin
ce; mais pour mieux l'enflammer encore,
& avant que S. M. prît aucun engagement, il lui propoſa de lui faire voir l'objet, ſans que la perſonne en fût inſtruite, & de mettre ainſi S. M. en état d'en juger par elle-même. Le valet-de-chambre avoit une petite maiſon arrangée pour cela, où il invita la comteſſe à ſouper. Il y a apparence que celle-ci étoit prévenue du témoin ſecret qu'elle devoit avoir. La compagnie fut aſſortie à la ſcene qu'il étoit queſtion de jouer; & le repas fut ſi voluptueux, que le monarque ne put y tenir. Dès la nuit-même, il fit venir mademoiſelle l'Ange; & trouva dans ſa poſſeſſion plus de charmes ſecrets encore qu'elle n'en avoit à l'extérieur. En effet, ceux qui ont dévancé le roi dans cette jouiſſance atteſtent unanimement qu'elle a tout ce qu'il faut

pour ranimer l'existence la plus usée. A l'âge où étoit cet amant flétri, dans le dégoût général où il se trouvoit des femmes, qui, jusques-là, contenues par le respect & l'adoration, même dans les instans du plaisir, lui en avoient laissé ignorer les diverses ressources, en trouver une qui le fît entrer, pour ainsi dire, dans un monde nouveau de voluptés, qui lui offrît une source intarissable de délices qu'il ignoroit; quelle découverte! quel trésor! Sans doute il avoit passé dans le lit du prince des femmes aussi instruites que celle-ci, mais elles n'étoient pas d'un caractere assez libre, assez vrai, assez hardi pour se vanter de leur savoir-faire, & pour oser le mettre en usage. Celle-ci au contraire, ingénue, franche & décidée, étoit dirigée d'ailleurs par un homme exercé dans le libertinage le plus rafiné. Il se doutoit de la sensation prodigieuse que devoit produire le contraste frappant des leçons qu'il avoit données à son éleve, avec les caresses froides & compassées des premieres maîtresses du roi. Il n'eut qu'à laisser prendre l'essor à cette nymphe endoctrinée; & le succès de son premier triomphe encouragea merveilleusement celle-ci à déployer l'étendue de son art. Si les hommes accoutumés aux rubriques

des filles de joie, à leur ſtyle vif &
gique, éprouvent encore auprès d'elles
reſſentimens de plaiſirs, qu'elle imp
ſion ces moyens puiſſans ne doivent
pas produire ſur un voluptueux enver
quel on ne les a jamais employés! c'
cas ou étoit le monarque, au dire
courtiſans les plus au fait de ſa vie pri
& de ſes amuſemens ſecrets.

Cette fille de Vénus fit ſi bien valoi
talens, que le roi ne put plus ſe p
d'elle, & qu'il fallut la lui amener à C
piegne pendant tout le voyage. Elle y
tres-incognito, parce que S. M. étant a
dans le grand deuil de la reine, i
convenoit pas qu'elle affichât publi
ment ſes plaiſirs. D'ailleurs le roi eſt
attaché aux bienſéances & à tout l'e
rieur que ſon état comporte, pou
maintien des bonnes mœurs. Mais ce
tites gênes ne faiſoient qu'irriter ſa pa
& lui donner plus de force, au point
le S. le Bel, s'appercevant du goût dé
que ſon maître prenoit pour Mle. l'A
& que les choſes alloient beaucoup
loin qu'il n'avoit cru, ſe repentit de s
prêté à la manœuvre du comte, d'au
qu'il n'étoit pas à ignorer ce qu'il en
réellement. Il crut donc de ſon dev
avant que la favorite fût plus en pied

ſe jetter aux genoux du roi, de lui déclarer comment il avoit fait la découverte de cette beauté; qu'il avoit été ſurpris; qu'elle n'étoit rien moins qu'une femme de qualité, & qu'elle n'étoit pas même mariée...... *Tant-pis*, s'écria le roi, ſuivant la tradition la plus reçue parmi les courtiſans, *Tant-pis; qu'on la marie promptement, pour qu'on me mette dans l'impuiſſance de faire quelque ſottiſe.* On ajoute que le conſeiller Bonneau voulut alors entrer dans plus de détails, mais qu'un regard ſévère du maître l'obligea de ſe taire. On veut que frappé de douleur d'avoir produit une pareille créature, & enviſageant les ſuites que pouvoit entraîner une paſſion auſſi violente dans un prince qui approchoit de la vieilleſſe, ce ſerviteur zélé en conçut un chagrin, qui l'a mené au tombeau. D'autres prétendent que pour prévenir les révélations indiſcrettes qu'il pourroit faire, on a accéléré ſes jours, & qu'il eſt mort empoiſonné.

Quoiqu'il en ſoit, le propos du roi rehauſſa merveilleuſement les eſpérances du comte Dubarri, appellé le grand Dubarri, pour le diſtinguer de ſes freres. Il en avoit un, que nous nommerons le gros Dubarri, une eſpece de ſac-à-vin, un pourceau, ſe vautrant le jour & la nuit

dans les plus sales débauches. Il fut
que ce seroit lui, auquel on ma
Mle. l'Ange. Il étoit prévenu d'av
& l'on n'eut pas de la peine à le dé
ner, en lui faisant entendre que cett
lité de sa part lui donneroit celle de
plus librement le genre de vie q
convenoit, & lui procureroit tou
gent dont il auroit besoin. Cet espo
roit pu corrompre une ame moins v
subit la cérémonie, & le mariage f
à la paroisse de St. Laurent le 1er
tembre 1768. C'est le notaire le Pot
teuil qui passa le contrat; il ne savc
encore quelle étoit la haute destin
la beauté dont il formoit l'alliance c
mais frappé de ses charmes & de se
ces il voulut jouir du privilege usit
mi ses confreres en pareil cas: il s'a
galamment pour embrasser la jeun
sonne: celle-ci non prévenue, fit la
tance que prescrit la pudeur dans
autre, & que le rôle, qu'elle jouo
puis quelque tems, l'autorisoit bien n
à montrer. Son beau-frere futur l'en
à permettre à l'officier public de li
fleurer les joues, puis s'adressant à
Souvenez-vous bien, Monsieur, lui di
de cette faveur; car c'est la dernie
vous recevrez de madame.

L'auguste amant fut enchanté d'apprendre que la cérémonie fût faite. Il parut se livrer avec plus de confiance à la nouvelle comtesse, & chaque jour sa passion, loin de diminuer par la jouissance, augmenta tellement, que les Dubarri ouvrirent leur cœur à la plus vaste ambition. Mais il étoit question de bien diriger la favorite; & ce plan exigeoit beaucoup d'adresse & de circonspection.

Celle-ci n'a aucun esprit, sur-tout rien de celui d'intrigue qu'exigeoit sa position. On a vu, par le cours de ses aventures jusqu'au moment de son élévation, qu'elle étoit dénuée de ce manege qu'ont communément les courtisannes, & qui leur sert si bien à attaquer les hommes. Comme elle n'est ni intéressée, ni ambitieuse, elle n'est pas mûe par les ressorts puissans de ces deux passions, si énergiques dans les ames les plus communes; mais la nouvelle comtesse apporta dans le rôle, qu'elle entreprenoit, une qualité peut-être meilleure: c'est une sorte de bon sens pour adopter les avis qu'on lui donneroit, les faire valoir, en profiter; en un mot, une docilité merveilleuse aux conseils de son beau-frere, dont le succès dans le projet, qu'il avoit formé, lui assûroit plus que jamais la confiance de sa belle-sœur. Le

point de difficulté étoit seulement alors
dérober aux yeux des courtisans le fil
cret qui conduisoit la favorite ; car o
qu'une assiduité trop grande de la
ce Bonneau auprès d'elle , pouvoit
suspecte au monarque même , c'est qu
donnoit prise à la malignité des courti
& qu'une expulsion subite de ce co
mettoit la favorite à découvert , &
le cas de faire beaucoup de sottises.

Le comte Dubari imagina donc un p
de conduite , qu'on peut regarder com
un chef-d'œuvre de politique en ce g
Ce fut de paroître abandonner absolum
sa belle-sœur à ses brillans destins , &
ne point se montrer à la Cour ; mais
même tems il mit auprès d'elle Mle.
barri , sa sœur , qu'il jugea très-prop
l'emploi qu'il vouloit lui confier. Ce
ci étoit trop laide en effet pour donne
moindre jalousie à la comtesse , pou
livrer même à des intrigues amoure
qui pourroient la détourner de son
principal. Elle avoit d'ailleurs de l'es
c'étoit une virtuose , qui avoit fait p
ve de talent littéraire , & dont on l
dans le mercure une lettre impri
Elle étoit insinuante , & ne tarda p
maîtriser la favorite ; ce qui étoit entier
Il s'établi ainsi une circulation contin

frere à la sœur, & de celle-ci à la comtesse; & de même de la comtesse à Mle. Dubarri, & de la sœur au frere. De jeunes confidens, stylés par le comte, étoient continuellement sur la route de Versailles, & portoient ses ordres verbalement, ou par écrit suivant les circonstances. Les messagers étoient multipliés au besoin, & la favorite étoit par-là dirigée à la minute. Quelquefois elle faisoit de petits voyages à Paris, où n'ayant pas de maison, elle logeoit chez son beau-frere, & y puisoit des instructions générales, qu'il ne s'agissoit plus que d'appliquer à des cas particuliers.

Malgré des précautions si sages, si multipliées, si circonstanciées, il sera bien étonnant sans doute qu'une fille d'une naissance obscure, mal éduquée, n'ayant vu en quelque sorte que mauvaise compagnie, n'ayant point d'aptitude par elle-même à l'intrigue, ait pu ainsi se conserver pendant pres d'un an, qu'il s'écoula de sa premiere entrevue avec le roi, jusqu'au jour de sa présentation, sans donner prise sur elle par quelque inconduite, soit par des indiscrétions, soit par des propos qui eussent prêté au ridicule.

Il étoit d'autant plus nécessaire pour elle de se maintenir dans une grande cir-

conſpection, qu'elle avoit en tête la c
bale la plus formidable de la cour, ce
des Choiſeuls. A ce nom ſeul on eſt co
fondu d'étonnement quand on enviſ
comment la chance a tourné, & que
ſuite de révolutions s'eſt ſuccédée rapid
ment par un agent auſſi vil, auſſi foible
apparence, & qui ſembloit devoir ſe br
ſer comme le verre ſous la main d'un mi
niſtre tout puiſſant.

En effet, jamais Richelieu n'eut peut
être plus d'aſcendant ſur l'eſprit de Lou
XIII, que Mr. le duc de Choiſeul n'en avoit acquis ſur celui de ſon maître. Depuis la paix, il s'étoit inſinué dans ſa confiance plus qu'auparavant. L'art prodigieux de ce miniſtre pour l'intrigue le faiſoit regarder par le Roi comme un grand politique, & la perſuaſion où étoit S. M. que c'étoit lui, qui par ſes négociations, tenoit les ennemis naturels de la France diviſés & hors d'état de l'inquiéter, le lui rendoit plus néceſſaire que jamais, en ce qu'elle le croyoit le ſeul capable d'opérer la conſervation d'une paix ſi déſirée, & l'unique objet des vœux du monarque. Il avoit d'ailleurs un travail bref, leſte & facile, qui favoriſoit merveilleuſement la pareſſe de celui-ci. En lui rendant compte

des plus grandes affaires, il ne lui parloit que de ſpectacles & de plaiſirs.

Indépendamment de ces motifs d'agrément, d'utilité, ou plutôt de néceſſité, qui ſembloient devoir rendre Mr. le duc de Choiſeul inébranlable ſous le regne d'un prince, qui, en vielliſſant ne pouvoit que devenir plus foible & plus ſubjugué, ce ſeigneur avoit une grande conſidération par lui-même. Il étoit d'une naiſſance illuſtre, allié de pluſieurs maiſons ſouveraines, & ſur-tout de celle de Lorraine; ce qui lui valoit la protection intime de la cour de Vienne. Son pacte de famille l'avoit rendu cher aux différentes branches de la maiſon de Bourbon; & ſa guerre ouverte contre les Jéſuites, le rendoit particuliérement précieux aux rois d'Eſpagne & de Portugal. Enfin au-dedans de la France il avoit un parti immenſe. Toutes les places étoient remplies de ſes créatures; la moitié des princes du ſang le craignoit; l'autre lui étoit attachée par les liens du plaiſir & de l'amitié.

Les Dubarri, effrayés d'abord d'un pareil ennemi, chercherent à le gagner & à le mettre dans leurs intérêts. Ce ſeigneur étoit galant & voluptueux. On prétend que le beau-frere fit entendre à la comteſſe qu'il falloit mettre tous ſes charmes en

avant contre lui ; & que si la ha
celle-ci est montée à son comble ,
qu'elle les a vus méprisés par ce fi
adversaire , qui ne croyant jamais
rien à redouter d'une femme aussi vi
traita avec la plus grande hauteur :
ce qui contribua vraisemblablement
vrir une guerre implacable entre les
cabales , ce fut la rivalité de la duch
Grammont, sœur du ministre. Cette
me , plus haute , plus impérieuse
intriguante que son frere , s'il est po
avoit jetté le grapin sur celui-ci, &
subjugué au point d'en faire tout ce
vouloit. Leur intimité avoit donn
même à la malignité des courris
s'exercer ; & l'on avoit prétendu
couchoient ensemble. Quoi qu'il en
c'étoit une femme de cour , dans to
valeur du terme ; c'est-à-dire , dé
impudente , dévergondée , & ne reg
les mœurs que comme faites pour le
ple. Elle n'étoit plus jeune , & sa
n'étoit rien moins que séduisante. E
toit imaginé , malgré cela , p
plaire au roi. Profitant de son ra
de la faveur de son frere , elle s'éto
tié aux petits appartemens & aux
secrets de S. M. Comme il ne se trou
depuis la mort de madame la marq

Pompadour, aucune femme en état de balancer ses menées à cet égard, elle avoit profité de la connoissance du caractere bon & facile du roi, de sa foiblesse pour le sexe; & de sa pente à se laisser entraîner au plaisir le plus présent, pour déterminer son goût par les circonstances, & s'être mise dans le lit de S. M. malgré elle: c'étoit du moins l'opinion la plus accréditée dans Versailles. Mais comme ce commerce n'étoit que l'effet de la commodité & de l'obsession; que chaque fois, pour ainsi dire, elle violoit le monarque, s'il est permis de se servir de ce terme vis-à-vis d'un prince aussi habitué aux voluptés; elle fut bientôt rejettée, dès qu'un objet, plus propre à faire naître l'amour, vint réveiller les sens engourdis de celui-ci, & chatouiller son cœur. Une pareille injure ne se pardonne point parmi le sexe le plus ordinaire. Qu'on juge si une femme de qualité, dévorée d'ambition, qui se voyoit tout-à-coup frustrée du rôle qu'elle comptoit jouer, dût être furieuse. La vengeance lui fit perdre la tête entiérement; & sans prévoir ce qui pouvoit en résulter de funeste, elle profita de son empire sur le ministre, son frere, pour l'engager dans sa querelle & le rendre sourd à toutes les propositions qu'il recevroit de l'autre parti.

C'eſt à cette rage effrénée qu'il faut proprement remonter pour trouvrer la premiere cauſe de la chûte des Choiſeuls. L Dubarri, ayant vu qu'il n'y avoit aucune conciliation à faire avec eux ; qu'il falloit travailler à les culbuter, ou ſe réſoudre à l'être par eux, ſe déterminerent au premier parti, & trouverent bientôt dans le chancelier Maupeou un homme propre à les ſeconder. Mais ne prématurons pas les événemens.

La ducheſſe de Grammont, dans ſon plan de vengeance, crut que la meilleure maniere de réuſſir étoit de révéler les turpitudes de la nouvelle favorite, de les exagérer même, & de la rendre ſi vile, que le monarque eût enfin honte d'un goût ſi dépravé. Il étoit plus adroit de ne le pas faire ſoi-même ; ce qui auroit pu ne pas réuſſir, ou auroit eu l'air d'une récrimination, toujours ſuſpecte de la part d'une maîtreſſe délaiſſée. Son frere fut aſſez fin pour ne pas ſe charger d'avertir le prince ; & tous deux convinrent qu'il valoit beaucoup mieux qu'il fût inſtruit par le cri public, qui, plus lentement ſans doute, mais tôt ou tard lui parviendroit. Ils profiterent de la puiſſance du miniſtre pour répandre par toutes les voies poſſibles le bruit des nouvelles amours du roi. Ils en-

voyerent des émiſſaires dans toutes les ſociétés, qui en rapporterent tous les détails; & après avoir eu par le canal de la police l'hiſtoire de la vie de Mle. l'Ange, on la chargea de quelques anecdotes propres à la rendre plus ridicule & plus mépriſable; & l'on en vint juſqu'à la faire chanſonner dans les rues de la capitale & dans les provinces.

Voici comme on en parloit la premiere fois dans des bulletins de nouvelles qui couroient Paris, & ne pouvoient guères être inconnus à M. de Sartines, qui en plaiſantoit encore lui-même.

3 Septembre 1768....... „ Il a paru à
» Compiegne une comteſſe Dubarri, qui
» a fait un grand bruit par ſa figure. On
» dit qu'elle plait à la cour, & que le roi
» l'a très-bien accueillie. Sa beauté & cette
» prompte célébrité ont excité les recher-
» ches de beaucoup de gens. On a voulu
» remonter à l'origine de cette femme, &
» ſi l'on en croit ce qu'on en publie, elle
» eſt d'une naiſſance très-ignoble; elle eſt
» parvenue par des voies peu honnêtes,
» & toute ſa vie eſt un tiſſu d'infamies.
» Un certain Dubarri, qui ſe prétend
» des Barimore d'Angleterre, & qui l'a
» fait épouſer à ſon frere, eſt l'inſtiga-
» teur de cette nouvelle maîtreſſe. On

» prétend que le goût & l'intelligei
» cet aventurier dans le détail des p
» le font aspirer à la confiance d
» pour les amusemens de S. M., &
» succédera au S. le Bel en cette
» tie. »

On conçoit qu'il est difficile qu'c
rendu un pareil bulletin dans Paris,
gazetier n'eût été excité sous main p
protecteur puissant. Il ajoutoit dai
autre, en date du 15 octobre 1768:
» Depuis quelque tems il court ic
» chanson, intitulée : la Bourbonn
» qui a été répandue avec une raj
» peu commune ; quoique les paro
» soient fort plattes, & que l'air en
» on ne peut pas plus niais : elle est
» venue aux extrémités de la France;
» chante jusques dans les villages. C
» peut se transporter nulle part,
» l'entendre : les gens, qui rafinen
» tout, ont prétendu que c'étoit un
» deville satyrique sur une certaine
» de rien, parvenue de l'état le plus
» pulueux à jouer un rôle, & à fair
» sorte de figure à la cour. Il est ce
» qu'on ne peut s'empêcher de remar
» dans l'affectation à la divulguer
» néralement, une intention décid
» jetter un ridicule odieux sur celle q

rde. Les gens à annecdotes n'ont
nanqué de la recueillir & d'en grof-
eurs porte-feuilles, avec tous les
mentaires néceſſaires à ſon intelli-
:es, & capables de la rendre précieuſe
r la poſtérité......
n il diſoit dans un troiſieme du 16
bre 1768:..... „ La Bourbonnoiſe
ıne chanſon répandue dans toute la
nce. Sous les paroles plattes & tri-
es de ce vaudeville, les courtiſans
ıns découvrent une allégorie relative
ıe créature, qui du rang le plus bas
e la fange de la débauche, eſt par-
ue à être célebre, & à occuper d'elle
a ville & la cour. On ne ſauroit
ıx rendre l'aviliſſement, dans le-
eſt tombé le contrôleur général
erdy depuis ſa chute, que par l'aſſo-
on que le public ſemble en faire avec
femme perdue, en le chanſon-
avec elle. "
cite enſuite un couplet fait effectivement
t contre ce miniſtre ſur l'air de la
rbonnoiſe. Voici cette chanſon ori-
l, qui a donné lieu à une multitude
tres. L'approbation de Mr. de Sarti-
ſt du 16 Juin 1768, le tems pré-
nent où Mlle. l'Ange venoit d'être
luite au roi à la ſourdine.

CHANSON NOUVELLE.

AIR : *La Bourbonnoiſe.*

LA Bourbonnoiſe
Arrivant à Paris, } *bis.*
A gagné des louis ;
La Bourbonnoiſe,
A gagné des louis,
Chez un marquis.

Pour appanage,
Elle avoit la beauté ; } *bis.*
Elle avoit la beauté,
Pour appanage ;
Mais ce petit tréſor
Lui vaut de l'or.

Etant ſervante
Chez un riche Seigneur, } *bis.*
Elle fit ſon bonheur
Quoique ſervante ;
Elle fit ſon bonheur
Par ſon humeur.

Toujours facile
Au diſcours d'un amant, } *bis.*

Ce Seigneur la voyant
Toujours facile,
Prodiguoit des préſens
De tems en tems.

De bonnes rentes
Il lui fit un contrat, } *bis.*
Il lui fit un contrat
De bonnes rentes;
Elle eſt dans la maiſon
Sur le bon ton.

De payſanne,
Elle eſt dame à préſent, } *bis.*
Elle eſt dame à préſent,
Mais groſſe dame;
Porte des falbalas,
Du haut en bas.

En équipage,
Elle roule grand train; } *bis.*
Elle roule grand train
En équipage,
Et préfere Paris
A ſon pays.

Elle eſt allée
Se faire voir en cour, } *bis.*
Se faire voir en cour
Elle eſt allée;

On dit qu'elle a ma foi ;
Plû même au roi !

Fille gentille } *bis.*
Ne déſeſpérez pas,
Quand on a des appas,
Qu'on eſt gentille,
On trouve tôt ou tard
Pareil hazard.

Comment eût-on trouvé une app
tion auſſi heureuſe à faire à l'hiſtoi
notre héroïne, ſi cette romance n'eſ
faite à deſſein. Il faut convenir cepe
que le 8me. couplet, qui la caractér
mieux, ne ſe trouve pas dans les re
imprimés, & qu'il a été vraiſembl
ment compoſé après coup. Quoi qu
ſoit, on fit d'autres chanſons qui n'ét
pas équivoques, & qui, ſans couri
rues, furent très répandues. Voici la
naïve, & la plus piquante en n
tems :



JTRE CHANSON.

AIR : *De la Bourbonnoiſe.*

QUelle merveille !
Une fille de rien, } *bis.*
Une fille de rien.
Quelle merveille !
Donne au roi de l'amour,
Eſt à la cour !

Elle eſt gentille, } *bis.*
Elle a les yeux fripons,
Elle a les yeux fripons,
Elle eſt gentille ;
Elle excite avec art
Un vieux paillard.

En maiſon bonne } *bis.*
Elle a pris des leçons ;
Elle a pris des leçons
En maiſon bonne,
Chez Gourdan, chez Briſſon ;
Elle en ſait long.

Que de poſtures ! } *bis.*
Elle a lû l'Arétin,

Elle a lû l'Arrétin ;
Que de postures !
Elle fait en tout sens,
Prendre les sens.

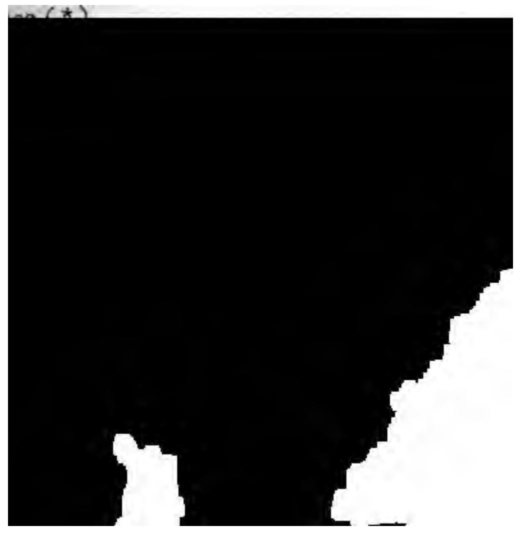
Le roi s'écrie :
L'Ange, le beau talent ! } *bis.*
L'Ange, le beau talent !
Le roi s'écrie :
Encor aurois-je cru,
Faire un cocu.

Viens sur mon trône
Je veux te couronner, } *bis.*
Je veux te couronner,
Viens sur mon trône :
Pour sceptre prend mon V.....
Il vit, il vit !

Il courut aussi des quolibets de
espece. On dit que madame la co
Dubarri étoit la meilleure trotteuse
ris, parce qu'elle n'avoit fait qu'u
du pont-neuf au trône. Le pont-neuf
quartier de Paris où il y a beaucoup de
cheuses, & le trône est une barrier
gnée à l'entrée du fauxbourg St. An
On disoit encore que Louis XV. le p
le plus beau de son royaume, parc
remplissoit un baril. On peut juger, p
plates turlupinades que se permettoi
publiquement la plus vile canaille,

de licence on s'exprimoit impuné-
ır la nouvelle maîtreſſe. Il n'y eut
ques à Mr. de Voltaire, qui, pour
cour aux Choiſeuls, dont il étoit
très-humble ſerviteur, ne s'égayât
occaſion. Il ſe permit un conte,
e moins très-indécent, qui dès ce
à même étoit très-rare, & l'eſt
beaucoup plus depuis. Il étoit
: *L'Apothéoſe du Roi Pétaut.* Le

mis, c'eſt aſſez vous parler d'opéra,
ır, d'arlequin, même de la Sorbonne:
hacun un conte; & rira qui pourra.
mien, & je vous l'abandonne.
n bon humain que le grand roi Pétaut!
us rappellez tous la rare obéiſſance
ıt plus de trente ans pour la vieille Emi-



Ce qu'à la cour, où tout se peint en b
Nous appellons le bon ami du prince
Mais qu'à la ville, & sur-tout en pr
Les gens grossiers appellent Maquer
Il vous souvient encor de cette Tour de *Nesle*
Mivintille, *Lymail*, *Rouxchâteau*, *Papomdeur*
Mais dans la foule enfin de peut-être cent b
Qu'il honora de son amour ;
Vous distinguez, je crois, celle qu'à notre s
On soutenoit n'avoir jamais été cruelle.
La bonne pâte de femelle !
Combien d'heureux fit-elle dans ses bras !
Qui, dans Paris, ne connut ses appas ?
Du laquais au marquis chacun se souvient d'
Mais laissons-là ses séduisans appas :
Portons nos yeux vers la route éternelle.
Le bon Pétaut comme un autre mourut ;
De notre globe enfin il disparut.
Son ame fugitive, errante, très peu sûre,
Cherchoit du ciel, comme on dit, le cl
Il marchoit, il marchoit ; & toujours incertain
S'il ne se fourvoyoit Advint que d'aventure,
Le bon Pétaut fit rencontre à la fin.
De la dolente & triste Magdelaine :
Il vous l'aborde, & lui conte soudain
Ce qu'il cherchoit, & le mettoit en peine.
La Sainte alors, du ton le plus benin

(†) Ces quatre vers sont déjà dans la PUCE
de Mr. de Voltaire.

remet fur la route, il repart de la main.
voici galoppant vers la brillante plaine ;
it peut-être encor cent milles, & même mieux :
Hélas ! en vain. Le célefte domaine
Ne s'offroit point à fes débiles yeux.
Comme il rêvoit à fa déconfiture,
Voici venir bien à point Saint Denis,
Cheminant feul, lentement, fans monture.
Il reconnut ce miracle des Saints,
En lui voyant porter entre fes mains
(Comme on fait) fa bénigne figure.
Après les premiers complimens,
Le bon Pétaut, du grand Saint de la France,
Reçut de nouveaux erremens.
aut le quitte enfin, dans la douce efpérance
tre juché bientôt au benoît paradis.
Mais les confeils de monfieur Saint Denis
le menent pas mieux à la demeure fainte.
Comme il erroit dans cette vafte enceinte,
Las, inquiet, & fur-tout plein d'ennuis,



Connois ce qu'eſt écrit au livre du Deſtin :
„ Qui met ſa confiance en un homme ſans tête,
„ Et qui peut croire une Catin,
„ Ne ſera jamais qu'une bête.

Indépendamment de ces écrits, qui doient à recueillir gé..éralement tout ce pouvoit avilir davantage le goût du r & lui faire honte à lui-même de ſes velles amours, les Choiſeuls animoie famille royale, & vouloit y exciter la mentation telle que S. M. ſe trouvât céc, du moins par ſon deſir de main la paix parmi elle, à laiſſer la com dans l'état d'obſcurité où elle étoit enc & à n'oſer la faire préſenter. La préſe tion à la cour eſt un point d'autant j eſſentiel en France pour la maîtreſſe monarque, que faute de ce cérémonial, n'y peut obtenir aucune place ; elle n'y jamais que précairement, & elle eſt d le cas d'être expulſée d'un inſtant à l'au ſans prétendre aux dédommagemens d une faveur déclarée la rend au moins ſ ceptible, ſi elle ne la met pas à l'abri d' diſgrace qui peut ſurvenir tôt ou tard. un mot, juſques-là madame Dubarri voit d'autre diſtinction des femmes parc-aux-cerfs, que d'être clandeſtinen des voyages & de fixer plus conſtamn

ſion de ſon auguſte amant. Elle avoit
gée dans le château de Fontainebleau
ant tout le ſéjour de S. M. dans cette
; elle devoit ſe flatter de poſſéder ex-
vement le cœur & la couche du mo-
ue, mais elle ne montoit point dans
carroſſes ; elle ne pouvoit manger
: lui en public, elle n'auroit oſé ſe
itrer chez le Dauphin, chez ſes freres,
z Meſdames. Les miniſtres politiques
oient ſans doute eu beaucoup d'égards
ir ſes recommandations ; mais étant
ſés ignorer ſon exiſtence, ils auroient
la méconnoître & la refuſer ſans incon-
nient. Elle ne recevoit aucune viſite
tiquette des grands, des ambaſſadeurs ;
la préſentation la faiſoit jouir de toutes
prérogatives, les unes dûes, les autres
ordées par l'adulation, & paſſées preſ-
'en uſage & en loi. Il étoit donc bien



„ jeune mariée avoit attiré les regard
„ tous les courtisans ; & le roi paro
„ vouloir en augmenter le nombre
„ beautés de sa cour. Des impression
„ cheuses , données à Mesdames ,
„ l'origine & les premieres années
„ cette nouvelle comtesse , les ont e
„ gées à supplier le roi de ne point pern
„ tre qu'elle parût sous leurs yeux. S.
„ a cru devoir céder à ces représentatio
„ & chercher à dédommager mac
„ Dubarri d'une telle mortification
„ toutes sortes d'égards & de bontés.]
„ est logée à Versailles dans l'apparten
„ du sieur le Bel , le premier valet
„ chambre (qui l'a présentée au ro
„ Cette vaine cérémonie occasion
„ beaucoup de rumeur à la cour ; & l
„ croit que la jalousie des femmes à p
„ tentions , qui craignoient avec rai
„ d'être éclipsées par la divine présent
„ n'a pas peu contribué à exciter le so
„ levement général contre elle dans ce
„ affaire devenue très-importante po
„ eux „

Cet article adroit & plein de malice pouvoit être suggéré que par des gens parti contraire. Cependant, en peu de jou la chance tourna , ou pour mieux dir on s'exprimoit d'un ton plus douteux ,

avec autant d'honnêteté, on ne cherchoit pas moins à la rendre odieuse tour-à-tour & ridicule, soit en annonçant les révolutions qu'elle devoit opérer, & qui ne pouvoient paroître que funestes aux créatures des Choiseuls, ou aux gens prévenus en faveur de leur ministere, soit en la dépeignant sous des couleurs qui l'auroient rendue impropre au rôle qu'on lui destinoit. On disoit dans un article du 28 Décembre : .... » Madame la comtesse du » Barri continue à mériter l'attention de » la cour & de la ville. On parle de nou- » veau de la fixer à la premiere, & de » la présenter. Il y a des paris ouverts à » Versailles pour ou contre. Ce qu'il y a » de sûr, c'est qu'il y aura un grand » changement dans le ministere, si elle » parvient à cet honneur. L'éloignement » que M. le duc de Choiseul a témoigné » hautement pour elle, ne lui permettroit » pas de rester en place. Elle a de son » côté MM. Bertin, de Saint-Florentin, » M. le duc de Richelieu, M. le duc » d'Aiguillon & toute la cabale des dé- » vôts, qui regarderoient comme une » bonne œuvre, n'importe par quelle » voie, l'expulsion du premier. Ils l'esti- » ment très-irréligieux, & ils redoutent » son génie tranchant & décidé; princi-

„ palement ſur toutes les matieres eccléſiaſtiques.
„ Quant à madame Dubarri, on débite qu'elle s'ennuie à la cour, que toute cette gêne ne va point à ſon caractere libre & folâtre; & que ce n'eſt qu'une machine, dont ſe ſervent certains hommes ambitieux pour parvenir à leurs fins “.

Peu de jours après, le même journaliſte baiſſoit encore plus le ton; il devenoit même louangeur. On en jugera par l'article ſuivant du 31 Décembre de la même année....

„ Le bruit général de Verſailles eſt que madame la Comteſſe Dubarri ſera préſentée le trois du mois prochain. On cite d'elle un trait, qui fait infiniment d'honneur à ſon cœur & caractériſe ſa modeſtie dans l'élévation où elle ſe voit portée comme malgré elle.

„ Cette comteſſe a envoyé chercher, il y a quelques jours, M. Billard du Mouceau, ancien payeur des rentes. Le vieillard, fort étonné de l'invitation, s'y eſt rendu, doutant qu'elle pût le concerner. Il a été enchanté de l'honnêteté, de la politeſſe, de la gaieté même avec laquelle on l'a reçue. Cette dame, après s'être plû à le queſtionner beau-

„ coup sur une petite fille, dont il avoit
„ été le parrain depuis 24 à 25 ans,
„ l'avoit blâmé sur son indifférence &
„ sur l'oubli parfait où il sembloit être
„ d'elle & de l'événement, lui a montré
„ l'extrait-baptistaire qui constatoit le fait,
„ & lui a déclaré qu'elle étoit cette filleule,
„ qu'après sa mere, le regardant comme ce
„ qu'elle avoit de plus cher au monde, elle
„ étoit bien aise de renouveller connoissance
„ ce avec lui, de le cultiver & de se trouver
„ à portée de lui témoigner sa gratitude &
„ son attachement. M. Dumouceau, é-
„ merveillé de tout cela, ne put s'empê-
„ cher de publier ce beau trait, qui passe
„ aujourd'hui pour constant dans Paris „.

Une anecdote particuliere, mais fondée par un fait, fit connoître à la cour combien madame la comtesse Dubarri acquéroit de consistance, & quel intérêt vif le roi prenoit à elle. Sa Majesté qui l'avoit tenue écartée jusques-là de son appartement & du château, la fit installer dans l'appartement qu'occupoit la feue marquise de Pompadour, & qui étoit devenu en partie celui du gouvernement. M. le comte de Noailles crut devoir faire quelques représentations sur le dérangement qu'occasionneroit dans ses fonctions un déplacement cette espece. Il s'y hazarda, mais sans

ſuccès ; & ce ſeigneur ayant trop
dans l'excès de ſon zèle, fut à la ve
perdre les bonnes graces du roi. Heu
ment il voulut bien excuſer cette
trop grande du gouverneur pour ſo
vice auprès de ſa perſonne.

On ne douta plus que la favorite
préſentée inceſſamment. Il ſe faiſoit
nellement des paris pour ou cont
ceux qui avoient perdu, demandoien
revanche, dans l'eſpoir de jongler
une autre fois. Entre autres jours, le
credi 25 Janvier avoit été annoncé c
le terme de cette époque heureuſe p
comteſſe. Le bruit de cette nouvelle
général & ſi accrédité, qu'une fo
curieux s'étoit rendu en poſte à Ver
pour aſſiſter à la cérémonie. Ils furen
trés dans leur eſpoir : on dit alors qu
dame la comteſſe de Béarn, qui étoit
gée de cette fonction, s'étoit trouve
commodée.

Les partis des Dubarri prétendire
le comte Jean (c'eſt ainſi qu'on a d
depuis le beau-frere) avoit dem
avant que ſa belle-ſœur reçût cet hon
à diſſiper les nuages qu'on élevoit ſ
famille, à bien conſtater ſa naiſſa
ſa nobleſſe ; qu'en conſéquence il av
venir ſes papiers d'Angleterre, où ſe

voit une généalogie très-établie, qui prouvoit son extraction de l'illustre maison de Barimore.

Cependant le public gratifioit déjà madame Dubarri de plusieurs belles terres. Les uns lui faisoient acheter celle de la Selle, auprès de Saint-Germain-en-Laye, appartenant ci-devant au sieur Roussel, fermier général, qui la lui vendoit 800,000 livres. D'autres lui donnoient la principauté de Lux, venant de la maison de Luxembourg, & fondoient cette acquisition, moins sur sa valeur réelle que sur la qualité brillante de Princesse qu'elle en devoit porter.

Une faveur particuliere que reçut dans ce temps-là la comtesse de Béarn, qu'on annonçoit pour la marraine à la cour de la future présentée, confirma le rôle qu'elle devoit jouer. Son fils, le vicomte de Béarn, qui sortoit d'être page chez le roi, & l'intime ami du fils du comte Jean, alors page aussi de S. M. & connu depuis sous le nom de vicomte Adolphe, entra dans les carabiniers, & fut présenté peu après à S. M. Le monarque l'accueillit de la façon la plus flatteuse; il le fit monter sur le champ dans ses carrosses; & dès-lors il fut admis à toutes les parties de plaisirs des petits appartemens.

Il a été constaté depuis, ce dont les fins

politiques se doutoient alors, que l
de la présentation de madame la c
Dubarri ne provenoit que de la b
roi, qui ne vouloit pas faire d'écla
vir de sa famille ; & attendoit qu
disposée à l'événement. Il n'igno
qu'on excitoit sous-main Mesdar
jetter une telle présentation. En
quence, il chargea le duc de la Va
de faire part à madame Adélaïde d
jets de S. M. & d'engager la prin
se conformer aux vues de son
pere. La négociation ne réussit p
promptement que le désiroit le
que. Les Choiseuls, toujours en
excitoient les princesses à tenir fe
& pour les mieux révolter, exag
encore à leurs yeux la bassesse d
traction de la favorite, la dépr
de ses moeurs particulieres, & l
dale de sa vie publique. Pour mie
firmer leur répugnance, comme
pouvoit mettre sous leurs yeux le
sons grossieres qu'on avoit faites
comtesse, & que cette façon de d
en vaudevilles est cependant la pl
glante, la plus sûre & la plus in
le, ils firent faire des couplets
soient la même chose, mais par un
nure ingénieuse, & qui conséque

n'en étoit que plus cruelle & plus perfide. La satyre y prenoit le ton des graces ; & s'embellissoit de leur parure ; ce qui indépendamment du point historique, qu'ils constatent, les rend précieux par leur mérite intrinseque. Ils sont sur l'air : *Vous vous moquez par vos ris.*

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la duchesse en rougit,
Et la princesse en gronde.
Chacun sait que Vénus nâquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux



nuire, comme le croioient ſes ennen
ne fit qu'accroître pour elle l'ardeur
ſon amant. On ſait qu'en général les
ſions ſe fortifient par la contrariété,
celles des vieillards en prennent enc
mieux un caractere d'opiniâtreté. C'eſt
qu'il fut aiſé de juger par la conduite
monarque. Ce prince voulant rappro
cher de lui davantage la favorite, fit don
ner à madame Adélaïde l'appartement
la feue dauphine, & plaça madame Du
barri dans celle de la princeſſe. Cet arran
gement étoit néceſſaire aux plaiſirs du r
pour jouir plus facilement, & auſſi-t
qu'il le voudroit, des charmes ſecrets
ſa maitreſſe. Il s'inquiéta peu de gên
meſdames; qui ſe trouverent ainſi ſépa
rées de leur ſœur, & acquirent une nou
velle voiſine qu'elles déteſtoient de pl
en plus. Les négociateurs de cette tran
lation leur firent entendre que ſi elles a
moient véritablement leur auguſte pere
il falloit, ſans bouder, ſacrifier tout à
ſatisfaction.

Mais de toutes ces tracaſſeries partici
lieres des Choiſeuls, de leur acharneme
conſtant à ſe déchaîner contre la nouvel
parvenue, à la décrier, à répandre ſ
ſon compte les plus ſcandaleuſes anecd
tes, les propos les plus vils & les pl

infâmes, il en réfulta, pour les Dubarri, la néceffité non feulement de fe mettre en défenfe; mais d'attaquer leurs formidables ennemis, & ne pouvant le faire ouvertement, de les miner en détail & à la fourdine. Ce genre de perfidie politique, de méchanceté réfléchie, lente & profonde, n'étoit pas dans le caractere d'une femme jeune, jolie, étourdie, franche, & accoutumée à dire tout ce qui lui paffoit par la tête, à quelque prix que ce fût. La comteffe donc ne diffimula pas la haine qu'elle portoit à des ennemis qui la provoquoient fans ménagement; mais fubftituant la plaifanterie au fiel de ces fortes d'animofités, elle ne mit que de l'enjouement où les autres mettoient de la fureur. On fe rappelle que dans ces temps-là, par un jeu qui ne paroiffoit que puérile, & qui cependant pronofti-

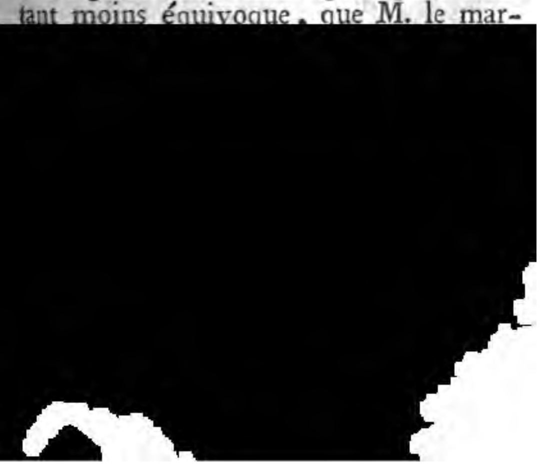
On dit que Choiſeul & Barri,
Animaux très antipathiques,
Partagent la cour aujourd'hui,
Et ſuſpendent les vœux de tous nos politiques.
Il faut opter des deux... C'eſt le tout pour le tout;
Car de leur ſort dépend le nôtre.
Moi, j'ai pris mon parti: Meſſieurs, prenez le vôtre:
Je me ſuis dit: le roi la f....
Hé donc! Que l'aſe f.... l'autre!

Cette révolution ne s'opéroit qu'inſenſiblement. Le grand crédit du miniſtre, ce coloſſe de puiſſance, pareil à un chêne altier, qui de ſa tête ſembloit toucher les cieux, & de ſes racines profondes pénétrer aux enfers, contenoit encore ceux même qui deſiroient le plus ſon abaiſſement. Aucune femme n'oſoit ſe charger de la préſentation de madame Dubarri; & la comteſſe de Béarn, qui s'étoit d'abord décidée à le faire, étoit arrêtée par les ſuites qu'on lui faiſoit enviſager. Cependant, comme elle s'y étoit engagée, pour éluder ſa promeſſe, elle prétextoit une entorſe, & reſtoit chez elle, le pied ſur ſa chaiſe longue.

Alors le comte Jean, môteur de toute l'intrigue, & qui ſentoit combien il étoit néceſſaire de lier le roi par un acte de reconnoiſſance authentique, ſe retourna

une autre façon. Il déterra une madame d'Alogny, qui dans le cas de paroître à la cour, ne s'y étoit pas montrée, dont la réputation même n'étoit pas bien pure à Paris. Il n'eut pas de peine à l'éblouir par ses belles promesses : elle se fit présenter, & passa pour devoir suppléer aux fonctions de madame de Béarn. Le but de cette cérémonie étoit si répandu, que madame Adélaïde, dit-on alors, piquée du rôle que madame d'Alogny se proposoit de jouer, lorsqu'elle lui fut amenée & qu'elle se mit à genoux pour chercher à baiser, conformément à l'étiquette, le bas de sa robe, loin de la relever & de lui donner sa main à baiser suivant l'usage, la laissa dans cette posture humiliante.

La présentation future passa pour d'autant moins équivoque, que M. le mar-



où il ne va que des femmes présentées & nommées par S. M. Cette cérémonie devenoit donc instante.

Cependant, depuis la présentation de madame d'Alogny, la seconde marraine désignée, il s'étoit écoulé encore près d'un mois ; ce qui ranimoit l'espoir du parti contraire, & lui faisoit penser que S. M., toujours perplexe, n'oseroit se déterminer à un acte d'éclat contre sa famille. Différentes présentations, qu'il y eut dans cet intervalle, fortifierent leurs conjectures ; & les paris pour & contre se multiplierent.

Le comte Dubarri fit enfin employer à sa belle-sœur la derniere ressource, qui devoit être la plus efficace. Elle se jetta en larmes aux pieds de son amant : elle le conjura par toute la passion qu'il lui témoignoit, de ne point la laisser en butte aux propos injurieux de ses ennemis ; de les faire taire, en annonçant ses bontés pour elle d'une maniere solemnelle, en la prenant ainsi sous sa sauve-garde royale. Cette scene jouée avec tout le pathétique possible, réussit.

Plusieurs messagers, envoyés de Versailles, le 22 Avril au soir, annoncerent que madame la comtesse Dubarri venoit d'être présentée au retour de la chas-

n étoit que plus cruelle & plus perfide. ſatyre y prenoit le ton des graces ; & nbelliſſoit de leur parure ; ce qui in- ɔendamment du point hiſtorique, qu'ils ıſtatent, les rend précieux par leur mé- : intrinſeque. Ils ſont ſur l'air : *Vous vous moquez par vos ris.*

Liſette, ta beauté ſéduit
Et charme tout le monde.
En vain la ducheſſe en rougit,
Et la princeſſe en gronde.
Chacun ſait que Vénus nâquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
Lui rendre un juſte hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même ſur la reine des cieux
Et Minerve la ſage ?

Dans le ſerrail du grand ſeigneur
Quelle eſt la favorite ?
C'eſt la plus belle au gré du cœur
Du ma tre qui l'habite.
C'eſt le ſeul titre en ſa faveur,
Et c'eſt le vrai mérite.

Au ſurplus, cette tournure, bien loin lre madame Dubarri, ou de lui

„ annonça qu'il y auroit une préſe
„ tion le lendemain...... qu'elle ſ
„ unique..... que c'étoit une préſe
„ tion, dont il étoit queſtion
„ long-tems..... Enfin, elle déc
„ que ce ſeroit celle de madame
„ barri.

„ Le ſoir, un bijoutier apporta
„ cent mille francs de diamans à
dame.

„ Le lendemain, l'affluence fut ſi g
„ de, qu'on la jugea plus nombreuſe
„ celle, occaſionnée précédemment
„ le mariage de M. le duc de Char
„ au point que le monarque, étonn
„ ce déluge de ſpectateurs, demanda
„ feu étoit au château?

„ Madame la comteſſe Dubarri a
„ fort bien reçue de meſdames, & n
„ avec des graces particulieres. Le
„ demain, dimanche, elle a aſſiſté à
„ dîner. Tous les ſpectateurs ont ad
„ la nobleſſe de ſon maintien & l'ai
„ de ſes attitudes. Ce rôle de femm
„ cour eſt ordinairement étranger
„ premiers jours qu'on le fait; &
„ dame Dubarri l'a rempli comm
„ elle y eût été habituée depuis l
„ tems.

„ Depuis lors, madame la com

„

infâmes, il en résulta, pour les Dubarri, la nécessité non seulement de se mettre en défense; mais d'attaquer leurs formidables ennemis, & ne pouvant le faire ouvertement, de les miner en détail & à la sourdine. Ce genre de perfidie politique, de méchanceté réfléchie, lente & profonde, n'étoit pas dans le caractere d'une femme jeune, jolie, étourdie, franche, & accoutumée à dire tout ce qui lui passoit par la tête, à quelque prix que ce fût. La comtesse donc ne dissimula pas la haine qu'elle portoit à des ennemis qui la provoquoient sans ménagement; mais substituant la plaisanterie au fiel de ces sortes d'animosités, elle ne mit que de l'enjouement où les autres mettoient de la fureur. On se rappelle que dans ces temps-là, par un jeu qui ne paroissoit que puérile, & qui cependant pronostiquoit les grands événemens subséquens, la favorite prenoit souvent deux oranges, elle les serroit dans chacune de ses mains, & les jettant en l'air, s'écrioit en riant: *Saute, Choiseul; Saute, Praslin.*

Un critique gai, entrant dans la même tournure d'esprit, dépeignit dans une épigramme grivoise la révolution qu'alloit opérer chez les courtisans le changement de faveur:

ſans autre diſtinction, même ſans la cr
de St. Louis. Madame de Béarn, f
intriguante de caractere, eſt venue à l
pour ſuivre un grand procès, dont l
rigine remontoit au fameux Montaig
& qui, par une clauſe louche du con
de mariage de ſa fille, avoit donné l
à une conteſtation, mûe, il y a
d'un ſiécle, entre les ancêtres de mada
de Béarn & ceux de la maiſon de S
ces. Cette dame décidée à voir la fin d'
ſi grand différend, objet de plus de c
mille écus, quoique peu en fonds, s'
fait connoître de différentes perſonnes
la cour à qui elle appartient, & en
autres de madame la ducheſſe d'Aig
lon. Par ſa conſtance & ſon activi
elle eſt d'abord venue à bout d'obte
une proviſion conſidérable, qui l'a n
en état de ſe montrer dans l'appareil c
venable à ſa naiſſance, & de trouver
crédit. Elle en a profité au point d
livrer au faſte, d'autant plus volont
qu'elle n'y étoit pas accoutumée; enſ
que, malgré les puiſſans ſecours qu'
avoit obtenus de la juſtice, elle s'eſt tr
vée encore obérée. Ces raiſons, &
liaiſons du ſang avec la maiſon d'Aig
lon & de Richelieu l'ont jettée natu
lement dans le parti de madame la

esse Dubarri, & l'ont déterminée à la démarche qu'elle a faite. Du reste, elle avoit gagné son procès dans l'intervalle; mais s'étant une fois engagée, & d'ailleurs ayant besoin de secours pour cinq enfans qu'elle a, elle a passé par-dessus les préjugés qui ont pû retenir d'autres femmes de la cour, & n'a pas craint de devenir l'objet de leur critique, d'un ridicule qu'elle est fort en état de leur rendre par son esprit & par ses saillies.

Elle accompagna en conséquence madame Dubarri au voyage de Marli, qui eut lieu bientôt après la présentation de la derniere. C'est un séjour riant & champêtre, institué pour délasser les grands de l'état, des travaux de l'hiver & des plaisirs de cette saison.

Le roi s'étoit flatté que la communication, plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu, pourroit lier davantage à la cour sa favorite; mais il n'en résulta pas ce que S. M. en attendoit. On y fut dans une grande tristesse. Les dames ne purent encore se faire à la nouvelle beauté qui y brilloit, & qui les éclipsoit sans contredit. On assure que madame la princesse de Guémené lui avoit fait même une impolitesse marquée devant le monarque; ce qui déplut fort à S. M. Elle

reçut ordre de se retirer auprès des pe
tes dames, dont elle est gouvernante
survivance de madame la comtesse
Marsan.

Les autres, sans affecter un mépr
aussi caractérisé, ne se lioient point av
elle; ensorte que madame Dubarri, r
dame de Béarn & madame d'Alogny
soient un trio à part. La premiere, d
ce premier voyage, n'avoit point eu
pavillon, & logeoit au château dans u
petit appartement ménagé exprès qui jo
gnoit celui du roi.

L'espece de consternation de la cor
influa jusques sur le jeu, qui ne fut poi
aussi vif que d'ordinaire. Beaucoup d
Seigneurs refuserent de tailler, sous pré
texte de manque d'argent; ensorte que l
voyage finit, sans qu'il fût marqué com
me les autres, par la ruine de plusieu
d'entre eux, victimes malheureuses d'u
passion funeste. Les bouderies, les tra
casseries des femmes occuperent les esprit
& empêcherent que cette fureur ne fû
portée à son comble.

Madame Dubarri jouoit cependant. O
rapporta même qu'un jour, en pontant a
Pharaon, & voyant paroître la carte fatal
pour elle, elle s'écria: *Ah! je suis frite*
Expressions qu'on ne manqua pas de re

lever. *Il faut en croire, madame*, lui répondit-on, en prenant ſon argent, *vous devez vous y connoître.* Mot piquant, en ce qu'il faiſoit alluſion à l'état de ſa mere qui avoit été cuiſiniere.

Enfin ce voyage, qui ne pouvoit être agréable à madame Dubarri par les mortifications plus fréquentes, au contraire, qu'il lui occaſionnoit, finit, & la cour revint à Verſailles, auſſi ennuyée qu'elle en étoit partie.

La retraite du maréchal d'Eſtrées du conſeil, à raiſon de ſa mauvaiſe ſanté, étoit un événement plus important, qui occupoit les courtiſans dans ce moment critique. En effet, quoique la mort ou la retraite d'un miniſtre, en laiſſant une place vuide dans le conſeil, n'oblige pas eſſentiellement de le remplacer, on ne crut pas que celle-ci reſtât vacante. On étoit donc attentif ſur le choix que feroit S. M. à cauſe des circonſtances, & pour les ſuites qu'il pourroit annoncer. Le maréchal duc de Richelieu & le duc d'Aiguillon étoient ſur les rangs; & ſi l'un d'eux eût mis alors le pied au miniſtere, comme il en étoit queſtion, cet événement caractériſoit la faveur décidée de leur parti, & conſéquemment le diſcrédit de l'autre. Des politiques fins ne

pouvoient cependant croire alors
duc de Choiſeul pût être renvo
lui voyoient une ſi grande conſiſta
lui-même, & par les puiſſances e
res auxquelles il étoit en général ſi
ble; ils le jugeoient ſi néceſſaire
fil qu'il tenoit de toutes les intrigu
tant l'Europe, qu'ils regardoient
difficile de l'ôter d'un miniſtere où
nœuvroit avec tant d'habileté. Q
cette raiſon, elle ne valoit rien.
vu ſouvent dans les cours les hom
plus utiles, ſacrifiés à de petites p
particulieres. Mais le moment n'ét
encore venu, où la cabale adverſe
prévaloir; il falloit s'y prendre de
main, & circonvenir avec précau
monarque.

Tandis qu'on intriguoit pour ell
dame Dubarri, d'un eſprit gai & f
s'amuſoit à faire de petites niches, c
ſatisfaiſant ſa vanité, faiſoient u
d'honneur à ſon cœur: on en co
qu'elle ne s'oublioit point. Son e
avec Mr. Dumouceau, ſon parra
eſt une preuve; c'eſt une anecdote
moins agréable que plaiſante. Elle
jà rapportée dans un bulletin de no
que nous avons cité; mais la voi
exacte & plus en détail.

On a vu dans le commencement comment ce financier avoit renoncé à sa filleule, & l'avoit absolument perdue de vue. L'âge amortissant son goût pour les filles, Mr. Dumouceau n'étoit plus au courant des aventures galantes. Il sut, comme tout le monde, qu'une courtisanne publique avoit été introduite dans le lit du Roi; mais le changement de nom, & les circonstances peu connues de l'histoire ne pouvoient lui donner lieu de soupçonner que sa filleule fût la créature fortunée, élevée au poste brillant de favorite. D'ailleurs; elle n'étoit pas encore présentée, & les fables grossieres des Choiseuls, qu'ils affectoient de répandre sur l'origine & la jeunesse de Madame Dubarri, ne pouvoient que le dépayser & lui donner le change. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il reçut une invitation de se rendre, rue des Petits-Champs, chez madame la comtesse Dubarri, qui y demeuroit alors! Il en fut très-étourdi, & ne sut pas à quoi l'attribuer. Peut-être aussi s'étoit-il lâché en propos, & avoit répété indiscretement quelques-uns des coqs-à-l'âne qu'on faisoit à cette occasion. Cependant il ne put refuser d'aller au rendez-vous; il y parut plus mort que vif. Son état sans doute lui troubla la vue,

& l'empêcha de reçonnoître une figure, qui ne lui auroit pas échappé en tou autre circonstance. On s'imagine bien avec quel plaisir sa filleule le vit décontenancé & tremblant. Après avoir joui instant de son embarras, elle lui dit qu'elle seroit bien aise d'avoir des nouvelles d'une camarade, dont il a été le parrain, avec qui elle a été fille de modes chez le Sr. Labille, qu'elle aimoit & dont elle ignoroit la destinée. Nouveau saisissement pour le vieillard, qui se rappelle combien il est coupable. Il avoue qu'il ne sait absolument ce qu'est devenue cette jeune personne. Il s'excuse sur ce que sa mere ayant abusé de sa jeunesse & corrompu ses mœurs, il n'a plus voulu en entendre parler. La favorite lui fait quelques reproches là-dessus ; elle témoigne son étonnement qu'il l'ait abandonnée dans le tems où elle avoit le plus besoin de lui : ajoute qu'il est peut-être la cause que, bien loin de revenir de ses écarts, elle aura donné dans de plus grands, se sera perdue tout-à-fait. Mais au moins, lui dit-elle, seriez-vous bien-aise de la retrouver ? la reconnoîtriez-vous, si elle se montroit à vos yeux ? Oh ! très-sûrement, madame, se recrie, en balbutiant, le vieillard, dont le cœur resserré d'abord par la terreur, commence

à se dilater. Je me repens tous les jours de ma dureté...... Eh bien ! reconnoissez-là donc, ajouta-t-elle avec vivacité; vous l'avez devant vous, c'est moi..... On ne peut peindre la confusion où tomba Mr. Dumouceau. Il convient qu'il ne peut se rendre compte à lui-même d'une foule de sentimens de toute espece, auxquels il se trouva en proie. La frayeur le saisit de nouveau; & ce sentiment fut celui qui absorba tous les autres, jusqu'à ce que l'affabilité, la bonté, la tendresse de sa pupille, quelques larmes même qui mouillerent ses beaux yeux, eussent fait succéder une reconnoissance qui le fit tomber à genoux, & baiser avec un amour respectueux la main de la comtesse. Elle le releve, en l'assurant qu'elle a oublié ses emportemens & ses fureurs; qu'elle ne se souvient que de ses bienfaits; qu'une des réflexions, qui la flattent le plus dans sa grandeur, c'est la puissance où elle sera de lui être utile & de lui rendre au centuple tout ce qu'il avoit fait pour elle. Il est certain qu'il a toujours conservé auprès de sa filleuse un grand crédit, dont il n'abuse pas; mais qui s'est manifesté dans la malheureuse affaire de Billard, son parent. Madame Dubarri fit alors l'impossible pour le soustraire au supplice; & si ce

secours fut inutile au coupable, que, par une circonstance fatale favorite étoit alors brouillée ave chancelier.

Tout Paris a su dans le tems comm comtesse s'étoit rendue chez madame Garde, dans ses plus beaux atours & un équipage brillant; comment, avoir ainsi mortifié cette superbe fin re par le spectacle d'un luxe qui acc & qui réjouissoit le cœur de son a ne demoiselle de compagnie, elle l nouvella les sentimens de gratitude q avoit conservés; elle lui promit po enfans la protection la plus éclatant les a servis en effet avec tout le zèl elle est capable.

Une aventure, qu'elle eut avec le te de Coigni dans l'hiver avant sa p tation, ne fut pas aussi amusante pou Cet officier, revenant de Corse, & empressé de se réconcilier avec l sexe dont il avoit été sevré dans isle, où les femmes sont affreuses, g res, dégoutantes, à peine arrivé à va chez mademoiselle l'Ange, d ignoroit la destinée, encore équi d'ailleurs. Celle-ci d'abord flat l'hommage de ce seigneur, le reçoi ses graces & son enjouement ordi

ce qui l'excite & l'encourage à paſſer en avant & à ſe permettre quantité de privautés. La comteſſe, dont le commerce avec le Roi, ſecret juſques-là, ne lui permettoit pas de ſe prévaloir de ſa qualité de maîtreſſe du monarque, ſe retranche à dire au comte qu'elle eſt mariée..... Bon, bon, mariée! Et avec qui? .... Avec le comte Dubarri, le frere de celui chez qui vous m'avez vue.... Tu te mocques, ma chere. Qu'eſt-ce que cela fait? C'eſt pour nous ménager un plaiſir de plus, en t'ajoutant le plaiſir de faire un cocu à tant d'autres que tu procures. En diſant cela, le comte devient plus preſſant; il faut que la comteſſe ſe fâche décidément, prenne un ton de dignité, & lui déclare que des raiſons très-importantes ne lui permettent plus de le revoir; qu'elle veut bien lui pardonner ſon imper-



prie de vouloir bien attribuer ſon audace à ſon ignorance. On n'a pas remarqué qu'elle en ait conſervé aucun reſſentiment.

On rend en outre la juſtice à madame Dubarri que jamais dans les femmes, accoutumées par leur rang aux grandeurs & à la repréſentation, aucune, parvenue au poſte brillant qu'elle occupoit alors, ne ſe fut conduite plus décemment. Non ſeulement la tête ne parut pas lui tourner, mais elle apporta dans ſa conduite une circonſpection, dont on ne l'auroit jamais crue capable. Sentant combien elle devoit être en proie à la jalouſie de tant de [illegible]-tés, rivales de ſa figure & de ſa fa[illegible], elle affecta une modeſtie qui auroit dû les déſarmer, ſi l'envie pouvoit l'être. En donnant à ſon rang tout le luxe qu'il exigeoit, elle évitoit perſonnellement les diverſes cérémonies d'éclat. Le public, qui s'étoit rendu en foule à Verſailles le jour de la Pentecôte qui ſuivit ſa préſentation, fut fruſtré du plaiſir de la voir. Elle ne ſe montra point de la journée.

Elle ne demandoit aucune grace ni pour elle, ni pour ſa famille, & ſembloit concentrée uniquement à s'occuper de mériter les bontés du Roi par ſon

zèle & son attachement pour sa personne sacrée.

Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que son auguste amant, dont la passion, qui ne s'est pas démentie, étoit dès-lors excessive, qui la couvoit des yeux & ne pouvoit se rassasier de la voir, ne songeoit pas à rien faire pour elle. Il lui donna seulement la moitié d'une place de fermier-général, que le Roi s'étoit réservée dans celle du Sr. de Virly, à laquelle il n'avoit pas voulu nommer; il donna l'autre au gendre du Sr. Andouillé, son premier chirurgien en survivance.

Madame Dubarri non-seulement s'oublioit, elle & les siens; mais par une générosité peu commune, elle faisoit récompenser ses ennemis.

Mr. le comte de Stainville, frere de Mr. le duc de Choiseul, obtint alors la survivance du gouvernement de Stras-g. Cette ville est la clef du royaume. Son gouvernement est d'ordinaire l'attri- du plus ancien des maréchaux de rance, comme un poste de confiance très-important. Cette dérogation à un usage norial étoit une marque de faveur ialée, d'autant plus grande, qu'on egardoit comme le gage infaillible du

bâton de maréchal de France, & qu
leurs le poste étant occupé par le ma
de Balincourt, le grand âge de ce
offroit à l'autre une perspective tr
chaine. On jugea donc que cett
velle grace; accordée à la mai
Choiseul, ne l'avoit été que de
au moins avec madame Dubarri.
qui ne voulurent pas attribuer
duite à un pur sentiment de g
d'ame, la mirent sur le compt
politique. Il est certain que le Ro
qui Mr. de Choiseul étoit alors un
tre nécessaire, s'efforçoit de le rac
der avec sa maîtresse. C'est ce don
put douter après le souper qu'i
peu de jours ensuite à Belle-vue,
duc fut, ainsi que madame Dub
dont auroit été madame la duc
Grammont, si cette femme altie
voulu; du moins, c'est le bruit qu
parmi les courtisans. Comme ce
excita dans le tems la curiosité g
voici le détail qu'on en trouve
bulletins particuliers.

» On a ramassé avec le plus gr
» les détails du fameux souper
» si important par les suites qu
» avoir, & le thermomêtre v
» d'où les courtisans partiront à

„ pour mesurer le degré du chaud ou du
„ froid à mettre dans leurs assiduités res-
„ pectives. On raconte que madame la
„ maréchale de Mirepoix & madame de
„ Flavacourt ; arrivées les premieres, se
„ promenoient dans les jardins de Belle-
„ vûe, lorsque Mr. le duc de Choiseul
„ est entré avec sa suite, & a formé un
„ groupe opposé à celui-là ; que les arri-
„ vans tournoient à droite ou à gauche sui-
„ vant leur inclination, & grossissoient
„ l'un des deux partis ; qu'on ne s'é-
„ pargnoit pas les sarcasmes d'aucune part,
„ lorsque le Roi a paru ; que S. M. est
„ allée à madame Dubarri, lui a dit
„ mille choses gracieuses, s'est félicitée
„ de la posséder pour la premiere fois
„ dans ce beau lieu, s'est offerte à lui
„ en faire voir tous les détails ; que dans
„ cet intervalle Mr. le duc de Choiseul
„ restoit à l'écart avec sa compagnie,

„ gai de la part du Roi & du
„ nombre des convives, mais que l
„ de Choiſeul n'avoit pas déployé
„ ſérénité qu'il porte d'ordinaire da
„ fêtes; qu'il s'étoit concentré avec ſe
„ ſins; que la comteſſe s'y étoit con
„ tée avec la même aiſance qu'elle
„ déjà eue lors de ſa préſentation; q
„ avoit fait briller autant d'eſpri
„ de graces & de légéreté; qu'aprè
„ per; le Roi ayant annoncé le jeu,
„ demandé un vingt-un pour ma
„ la comteſſe Dubarri, jeu qu'elle
„ beaucoup; que madame de Flava
„ s'étoit écriée qu'elle en feroit,
„ maréchal de Richelieu auſſi, en
„ tant qu'il étoit tout entier à ma
„ Dubarri; que le Roi avoit fa
„ Wisk, dont M. le duc de Ch
„ avoit été ſuivant l'uſage: que l
„ demain, S. M. s'étant habillée,
„ été avec ſon capitaine des gardes
„ premier gentilhomme à la toile
„ madame Dubarri, où cet auguſte
„ étoit reſté une heure; que le
„ Dubarri neveu de la comteſſe, fo
„ puis quelque tems des pages de la
„ bre du Roi, avoit l'honneur d'ê
„ ce ſouper."

Telle étoit la relation qui cour

e fête, d'où chacun tira des conjectu-
à sa maniere. Le départ du duc de
iseul pour sa terre de Chanteloup,
de jours après, donna lieu à de nou-
s. Comme il ne faisoit pas ce voyage
une pareille saison, il occasionna
uit le plus plausible de sa disgrace de la
des uns. Les autres disoient au con-
: que c'étoit un coup de parti du
ître pour savoir décidément à quoi
enir, persuadé que si dans son ab-
il ne s'opéroit rien contre lui, il
: désormais inébranlable. Ils ajou-
t que cette démarche hardie détrui-
par le succès toutes les rumeurs dé-
ables, répandues à cet égard, & le
moit plus que jamais aux yeux de
le Royaume dans la confiance du
rque.

eft certain que bien des gens furent
[redacted]

vie à Mde. la comtesse de Toulouse, le roi aimoit beaucoup, & pour laq il avoit une singuliere vénération. mort de cette princesse, S. M. en fait présent au duc de Penthievre ayant eu le malheur de voir pér ce lieu le prince de Lambale son en prit du dégoût, & remit Lucienne maître. C'est un séjour délicieux & d agrément; il n'a rien d'utile; il est n petit pour une femme dans le cas d'y voir le monarque & toute sa cour. M me Dubarri y a bâti depuis un nou pavillon, dont il sera question dan tems.

Peu après le souper de Belle-v favorite, voyant quelques femm qualité s'attacher à elle, crut pouv dispenser de conserver auprès de sa sonne madame la comtesse de Béar marraine à la cour, c'est-à-dire, qui l'y avoit présentée. Depuis elle lui avoit tenu fidelle compa elle étoit même nommée d'un second ge de Marli, où elle devoit accomp la premiere. Madame Dubarri lui é une lettre pour lui annoncer cette ration. Il en courut des copies manus La voici:

» Je ne saurois assez vous reme

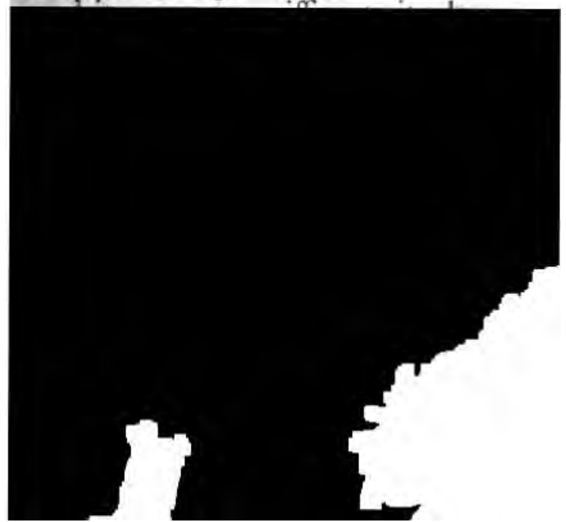
n ab[illegible]
[illegible]mment à [illegible]
& do[illegible]
ems [illegible]
op exig[illegible]
z fait [illegible]
que vous [illegible]
lequel vous [illegible]
& où [illegible]
ie forte [illegible]
des affaires [illegible]
Le voyage [illegible]
lemande [illegible]
Allez au [illegible]
Abandonnez-[illegible]
rsailles, soyez [illegible]
us y oublierai jamais.
commença [illegible]
s gens prétendirent n'y voir au-
[redacted]

rien moins qu'agréable, & dont le
res ne répondent, ni à sa naissan
à son éducation, avoient déplû au
& que madame Dubarri n'en ayar
besoin, comme on a dit ci-dessus
loin de la défendre contre la répug
de son illustre amant, l'avoit sa
sans scrupule. Ce qu'il y a de sûr
que depuis lors on a remarqué qu
intimité avoit été rompue entre el
est plus à présumer que le comte
qui gouvernoit sa belle-sœur,
redouté l'esprit intriguant de la m
ne, & avoit cru devoir l'expulser
qu'elle eût pris plus d'ascendant
favorite.

Au surplus, cette expulsion co
toujours les progrès que cette dar
soit à la cour; puisque les femme
s'en étoient écartées; commenço
s'en rapprocher. Mais ce qui certifi
être plus positivement le fait, ce
les hommages que les gens de lett
rendirent à leur tour. Voici comm
annonça dans un journal la premie
dicace, faite à cette dame.

» 11 Juin 1773. » Les muse
» faites pour chanter les graces. C
» dant, depuis que l'élévation d
» dame la comtesse Dubarri à la

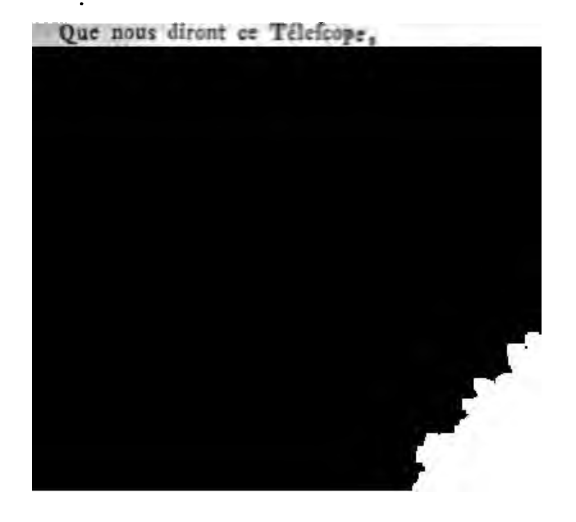
mis en ſpectacle ſa beauté, ſes talens ſes vertus, reſtées juſques ici dans ıe obſcurité injurieuſe ; de tous les ns de lettres, retenus par l'admira-on ou par le reſpect, aucun n'avoit ıcore fait fumer ſon enceus pour cette ouvelle divinité. M. le chevalier de ı Moliere, plus hardi ou plus heu-:ux, vient de lui offrir par une épi-e dédicatoire un livre intitulé : *Le 'atalisme*, eſpece de recueil d'hiſtoriet-s, dont le réſultat eſt d'établir qu'on e peut ſe ſouſtraire à ſa funeſte deſ-née. Par cette adreſſe l'auteur échap-era au fataliſme des méchans livres; : celui-ci, plus que médiocre, eſt nlevé avec une rapidité ſinguliere. Chacun s'empreſſe de lire la dédicace.)n ne doute pas que le Sr. de la Mor-



tendre quelle bassesse ce seroit de le
de prostituer leurs hommages à cette
nie, qui ne savoit pas lire. Mais le
de la faveur soufflant absolument
côté-là, tous, jusqu'aux philoso
aux économistes, aux encycloped
fléchirent le genou devant l'idole.

Au reste, comment ces hommes,
dés pour la plûpart par le besoin du
dit & de la protection, quelquefois
la pénurie la plus pressante, n'aur
ils pas imité les gens de qualité les
distingués ? On citoit alors une anec
du duc de Trêmes, bien propre à
connoître de quelle vile prostitution
courtisan est capable. Ce seigneur,
allé voir à Marli, pendant le voy
la favorite, & ne l'ayant pas trou
écrivit : *Le sapajou de madame la c
Dubarri est venu pour lui rendre ses
mages*. Il faut savoir, pour ente
toute la bassesse de cette plaisanterie,
le duc est très-contrefait ; que la con
s'amusoit de sa bosse, & que ce m
sable courtisan s'estimoit trop heu
de la faire rire. On peut encore con
de-là de la tournure du génie d
dame, de celle qu'elle prenoit à la c
& qu'elle y faisoit prendre à tou
monde.

genre d'[illegible]
évoltant, [illegible]
les vers [illegible]
St. Hubert, [illegible]
ssage de Vénus [illegible]
ne qui occup[illegible]
es. Ce prince, [illegible]
tié à leurs spé[illegible]
s, voulut [illegible]
au télescope [illegible]
elle maitresse. Il [illegible]
ues leçons d'[illegible]
ndre le phénomène [illegible]
ii fournit matière à [illegible]
oëte de cour [illegible]
ainsi aux seigneurs [illegible]
nt S. M. en ce lieu, & [illegible]
elle :


Que nous diront ce Télescope,

tre naissant. Il prétendoit être pare
Dubarris ; & cette alliance, dont p
ne ne se doutoit, devint très pul
par son affectation à appeller la co
sa cousine. On raconta même alors
tant venu voir cette dame à une
choisie exprès, & où il y avoit
monde, chacun voulant se lever
rendre les hommages dûs à sa sin
il y pria de ne point prendre garde
sous prétexte, ajouta-t-il, que c
toit qu'une visite de parenté, qu'i
en famille.

Ce chef de la magistrature eut
ce tems-là une occasion plus honn
lui faire sa cour, & qui fit éclater
veilleusement le bon cœur de la fa
Voici l'histoire.

Une jeune fille, d'un endroit a
Liancourt, étoit devenue grosse de
vres de son curé, qui avoit peu su
à ce commerce. Soit honte pour ell
me, soit égard pour la mémoire
pasteur, elle n'avoit point fait la
ration prescrite par les ordonnanc
par une suite de maladie, que le c
& l'inquiétude lui avoient occasi
sans doute, elle étoit accouchée d'u
fant mort. Le fait, parvenu à la
noissance des premiers juges, ils a

condamné cette malheureuse à être pendue, comme réputée coupable de l'avortement, faute d'avoir satisfait à la loi, qui est formelle sur cet article. La sentence venoit d'être confirmée au parlement ; & la prisonniere devoit retourner sur les lieux pour être exécutée.

Un mousquetaire noir, nommé M. de Mandeville, entendit raconter cette histoire dans une maison. Touché de compassion, ainsi que les autres convives, il proposa de dresser sur le champ un mémoire de cette affaire, & d'aller à Marli, où la cour étoit alors, demander la grace de la pauvre innocente. Le cas bien exposé, il partit : il se rendit chez madame la comtesse Dubarri, qu'il ne connoissoit point, mais dont il se flatta d'émouvoir les entrailles : il réussit ; elle trouva le cas très-graciable, & sur le champ elle écrivit de sa main une let- à M. le chancelier, dont les specta- rs retinrent des copies, & qui démen- ut authentiquement l'incapacité qu'on lui ɔposoit en ce genre, ou qui prouve combien est grande l'éloquence naïve du œur. On en va juger.

„ *Monsieur le chancelier*,

„ Je n'entends rien à vos loix ; mais
„ elles sont injustes & barbares ; elles sont
„ contraires à la politique, à la raison,
„ à l'humanité, si elles font pendre une
„ pauvre fille, accouchée d'un enfant
„ mort, sans l'avoir déclaré. Suivant le
„ mémoire ci-joint, la suppliante est dans
„ ce cas : il paroît qu'elle n'est condam-
„ née que pour avoir ignoré la regle, ou
„ pour ne s'y être pas conformée par une
„ pudeur très-naturelle. Je renvoie l'exa-
„ men de l'affaire à votre équité ; mais
„ cette infortunée mérite de l'indulgence.
„ Je vous demande au moins une com-
„ mutation de peine. Votre sensibilité
„ vous dictera le reste.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. de Mandeville porta lui-même cette lettre à M. le chancelier, qui ordonna un sursis, & sur le compte rendu des faits, fit avoir la grace à sa fille. Tout Paris ne put s'empêcher d'applaudir à cette belle action, également honorable pour le mousquetaire, la comtesse & le chef de la justice.

Pendant que madame Dubarri profi-

toit ainſi de ſon crédit pour exercer ſa bienfaiſance, il falloit que les gens de ſon parti s'occupaſſent de ſa conduite politique, & la prémuniſſent contre les mines ſourdes que ſes ennemis faiſoient jouer. Elle avoit de ſon côté heureuſement un courtiſan très-exercé dans le genre des intrigues, & qui, par une longue expérience du caractère du maître, étoit à même de la diriger à merveille; c'étoit le maréchal duc de Richelieu. Ce ſeigneur, partiſan déclaré de la favorite, ſentit qu'il devenoit odieux néceſſairement à ſes ennemis, & qu'il falloit travailler de bonne foi à les ſupplanter. Mais il filoit doux, & faiſoit de ſon mieux pour perſuader au duc de Choiſeul qu'il étoit toujours ſon très-humble ſerviteur. On débita pendant le ſecond voyage de Marli une hiſtoire à ce ſujet, aſſez gaie.

Un dimanche qu'il pleuvoit, M. le : de Richelieu, muni d'un parepluye, toit à la meſſe du roi. Il rencontre M. e duc de Choiſeul, qui n'en avoit point avoit été ſurpris de l'orage; il offrit celui-ci le ſecours du ſien. Dans le paſa :, le miniſtre dit en riant, au maréhal: Que penſeront les courtiſans, en s voyant ainſi accouplés? Que nous

ſommes deux têtes dans un bonnet, répliqua M. de Richelieu. Arrivés à la chapelle, ces deux ſeigneurs ſe ſéparerent; le tems ſe raccommoda; & lorſqu'il eſt queſtion de ſortir, le premier fait ſigne à l'autre qu'il le remercie de ſes ſoins, qu'il fait beau & qu'il va aller de ſon côté. Ce dernier lui crie: Vous avez raiſon, M. le duc, le tems eſt ſerein actuellement, vous n'avez pas beſoin de moi; mais s'il ſurvient quelque orage, comptez ſur moi, je ſuis toujours à vous.

C'eſt pendant ce voyage qu'on aſſûra que M. le duc de Choiſeul avoit eu une explication vive avec le roi à l'occaſion de madame la comteſſe Dubarri, où il déclara ſon reſpect pour les volontés de ſon maître, & pour celle, devenue l'objet de ſa faveur & de ſes complaiſances. Il le ſupplia en même tems de ne point lui imputer les hauteurs affectées de ſa femme & de ſa ſœur: il aſſûra S. M. qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour les amener à la conciliation; que celle, ſur laquelle il avoit le plus d'empire, s'étoit au moins conduite avec décence dans cet événement, en éludant, par un voyage à Chanteloup, les devoirs que lui preſcrivoit le choix du monar-

; voyage au surplus, qui mal-à-pro-
s passoit pour prématuré, & que toute
la cour savoit être dans son usage en cette saison : qu'à l'égard de l'autre, c'étoit un caractere fougueux, dont il déseſpéroit de venir à bout : que peut-être y avoit-il aussi dans cette bouderie & dans ces emportemens un mêlange de sentimens qu'il ne lui appartenoit pas de développer aux yeux de S. M., mais qui pouvoit rendre plus excusable cette conduite, fondée sur une jalousie, dont le motif auroit son principe dans le cœur. Ce qui confirma le bruit de cette conversation, divulguée par les courtisans, vraisemblablement sans qu'ils l'eussent entendue, c'est qu'on remarqua pour lors moins d'antipathie
e e les deux personnages ; que même
fut que le ministre avoit accompagné
favorite dans un des trois voyages qu'elle avoit faits successivement à Triel,
re magnifique que vouloit vendre le
. Roussel, fermier-général, alors en
iqueroute ouverte.

L'assoupissement momentané de la guer-
; que s'étoient déclarée les deux per-
nages en question, rendit la cour plus
usante. C'étoit le tems où S. M. va
nt le plus, visite ses différens châ-
, & changeant continuellement

place, trompe son ennui, en le divi sifiant. On voulut rendre le voyage Choisi sur-tout, agréable à madame D barri par des spectacles qui pussent plaire, & dont S. M. desiroit marq l'époque, comme le premier séjour cette beauté en ce lieu. A raison de présence de cette nouvelle divinité, mesdames ne pouvoient plus s'y trouver : on put ainsi se livrer à toute la folie qu'inspiroit le goût de la maîtresse. On imagina d'exécuter des pieces très-gaïes, & un peu polissonnes. Les trois théâtres concoururent aux fêtes. Malheureusement l'exécution ne répondit pas à leur magnificence. Par un choix assez bisarre, les comédiens Italiens jouerent un *Alix & Alexis*, opera-comique de *Dom Antonio Poinsinetto*, c'est-à-dire, d'Antoine Poinsinet, ainsi appellé alors par dérision, comme directeur d'une troupe de comédiens au service de S. M. catholique. La musique étoit du Sr. *la Borde*, premier valet-de-chambre du roi, qui avoit eu l'indécence de proposer cette piece, dont Mle. Guimard avoit eu les prémices sur son théâtre de Pantin.

Quoi qu'il en soit, l'on tira enfin la cour du sérieux & de la mélancholie où l'avoient plongée tant de pertes succes-

ſives ; on la diſpoſoit inſenſiblement à la joie & aux plaiſirs qu'y devoit ramener la jeune archiducheſſe, déjà déſignée pour épouſer Mgr. le dauphin.

Ce qui fit le plus de plaiſir au roi dans ce voyage, ce fut de voir que les femmes de qualité, d'abord ſi révoltées contre ſa maîtreſſe, qui avoient comploté entre elles de ne point ſe trouver où elle ſeroit, ſe relâchoient peu-à-peu de leur morgue, & ſe laiſſoient ſéduire par ſa douceur & ſon aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou ſeize, qui ſe trouva à Choiſi. Tout s'y paſſa dans la meilleure intelligence. Madame Dubarri y montroit cette liberté franche par où elle avoit ſéduit S. M. Elle paſſoit la plus grande partie du jour à ſa toilette ; elle étudioit les diverſes formes pour plaire à ſon amant ; elle ſe mettoit ſouvent en *Flore*. Ces diverſes métamorphoſes étoient ſi longues, qu'il falloit, quelquefois reculer le ſervice. Le roi, enchanté, avoit la bonté de s'y prêter ; & lorſque c'étoit trop long, il lui faiſoit dire de venir à table en petite robe. Les ſpectateurs étoient témoins des progrès que faiſoit chaque jour ſa paſſion. Un de ces riens ſi précieux entre les amans, fit une anecdote, que recueillirent avec avidité

les courtisans. S. M., ayant laissé tomber son étui, madame Dubarri le ramassa avec empressement, en mettant un genou en terre. Mais le monarque, se précipitant lui-même à ses pieds, lui dit: Madame, c'est à moi à prendre cette posture, & pour toute la vie; galanterie digne de la vieille cour, & bien opposée au ton leste & cavalier, dont nos petits-maîtres traitent aujourd'hui les femmes.

Malgré cette déclaration du Roi, beauté en question prit encore une fois le rôle de suppliante; & cet autre événement de son séjour à Choisi lui fit infiniment d'honneur, & lui concilia une partie des grandes familles du royaume, qu'il concernoit.

Il s'agissoit du comte & de la comtesse de Louerme, condamnés à avoir la tête tranchée pour rébellion à sa justice. On vouloit sauver ces illustres coupables. M. le chancelier avoit refusé leur grace: mais par un coup de politique, digne de lui, il avoit accordé un sursis à l'arrêt. Il ménageoit ainsi à sa cousine un moyen de se distinguer: elle en profita. La comtesse de Moyan & la baronne d'Heldorf, fille & belle-fille des victimes dévouées au supplice s'étant en vain jettées aux genoux du monarque, resté inflexi-

ble, madame Dubarri vint à leur appui ; elle déclara qu'elle ne ſe releveroit point que S. M. ne lui eût accordé ce qu'elle demandoit. S. M., émue, la releva une ſeconde fois en s'écriant : Madame, je ſuis enchanté que la premiere faveur, pour laquelle vous me forcez, ſoit un acte d'humanité.

Le voyage de Compiegne, que la cour a coutume de faire au commencement de juillet, donna lieu à de nouveaux événemens. Si S. M. ne pouvoit plus ſe paſſer de ſa favorite, on ſe doute bien que la derniere fut de celui-ci. Elle ne l'avoit fait jusques-là qu'incognito ; elle s'y rendit dans toute ſa gloire cette année, & voulut en conſéquence marquer ſon arrivée en ce pays-là par une grande pompe. Elle ſortit de la capitale avec trois [redacted]

ta en voiture.) Etonnée cependant d'un concours qui sembloit annoncer le dép de quelque princesse distinguée, & pou se dérober à des acclamations qui n'étoient pas toutes des bénédictions, elle baissa les stores de son équipage, & personne ne la put voir; mais elle les releva à sa sortie de Paris, & se montroit gracieusement à la multitude de voyageurs dont la route étoit remplie. Ce voyage ne plut pas également à tout le monde. Quand il fut question de l'arranger, S. M. se fit représenter la liste des dames qui en avoient été nommées l'année derniere. Elle en raya de sa main madame la comtesse de Brionne, madame la duchesse de Grammont, & madame la comtesse d'Egmont, trois femmes de la cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On crut dès-lors qu'elles avoient vû avec regret madame la comtesse Dubarri venir les éclipser. Pour la duchesse, elle ne s'en cachoit pas: les autres, sans faire le même éclat, soit rivalité, soit hauteur, soit caprice, avoient tenu une conduite uniforme, & n'avoient point rendu à la favorite les politesses d'usage envers les femmes présentées. Cette exclusion qu'elles méritoient bien, les humilia. Elles s'en

is beaucoup heureusement, &
roit que dans le plus grand
ne on s'en doute bien. On
cialement à madame de Gram-
méchante, très-vive, très-
i naturel, & qui avoit plus
our en vouloir à sa rivale;
avoit donné encore précédem-

à ſon couſin de l'y aller voir. S. A. étant venue, ſuivant l'étiquette, lui demander qui Elle jugeoit à propos d'inviter; le Roi lui dit qu'il lui en laiſſoit le choix. Ce qu'on regarda comme une petite niche du monarque envers le prince, par l'embarras où il le jettoit, puiſqu'en priant la favorite, il ne pouvoit décemment inviter mesdames, & ſe mettoit mal avec celles-ci; & qu'en engageant les filles du Roi, il s'ôtoit la faculté d'avoir madame Dubarri. Il crut cependant devoir d'abord ſatisfaire à ce que ſon rang lui preſcrivoit, & ſollicita meſdames de lui faire l'honneur d'accompagner S. M. chez lui. Lorſque S. A. ſoumit de nouveau au choix du monarque ſa liſte, celui-ci en raya encore madame de Grammont & madame la princeſſe de Beauveau.

Au reſte ſi madame Dubarri ne fut pas publiquement de ce voyage, il paſſa pour conſtant que ſoit que S. M. ne pût ſe paſſer d'elle ſi long-tems, ſoit que ſa maîtreſſe voulût lui faire une agréable ſurpriſe, elle s'y étoit rendue une nuit, y avoit couché avec ſon auguſte amant, & en étoit revenue incognito le lendemain.

Cependant le prince de Condé, qui avoit à cœur de ne déplaire à perſonne, imagina de propoſer au Roi un ſecond voya-

ɔnt mesdames ne seroient pas, & ınneroit à S. A. la liberté d'avoir ıtesse, & de lui procurer la facilité noître en détail un séjour où la na- l'art se sont si parfaitement accordés. ıit même réservé pour ce tems-là :r toute sa magnificence, & de donner :es les plus galantes qu'il avoit pro- .

camp de Compiegne, qui eut lieu nnée, en fut une pour madame Du- , dont elle jouit dans tout son éclat. : alors qu'on commença à connoître ißieme frere, appellé le chevalier Du- , qui n'étoit que capitaine dans le ent de Beauce, mais qui, pour ré- e au nom qu'il avoit l'honneur de , se signala au camp dont étoit son , par une magnificence extraordinai-

[redacted]

ſe diſtingua madame la comteſſe de l'Hôpital, dont la galanterie ne pouvoit que favoriſer ſa réunion avec madame Dubarri. Elle étoit connue à la cour pour maîtreſſe du prince de Soubiſe, & ce ſeigneur, intime ami du Roi, avoit fait tous ſes efforts pour donner à S. M. cette marque de zèle; ce qui réuſſit.

Au moyen de pluſieurs intimités de cette eſpece, madame Dubarri pouvoit plus que jamais ſe paſſer de ſa marraine; & c'eſt à cette époque que ſe confirma la vérité de l'eſpèce d'obédience que lui avoit donnée ſa protégée. Madame de Béarn diſparut ainſi totalement de la cour.

Ce fut au retour de Compiegne que le prince de Condé eut le bonheur de poſſéder pour la ſeconde fois à Chantilli le Roi, qui parut s'y amuſer beaucoup, y ſéjourna plus long-tems, & s'y livra à toute l'intimité de la ſociété, d'autant que la comteſſe en étoit, mais avec un petit nombre de dames. S. M. l'afficha aux yeux du peuple des environs, en lui faiſant ſuivre la chaſſe en caleche; enſorte qu'il n'y eut perſonne qui n'eût la liberté de la contempler à ſon aiſe. On admit auſſi le public aux ſoupers & aux fêtes, où le Roi parut affecter de plus en plus de lui faire des amitiés. Au reſte, mada-

eurs militaires.
ns d'avoir des raiſons d'animoſi-
llieres contre la favorite, on ne
s'empêcher de l'aimer, & de re-
impreſſions que le préjugé &
is avoient répandues contre elle.
s de ſi honnête, de ſi affable,
x. Elle montroit la vertu rare,
parmi ſon ſexe, de ne jamais dire

ſa vie, mais l'avoient ſemée d'infamie & d'horreurs.

Le ſeul foible, auquel elle ne pouv réſiſter, étoit un goût extrême de la re préſentation ; & ſon auguſte amant ſe f ſoit un plaiſir de la ſatisfaire à cet égai Déjà l'on aſſimiloit ſa maiſon à celle la feue marquiſe de Pompadour : elle jou ſoit des mêmes prérogatives de luxe d'apparat ; elle eut, en revenant de Coı piegne & en y allant, ſes relais comma dés aux poſtes, comme le Roi.

A ſon retour de Chantilli, mac Dubarri ſoupa chez madame la comte de l'Hôpital, qui s'empreſſa à ſe faire citer comme une des premieres, brigua l'honneur de la poſſéder chez elle. U autre femme de la cour, enchériſſant d'a dulation, propoſa d'allier ſa maiſon à celle de la comteſſe. C'étoit la marqu de Montmorenci : elle imagina de faire épouſer au duc de Boutteville Mlle. D barri, celle qui vivoit chez la comteſſe & lui ſervoit de mentor. Ce coup de politique étoit d'autant plus adroit de la part de cette dame, qu'elle faiſoit ſa cour à la favorite, ſans ſe compromettre. Ce duc étoit un mauvais ſujet, deshonoré, perdu de dettes, très-capable de faire une pareille ſottiſe, & tellement décrié, que

conduite quelconque ſembloit ne devoir
ıs intéreſſer ſa famille ; mais enfin,
'toit un homme du plus grand nom
France, qui titroit ſa femme, & qu'on
ıuvoit faire enfermer quand il ſe ſeroit
êté à ce qu'on auroit voulu. On pré-
ıd qu'il demandoit pour préliminaire
ıe le duc d'Olonne, ſon fils, enfermé
perpétuité par égard pour ſa naiſſance
digne du dernier ſupplice, fût mis
ı liberté ; ce qu'on ne voulut point ac-
ırder, & ce qui fit vaiſemblablement
ıanquer cet hymen.

Tout, ſucceſſivement, rendoit hom-
age à la nouvelle divinité, & recon-
oit ſon pouvoir. Il y avoit cette an-
ſallon de peinture. C'eſt un uſage
ıx grands de la cour de venir le voir,
d'exciter ainſi l'émulation des artiſtes.
n fit entendre à madame Dubarri qu'elle
devoit paroître ; & le jour, où elle y
, on fit ſortir tout le monde, ſui-
t les ordres qu'en avoit donné M. de
Florentin, qui preſcrivit abſolument
même cérémonial que pour madame
Pompadour. Ainſi, par une révolu-
n, dont la rapidité étoit inconcevable,
, qu'un an auparavant on chanſon-
dans les rues ſous le nom de la Bour-
ıoiſe, par permiſſion de la police,

voyoit chasser à son approche, co
vils plébéiens, les gens de la plus l
qualité. Il faut cependant lui rendre
tice de dire que cette expulsion ne lui
pas être imputée, puisqu'elle en t
gna son mécontentement. Au surplus
plus fameux peintres & sculpteurs l'a
pagnerent & briguerent les suffrag
la Minerve du jour. Un d'eux avoi
choisi pour la peindre : c'étoit le
Drouais, excellent artiste pour le
trait, qui avoit fait ses preuves à l'
de la favorite précédente, & qui
pas le même succès en cette occa
Pour mieux réussir il avoit imagi
la représenter de deux manieres, c'e
dire, sous les habillemens d'homme
femme tour-à-tour. Ceux qui con
soient madame Dubarri, trouveren
bien loin de la flatter comme c'est l'u
le peintre ne l'avoit pas rendue dans
te la vérité de ses charmes. Des deu
tés il lui donnoit également un r
minaudier, appellé par les petits-
tres *Regard en coulisse*, qui n'est poi
tout celui de cette beauté, très-net,
franc, très-ouvert. Le public se tr
aussi partagé sur les deux figures,
quelles on fit le grand reproche de n
se ressembler. Celle de femme étoit

de blanc, & enrichie d'une guirlan-
le fleurs : en homme, madame Du-
ri étoit en espece d'habit de gilles, la (1)
mise décolletée. Ce dernier plaisoit plus
éralement au sexe, & le premier aux
nmes ; ce qui donna lieu aux vers
vans.

VERS

Madame la Comtesse DUBARRI.

: ton double portrait, le Spectateur perplexe,
mante DUBARRI, veut t'admirer partout.
A ses yeux changes-tu de sexe ;
Il ne fait que changer de goût.
S'il te voit en femme, dans l'ame
D'être homme il sent tout le plaisir :
Tu deviens homme, & d'être femme
Soudain il auroit le desir.

Tandis que les arts se rangeoient ainsi
la protection de madame Dubarri,
intrigans dont la cour abonde, cher-
nt aussi à s'étayer pour faire valoir
rs projets, & se frayer, sous ses aus-
es, une route à la fortune.

De ce nombre étoit le Sr. *Genée* de Bro-
au, procureur-général des requêtes de
el, homme parvenu-là par des me-
es antérieures, assez mal famé dans ses

1) [illegible]

tems, où le roi chaſſe dans la forêt d
naar, pour faire ſuggérer à madam
barri la curioſité de voir le pavillon
S. M. l'envie de la ſatisfaire. Le j
pris où elle décida de s'y rendre. C
tous ces événemens ſont conſignés
journal du tems, voici comme on
toit alors cette fête.

„ Le jeudi 28 ſeptembre. S. M.,
„ de chaſſer dans la forêt de Senna
„ allée au pavillon du roi : Elle e
„ vée à plus de midi, & eſt partie
„ une heure. On a remarqué qu'elle
„ inquiéte & ſoucieuſe. Madame l
„ teſſe Dubarri ne s'y eſt rendue qu
„ de deux heures avec beaucoup de
„ de la cour, entr'autres madame l
„ réchale de Mirepoix, madame
„ cheſſe de Montmorenci, madame
„ cheſſe de Valentinois, madame l
„ teſſe de l'Hôpital, &c. ainſi que
„ coup de ſeigneurs qui les acc
„ gnoient. Le Sr. Bouret a condui
„ dame dans tout le chateau : ell
„ enchantée du lieu. Il y a eu enſi
„ ſplendide dîner : le repas fini, la
„ rite eſt monté en caleche avec l
„ mes, & a aſſiſté à la défaite d'
„ qu'on a pris ſous Croix-fontai
„ dont S. M. lui a préſenté le pie

„

trer dans cette cour. On lui ſut gré d'être un des premiers à s'y ranger. Il dut vraiſemblablement à la reconnoiſſance de la maîtreſſe du monarque l'agrément qu'il eut alors pour acheter du duc de Chaulnes la charge de commandant des chevaux-legers de la garde du Roi. Ce fut elle qui voulut lui en donner de ſa belle bouche la premiere nouvelle. Ce poſte important, indépendamment de la diſtinction, étoit plus eſſentiel à ce ſeigneur en ce qu'il lui donnoit une intimité particuliere avec le monarque, & lui procuroit l'honneur de déployer ſes talens aux yeux de S. M., en travaillant avec Elle. Il jettoit ainſi ſourdement les fondemens de ſon élevation future au miniſtere, & déſeſperoit les Choiſeuls, qui voyoient s'approcher en lui un ennemi auſſi dangereux qu'implacable.

Ces marques éclatantes de l'aſcendant, que prenoit la favorite, donnerent lieu à un petit couplet; car il faut que les françois chanſonnent toujours. Celui-ci fut fait ſur les circonſtances; mais d'une façon ambigue; & dont les gens intelligens ſeuls pourroient ſentir tout le ſel. Le voici.

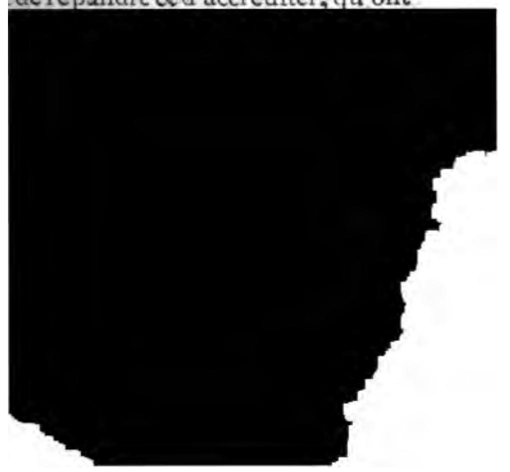
comment elle marchoit à grand pas au j voir souverain ? Il faut consulter ce m journal. Le même paragraphe suiv sous la date du 4 octobre 1769, est satisfaisant à cet égard. Voici ce qu'i lit.

„ Les courtisans continuent à avoi „ yeux ouverts sur ce qui se passe „ cour, & cherchent à démêler les i „ des événemens actuels. Ils ont été „ pris que M. le duc de Choiseul n'ai „ obtenu la place de capitaine-lieute „ des chevaux-legers de la garde du „ pour M. le vicomte de Choiseul, „ quel il vouloit la faire tomber. D „ autre part on remarque une diminu „ dans la faveur de ce ministre, qu „ parti pour Metz avec les bonnes g „ du maître. Il a eu, avant de s'y ren „ une conférence de trois heures tê „ tête avec madame la comtesse Duba „ entrevûe qui a donné lieu à une inf „ de nouvelles spéculations : c'est la „ miere de cette espèce qu'il ait eue a „ la favorite.

„ On ne sait plus que penser de la „ tention du Sr. Génée de Brocheau „ qui le beau-frere de la comtesse a „ cru reconnoître les qualités propre „ ministere des finances, & qu'il a

du porter à la place de contrôleur-
éral par la protection de sa belle-
r. Lui-même semble enveloppé
cette disgrace, puisqu'il va pren-
es eaux, quoique ce n'en soit pas
ison. Les gens mystérieux veulent
n ait cherché à l'exclure du voyage
ontainebleau, où se frappent ordi-
ment les grands coups de politi-
où s'operent les révolutions impor-
s.

u reste, tout le monde s'accorde à
la bonté d'ame de madame la com-
Dubarri; la douceur de son carac-
st égale à celle de son visage. On
it de plus en plus des impressions
orables qu'on avoit prises sur son
te, d'après les bruits injurieux
e cabale puissante & ennemie ne
de répandre & d'accréditer, qu'ont



» roit obſervé, relevé, envenimé; on ne
» lui reproche rien, ni dans ſa conduite,
» ni dans ſes propos. Apologie d'un grand
» poids pour ceux qui connoiſſent la cour
» & qui répond de la façon la plus vic-
» torieuſe à toutes les fables abſurdes
» qu'on a débitées ſur ſon compte. «

Il eſt certain que la conſternation des ennemis de madame Dubarri, qui depuis ſa préſentation avoient reſpecté ſa grandeur; & démentoient en quelque ſorte par leur ſilence les bruits injurieux & les calomnies ténébreuſes répandues juſques-là, étoient un grand argument que ſes partiſans faiſoient valoir en ſa faveur. Mais ſi elle ne ſe permettoit aucune méchanceté atroce, oppoſée à ſon caractere de modération, elle s'amuſoit par des petites épigrammes, par des gentilleſſes malignes, qui, réjouiſſant le monarque, n'en portoient que plus ſûrement coup. On raconta vers ce tems-là qu'un cuiſinier nouveau, choiſi pour ſon intendant, & qu'elle n'avoit jamais vû, ayant eu occaſion de s'offrir à ſes regards, lui avoit déplu ſouverainement par une malheureuſe reſſemblance qu'elle crut lui trouver avec le duc de Choiſeul; ce qui fut un tort irrémiſſible: elle ordonna que cette figure ſiniſtre ne reparût plus en ſa préſence. On

„ second cerf a été pris de la maniere la
„ plus curieuse & la plus rare. Après tous
„ les détours, capables d'amuser les spec-
„ tateurs & de varier une pareille scene, on
„ eût dit qu'il s'est été exercé à toutes ces
„ manœuvres différentes. Outre la cour,
„ très-nombreuse, la beauté du jour
„ avoit attiré un monde étonnant du voi-
„ sinage.

„ On s'attendoit à quelque galanterie
„ particuliere de la part du S. Bourr.,
„ dont le génie est plein de ressources pour
„ de pareilles fêtes ; & il n'a pas manqué
„ de remplir l'attente des curieux. On y a
„ trouvé une Vénus, modelée d'après
„ celle de Coustou, pour le roi de Prusse.
„ L'adroit courtisan y avoit fait adapter
„ une tête sculptée d'après celle de mada-
„ me Dubarri, & en a présenté le coup
„ d'œil à S. M., flattée de la maniere
„ dont on divinisoit ainsi son goût. "

„ Madame Dubarri étoit à cette chasse
„ précisément dans le même habillement
„ d'homme, sous lequel elle est représen-
„ tée au sallon, mais infiniment plus les-
„ te & plus séduisante.

Veut-on voir comment la nouvelle maitresse prenoit à la cour & dans le monde, savoir ce qu'on en pensoit ; quelles réflexions occasionnoit son élévation, &

monta une maison sur le plus grand ton & l'ayant ainsi placée au sein de l'op lence, il la baptisa & la fit appeller n dame la comtesse du Tonneau, distincti sous laquelle il la produisit dans le monde

L'allusion étoit trop forte & trop sensi ble pour ne pas attirer la disgrace de l cour au comte, qui, quelque tems après fut prudemment voyager en Angleterr Quant à madame Gourdan, elle ne p roissoit pas devoir se ressentir du courrou de la comtesse : elle étoit très-innocente d l'étourderie de M. de Lauraguais. Ce pendant l'entremetteuse fut exclue de Fon tainebleau ; elle & ses semblables reçu rent défenses d'y paroître. Il va ordinai rement beaucoup de courtisanes s'établir en ce lieu, pendant le séjour de la cour, pou amuser les seigneurs & autres gens qu leurs affaires, leur état ou leurs plaisir attirent dans cette ville. Cette fois le grand prévôt & les officiers commis à la police eurent ordre de ne pas laisser aborder le nombreux essains de filles de joie qui y accouroient. On leur fit la chasse dans les hôtels garnis, dans les cabarets ; ensorte que les débauchés trouverent cette priva- tion très-grande, & furent obligés de faire des petits voyages à Paris pour satisfaire leurs besoins.

lu porter à la place de contrôleur-
éral par la protection de sa belle-
r. Lui-même semble enveloppé
; cette disgrace, puisqu'il va pren-
les eaux, quoique ce n'en soit pas
uison. Les gens mystérieux veulent
on ait cherché à l'exclure du voyage
'ontainebleau, où se frappent ordi-
ement les grands coups de politi-
, où s'operent les révolutions impor-
es.

lu reste, tout le monde s'accorde à
r la bonté d'ame de madame la com-
Dubarri ; la douceur de son carac-
est égale à celle de son visage. On
nt de plus en plus des impressions
vorables qu'on avoit prises sur son
ote, d'après les bruits injurieux
ne cabale puissante & ennemie ne
t de répandre & d'accréditer, qu'ont
urs démentis ceux qui avoient con-
ette femme aimable, mais qui, en
petit nombre & trop obscurs, ne
oient balancer une rumeur géné-
Aujourd'hui, que plus de célé-
la met plus en spectacle ; qu'éclai-
continuellement par les yeux de la
sie & de l'envie, la moindre ac-
, le moindre mot, le moindre geste
part, susceptible de critique, se-

monta une maison sur le plus g
& l'ayant ainsi placée au sein
lence, il la baptisa & la fit ap
dame la comtesse du Tonneau,
sous laquelle il la produisit dans

L'allusion étoit trop forte &
ble pour ne pas attirer la dis
cour au comte, qui, quelque te
fut prudemment voyager en A
Quant à madame Gourdan, e
roissoit pas devoir se ressentir du
de la comtesse: elle étoit très-inn
l'étourderie de M. de Lauragu
pendant l'entremetteuse fut exclu
tainebleau; elle & ses semblabl
rent défenses d'y paroître. Il va
rement beaucoup de courtisanes s'é
ce lieu, pendant le séjour de la co
amuser les seigneurs & autres
leurs affaires, leur état ou leu
attirent dans cette ville. Cette fois l
prévôt & les officiers commis à la
eurent ordre de ne pas laisser ab
nombreux essains de filles de j
accouroient. On leur fit la chass
hôtels garnis, dans les cabarets
que les débauchés trouverent cet
tion très-grande, & furent oblig
des petits voyages à Paris pour
leurs besoins.

ajouta que dès le ſoir elle avoit ri à ſouper avec ſon auguſte amant, & lui avoit dit : *J'ai renvoyé mon Choiſeul, quand renverrez-vous le vôtre ?*

Cette épigramme fut rendue dans un autre genre à madame Dubarri par un ſeigneur en poſſeſſion de faire toutes les extravagances qui lui paſſoient par la tête. C'eſt M. le comte de Lauraguais : On ne ſache point qu'il eût eu aucun mécontentement particulier de la favorite ; mais ſoit déſir de faire ſa cour au miniſtre, en le vengeant de la ſaillie de la comteſſe, ſoit pure envie de rire, il lui donna une mortification, difficile à pardonner.

Fatigué des attachemens de cœur, dont ſuites ſont une ſource d'amertume & de ſpoir, & cependant dans la foudes paſſions, le comte philoſophe, ouvant ſe paſſer d'une maîtreſſe, fut ſimplement lever une fille chez la Gourdan, comme on va lever une piéce d'étoffe chez un marchand. On a parlé cette femme comme vouée aux plaiſirs ublic : elle ſuit la cour ; en outre elle eſt d'une excellente reſſource pour les grands-ſeigneurs. Celui-ci ayant fait l'acquiſition d'un ſujet doué des graces extérieures de la nature & enrichi de ſes dons, la combla de biens & de préſens : il lui

cette g
belle co
repliqu
faveur
refuſez
import
bonne
mencez
plus m
doublan
me fer
auguſte

...ons aux ſuppl
...ur retirer en
& ſe conduiſit a
...ené, qui lui fire
qu'elle en uſoit
...vant l'impoſſib
...our, firent ſan
...es, afin de ſe
indiſcretement,
...me. Ils engage
la favorite des v
...ient ſur les v

Du reste, madame Dubarri, soit par
humiliation de la carricature sanglante de
M. de Lauraguais, soit par une pudeur
naturelle, se comporta très-modestement
pendant tout ce voyage. Elle affecta de
ne se point montrer en public, pas même
au spectacle, où elle se mit loin des yeux
des courtisans.

On a dit que madame Dubarri avoit
beaucoup contribué à faire avoir au duc
d'Aiguillon l'agrément nécessaire pour succéder
au duc de Chaulnes dans la place de
capitaine-lieutenant des chevaux-legers.
Ce seigneur ne tarda pas à lui en témoigner
sa reconnoissance, & à prouver aux
courtisans en général, combien il vouloit
lui être attaché. Il fit obtenir au neveu
le vicomte Adolphe, qui étoit officier
dans le régiment du Roi, une place de
cornette surnuméraire dans sa compagnie,
à la place du duc de Pecquigni, devenu
duc de Chaulnes par la mort de son pere
qui se retira, mécontent de n'avoir pû
lui succéder.

L'année 1770 s'ouvrit par une anecdote
qui fit beaucoup d'honneur à la nouvelle
maîtresse, & fut extrêmement répandue,
à cause de la circonstance des visites
du jour de l'an, auxquelles il faut
toujours quelque aliment pour soutenir

quelques courtisans, amis des Cho
le plaisanterent sur ses assiduités au
la favorite, le tournerent en ridi
la cour basse & servile qu'il lui fa
s'en défendit, en leur déclarant
n'étoit pas pour elle qu'il y venoi
en vouloit à une de ses suiva
Sophie en un mot. On ne manc
de rendre officieusement la conver
la comtesse, qui, indignée d'une
aussi injurieuse, piquée d'avoir été
le renvoya de chez elle. En vain
adulateur eut-il recours aux suppl
les plus humbles pour rentrer en
elle fut inflexible, & se conduisit a
dignité, une fermeté, qui lui fire
neur. C'est ainsi qu'elle en usoit
Choiseuls, qui voyant l'impossib
l'expulser de la cour, firent san
quelques démarches, afin de se
cher d'elle, mais indirectement,
pas se compromettre. Ils engage
poëte à adresser à la favorite des v
teurs, & qui rouloient sur les vo
la France, pour qu'elle se raccon
avec le duc ministre, chef de cette n
qu'on combloit aussi d'éloges ou
qui fit présumer qu'ils partoient
cour. Ils étoient intitulés :

font les étrennes que je vous ai réservées. Il l'embrasse en même tems. Madame Dubarri n'eut rien de plus pressé que de publier le bienfait du monarque, & le procédé galant & spirituel qui l'avoit accompagné. Les courtisans, de leur côté, exaltent un emportement peu respectueux, mais qui caractérisoit l'ame franche, ouverte & généreuse de la marquise.

Au reste, comme elle étoit chaude en amitié, elle n'aimoit pas qu'on y manquât, & l'ingratitude étoit un vice qu'elle destoit. Elle eut occasion vers ce tems-là de le faire connoître envers le duc de Villeroi. Ce seigneur, qui jusques-là avoit été fort avant dans ses bonnes graces, tint un propos qu'on rendit officieusement à madame Dubarri, & qui lui attira son ressentiment.

Il faut savoir qu'il est très-libertin, grand courreur de filles, & peu délicat dans son choix. Il étoit devenu éperdument épris d'une certaine Sophie, femme-de-chambre de madame la comtesse Dubarri; il l'avoit séduite, il l'avoit engrossée, & pour la soustraire aux propos, aux reproches & aux réprimandes de sa maîtresse, l'en avoit fait sortir & mise dans ses meubles, où il la tenoit secrettement. Dans le tems de ses amours

lui firent entendre que pour éviter des fê-
tes où elle figureroit mal, où cette pri-
cesse toute endoctrinée par son ennemi
lui donneroit peut-être des mortificati
elle ne feroit pas mal de s'absenter, so
prétexte d'aller aux eaux de Barreg.
Elle parut apparemment décidée à su
vre cet avis, car le bruit couroit qu'elle y
alloit. Mais le duc de Richelieu, en fin
courtisan, lui conseilla de ne point en-
treprendre cette route; il lui représenta
dangers de l'absence, & la détermina à
soutenir le choc; & le duc d'Aiguil-
lon, qui avoit besoin d'elle, la confirma
dans cette résolution généreuse.

Madame Dubarri n'eut point lieu de se
repentir d'avoir suivi leurs conseils: les
choses se passerent à merveille; elle eut la
satisfaction d'être présentée à madame la
Dauphine par le Roi même lors de l'arri-
vée de cette princesse au château de la
Muette, & elle eut l'honneur de souper
à la même table qu'elle. On assura dans
le tems que S. M. ayant demandé à
madame la Dauphine comment elle trou-
voit madame la comtesse; elle répondit
qu'elle trouvoit madame Dubarri char-
mante, adorable; aveu ingénu qu'arra-
choit la force de la vérité. Il est certain
qu'elle étoit alors la femme la plus remar-

VERS

A madame la comtesse DUBARRI, *à l'occasion de sa division avec M. le duc de* CHOISEUL.

Déesse des plaisirs, tendre mere des graces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les honteuses disgraces?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un héros!
Ulysse est cher à la patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon:
Sa politique active & son vaste génie
Enchaînent la valeur de sa fiere Ilion.
Soumets les Dieux à ton empire;
Vénus sur tous les cœurs regne par sa beauté.
Cueilles dans un riant délire
Les roses de la volupté,
Mais à nos vœux daignes sourire,
Et rend le calme à Neptune agité!
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

Ce raccommodement étoit devenu impossible. Les Choiseuls userent d'une autre ruse. Ils aposterent autour d'elle des courtisans officieux, qui l'effrayerent de l'arrivée de madame la Dauphine, qui

mis des plaisanteries très-malhonnê
chaque partie de son visage, qu'e
tailloit successivement, a excité l'ind
tion de la princesse, qui l'a pr
une haine, qu'elle a fait écl r
dans toutes les circonstances, la r
gement même pour le monarq
doute bien que le duc de Ch
pas peu contribué à la faire n
la fomenter. L'antiphatie de ce
& de la favorite se manif it
dans les moindres choses.
protecteur de mademoiselle Clairon,
servi l'ambition de cette actrice,
désespérée de perdre sa céléb r
retraite, avoit regardé, comme u
casion favorable de reveiller le
son compte, les fêtes qui se
la cour pour le mariage du daupl
ses manœuvres que soutenoit le n
qui se mêloit de tout, elle av
de jouer dans Athalie, & d'e
rôle à son ancienne rivale, M
ménil. Elle fut punie de ce proce
digne par son peu de succès.
barri, sensible à l'humilia n
vieille Melpomene, obtint qu'elle jou
roit dans Sémiramis, une
ssi où cette actrice est le pl

le à la cour par sa figure sans apprêt
r ses graces naturelles : on pouvoit la
pelle par sa propre beauté ; & par
singularité encore plus merveilleuse,
étoit la plus décente en public dans
maintien & dans ses propos. C'est sans
: ce qui lui avoit mérité d'abord l'in-
ence de madame la Dauphine. Il se
au voyage suivant de Compiegne
anecdote, qui prouva combien cette
: princesse étoit éloignée de l'aver-
qu'elle a depuis vouée à madame
arri. Madame la Dauphine avoit
beaucoup d'attachement pour la jeu-
ncesse de Chaulnes (Pecquiny ci-
nt). Un jour que le roi lui donnoit
t souper au petit château, elle
S. M. d'en mettre cette dame. Le
que eut cette complaisance mais
aussi sa favorite ; sur quoi mada-
a dauphine s'écria avec tout l'en-
it dont elle est capable, en voyant
cette derniere, à laquelle elle ne
doit pas : Ah ! Sire, je ne vous
s demandé qu'une grace, & vous
cordez deux ! Malheureusement
orite, par une jalousie de femme
placée & très-coupable, ayant de-
critiqué la figure de la premiere,
exaltoit devant elle, & s'étant per-

pour s'ancrer à la cour & consommer le vaste projet qu'il méditoit contre la magistrature entiere, pour perdre enfin le duc son bienfaiteur, devenu son ennemi par ses liaisons avec les parlemens, se prêta à tout ce qu'elle voulut. Après avoir déterminé le souverain à commencer au mois d'Avril avec le plus grand éclat, devant l'assemblée la plus auguste, le procès d'un pair, pour laver le pair & la pairie des crimes à lui imputés, au mois de Juin suivant il fit dire à ce même prince qu'il regardoit l'affaire comme instruite, le pair comme justifié, & qu'il ne vouloit plus en entendre parler. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces conséquences, il suffit d'observer quel crédit devoit avoir alors la favorite, pour, à la face des princes, des pairs, de la magistrature, de la France, de l'Europe entiere, déterminer le monarque à se contredire aussi honteusement. On ne manqua pas de consigner cet événement dans un vaudeville sur un air du Déserteur. On y faisoit dire au duc d'Aiguillon :

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu ;
Avec des lettres de grace,

ıe, & elle lui fit présent d'une robe agnifique.

Ces pointilleries n'étoient que le prélu- du combat à mort qui devoit avoir ɜu entre le duc de Choiseul & cette ɩme. Celle-ci commençoit à se mêler sensiblement des grandes affaires. Celle ı duc d'Aiguillon fut la premiere où elle ontra son crédit. Ce seigneur intrigant trouvoit dans une crise très-pressante. ɔn avoit déterminé le roi à prendre par ıi-même connoissance de son procès, & le faire faire par le parlement de Paris, ssisté des princes & des pairs. L'espoir u'il avoit d'abord eu de s'y voir blanhir & d'éteindre, une fois pour toutes, es querelles qu'on lui suscitoit sur son ministration despotique, l'avoit fait paroître avec plaisir devant ce nouveau tribunal : mais quand il vit l'animosité de la compagnie excitée contre lui par son ennemi secret, le duc de Choiseul ; quand il sut qu'on avoit tellement fouillé dans toute sa conduite, qu'on étoit à la veille d'établir des preuves d'accusation graves intentées contre lui, il se regarda comme perdu, & ne trouva d'autre ressource que dans madame Dubarri, qui étoit alors très-bien avec le chancelier. Celui-ci en ayant besoin

des Choiseuls. Il y fut conv
pour l'accélerer plus prompter
feroit connoître au Roi les liaisons
mes du ministre duc avec les rler
on attribueroit à ses intri i
rections nouvelles de ces comp
sujet d'un procès dont le cha
flatté S. M. de la débarra .,
donnoit au contraire lieu à d trou
plus grands. On tournoit ainsi c
parti adverse ce qui pouvoit perdre

Madame la duchesse de Grar
qui s'étoit alors par jalousie exi
cour, qui voyageoit, & sous
d'aller aux eaux, avoit passé par
rentes provinces de la France où il y
des parlemens, leur fournit matiere a
inculpation plus grave & plus o
Ils firent entendre au monarque
avoit eu des conférences avec eux
avoit excités à la résistance,
assurant la protection de son
te accusation fit un tel effet r
de S. M., que depuis lors elle
dit sensiblement envers lui. E ne
nora pas d'un mot de conversa 1, q
qu'elle continuât cependant t
avec lui & à l'admettre à
état de disgrace fut bien n
courtisans & en éloigi

On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux soins d'une amie
J'en suis quitte pour l'honneur.

Cela occasionna aussi un bon mot de M. le maréchal duc de Brissac, qui dit que madame la comtesse Dubarri avoit sauvé la tête de M. le duc d'Aiguillon, mais lui avoit tordu le col.

Celui-ci ne regarda pas la chose comme telle, & se trouva trop heureux d'en sortir ainsi. Il lui étoit d'autant plus essentiel de faire finir la persécution à quelque prix que ce fût, qu'il voyoit s'avancer la disgrace des Choiseuls, & se flattoit d'en tirer parti. Il reçut alors une marque de faveur très-grande dans une circonstance aussi critique. Le roi ayant fait l'honneur à madame Dubarri d'aller souper chez elle à Lucienne pendant le voyage de Marli, ne trouva pas mauvais qu'elle y fît trouver le duc d'Aiguillon, & l'admît à table avec lui.

Il se forma alors une liaison très-étroite entre ce seigneur & le chancelier, qui tenoient leurs conférences chez madame Dubarri ; & par des raisons personnelles à chacun d'eux, y méditoient la ruine

des Choiſeuls. Il y fut convenu que pour l'accélerer plus promptement, on feroit connoître au Roi les liaiſons intimes du miniſtre duc avec les parlemens; on attribueroit à ſes intrigues les inſurrections nouvelles de ces compagnies, au ſujet d'un procès dont le chancelier avoit flatté S. M. de la débarraſſer, & qui donnoit au contraire lieu à des troubles plus grands. On tournoit ainſi contre le parti adverſe ce qui pouvoit perdre celui-là.

Madame la ducheſſe de Grammont, qui s'étoit alors par jalouſie exilée de la cour, qui voyageoit, & ſous prétexte d'aller aux eaux, avoit paſſé par différentes provinces de la France où il y avoit des parlemens, leur fournit matiere à une inculpation plus grave & plus odieuſe. Ils firent entendre au monarque qu'elle avoit eu des conférences avec eux & les avoit excités à la réſiſtance, en leur aſſurant la protection de ſon frere. Cette accuſation fit un tel effet ſur l'eſprit de S. M., que depuis lors elle ſe refroidit ſenſiblement envers lui. Elle ne l'honora pas d'un mot de converſation, quoiqu'elle continuât cependant à travailler avec lui & à l'admettre à ſes ſoupers. Cet état de diſgrace fut bien remarqué par les courtiſans & en éloigna beaucoup.

Comment madame Dubarri, étourdie, njouée, folle, n'eût-elle pas été la du- ie de gens qui cherchoient à la capter ar tout ce qui pouvoit flatter ses goûts z ses caprices? Le chancelier lui donna ndant le voyage de Compiegne un di- r qui amusa beaucoup la favorite, & uroit couvert de ridicule le chef suprême e la justice, s'il en eût été encore suf- eptible.

La favorite avoit alors un petit negre, ommé Zamore, qu'elle aimoit beau- oup, avec qui elle jouoit comme avec n petit chien. Cet enfant étoit fort es- iégle. Sa maîtresse le menoit par-tout c elle. M. de Maupeou voulut faire a cour à l'une, en amusant l'autre, il négligeoit aucun des plus petits mo- de plaire. Il fit servir à l'entremêts superbe pâté; ce n'étoit qu'une es- d'attrappe: on n'eut pas mis le cou- dans, qu'il s'en échappa un essain nannetons, qui volerent par-tout, ncipalement sur l'énorme perruque chancelier. Ce petit jeu fit beaucoup amore, qui peut-être n'avoit jamais insectes; il voulut en prendre, int en chercher dans ces filets cheve- où ils étoient embarrassés. Le negre respectant peu le chef de la magis-

lui déclara qu'il ne la regardoit nullement comme telle, & qu'il lui en favoit si mauvais gré, que ni lui ni les siens ne mettroient les pieds chez lui, & lui tourna le dos.

Ce ministre eut alors une mortification bien capable d'humilier son caractere altier. Il fut obligé de nommer colonel en second de la légion de Corse un Dubarri, le plus jeune des trois freres, qui du régiment de Beauce avoit passé dans ce corps. C'étoit un nouveau coup de poignard pour lui. Il ne pouvoit s'empêcher de voir à quel point croissoit journellement la faveur de son ennemie. Au retour du voyage de Compiegne, cette année, le roi la mena publiquement à Chantilly, & lui laissa la liberté de nommer les Seigneurs & dames qui seroient de cette partie de campagne; & l'on se doute bien que le duc de Choiseul fut le premier omis. C'est dans le sein de cette dame que le souverain versoit les chagrins & les soucis qu'il éprouvoit à cette époque critique. Après la séance despotique qu'il étoit venu tenir au parlement le 3 septembre, séance dont il ne put s'empêcher de remarquer l'effet sinistre par l'effroi général qu'il vit répandu autour de lui dans Paris; par le silence

On peut croire combien les Choiseuls & leurs créatures se moquerent de cette scène indécente; mais M. de Maupeou alloit à ses fins. Son parti grossissoit tous les jours. Son génie souple & insinuant lui gagnoit tous ceux que le ministre rival écartoit par ses hauteurs. C'est ainsi qu'il se concilia totalement le duc de Richelieu, qui cherchoit encore à nager entre deux eaux.

Ce maréchal, en partant pour son gouvernement de Guyenne, alla voir le duc de Choiseul, & dans ses adieux lui témoigna combien il seroit flatté que madala duchesse de Grammont, qu'il savoit oir revenir de ses voyages par ce pays- voulût lui faire l'honneur de loger lui à Bordeaux. Il l'assura qu'il tâoit de la bien recevoir, de lui procurer tous les agrémens, tous les amusemens que méritoit une dame comme elle. Le ministre ne dissimula pas son mécontentement: il lui fit entendre qu'il prenoit de pareilles offres pour un persiflage, qu'il n'ignoroit pas les propos impertinens, répandus sur le compte de sa sœur & sur le sien; qu'il l'en regardoit comme un des principaux auteurs. Sur quoi le maréchal ayant voulu tourner la chose en plaisanterie, le duc courroucé

dale public des amours du
unę allégorie très-peu équivo
les armoiries des Dubarri, qui
le milieu des quatre panneaux pr
ſur un fond d'or, couvrant t
rieur de la voiture, avec le
de guerre : *Boutez en avant*, ſur
des panneaux de côté l'on voy
tés d'une part une corbeille garn
lit de roſes, ſur lequel deux co
becquetoient laſcivement, de l'
cœur tranſpercé d'une flèche, le
richi de carquois, de flambeaux,
les attributs du Dieu de Paphos.
blêmes ingénieux étoient ſurm
guirlande de fleurs en Burgos,
belle choſe qu'on pût voir de
yeux. Le reſte étoit proportion
houſſe du ſiege du cocher, les
des laquais par derriere, les ro
moyeux, les marche-pieds étoien

qui accompagna son entrée au pa-
sa sortie, au point qu'il n'enten-
un seul *Vive le Roi* ! il fut sou-
Lucienne, & cette dame le fit heu-
it sortir de la mélancolie où il
plongé. Ce talent étoit trop pré-
, trop utile, trop séduisant, pour
nner à la favorite un empire
t sur son amant. C'est ce dont
pouvoit s'empêcher de trouver une
idente dans la démarche que
oit de faire au parlement en
c d'Aiguillon. Il étoit venu
toute la procédure, concernant
re ; ce qui mettoit cette compa-
d'état de la suivre, & détruisoit
me du procès. Ce seigneur sen-
importance étoit pour lui une
aussi éclatante du monarque :
lui en témoigner sa reconnois-
un cadeau à sa bienfaictrice,
alors, & que tout Paris fut
c it un superbe vis-à-vis qu'il
re. Rien de plus élégant & de
ifique en même temps. Les
e madame la dauphine, en-
Vienne, n'en approchoient pas
goût & la délicatesse du travail.
voir par sa description à quel
dépravation les mœurs étoient

parvenues à la cour, pour oſer affiche
ainſi aux yeux de toute la France le ſcan-
dale public des amours du monarque ſc
une allégorie très-peu équivoque. Outre
les armoiries des Dubarri, qui formoien
le milieu des quatre panneaux principaux
ſur un fond d'or, couvrant tout l'exté-
rieur de la voiture, avec le fameux cr
de guerre : *Boutez en avant*, ſur chacu
des panneaux de côté l'on voyoit repé
tés d'une part une corbeille garnie d'u
lit de roſes, ſur lequel deux colombes
becquetoient laſcivement, de l'autre u
cœur tranſpercé d'une flêche, le tout en-
richi de carquois, de flambeaux, de tou
les attributs du Dieu de Paphos. Ces e
blêmes ingénieux étoient ſurmontés d'u
guirlande de fleurs en Burgos, la plu
belle choſe qu'on pût voir de ſes de
yeux. Le reſte étoit proportionné. L
houſſe du ſiege du cocher, les ſupport
des laquais par derriere, les roues, le
moyeux, les marche-pieds étoient autan
de détails recherchés & finis, qu'on n
pouvoit ſe laſſer de contempler, & qu
portoient l'empreinte des graces de la di
vinité d'un char auſſi voluptueux. Cha
cun s'écrioit que jamais les arts n'avoier
été pouſſés à un tel degré de perfectior
Comme M. le duc d'Aiguillon à la ſ

lai

lanterie d'un tel don a ajouté celle d'en laisser ignorer le prix ; on ne l'a jamais bien sû. Cependant par des interrogations particulieres aux ouvriers, certaines gens ont prétendu calculer que ce vis-à-vis avoit coûté 52,000 livres. Quoi qu'il en soit ; ce seigneur eut le chagrin de voir que madame Dubarri ne s'en servit point. On a encore varié sur le motif. Les uns ont dit qu'elle n'en avoit pas été contente ; d'autres, ce qui est plus vraisemblable, que le roi l'avoit trouvé trop beau, & avoit exigé qu'elle n'y montât pas. On dit même que cela avoit occasionné une petite bouderie entre les amans. Il est certain que le public avoit été scandalisé de ce faste indécent. On fit en conséquence l'épigramme suivante, qui portoit également, & sur l'auteur don, & sur celle qui le recevoit.

Pourquoi ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une déesse
Ou de quelque jeune princesse,
S'écrioit un badaud surpris ?
Non. . . . . de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non,
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

La cabale adverse ne fut pas à c
sur la derniere à s'élever contre l'insol
ce d'un tel luxe, mais le duc de Ch
seul se contenoit ; il ne crioit pas, il
contentoit de favoriser sous main c
qui crioient. On étoit d'autant n
fondé à le faire, que la position de la F
ce étoit encore très-triste. Le pain
fort cher ; beaucoup de gens mour
de faim ; & l'on remaquoit avec dou
que le prix d'un semblable équipage au
nourri pendant plusieurs mois une p
vince entiere. Un autre caustique fit c
rir une piéce, intitulée : *Le pater* ; le m
contentement se manifestoit ainsi sous t
tes les formes. Ce *pater* étoit dédié a
roi ; on lui disoit :

„ Notre pere, qui êtes à Versail
„ votre nom soit glorifié. Votre r
„ est ébranlé. Votre volonté n'est p
„ plus exécutée sur la terre que dans
„ ciel. Rendez-nous notre pain quotidien
„ que vous nous avez ôté. Pardonnez
„ vos parlemens qui ont soutenus v
„ intérêts, comme vous pardonnez à v
„ ministres qui les ont vendus. Ne suc-
„ combez plus aux tentations de Dubarri.
„ Mais délivrez-nous du diable de chan-
„ celier. Ainsi soit-il. "

Enfin, malgré les preuves multi-

liées de la décadence de leur parti ;
: l'ascendant étonnant que prenoit l'au-
e, les Choiseuls avoient encore un es-
ir, qui pouvoit être d'autant mieux
ındé, qu'il étoit question de supplanter
ı favorite par une beauté nouvelle, très-
ropre à séduire le roi.

Le marquis de Choiseul, fils du feu
ıpitaine de vaisseau, si fameux par sa
ision du cardinal de Bernis, venoit d'é-
ouser une demoiselle Raby, créole
e la plus jolie figure du monde, &
ıignant à ses graces naturelles tous les
ılens possibles ; qualités dont la réu-
ion en faisoit une des femmes les plus
ccomplies de la cour : très-jeune en
ıutre, fraîche comme une Hébé, elle
nbloit devoir produire une grande sen-
on sur le monarque au moment de
présentation : cérémonie nécessaire
ur être inscrite au rang des femmes de
cour. Les courtisans attendirent avec
ıpatience le jour où cet astre y paroî-
roit : tous les yeux furent fixés sur le
nce : lorsqu'on lui annonça ce prodi-
de beauté. Mais on remarqua que
. affecta de ne la regarder que lé-
ment, & autant qu'il le falloit pour
pas lui montrer un mépris décidé.
derniere ressource ayant manqué

ſon effet, on jugea la comteſſe inexp
ble déſormais, & tout ploya devant
Les femmes, qui juſques-là avoient
ché de ne pas ſe compromettre en
faiſant point de malhonnêteté caracté
ſée, mais en ne faiſant aucune av
& ſe tenant dans une réſerve prude
furent trop effrayées de la diſgrace
la comteſſe de Grammont pour ne
ſe livrer abſolument à l'idole du jo
Cette comteſſe de Grammont même, q
avoit eu l'audace d'attacher le grelot
Choiſi, en faiſant des impertinences ma
quées à madame Dubarri qui avoit pr
voqué le courroux du monarque,
gémiſſoit exilée dans ſes terres, ne
ſoutenir longtems l'éloignement de
cour & le vuide de ſa ſolitude. Elle eut
baſſeſſe de demander à revenir, de fai
entremettre M. le duc de Gontault & M
le duc de Noailles pour ſolliciter ſa gra
auprès de la favorite, & la reçut à co
dition qu'elle ne paroîtroit point
la cour.

Ce fut ſur-tout à Fontainebleau q
madame la comteſſe Dubarri triomp
dans toute ſa gloire, & humilia le d
de Choiſeul. Le régiment du roi éto
venu camper auprès de cette ville po
être paſſé en revûe par S. M. Cette cé

ne pouvoit ſe faire ſans le miniſ-
la guerre. Madame Dubarri y
, eſcortée de la ducheſſe de Valen-
& de la marquiſe de Montmorenci.
comte du Châtelet, colonel en ſe-
, donna le ſoir dans ſa tente un
ſouper, dont ces dames furent. Ma-
Dubarri étoit aſſiſe à côté de S. M.
plaça madame la Dauphine, qu'on
annoncée devoir y être, mais qui
ſiſta pas. Ce fut le premier ſchiſ-
éclat qu'elle fit avec la favorite. Le
Choiſeul, outré de rage, prétexta
ſpoſition pour ne pas ſe trouver à
evûe & au repas.
oi, juſques dans les moindres cho-
émoignoit l'intérêt qu'il prenoit à
concernoit ſa charmante maîtreſſe.
uſa pendant ce voyage du mariage
remiere femme-de-chambre de cette



un emploi de 10, 000 L. de rent
donna pour présent de noces 25,0
& des diamans très-beaux. Madam
gibeau a continué ses services au
madame Dubarri, & est encore e
session des fonctions les plus s
Quoique ce soit la plus méchant
ture possible, elle a pris sur elle
cendant, tel que celle-ci ne peut
faire ; nouvelle preuve de la bonte
de la favorite.

Toutes ces petites faveurs parti
n'étoient que le prélude du crédit
tant que madame Dubarri devoi
lopper dans la révolution qui s'all
rer, & à laquelle le duc d'Aigu
le chancelier cheminoient de concer
servir séparément leur ambition
tive. Tous deux employerent la c
comme la personne la plus propr
terminer le roi. Ils lui firent e
qu'il falloit absolument qu'elle s
leurs vues pour son propre intérêt :
ne seroit point en sûreté tant que
de Choiseul resteroit en place,
celui-ci ne pourroit sauter qu'autan
le rendroit suspect au roi à raiso
liaisons avec le parlement, qu'enf
mieux le noircir, il falloit noirc
cette compagnie, & la représe

quie comme un corps ambitieux ;
rs prêt à empiéter, à envahir son
é, & à usurper les droits du trône ;
r expulsion produiroit le premier
e celle du duc son ennemi, & un
, plus éloigné, mais non moins
l, celui de faciliter les impôts, &
tamment les bienfaits généreux de
guste amant envers elle. Tant d'a-
es, présentés sous un point de vue
ensible & aussi séduisant, aliéne-
ortement la favorite de la magis-
. Elle fit passer bientôt dans le cœur
narque la haine qu'elle avoit con-
our le parlement, & à laquelle il
fortement disposé. Ce fut au point
prince foible, & qui n'avoit point
lonté fixe, prit enfin celle de ne
se relâcher de la nouvelle loi, qu'on



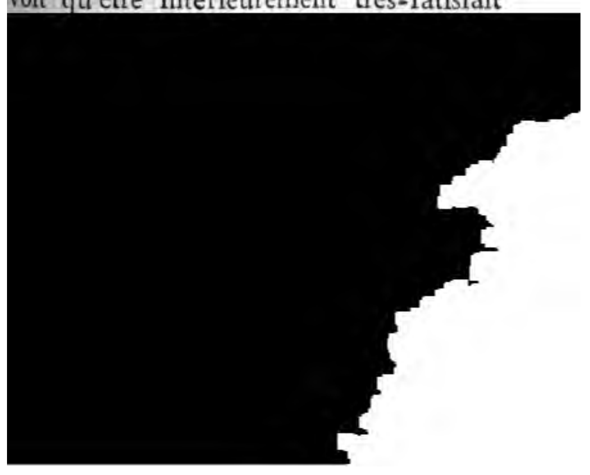
reculer. Madame Dubarri leur [illegible] [illegible]core merveilleusement en cela. Comme le roi soupoit presque tous les [illegible] [illegible] elle, ils la prévenoient de ce qu'elle devoit dire : ils lui donnoient [illegible] les ordres à signer : & quand [illegible] [illegible] la tête échauffée des vins exquis [illegible] lui versoit, & le cœur brûlé de l'[illegible] qu'il respiroit dans ses bras, [illegible] les faveurs dernieres & n'avoit plus [illegible] à lui refuser, elle en extorquoit les [illegible] [illegible] fatales, & rien ne passoit au [illegible] [illegible]seil ; du moins les autres ministres se [illegible] [illegible] hautement de n'avoir eu au[illegible] connoissance de ces actes violens, ex[illegible] contre le parlement de Paris.

C'est ainsi que fut enfin expédié [illegible] 24 décembre la lettre-de-cachet qui [illegible] [illegible] le duc de Choiseul, lettre [illegible] signée plusieurs fois dans ces momens [illegible] [illegible] ivresse, & dont le roi s'étoit [illegible] le lendemain. Celle-ci tint, & [illegible] signifiée à 11 heures du matin pa[illegible] duc de la Vrilliere au ministre en q[illegible] [illegible] qui n'eut que 24 heures pou[illegible] [illegible] à Chanteloup. Elle étoit en [illegible] termes :

Mon cousin,

» Le mécontentement, que me causent vos services, me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurois envoyé beaucoup plus loin, si ce n'étoit l'estime particuliere que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. "

La présence du duc de la Vrilliere, qui apporta cet ordre de S. M. au duc de Choiseul, fut encore une circonstance plus mortifiante pour lui, puisque ce ministre, oncle du duc d'Aiguillon, ne pouvoit qu'être intérieurement très-satisfait



cachet, beaucoup plus courte, & plu méprisante. Elle portoit :

„ Je n'ai plus besoin de vos servi
„ ces, & je vous exile à Praslin,
„ vous vous rendrez dans vingt-qu
„ heures. "

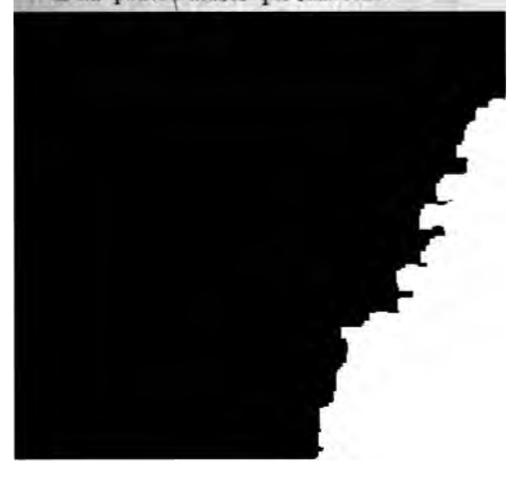
C s ministres une fois partis de la cour l'affaire du parlement ne fut pas longue & le 22 janvier toute la compagnie exilée.

On se doute bien que ces événemen ne se passerent pas, sans exciter beau coup de murmures, de plaintes, de g missemens, mais sur-tout des épigram mes, des chansons, des pasquinades. Vo ci ce qu'il y eut de plus remarquabl Il y eut d'abord un couplet de chanson qui dans sa briéveté peignoit énergiqu ment la conduite, la nullité du roi & l ôtoit pour jamais le surnom de bien-aim qu'il auroit dû être jaloux de conserver s'il l'eût jamais bien mérité.

Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France ;
Il fait tout ab hoc & ab hac
Le bien-aimé de l'almanach :
Il met tout dans le même sac,
Et la justice & la finance,
Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France.

ſn autre vaudeville couroit, qui tout me & abominable qu'il ſoit, mérite e conſervé comme un monument de toire, & du mépris dans lequel étoit tombé le chef ſuprême de la ma-ature. On verra qu'il fut compoſé i le temps de la concurrence des deux is, & lorſqu'on croyoit que le chan-r ſuccomberoit ſous les efforts du par-ent, ſoutenu par le duc de Choiſeul.

Le roi, dans ſon conſeil dernier,
Dit à monſieur le chancelier:
Choiſeul fait briller ma couronne
De la Baltique à l'Archipel;
C'eſt-là l'emploi que je lui donne.
Vous, prenez ſoin de mon B.....
Le chancelier lui répondit
Sire, que vous avez d'eſprit!
D'un pauvre diable qui chancelle



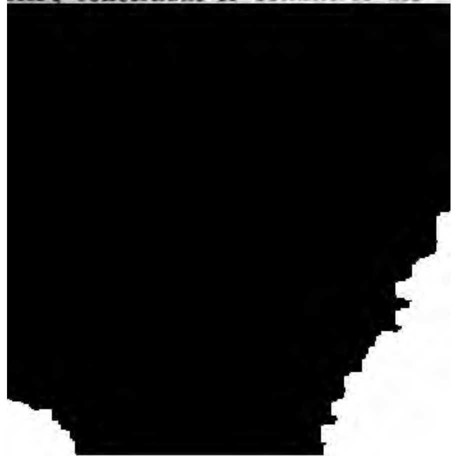
On y représentoit le roi, entouré de M. le chancelier, de monsieur le contrôleur général & de madame la comtesse Dubarri. Le premier président apportoit aux pieds du roi un petit panier, chargé des têtes, des bourses & des V.... des membres de la compagnie. Le chancelier se jettoit sur les têtes, le contrôleur général sur les bourses, & la favorite sur les V...

On ne sait si elle a jamais eu la connoissance de cette charge, mais elle est de caractere à en rire. Elle l'eût d'autant mieux fait alors, qu'elle se trouvoit débarrassée de son ennemi.

Au reste, celui-ci soutint la catastrophe avec assez de fermeté, elle fut même une espece de triomphe pour lui; quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour à Paris, une foule immense de gens de toute espece se fit écrire à sa porte; & le duc de Chartres, ami particulier de l'exilé, força toutes les barrieres, & fut se jetter dans ses bras, en l'arrosant de ses larmes.

Le lendemain, jour de son départ, ceux qui n'avoient pu voir monsieur de Choiseul, furent se mettre sur sa route, & le chemin se trouva bordé à son passage d'une multitude de carrosses en forme d'une double haie.

aroît que le motif puiſſant, que t en œuvre pour déterminer le roi voyer un homme qu'il n'aimoit mais, auquel il étoit habitué, qu'il it & qu'il regardoit comme né- dans la conjonƈture critique où ouvoit entre l'Angleterre & l'Eſ- ce fut l'accuſation intentée con- miniſtre, qu'il cherchoit ſourde- exciter la guerre, malgré les mens apparens qu'il ſe donnoit ntrer dans les vues de ſon maî- venu plus pacifique que jamais. s l'avoir ainſi noirci auprès de S. voulut réprimer les regrets que ic, toujours aveugle dans ſa haine dans ſa faveur, ſembloit accor- exilé. Peu de jours après ſon ren- affecta de faire publier un arrêt ſeil, concernant le commerce des



la rareté de la denrée la rendoit trop chere en France pour qu'on songeât à l'envoyer ailleurs, fit présumer aux politiques les moins fins que son objet véritable étoit de jetter sur le duc de Choiseul tout l'odieux des accaparemens, des monopoles & des disettes combinées.

Madame la comtesse Dubarri ne pouvoit qu'être au comble de la joie de se voir débarassée sans retour du seul homme qu'elle eût à craindre : mais il ne suffisoit pas d'éloigner son ennemi, il falloit encore mettre ses créatures dans le ministere.

M. le duc d'Aiguillon lui fit entendre qu'elle ne pouvoit y avoir un serviteur plus dévoué que lui. En conséquence, elle l'avoit fait nommer au département de la marine : il s'en étoit emparé déjà, mais des têtes plus froides l'engagerent à s'en désister. Mieux conseillé, il comprit que ce n'étoit pas le moment d'entrer en place que traduit sur la scène par de nouveaux mémoires, dans la fermentation où les états de Bretagne finissans étoient contre lui, & vû les pleurs qu'on sembloit donner généralement aux Choiseuls, il falloit rester encore derriere le rideau, & attendre que l'impéritie de celui qu'on éleveroit ce ministere, fit bientôt désirer au publi

ın changement. L'abbé Terrai, fin fourb
ıois, mais perſonnage obſcur, ſans naiſ-
ance, ſans appuis, ſans conſiſtence, qui
oit obligé de tirer toutes ſes reſſources de
n propre fond, ſe fit donner *l'interim*,
omme toujours prêt à quitter la place lorſ-
u'on le jugeroit à propos. Son vrai deſſein
oit de la garder; & de même qu'il croyoit
ı gérer les finances, quoiqu'il n'eût ja-
nais connu cette partie, il s'imagina que
on génie ne l'abandonneroit pas davan-
age dans le département nouveau dont il
e chargeoit. Son eſpoir étoit de trouver
uelque circonſtance favorable pour gar-
r celui-ci & ſe débarraſſer de l'autre,
xtrêmement périlleux, & qui l'alloit de-
enir de plus en plus. Le duc d'Aiguil-
, qui ruſoit de ſon côté, le regarda
omme un cuſtodinos excellent, que ſon
orance dans la marine & ſon défaut
ntours lui fourniroient occaſion d'ex-
lſer quand il voudroit.

Quant au département de la guerre, il
voit été donné à monſieur le comte de
ıy, militaire inſtruit, mais auſtere &
ot. Son refus de fléchir le genou de-
vant l'idole fut un motif d'excluſion. Le
nce de Condé intriguoit de ſon côté, &
n ame Dubarri ne put s'empêcher de
ourir à la nomination du marquis de

Monteynard, l'homme que son altesse crut le plus convenable pour remplir les vûes qu'elle avoit, & que ce n'est pas ici le lieu de détailler. Les affaires étrangeres resterent sans chef; & ce fut une autre ressource que se ménageoit le duc d'Aiguillon.

Tout ce qui étoit attaché aux Choiseuls se ressentoit de leur disgrace. Le baron de Breteuil avoit été annoncé ambassadeur de S. M. à Vienne: ce seigneur avoit déjà fait partir ses équipages, & se disposoit à remplir sa mission; mais ayant reçu invitation du duc de la Vrilliere de passer chez madame la comtesse Dubarri, elle lui déclara que sa destination étoit changée. En effet, ce négotiateur, le plus habile que nous ayons après M. de Vergenes, fut obligé d'aller enfouir ses talents à la cour de Naples. Comme il étoit créature du ministre duc, qu'il étoit de sa nomination, on craignoit qu'il n'intriguât auprès de l'impératrice-reine & n'engageât cette souveraine à écrire fortement en faveur de l'exilé. Il étoit essentiel au parti d'avoir là un homme à sa dévotion, fût-il très-inepte, & c'est ce qui fit envoyer le prince Louis. C'est sans doute à cette faute capitale en politique que sont dûs les grands malheurs de la Pologne. Les intérêts de

tat & de nos alliés furent ainſi ſacrifiés à
i intérêt particulier, à une cabale obſ-
re, qui en nous faiſant perdre notre con-
ſération au-dehors, bouleverſoit tout
ntérieur du royaume.

Pour y mieux travailler, & afin de con-
mmer ſans retour la ruine de la magiſ-
ature, M. le chancelier, qui dirigeoit
ors toutes les démarches de la favorite,
i fit faire une acquiſition, qui donna
u à tourner cette derniere en ridicu-
, & dont l'objet ſecret étoit vraiment
roce.

Parmi les tableaux du cabinet de M. le
mte de Thiers, amateur diſtingué, qui
voit une très-belle collection en ce gen-
, on diſtinguoit un portrait en pied de
harles I, roi d'Angleterre, original de
Vandick. C'eſt le ſeul qu'on fit excepter



prétexte. Il a passé pour constant
les courtisans les plus initiés aux mys
de la cour, qu'à l'instigation de M
Maupeou, elle l'avoit fait placer dan
appartement auprès de celui du roi, &
toutes les fois où S. M. revenant à so
ractere de bonté naturelle, sembloit
gué de sa colere, & se tourner vers la
mence, elle lui représentoit l'exemp
l'infortuné monarque. Elle lui faisoi
tendre que peut-être ses parlemens s
roient-ils portés à un attentat de cett
pece, si M. le chancelier ne lui avoi
entrevoir leurs complots insensés & c
nels, & ne les avoit arrêtés avant c
fussent formés au degré de noirceur
scélératesse auquel ils auroient pû parv
Quelque absurde, quelque abomir
que fût l'imputation, elle renflamm
prince pour le moment, & c'est du
de ce tableau que partoient les fo
qui alloient frapper la magistrature,
pulvériser jusqu'aux extrémités les
reculées du royaume.

Aussi la favorite ne fut-elle pas épar
dans les satyres qui coururent à l'occa
de tant d'événemens sinistres. Voi
qu'on disoit d'elle dans les fameuses C
cellieres, strophe 13 de la premiere
où l'on apostrophe les deux auteurs c

révolution, le duc d'Aiguillon & le chancelier.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis,
Monſtres, fixez votre puiſſance
Sur la ruine de Thémis :
Par les mains d'une miſérable
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des rois :
Prouvez-lui que ſon rang ſuprême
Se réduiroit au diadême
S'il n'anéantiſſoit ſes loix.

Outre cette mauvaiſe ſtrophe, on fit ſur madame Dubarri une chanſon directe ſur l'air des *Trembleurs*. On y paſſe en revûe ſes partiſans. M. le duc de Richelieu, M. le comte de Biſſy, M. le comte de Maillebois, le duc d'Aumont, le prince de

Faire un nouveau potentat?
Eût-on cru que ſans vergogne
Louis à cette carogne
Abandonnant la beſogne,
Laiſſeroit perdre l'Etat?

Par elle on devient miniſtre;
C'eſt ſous ſon ordre ſiniſtre
Que d'Aiguillon tient régiſtre
Des élus & des proſcripts.
Le public indigné crie;
Mais du roi l'ame avilie,
Fiere de ſon infâmie,
Eſt inſenſible aux mépris.

Tous nos laquais l'avoient eue,
Lorſque traînant dans la rue,
Vingt ſols offerts à ſa vue
La déterminoient d'abord.
Quoique Louis ait sû faire,
La cour à ſes vœux contraire,
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir eſt bien d'accord.

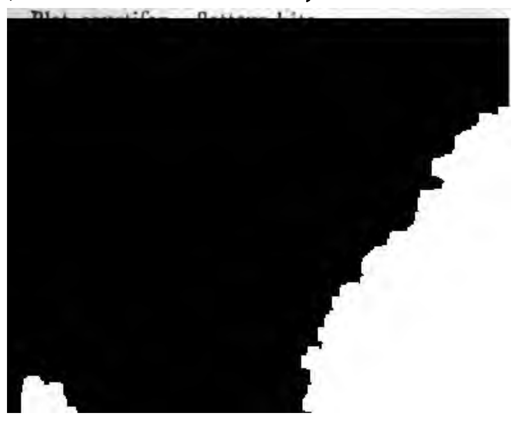
J'en excepte les eſpeces
Qui penſent que leurs baſſeſſes
Leur vaudront quelques careſſes
Des commis & des valets:
Objet de notre riſée,
Que cette troupe effrontée

Pour le moins ſoit régalée
Ici de quelques couplets.

Commençons par le plus digne ;
Le public nous le déſigne ,
Biſſy , cet honneur inſigne ,
Ne peut regarder que toi :
Ton eſprit faux & mauſſade ,
Toujours triſte , toujours fade ,
T'eût valu quelqu'ambaſſade ,
S'il ennuyoit moins le roi.

Vil athlete de la brigue ,
Vil Sectateur de l'intrigue ,
De la cour , que tu fatigues ,
Retires-toi donc enfin :
Ne vois-tu pas qu'on ſe moque ,
Et que ton aſpect baroque
N'offre plus rien qui ne choque ,
Richelieu , fuis enfin.

Peu délicat ſur l'honnête ,



De ton nom cher à la France,
Tu viens de ternir l'éclat :
Abandonne la partie,
Efface l'ignominie ;
Viens défendre la patrie ;
Rends un héros à l'état.

Maillebois fut être infâme,
Et dans le fond de fon ame
Avoit ourdi une trame
Pour perdre fon ennemi :
De même crime coupable,
Voir que de Broglie l'accable
Et le déclare incapable,
Cela paroît inoui.

Defcars, Laval, & tant d'autres,
Qui vous croyez des apôtres,
A d'autres yeux que les nôtres
Vous ne femblez que des fous ;
Allez que rien ne vous gêne ;
N'appréhendez pas la haine,
Vous ne valez pas la peine
Que l'on s'occupe de vous.

Pourvù que Choifeul détale,
La Jéfuitique cabale
Dit que le roi fans fcandale,
peut vivre avec Dubarri ;
Que le ciel choifit l'impure,

Pour montrer à la nature
Qu'il n'eſt vile créature
Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes,
Je laiſſe ces bonnes dames,
S'applaudiſſant dans leurs ames,
S'imaginer qu'on les craint :
Tant qu'elles furent jolies,
On toléra leurs folies ;
Depuis qu'elles ſont Momies,
Oh ! perſonne ne les plaint.

Des reſtes de la vérole,
Valentinois reſta folle,
Et cette inſipide idole
A Dubarri ſe donna :
Près d'une jeune princeſſe
Pour modele de ſageſſe
Le roi mis cette comteſſe ;
Le beau choix qu'il a fait là !



Aujourd'hui, même en province,
On trouve cet honneur mince;
Dubarri fait voir au prince
Les aveugles, les boiteux.

Talmont croit jouer un rôle;
Et si quelqu'un la contrôle,
D'avance elle se console
Par l'espoir d'un grand crédit:
Le roi s'en rit sans scrupule;
La pauvre vieille crédule
Ne voit pas qu'au ridicule
Se bornera son profit.

Mirepoix, plus avisée,
Laissant aux sots la fumée,
Et du solide occupée,
Se fait donner de l'argent:
Depuis long-tems pour commode
De la maîtresse à la mode
On acheta la pagode
Qui se vendit chèrement.

Pour dédommager madame Duba
ces couplets infâmes, le ministre
guerre ne tarda pas à lui donner une
ve de son attachement, en faisant noi
par le roi, le chevalier Dubarri, tr
me frere de cette famille, de colonel
cond de la légion de corse qu'il étoit
l

[illegible]
on fit le précé[illegible] . M. [illegible]
réchal-de-camp , quoique [illegible]
ı rang.

I. n'eut pas le même égard à la re-
ındation forte de la favorite [illegible]
Roquelaure évêque de Senlis ,
vouloit faire pourvoir de la feuille
ıéfices à la place de l'évêque d'Or-
qui venoit d'être disgracié comme
:e des Choiseuls. Ce [illegible]
e de cour & fin courtisan , [illegible]
ıent à la comtesse : mais S. M. étoit
'e entre quatre factions. M. B[illegible] ,
istre & le confident intime de S. M. ,
'oit le Sr. Bertin son frere évêque de
:s ; le duc de la Vrilliere , [illegible]
helipeaux , archevêque de Bourges ;
hancelier , l'archevêque d'A[illegible]

[redacted]

feuille des bénéfices à son favori, e
plus accréditée pour conferer le dé
ment de secretaire d'-tat de la mar
sieur Bourgeois de Boynes, le bras
alors du chancelier, & l'homme a
ment nécessaire, pour opérer le gran
vre de l'érection de son nouveau tr
qu'il vouloit substituer au parleme
qui eut lieu en effet le 13 avril dans
de-justice à jamais mémorable. On n
mieux estimer l'influence qu'eut la
tesse en cette occasion, ou celle qu'el
avoir, que par le mot qu'elle dit à
duc de Nivernois, un des pairs prot
Ayant rencontré ce seigneur, elle
ta, & après lui avoir fait des rep
sur sa conduite en cette circonstanc
lui ajouta : M. le duc, il faut espér
vous vous départirez de votre oppos
car vous l'avez entendu ; le roi a d
ne changeroit jamais. Oui, madame
il vous regardoit, repartit le duc de N
nois, en se tirant ainsi, par une re
galante & spirituelle, d'une interpel
délicate & embarrassante.

Un quatrain, qu'on renouve
qu'on appliqua à madame Dubarri,
tata mieux encore comment on l
tribuoit les malheurs de la Fran
disoit.

France, quel est donc ton destin
D'être soumis à la femelle ?
Ton salut vint d'une pucelle,
Tu périras par la catin.

On ne sait si cette épigramme sanglante lui parvint ; mais elle en tint peu de compte. Elle voulut montrer d'une façon éclatante combien elle étoit jalouse de contribuer, en ce qui la concernoit, à la formation du nouveau parlement ; & pour témoigner à monsieur Joli de Fleury, procureur-général du nouveau tribunal, le seul qui ait eu le courage lâche de survivre à sa compagnie entiere, sa satisfaction, elle fit à Mad. de Fleury sa femme un présent de cent mille francs en diamans. Au fond, on se doute bien que tout cela lui étoit suggéré.

Son beau-frere, le comte Jean, étoit l'ame de ces opérations, quoiqu'il allât très-rarement à la cour. Il résidoit à Paris ; il avoit quantité de jeunes gens à ses ordres, qui alloient & venoient sans cesse ; & portoient ses diverses instructions, non à sa belle-sœur même, mais à sa sœur madmoiselle Dubarri, qui au moyen de son esprit supérieur, avoit acquis beaucoup de crédit sur celui de la comtesse, & qui ne la quittoit point. L'intelligence [illegible]oit

telle entre ces trois personnes, que tout ce que devoit faire ou dire la maîtresse du monarque, étoit prescrit la veille ou surveille par le comte, ou huit jours d'avance, suivant les tems, les lieux & les circonstances.

En outre, ces mêmes émissaires, qui étoient des jeunes gens bien éduqués, bien instruits, parcouroient continuellement les extrémités du royaume, & faisoient des voyages dans les cours étrangeres, sans qu'on sût l'objet de tous ces mouvemens. On a présumé que monsieur Dubarri, qui a toujours affecté de s'attacher à la politique, d'étudier les intérêts des princes, & d'être au fait de ce qu'on appelle les affaires étrangeres, géroit ce ministere vacant, sans aucun titre, & mettoit S. M. en état de les conduire par elle-même, comme elle le faisoit depuis la disgrace de monsieur de Choiseul avec beaucoup de distinction. D'autres ont présumé, plus vraisemblablement, qu'il n'étoit qu'en sous-ordre, & travailloit ainsi pour le duc d'Aiguillon, ne pouvant se flatter de parvenir au ministere. L'événement ne tarda pas à justifier ces dernieres conjectures. Au mois de juin, ce duc, dont un an auparavant on avoit commencé le procès qui étoit encore entaché par un arrêt du par-

ement, entra au conseil & fut nommé ministre du département vacant.

Le crédit de la comtesse étoit monté à tel point, que les princes, qui avoient manifesté leur résistance aux nouvelles opérations répandues dans tous les papiers publics, ne dédaignerent pas d'entrer en négociation avec elle. Comme ils étoient éloignés de la cour & avoient défense d'y paroître, ils mirent en avant madame la princesse de Conti, qui porta la parole pour eux. S. A. la prit pour son intérêt propre : elle lui représenta quel sort affreux la menaçoit, si elle venoit à perdre le roi : que les princes, les pairs, toute la magistrature & le plus grand nombre des citoyens l'auroient en exécration ; qu'elle ne trouveroit aucun asyle, & que peut-être éprouveroit-elle la catastrophe la plus sinistre : qu'au contraire, en songeant sé-



gens, intéressés à retarder ou à empêcher le retablissement des choses, la rassurerent bientôt, & lui firent sentir qu'il n'y avoit aucune sûreté à se fier aux conseils d'une ennemie.

Outre que la favorite n'avoit ni assez de nerf, ni assez d'intelligence pour conduire par elle-même un renouement aussi délicat, elle ne pouvoit douter combien elle déplaisoit à madame la dauphine, à qui l'on avoit rendu ses mauvaises plaisanteries sur sa figure; qu'entre femmes de pareilles injures ne se pardonnent jamais; qu'ainsi il n'y avoit de sa part aucun espoir solide de faire sa paix de ce côté-là; que le roi étoit son seul refuge, & qu'elle devoit travailler de son mieux à le tenir éloigné de sa famille. Elle y avoit déja contribué à l'occasion des bals qu'avoit donnés l'hyver chez elle madame la dauphine. S. M. qui auroit fort désiré y voir sa maîtresse, témoigna sa surprise à sa petite bru d'un tel oubli. Elle lui répondit que sachant que mesdames ne s'y trouveroient pas, au cas où madame Dubarri y viendroit, elle avoit préféré d'avoir ses tantes; ensorte que S. M. s'abstint désormais de paroître à ces assemblées, & que les courtisans remarquerent combien

elle se réfroidissoit à l'égard de la princesse.

M. le dauphin, naturellement sec & austere, ne pouvoit que s'affecter vivement en faveur de son auguste épouse, & ne manquoit aucune occasion de mortifier la favorite. C'est ce qu'il fit pendant un voyage de Bellevue, où elle étoit avec le roi. Il arriva brusquement pour dîner & sans être attendu ; ce qui obligea cette dame de se déplacer à table. Elle prétexta quelque incommodité, se tint toute la journée dans son appartement, & bouda.

Pour contrebalancer ce parti, on conseilla à la favorite de chercher à se concilier le comte & madame la comtesse de Provence. L'époux, plus liant, sembloit moins difficile à assoupir, & la jeune princesse passoit pour avoir des dispositions à [redacted]



Le mot *Royalement* jadis étoit louange,
Tout ce qu'on faisoit bien étoit fait *Comme un roi.*
On disoit : *Comme un Dieu, comme un roi, comme un Ange.*
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloy :
Juger royalement, c'est dire n'y voir goute,
Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancelier ;
Payer royalement, c'est faire banqueroute ;
Vivre royalement, c'est être putassier.

Ce mot la reveilla sur les espérances étrangeres dont l'avoient leurrée le chancelier & le duc d'Aiguillon pour parvenir à leur but. Ils avoient osé la flatter d'épouser le roi. Ils lui avoient enflammé l'imagination par l'exemple du mariage de conscience, aujourd'hui reconnu par tous les historiens, entre Louis XIV & madame de Maintenon. Ils lui avoient fait entendre que les circonstances lui étoient de toute façon infiniment plus favorables : 1°. en ce qu'elle ne devoit pas douter combien elle avoit plus d'ascendant sur le monarque, dont l'yvresse augmentoit chaque jour : 2°. en ce que ce prince étoit plus foible que son prédécesseur, plus aisé à subjuguer : 3°. en ce qu'on ne feroit que suivre aujourd'hui un exemple, déja tracé par un grand roi, mais qu'il falloit pour cela écarter les obstacles d'une part en détrui-

nt le parlement, dont l'austerité & la ri-
ieur pourroient contrecarrer le projet, &
s mettre en état d'y concourir, l'un en
evenant maître de la magistrature, l'au-
e étant à portée de négocier puissamment
 directement par la manutention des af-
aires étrangeres. On crut alors que cette
onsidération n'étoit pas entrée pour peu
ans l'élevation de ce dernier.

Il passa pour constant qu'on avoit enta-
mé effectivement une négociation à Rome
pour la dissolution du mariage de cette
dame avec le comte Guillaume. On y
présentoit que, peu au fait des regles ca-
noniques, elle n'avoit su que depuis la
célébration de son hymen qu'il fût dé-
fendu d'épouser le frere d'un homme avec
qui l'on a vécu : qu'elle étoit obligée
'avouer qu'elle avoit eu des foiblesses



doient les personnages sollicitans ; qui avoient leurs raisons pour bercer la favorite, aussi long-tems qu'ils pourroient, d'un espoir dont ils connoissoient la chimere.

En attendant que son ambition fût satisfaite à cet égard, on fit entendre à madame Dubarri qu'il falloit contrebalancer les satyres qu'on lançoit contre elle, par les éloges qu'elle se feroit prodiguer d'ailleurs, qu'elle feroit bien d'accueillir les muses & les arts, dispensateurs de la renommée.

Le S. Doyen, un de nos peintres d'histoire le plus fameux aujourd'hui, ne tarda pas à se ressentir de l'influence bienfaisante de cette Minerve. Elle l'envoya chercher ; elle lui témoigna son envie d'avoir un tableau de sa composition; mais elle lui déclara qu'elle ne le vouloit pas dans le genre de dévotion. L'artiste lui répondit qu'il étoit à ses ordres ; qu'il ne faisoit pas toujours des corps de saints. Elle le laissa maître du choix ; & il lui proposa pour sujet le trait, qu'il prétend historique, de cette Thessalienne, que les ignorans accusoient de magie, & qui, ayant paru devant l'empereur pour répondre sur l'imputation de ce crime, décida la question par sa figure

c'étoit la plus belle créature qu'œil humain pût envisager. La favorite sentit toute la finesse de ce madrigal pitoresque. Elle adopta avec joie un sujet aussi galant ; & le S. Doyen, d'ailleurs polisson, ordurier, quolibetier, se fit si bien venir d'elle, qu'elle le présenta au roi. S. M. l'accueillit avec une bonté extrême ; ce qui enhardit le peintre, assez familier de son naturel. Sire, lui dit-il, je sens combien le bonheur d'approcher votre personne royale m'éleve les idées, me donne de sublime dans l'imagination ; il me seroit fort avantageux de jouir souvent d'une inspiration semblable. Le monarque comprit ce que cela vouloit dire ; il lui accorda ses entrées dans les petits appartements, où il est admis dès qu'il se présente ; & a depuis souvent [redacted]

„ dame Dubarri contre le lieuten
„ de police, qu'il lui eſt défendu
„ mettre le pied dans aucun B.....

Et en note.

„ Il y a beaucoup de filles qui
„ vécu dans la plus intime familiar
„ avec la comteſſe, qui leur a
„ accorder toutes les graces qu'elle a
„ roit voulu obtenir autrefois.

Dans une autre.

„ Le lieutenant de police de Paris
„ inſpecteur de toutes les veſtales, m
„ trônes & courtieres des maiſons de ſa
„ té de ſon diſtrict, qui s'étendoit
„ y a quatre ans, juſques ſur le co
„ & la comteſſe Dubarri.

Page 34...... „ Madame la comteſſe D
„ barri vient d'inſtituer un nouvel ord
„ qui s'appellera de *Ste. Nicole*. Les con
„ tions pour les femmes ſeront très-
„ goureuſes : il faudra avoir vécu a
„ dix perſonnes (au moins,) & prou
„ qu'on a été trois fois en quarantai
„ pour être admiſe. Les hommes ſer
„ diſpenſés de faire des preuves,
„ la comteſſe, qui ſe réſerve la gr
„ de maîtriſe. Les marques de l'or
„ ſeront *un concombre brodé ſur la po*
„ *ne, avec deux excroiſſances bien m*
„ *quées*. Quoique madame Dubarri

[redacted]

„ dame Dubarri contre le lieutenan
„ de police, qu'il lui eſt défendu d
„ mettre le pied dans aucun B.....

Et en note.

„ Il y a beaucoup de filles qui ont
„ vécu dans la plus intime familiarité
„ avec la comteſſe, qui leur a fait
„ accorder toutes les graces qu'elle au-
„ roit voulu obtenir autrefois.

Dans une autre.

„ Le lieutenant de police de Paris eſt
„ inſpecteur de toutes les veſtales, ma-
„ trônes & courtieres des maiſons de ſan-
„ té de ſon diſtrict, qui s'étendoit, il
„ y a quatre ans, juſques ſur le comte
„ & la comteſſe Dubarri.

Page 34...... „ Madame la comteſſe Du-
„ barri vient d'inſtituer un nouvel ordre,
„ qui s'appellera de *Ste. Nicole*. Les condi-
„ tions pour les femmes ſeront très-ri-
„ goureuſes : il faudra avoir vécu avec
„ dix perſonnes (au moins,) & prouver
„ qu'on a été trois fois en quarantaine,
„ pour être admiſe. Les hommes ſeront
„ diſpenſés de faire des preuves, pa
„ la comteſſe, qui ſe réſerve la gran
„ de maîtriſe. Les marques de l'ordr
„ ſeront *un concombre brodé ſur la poitri*
„ *ne, avec deux excroiſſances bien mar*
„ *quées*. Quoique madame Dubarri af

» sure qu'elle ne nommera chevaliers que
» ceux qui ont l'honneur d'être bien
» avec elle, on croit que cet ordre
» sera plus nombreux que celui de St.
» Louis.....

Page 43..... » Le pere Ange, picpus,
» vient d'être nommé par le roi coadju-
» teur de l'archevêché de Paris, sa fille y
» a ajouté la feuille des bénéfices.

Dans une note on ajoute :

» On assure que la comtesse Dubarri est
» fille de ce moine, & d'une servante de
» campagne (sa cuisiniere) qui la mit au
» monde dans un petit prieuré de la Brie,
» où cette chere production monacale a
» été élevée jusqu'à l'âge de dix ans. Ce
» fut à cet âge qu'une courtiere ambu-
» lante ravit à ce saint homme le fruit
» de ses exercices pour l'entraîner dans

[redacted]

„ ses conseils...... De là elle s'est associée
„ au comte Dubarri pour donner à jouer
„ au vingt-un, présenter les placets à
„ la police & attirer du monde chez lui.
„ De là elle a eu cent mille livres de
„ dettes & un carrosse à crédit, qui a
„ commencé à lui donner de l'impor-
„ tance dans le monde. De là, elle a été
„ liée avec madame de St.... D..., qui
„ lui a amené le Bel, valet-de-chambre
„ affidé d'un très-grand prince, avec qui
„ elle a fait un voyage à Versailles *pen-
„ dant la nuit*..... De là enfin, elle est
„ sortie *comtesse*, a été *présentée*, logée
„ au *château*, d'où elle a chassé une *prin-
„ cesse* & deux *ministres*, & tous les *ho-
„ nêtes gens* qu'elle a pû trouver.

Page 47...... „ On a débité que mada-
„ me la marquise de Langk.... & autres
„ ont eu l'honneur d'être présentées le
„ jour de l'ascension par madame Gour-
„ dan, à qui madame Dubarri a fait
„ accorder le tabouret.

Page 53...... „ L'attachement du R.
„ pour madame Dubarri lui est venu des
„ efforts prodigieux qu'elle lui fait faire,
„ au moyen d'un baptême ambré, dont
„ elle se parfume intérieurement tous les
„ jours. On ajoute qu'elle joint à cela un

ſecret, dont on ne ſe ſert pas encore en bonne compagnie.

Page 54...... „ Les ſoupers des petits appartemens ſont plus voluptueux que jamais. La comteſſe Dubarri a ſubſtitué aux froides épigrammes & au cérémonial guindé de la marquiſe de P.... la gayeté franche & les plaiſirs bruyans de la Courtille.

Page 61....... „ Le roi commençant à faire un calendrier, madame Dubarri lui a choiſi pour ſubſtituts le comte de L........ & le jeune marquis de Chabril.... dont elle avoit éprouvé les talens avant ſon élevation, ainſi que le marquis s'en eſt accuſé lui-même.

Et dans une note.

„ Le marquis de Chabrillant apprenant, à Montelimart où il étoit exilé, [redacted]

„ que M. le chancelier eſt un hoı
„ homme, & madame Dubarri une
„ me de bien.

Page 95...... „ On a chargé l'hiſt
„ graphe du portier des chartreux de
„ ner dans le même ſtile l'hiſtoire de
„ me Dubarri, ſous le titre de *Mém*
„ *propres à ſcandaliſer le public.* "

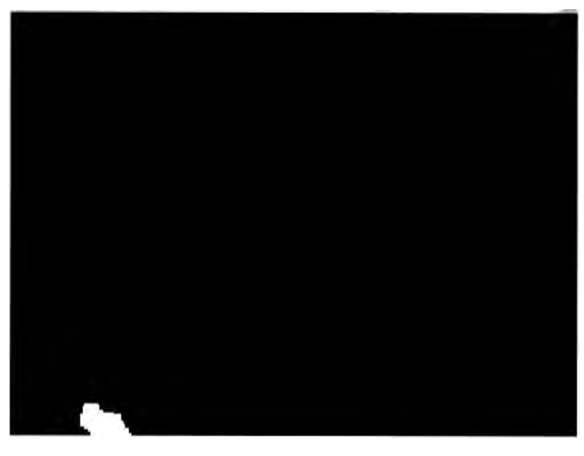
La vie de madame Dubarri, ainſi celle de tous les gens en place, étoit d nue une alternative de peine & de p Elle en eut un très-grand à la M où elle eut l'honneur de ſouper a roi & toute la famille royale au retou voyage de Compiegne. Elle eut la tisfaction de voir le public aſſiſter a triomphe & de jouir de la bon meur qu'affecterent tous les auguſtes vives.

Mais elle en goûta une bien plus ve peu de jours après, lorſquelle reç S. M. dans ſon nouveau pavillon de l cienne, où elle lui donna une fête, q conſiſta en un concert, un feu d'artif & une parade. Le monarque fut enchar de ce bâtiment, conſtruit avec une v cité digne d'un ouvrage de féerie. Le le Doux, l'architecte, avoit déployé ce petit paradis les diverſes reſſources du génie de ſon art, & toutes les graces

t susceptible. On trouve qu'i[illegible] sé ces palais enchantés, [illegible] ëtes & par les romanciers.

mira sur-tout la [illegible] avec laquelle il avoit [illegible] -d'œuvre en une seule [illegible] e récompenser de son zèle, [illegible] barri lui fit avoir la place [illegible] re du roi, [illegible] ranche - Comté : ce [illegible] : au moins 8, [illegible] livres [illegible]

a favorite est [illegible] étendu & [illegible] xposée au sallon, [illegible] , & voyant [illegible] se disputer à l'[illegible] ire aux yeux de la [illegible] n en parloit dans ses *Lettres* [illegible] On annonçoit d'abord ainsi le



» ment fait, au milieu duquel se
» deux amours, dont l'un ban
» & l'autre, qui ressort en a
» une couronne suspendue, & le
» tendre la déesse, qui doit s'y
» Au bas, & comme à ses pi
» deux colombes qui se becque
» façon la plus voluptueuse.
» entours promettent quelque c
» très-galant : les graces du port
» sortiront à merveille avec eux
» tôt les éclipseront sans doute.
. . . . „ On se co
» Monsieur, de voir la mere des
» manquée par M. Vanloo, dan
» que son confrere nous la rep
» sous une forme plus séduisant
» vraie que celle de la Vénus d
» ble. Vous concevez aisément
» veux parler du portrait en pied
» dame la comtesse Dubarri
» Drouais. Ses talens brillans po
» re de travail, la double es
» cette beauté qu'il nous avoit
» avec succès, il y a deux ans
» cours que son imagination pou
» prunter de l'allégorie, tout n
» mettoit un chef-d'œuvre ravis
» paru enfin, Monsieur; & co
» merveilles trop annoncées, trop

tout le [illegible]
e elle [illegible]
e de [illegible]
e plusieur[illegible]
ans les parti[illegible]
, & [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

» ment fait, au milieu duquel se t
» deux amours, dont l'un bande
» & l'autre, qui ressort en avan
» une couronne suspendue, & ser
» tendre la déesse, qui doit s'y
» Au bas, & comme à ses piec
» deux colombes qui se becquette
» façon la plus voluptueuse. T
» entours promettent quelque c
» très-galant : les graces du port
» sortiront à merveille avec eux,
» tôt les éclipseront sans doute.
. . . . ,, On se co
» Monsieur, de voir la mere des
» manquée par M. Vanloo, dans
» que son confrere nous la repr
» sous une forme plus séduisant
» vraie que celle de la Vénus de
» ble. Vous concevez aisément
» veux parler du portrait en pied
» dame la comtesse Dubarri p
» Drouais. Ses talens brillans pou
» re de travail, la double esq
» cette beauté qu'il nous avoit
» avec succès, il y a deux ans,
» cours que son imagination pou
» prunter de l'allégorie, tout no
» mettoit un chef-d'œuvre raviss
» paru enfin, Monsieur; & co
» merveilles trop annoncées, trop

l'avance, il n'a pas répondu à notre at-tente. La copie s'est trouvée fort infé-rieure à l'original. Tout Paris ne s'em-presse pas moins d'accourir le considérer. Il faut vous en donner une idée, & je vais le détailler.

» Madame la comtesse Dubarri est pein-te en muse ; elle est assise, elle est gazée en partie d'une draperie légere & transparente, qui se retrousse au dessous du mamelon gauche, laisse les jambes dé-couverte jusqu'aux genoux, & marque le nud dans tout le reste du corps. De la main droite elle tient une harpe & une couronne de fleurs ; de la gauche elle en porte plusieurs autres. Le de-vant de la scene est parsemé de livres, de pinceaux, & des divers attributs des arts. Le fond représente une belle ar-

[redacted]

„ tique ; en ſorte que celle-ci,
„ auroit ſix pieds & demi de h
„ taille coloſſale, qui peut impri
„ de nobleſſe & d'impoſant à un
„ taſtique, ne va point à une
„ dont l'habitude du corps doit êtr
„ ble, & dont le principal car
„ un air de volupté répandu ſur l
„ ble de la perſonne. Au contrai
„ ici un perſonnage roidi & ſans
„ une virtuoſe pédanteſque, q
„ gré l'appareil galant de ſon v
„ & la ſéduction de ſon attitude,
„ façon d'être aſſiſe, repouſſe plus
„ n'attire, & détruit d'une part le
„ qu'elle produit de l'autre. En u
„ la grande mal-adreſſe du peintr
„ d'avoir choiſi une allégorie, pe
„ tie à la beauté qu'il vouloit re
„ n'a pas moins échoué dans c
„ tie, & pour figurer la protect
„ arts, à la muſique près, il les f
„ ler aux pieds par cette muſe ; e
„ louche, & dont le ſens naturel
„ verſe de l'idée du poëte.

„ Depuis que j'écris ceci, mo
„ madame la comteſſe Dubarri eſ
„ au ſallon, & ſoit mécontenten
„ ſa part, ou qu'elle ſoit inſtruite
„ du public contre le peintre, ſoi

[illegible]
dans [illegible]
le [illegible]
M. D[illegible]
[illegible]
de L[illegible]
l'avoir [illegible]
[illegible]
[illegible]
on [illegible]
[illegible]
[illegible]

françoise, dont il étoit alors fort
question. Elle daigna entrer dans u
détails des divers projets; ensorte
gentilshommes de la chambre ne
qu'en sous ordre sous elle. Elle co
à divers artistes distingués des ou
pour son pavillon; & mécontente,
me on l'a vu, de son dernier port
pied, fait par Drouais, elle vo
le Sr. Greuze se chargeât de travai
le même sujet.

Ces distractions particulieres ne
noient point madame Dubarri des
paux objets de sa politique, ou du
de celle qu'on lui avoit suggérée.
leurroit toujours de l'espoir de pa
au trône; mais avant il falloit f
premier pas de dissoudre son m
C'est pour l'entretenir dans cette
ble chimere que M. le duc d'Aig
dit-on, & le chancelier engagerent
Linguet à traiter la question dans
moire fort singulier, suivi d'une co
tion encore plus singuliere: du m
n'est qu'à un pareil motif qu'on a a
cet écrit, dont on va juger par le
suivant.

„ Simon Sommer, charpentier
„ dau, s'est marié au mois de Mai
„ à Elisabeth Ultine, fille du
„ d'

de 22 ans seulement & [illegible]
agréable, fut six mois [illegible]
refus de la part [illegible]
& jolie, avant [illegible]
A peine eut-elle [illegible]
femme de son mari [illegible]
vouloir être celle [illegible]
au bout de trois ans d'une [illegible]
ise, elle s'attacha à [illegible]
nent Lokman, suisse [illegible]
a déserté. Tous deux [illegible]
ruisse. On est en état [illegible]
s y ont contracté [illegible]
ie.... Sommer n'a [illegible]
n enfant, il n'a [illegible]
constitué, il est [illegible]
-il faire? Sera-t-il [illegible]
le reste de sa [illegible]
ature? ou [illegible]

[redacted]

contraires. Il a recours aux peres de l'église, d'où il tire aussi des autorités; il prétend que des conciles mêmes on peut inférer des inductions lumineuses sur cette question, & il trouve des décisions de quelques-uns absolument concluantes pour lui. Il continue par établir que le divorce n'est contraire ni à la loi des juifs, ni à celle du christianisme; qu'il ne choque ni l'ancien, ni le nouveau testament; que la primitive église n'a jamais balancé à permettre la dissolution des mauvais mariages sur cet objet; que jusqu'au Xme. siécle, la même façon de penser s'est perpétuée chez tous les législateurs catholiques. Il finit par les raisons qui doivent autoriser le divorce, la meilleure maniere de le supprimer étant de le permettre.

Tel est l'extrait du mémoire du prétendu charpentier; qui n'est qu'une analyse lui-même du *Cri de l'honnête homme*, ouvrage publié environ deux ans & demi avant, & composé par le premier magistrat d'une ville de province du second ordre, qui, obligé de se séparer de sa femme, à cause de ses débordemens, fit beaucoup de recherches sur cette matiere, & en fit part au public dans le tems.

Lingnet dans la [illegible]
ment si le divorce [illegible]
permis : & s'il regarda [illegible]
nubilité des [illegible]
un article de [illegible]
gé, ou modifié [illegible]
d'elle pourroit [illegible]
les réglemens [illegible]
été en vigueur [illegible]
que la puissance [illegible]
neroit des loix [illegible]
seroit en toute [illegible]

mande enfin [illegible]
s'adresser [illegible]
de se remarier [illegible]
C'est au [illegible]
requête [illegible]
est servant [illegible]
en pareils [illegible]

[redacted]

men refléchi en aura bien fait connoître tous les avantages.

Les soupçons du public sur ce mémoire en faveur du charpentier de Landau, qui demandoit ainsi à être autorisé au divorce, & à pouvoir se remarier, étoient assez raisonnablement fondés : 1. En ce qu'on ne voyoit aucune procédure commencée, aucun tribunal devant qui fût portée cette affaire : 2. En ce qu'il n'étoit guères vraisemblable qu'un artisan élevât une question de cette importance : 3. En ce qu'on savoit que trois grands personnages de la cour étoient dans le cas de solliciter cette grace : 4. Enfin en ce que l'avocat étant un homme attaché à eux, on présumoit plus vraisemblablement que c'étoit une de ces causes fictives, comme on en trouve dans les jurisconsultes, proposées sous des noms simulés.

On croyoit donc que la cause, ainsi exposée devant le saint pere, & décidée affirmativement, sans contredit, il en résulteroit une loi politique, dont on ne tarderoit pas à se prévaloir ; madame la comtesse Dubarri pour se faire séparer du comte Dubarri, divorce annoncé depuis long-tems ; madame la marquise de Langeac, qui n'a jamais consommé son ma-

iage avec le marquis de Langeac; & le
ıte de la Marche, dans le même cas
r à-vis de madame la comtesse. Mais ce
ı'(ıt point une chose prête à se faire;
k ıt-être les ministres en question n'y
ɛrent-ils jamais sérieusement. Ils ga-
ıoient seulement du tems, & s'ancroient
mieux qu'ils pouvoient.

Le chancelier en recueillit toujours à
:or une récompense très-flatteuse des
ıs prétendus qu'il se donnoit de son
:oté, afin de parvenir au but de la favo-
ite: elle fit avoir un régiment au fils de
: chef suprême de la justice, président à
:tier du parlement détruit, & que M.
aupeou n'eut garde de mettre dans
nouvelle magistrature. En vain M. de
ınteynard représenta-t-il avec fermeté
roi que la promotion subite de ce feu
in au grade de colonel étoit contre
les regles, contre toutes les loix
ıentales de la discipline militai-
ces observations n'eurent d'autre
que de barbouiller à la cour le secre-
d'état, & de préparer de loin sa
:.

abbé Terrai, dont on annonçoit alors
voi, en semblant se prêter à la même
re, prenoit une tournure plus effi-
ur se raffermir. Décidé à dévorer

toutes les mortifications qu'on voudroit lui donner, à se prêter à toutes les vexations & augmentations d'impôts qu'on voudroit faire, il rendoit encore de sa place, à ce qu'on assûra, un pot de vin de 50000 livres par an à la favorite, qui voulut bien ainsi lui continuer l'honneur de sa protection & empêcher sa disgrace. Il étoit si soumis, si dévoué aux ordres de cette dame, que les bons, qu'elle donnoit, tenoient lieu au contrôleur général des *Bons du Roi*, & qu'il les recevoit comme tels. On en a vû plusieurs, datés de Choisi & de Trianon, où la comtesse ordonnoit au Sr. Beaujon, banquier de la cour, de payer telle somme dont il lui seroit tenu compte par les ministres des finances : & comme madame Dubarri, principalement alors, étoit mûe en tout par son beau-frere, celui-ci puisoit au trésor royal, ainsi que dans sa bourse. C'est ce qui donna lieu à ce dernier de faire aux eaux de Spa la figure considérable qu'il y fit, & de subvenir à ses énormes pertes au jeu. Malgré cela, il n'y éprouva pas les agrémens qu'il comptoit y avoir. On trouva son argent très-bon ; mais on ne le voyoit qu'à la banque. En vain avoit-il mené avec lui madame de Murart, sa maîtresse, & plusieurs autres jo-

[illegible] sur le [illegible]
[illegible] le [illegible]
François [illegible]
le Clerc [illegible]
[illegible] royal. Il [illegible]
les carêmes [illegible]
. On [illegible]
[illegible]
Un jour [illegible] . A
veillant [illegible]
, comme [illegible]
[illegible] où il [illegible]
[illegible] témoigner [illegible]
l'Évêque [illegible] . Vi-
[illegible]
s pouvoir [illegible] témoigna
[illegible] Mille [illegible]
[illegible] comme . [illegible] peuvent
[illegible] sur vous [illegible] autres souverains,

[redacted]

c'eſt que malgré l'argent que dép madame Dubarri, & la facilité qu trouvoit chez le contrôleur général avoir, elle ne plaçât rien, elle ne fit cune acquiſition, elle n'achetât au terre : car le château de Lucienne ne du noit rien d'utile, n'étoit même qu'un bo doir pour une grande dame comme ell Auſſi parla-t-on alors de faire acquéri roi le *Pavillon du roi* du Sr. Bouret, p en faire préſent à ſa maîtreſſe. Ce bruit qu avoit couru déjà du tems de madame Pompadour, ſe renouvelloit : il fut ſc fié par la viſite de ce lieu que mada Dubarri avoit faite, par un voyage qu'y depuis S. M., & par la réponſe du phin, qu'on attribua à la crainte qu'avoit ce prince que le projet ne ſe réaliſeât. Son auguſte pere, en parcourant avec ſon fils ce magnifique lieu, lui demanda ce qu'il en penſoit, s'il ne le trouvoit pas b que trop beau, répondit le prince bas, & marmottant ſa phraſe entre les dents.

Nous ne pouvons mieux finir ces anecdotes au commencement de 1772 où nous écrivons ceci, que par le récit de celles, recueillies ſur la fête donnée par madame la comteſſe de Valentinois à madame la comteſſe de Provence. Cette princeſſe du moins

étoit censée en être l'objet. Madame de Valentinois, sa dame d'honneur, avoit cru devoir témoigner sa joie de la voir heureusement sortie de la petite vérole, que son auguste maîtresse avoit eue à Fontainebleau. Elle avoit fait préparer des spectacles à Passy, où elle avoit une superbe maison ; & au retour du voyage elle demanda à madame la comtesse de Provence la permission de l'y recevoir. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la description des différentes parties de la fête, de rendre compte du couplet en l'honneur du chancelier, qui scandalisa tout le public & rendit l'auteur, l'abbé de Voisenon, la fable des courtisans & l'exécration des patriotes, alors très-enflammés sur cet objet.

Mais il faut savoir que madame la comtesse de Valentinois est, depuis le commencement de la faveur de madame Dubarri, une de ses complaisantes ; qu'elle

[redacted]

devoirs lui demanda comment elle trouvé la fête qu'elle avoit eu l'h de lui donner. La princesse lui ré avec étonnement : une fête à moi, me ! je sais que vous en avez donn dont j'ai pris ma part ; mais je ne v ai point témoigné de reconnoissance, que j'ai cru qu'elle étoit pour m Dubarri, ou pour M. le chancelier.

Cette gaucherie fit évanouir tout l' qu'avoit celle-ci d'établir un schism la maison royale, & de s'y form parti. Toute la famille se réunit elle, & dut lui faire craindre l'ave plus funeste à la mort du roi.





ANECD[illegible]

DANS [illegible]

DU [illegible]

[illegible]



ment, elle saisissoit toutes les occasions d
faire tomber son humeur & son indigna
tion sur les femmes de la cour & les minis
tres qui lui sembloient le plus dévoué
On a vû comment madame de Valentinoi
avoit essuyé à cet égard un propos morti
fiant de madame la comtesse de Provenc
madame Sophie, peu après, mal men
plus fortement le duc de la Vrilliere, qu
avoit cru se mettre à l'abri du ressenti
ment de cette princesse, en se couvrant d
crédit & de la protection de madame Du
barri. Voici comment les courtisans ra
contoient cette anecdote.

Madame la marquise de Mesmes, dam
pour accompagner mesdames, avoit en
gagé madame Sophie à solliciter pour so
fils une place dans la maison de M. le com
te d'Artois, qu'on parloit déjà de forme
Cette princesse s'étoit adressée directemen
au roi, & S. M. avoit donné son bon. M
le duç de la Vrilliere, qui dans son dépar
tement à la maison du roi & les maisons d
la famille royale, trouva mauvais qu
cette grace eût été obtenue sans sa partici
pation. Il fut en faire ses plaintes à mada
me Dubarri, & lui démontra les incon
véniens très-grands qu'il y avoit à ce qu
S. M. accordât des places à son insçu. La
comtesse trouva ses raisons excellentes, &

porta les doléances du miniſtre au pied du trône. Elle fit de vifs reproches à ſon auguſte amant ſur le peu d'égard qu'il avoit pour un ſerviteur fidelle, qui depuis 48 ans étoit à ſon ſervice, & gémiſſoit de perdre ſa confiance au moment où il en étoit le plus digne. Elle lui repréſenta que cette conduite ſeroit capable de dégoûter les miniſtres, de ralentir au moins leur zèle, & pouvoit être préjudiciable à ſes intérêts & à ceux de l'état, par les ſurpriſes continuelles que ſa bonté pourroit laiſſer faire à ſa religion. S. M. pénétrée des raiſonnemens ſolides & perſuaſifs de ſa maîtreſſe, avoit cependant peine à manquer de parole. On convint que le duc de la Vrilliere prendroit cela ſur lui, en n'expédiant pas pour le jeune homme le brevet qui devoit ſortir de ſes bureaux. Madame So-

[redacted]

que les courtisans remarquerent l'air bl
me & tremblant du duc, sortant de l'a
partement de la princesse. Il se rendit tou
de suite chez sa protectrice pour y dé
charger son cœur. Le coup étoit déjà por
té ; la scene avoit eu lieu après-dîner. l
de la Vrilliere avoit mangé copieusement,
à son ordinaire. Il en résulta une indiges-
tion violente, dont tout le respect, qu'il
devoit au lieu & à la maîtresse, ne put l'em-
pêcher de manifestet les effets. Il resta sa
connoissance, & il fallut l'emporter dans
l'état le plus dégoûtant. Il en fut très-ma-
lade, & pour sucroît de douleur il fallut
expédier le brevet.

Le roi consoloit madame Dubarri par
les choses qui pouvoient flatter la vanité
& le luxe de cette favorite. Depuis longtems
il étoit question d'une toilette d'or qu'elle
faisoit faire. Bien des gens révoquoient en
doute la nouvelle, regardant une parei
acquisition comme trop chere, puisque ma-
dame la dauphine même n'auroit pas une
telle magnificence, & que la reine ne l'a-
voit jamais eue. On fut alors maître
s'assûrer de la chose, & d'aller voir les di-
verses pieces de cette toilette chez le Sr.
Roettiers, graveur-cizeleur du roi. Il cou-
rut en outre le bruit qu'on travailloit à
une vaisselle platte, d'or, pour la comtes-

ie. Enfin S. M. lui permit de ſe faire un bouquet de diamans ſi conſidérable, qu'il devoit pouvoir ſe convertir, à ſa volonté, en parure complette. On dit que ce bijou coûteroit cent mille écus.

S. M. étoit tellement enyvrée d'amour pour cette beauté, qu'elle ne conſervoit plus aucune des bienſéances extérieures, dont elle s'étoit toujours montrée ſi jalouſe. Elle permit de repréſenter à Choiſi devant elle une parade dans le genre le plus grivois, tel que l'aimoit madame Dubarri. On choiſit *la vérité dans le vin*, opéra-comique du Sr. Collé, ſi ordurier, que pluſieurs dames de la cour, invitées à la fête, qui ne le connoiſſoient pas, en furent extrêmement décontenancées; & ces femmes pudibondes ne contribuerent pas le moins au divertiſſement de la comteſſe. Ce [redacted]

détaillé sur ces objets, il donne la relati
suivante.

26 Décembre 1771..... » Tous ceu
» qui ont été à Choisi la semaine derni
» re, attestent combien la piece de *la vé*
» *rité dans le vin* étoit grivoise, & a f
» rire madame Dubarri; S. M. n'a pas j
» ru s'en amuser beaucoup. Cette dame se
» livroit cependant à tout ce qui pouvoit
» égayer le roi; & cherchoit à le délas-
» ser des occupations du trône, en le fai-
» sant jouer avec son petit chien. Le sou-
» per a été fort agréable aussi. Le Sr. l'A
» rivée & sa femme ont chanté tout le re-
» pas des chansons sur le même ton de la
» comédie. Le roi étoit à la table à ressorts
» avec douze convives, dont trois dames
» seulement, madame la comtesse Dubarri,
» madame la maréchale de Mirepoix &
» madame la marquise de Montmorenci.
» Madame Dubarri a continué à s'occu-
» per de tout ce qui devoit amuser S. M.
» Elle étoit entre le roi & M. le duc de
» Duras. Ce Seigneur, très-excellent con-
» vive, a paru d'une folie charmante, &
» quoiqu'un des ducs protestans, de la
» plus grande intimité avec cette dame
» On n'admet pas communément les pro-
» phanes à ces petits soupers; cependant,
» par extraordinaire, il y en a eu c

fe ; ou d'ailleurs, & conféquemmer le dauphin, qui n'a que la même de S. M.

Vraifemblablement, c'eft ce qui e cha le roi d'accorder cette grace à l vorite ; car M. le chancelier, qui la citoit pour le comte de Maupeou fon n'étoit pas en état de balancer les pr tions du rival. Les ennemis du chef magiftrature profiterent de cette concu ce pour le brouiller avec fa coufine ; miniftres qui n'ayant plus befoin de puifque fa befogne étoit faite, vou en avoir l'utilité fans en fupporte dieux, fe rangerent du côté de cell C'eft ce qui ouvrit matiere à de nou intrigues, que nous développerons fuite. Nous revenons à la place de pr écuyer, que madame Dubarri ave fon crédit, ne put obtenir à fon nev nous obferverons qu'il faut d'autant rapporter aux propos du dauphin ci-deffus, la douleur qu'elle reffentit pouvoir réuffir, que la réponfe de juftifie nos conjectures. Il faut prend de, dit-elle, M. le dauphin feroit h à le faire comme il le dit. Au refte, fe tira de cette perplexité comme il coutume de faire : il ne donna la p perfonne.

Dans le même tems il fit [illegible] elle d'intendant géné[illegible] M. de Marigny, pour le [illegible] te Dubarri (Jean.) H[illegible] r le titulaire, son be[illegible] veille des menées qu'on [illegible] , & par sa présence il [illegible] ts de ceux qui vouloient [illegible] L'année 1772 s'ouvrit [illegible] rieuse pour madame la comtesse Du-rri. Le sort de M. le [illegible] C[illegible], i étoit resté jusqu'alors [illegible] pour s récompenses pécuniaires [illegible] S. M. [illegible] onneroit, fut décidé en sa faveur d'une fa-on magnifique ; & l'on en fit honneur à générosité de la favorite. On la célébra ans la piece suivante :

VERS

[redacted]

Quoiqu'un poëte en ait dit, la vengean
N'est que d'un homme, & le pardon d

Ces louanges étoient peu de ch
près des murmures qu'excitoient les
de la toilette & la vaisselle d'or qu'on
pour cette dame. On voulut les arrêt
répandant celui qu'elles ne seroie
toutes d'or, en disant ensuite qu'il
pas question de ce travail, en refusa
fin de le montrer aux curieux qui
sentoient en foule chez le S. Roettier
voir l'une & l'autre. Mais on av
l'imprudence d'en parler d'abord, &
de gens étoient instruits. On savoi
le gouvernement avoit fait fournir
marcs d'or à l'artiste, parce qu'il
refusé de travailler, sans de pareils
ces. Enfin celui-ci avoit eu l'indisc
de montrer à quelques amis des
de la toilette, entre autres le miro
goût le plus rare & le plus exquis. I
surmonté de deux amours qui tenoie
couronne, si artistement placés q
dame Dubarri ne pouvoit se mirer
se voir couronnée.

Un autre triomphe, qu'eut alo
favorite, sans être aussi scandaleux,
au moins très-ridicule, & peut-être
voit-il être aussi funeste, puisqu'il

isiblement la liaison de plus en plus avec le contrôleur général. On ne pas que ce ne fut à son instigation receveurs généraux des finances au commencement de l'année com- ter la comtesse. Cet hommage s'exé- r une députation de la compagnie. ateur harangua la divinité du jour, aloir les services que le corps avoit à l'état comme un titre à sa pro-

lame Dubarri, dont la réponse étoit ufflée sans doute, leur dit qu'elle oit pas l'utilité dont ils avoient s les circonstances critiques où le nement s'étoit trouvé ; que M. l'ab- rai l'avoit instruite de tout. Elle les a à continuer de servir avec le mê- e, & leur promit de contribuer, en qui dépendroit d'elle, pour l'avan-

[redacted]

finis & prêts à être emballés, pour u
gneur étranger, auquel ils étoient dest
elle les considéra avec la plus grande a
tion ; elle en fut si enchantée, qu'elle
lut les avoir. En vain M. Vernet dé
qu'il ne pouvoit lui faire ce sacrifice, p
que ces deux tableaux ne lui apparten
plus. Elle ne tint aucun compte d
supplications ; elle fit enlever de forc
deux chefs-d'œuvre, mais en même
pour dédommager le peintre, elle lui
sa sur un chiffon de papier une ordonn
de 50,000 livres, payable par l
Beaujon, banquier de la cour ; ce
consola un peu le peintre du rapt en
tion, & rendit la Minerve nouvelle
recommandable aux artistes.

Cette munificence de sa part dut
faire d'autant plus de plaisir, qu'ils s
perçurent de plus en plus qu'ils all
absolument passer sous sa dominatio
étoit alors question de projets & de p
pour la construction d'une salle de co
die françoise. Tous ceux qui y trava
rent, rechercherent son approbation
qui se passa à l'égard du Sr. Liégeon
prouva qu'ils faisoient bien, ou pl
qu'ils ne pouvoient faire autrement,
jeune architecte, ayant obtenu l'agré
du roi pour présenter son plan à S.

ut introduit dans les petits appartemens ar le duc de Duras, gentilhomme de la hambre. S. M. l'accueillit avec beaucoup : bonté & de familiarité. Elle examina endant fort long-tems tout ce qu'il lui éfentoit, puis elle le conduifit dans la ambre de madame Dubarri. Cette com-fe étoit au lit incommodée. Son augufte aant fe fit mettre un couvert, & pendant 'il dînoit de fort bon appetit, il ordonna l'artifte de détailler fes plans à la belle alade. Elle n'en fut pas moins enchan-e que le prince. Elle approuva fur-tout rt l'invention de faire defcendre à cou-rt; ce qu'elle remarqua devoir beau-up plaire aux femmes, qui vont ordi-irement très-parées au fpectacle. On ob-rvera, en paffant, que fon goût pour luxe & l'oftention fe montroit ainfi par-ut.

[redacted]

lui fit dire par les médecins qu'il n'
plus dans la vigueur de l'âge ; que
commerce avec la favorite, sourc
grandes voluptés, pouvoit le con
au tombeau, & accélérer ses jours de l
coup. On le fit convenir que les déra
mens, qu'éprouvoit sa santé, lui su
noient ordinairement après ses entre
secrettes avec la comtesse ; & l'on se
toit d'autant mieux de réussir, que le
narque foible étoit frappé de crainte
l'année suivante 1773, comme la 6
de son âge, & comme année climac
que. Toutes ces réflexions sinistres s'
nouirent avec la cause qui les occas
noit ; & S. M., étant rétablie, oubl
point de la vie où elle se trouvoit.

Madame Dubarri eut une autre inc
tude. Le roi ayant affecté d'exalter de
elle les charmes de madame la princes
Lamballe, elle en conçut une jalousi
ve, & telle qu'elle en fit des reproc
son auguste amant, & se plaignit des b
qu'il laissoit courir sur son dessein
pouser cette princesse. Le roi, piqué
reproche, lui répondit, dit-on, avec
meur : Mais, madame, je pourrois
mal faire. Elle sentit vivement la mor
& n'y put tenir : elle éclata en gén
mens. S. M., ennuyé de cette scene c

gréa

, se leva. Les confidens de la com-
instruits de ce qui venoit de se passer,
représenterent son tort. Ils lui conseil-
de ne point laisser coucher le roi sur
uderie ; elle eut de la peine à s'y déter-
:. Enfin elle se mit à sa toilette , &
ut la forme sous laquelle elle plaisoit
plus au monarque. Elle s'habilla en bac-
te , & dans ce désordre établi avec
› d'art , elle se rendit chez le roi ,
rit en la voyant. La sérénité reparut
front de S. M. & l'amour reprit tous
›its.

:idé que parût l'empire de
ri sur roi par tant d'exem-
, : iemis celle-ci ne se las-
; & il ut une espece d'*Ode au*
nui le iit très-clandestinement.
exh oit d'ouvrir les yeux , & de
: tems heureux où il étoit
r & : délices de ses peuples. Quoi-
ouvr: parût avoir trait spéciale-
la révolution nouvelle , il étoit
de sa passion pour la comtesse ,
traitoit avec beaucoup de mépris.
au monarque.

Diane , Bacchus & Cythere ,
De ta vie abregent le cours :
Renvoie , il en est tems encore ,

L'impure qui te deshonore,
Chaſſe tes indignes amours.

L'endroit le plus fort étoit celui-ci:

Tu n'es plus qu'un Tyran débile,
Qu'un vil automate imbécile,
Eſclave de *la Dubarri.*
Du Gange juſqu'à la Tamiſe,
On te honnit, on te mépriſe.

Les envieux ſans doute de cette be
répandirent dans le même tems un
bruit. On dit qu'il y avoit de la br
lerie dans le ménage, que l'auguſte a
avoit battu ſa maîtreſſe. Le fait étoit
en lui-même, mais rendu avec la r
ce ordinaire des courtiſans.

Madame Dubarri étoit incomm
depuis pluſieurs jours: la faculté avo
cidé qu'il falloit ſaigner la malade. C
ci avoit peine à ſe déterminer, & f
cela toutes les petites mines, uſitée
les jolies femmes. S. M., préſente a
bat, la preſſoit d'obéir à la néceſſit
comme elle batailloit encore, le ro
donna une légere tappe. De-là, les
ſurdités, qui furent accréditées ſi
querelle des amans, & les ſuites c



mais ils ne purent se refuser le cri
le supplice de Billard, que vo
malgré toute sa bonne volonté.
en garantir. Tout le monde a
parler de ce Billard, devenu si far
sa banqueroute & par son hypoc
étoit neveu de Billard Dumouce:
rain de madame Dubarri: & l
cette dame pour celui-ci, lui fit t
plus grands efforts pour soustraire
pable au deshonneur qui devoit r
sur sa famille. Il avoit été co
au carcan & au bannissement. El
d'abord un sursis, que le ch la
ce, trop adroit pour lutter
tre la favorite, accorda avec t
graces possibles. Mais quand il
venir à la grace même, qu'e
auprès de S. M., M. de Mau ou
tendre au roi de quelle co que
neste il seroit de l'accorder à un h
contre lequel tout Paris crioit depı
tems, & qu'on regardoit déjà con
épargné par l'arrêt. Il exalta la
sance de la comtesse, sans se
la nécessité pour le roi de pas
aveuglément toutes les inspiratio
calme, le sang froid, la finesse, qu'il
dans son raisonnement, l'em
& Billard fut exposé à la

[illegible]



té publique. Peu après, il poussa le comble de l'indécence jusqu'à tenir avec elle publiquement l'enfant d'une fameuse courtisanne. Elle se nommoit Beauvoisin, elle donnoit à jouer; les plus illustres libertins de la cour & de la ville se rendoient dans sa maison; c'est ce qui avoit occasionné les liaisons du comte avec elle. Le baptême se fit avec beaucoup d'appareil: il excita une grande rumeur dans le quartier; & comme il y avoit douze carrosses de suite, que les voitures ne pouvoient monter qu'avec difficulté à l'église paroissiale (à Montmartre), le curé eut la complaisance de descendre à une petite chapelle, où fut baptisé le bâtard nouveau-né. Cette flatterie du pasteur fit crier la populace, rire les honnêtes gens, & l'on en conclut quelle étoit la puissance de cette famille.

Nous trouvons dans le journal manuscrit, qui nous guide souvent pour rassembler les faits de notre histoire, une anecdote, relative à l'époque de la vie de madame Dubarri où nous sommes, d'où l'on peut inférer quelle étoit alors l'opinion générale du public, concernant son empire sur le roi. C'est sous la date du 20 Mars 1773 ...... „ On rapporte un „ trait, que les courtisans ont recueilli

„ avec soin, & qui prouve que mada-
„ me la comtesse Dubarri ne diminue
„ point de faveur & d'intimité avec son
„ royal amant, comme on le présumoit.
„ S. M. aime à faire son caffé elle-mê-
„ me, & à se délasser dans ces occupa-
„ tions innocentes des soins laborieux
„ du gouvernement. Ces jours derniers,
„ la caffetiere au feu, & S. M. distraite
„ par autre chose, & le caffé débor-
„ dant..... Eh! La France, prends donc
„ garde, ton caffé f... le camp, s'écria
„ la belle favorite!..... On dit que cette
„ apostrophe de *la France* est l'expression
„ familiere dont cette dame se sert dans
„ l'intérieur des petits appartemens : dé-
„ tails particuliers, qui n'en devroient
„ pas sortir, mais que releve la maligni-
„ té des courtisans. "

[redacted]

ner en longueur, il feroit toujours prudent de fe féparer de corps & de biens d'avec fon mari en juftice réglée, pour fe mettre en état de faire en fûreté & de fon propre mouvement toutes les acquifitions qu'elle vouloit. On fit, en conféquence, une procédure concertée entre la femme & le mari; & comme dans ces cas-là il faut des motifs de plainte de la part d'une des deux parties, on fuppofa que l'époux avoit dit des injures à fa moitié, dont la principale étoit de l'avoir appellée *Infâme*. Des témoins gagés dépoferent des propos, & la féparation fut prononcée en conféquence. Madame Dubarri ignoroit fans doute que cette féparation étoit une reconnoiffance de l'hymen, & lui ôtoit tout prétexte à la diffolution dont on l'avoit leurrée. C'eft ce qu'il lui fit comprendre peu-à-peu enfuite, & il tira ainfi le duc d'Aiguillon & lui d'embarras. Il falloit attendre la mort du compte, qu'on fit envifager à la comteffe comme très-poffible, cet homme étant court, épais, matériel, goinfre, bûveur, & fe trainant dans la fange de la débauche, en vrai Sardanapale. Elle étoit donc intéreffée plus que jamais à conferver les jours du monarque. Elle préfidoit aux plaifirs de la ta-

[illegible]

[illegible]

[redacted]

ſa aller aux inſinuations de l'abbé
rai, qui, pour ſe mieux maintenir
le ſien, ſe mit alors en tête d'intr
dans le lit du roi une madame d'A
val, bâtarde qu'il avoit eue de ſ
cienne maîtreſſe, madame de Clerc
qu'il avoit mariée au frere de la ba
de la Garde, ſa ſeconde maîtreſſe en
Cette jeune perſonne, encore enfant
tille, vive, pétulante, lui parut un
ceau propre à ragaillardir le mona
mais ſentant qu'il joueroit trop gr
à la propoſer lui-même, par un r
ment de politique très-adroite, il
reſſa madame Dubarri à ce projet,
me le meilleur moyen de ſe mainte
faveur, en ſe prêtant au goût char
du prince, uſé de débauches, & en
vant l'exemple de madame de Po
dour, à qui ce rôle avoit parfait
réuſſi. Madame d'Amerval étoit d'une
nure à plaire à la comteſſe, à conti
à ſon amuſement propre, à lui ſer
jouet. Elle l'adopta volontiers pou
voir à ſa ſuite. Elle lui fit un cadeau
ſuperbe collier de diamans. Quan
prince, on ne ſait s'il a réellement
de ce morceau friand; mais il eſt c
que ce n'a pû être qu'en paſſant. C
s'eſt jamais apperçu qu'il ait din

d'attachement pour la premiere : il augmentoit même, s'il étoit poſſible ; mais le contrôleur général réuſſit en partie dans ce qu'il deſiroit, & monta de plus en plus en faveur ; il ôta au chancelier tout eſpoir de s'y remettre auprès de la maîtreſſe. En vain celui-ci, ſentant qu'il ne pouvoit réſiſter ſeul à l'orage qui ſe formoit contre lui, s'étoit reployé de nouveau, & avoit tâché de ſe raccommoder avec elle. Il n'avoit pû réuſſir qu'auprès de Mlle. Dubarri, dont l'eſprit ſouple, inſinuant, eſt fort analogue au ſien, & qui d'ailleurs n'étant rien moins que jolie, n'avoit point de courtiſans, & étoit flattée de voir dans ſes fers le chef de la magiſtrature ; mais cette réunion n'alla pas plus loin, & la belle-ſœur lui fut toujours aliénée. Cela fit enviſager ſa diſgrace comme prochaine. On en peut [redacted]

Mais votre plus heureux malheur,
C'est de n'être pas en faveur,
Lon, lan, la, &c.
Avec mesdames Dubarri,
Lon, lan, la, &c.

Ce qui redouble encore mieux,
Le maître vous tourne le dos,
Lon, lan, la, &c.
Et bien plus la future en rit,
Lon, lan, la, &c.

Le bruit de l'élevation
Dubarri se renouvelloit de à a
Cette fois-ci on la faisoit *I*
quelaure. On nommoit to rs
public son neveu le vicon
la dignité de premier écuyer. On
la place de premier médecin à n
cin le Sr. Bordeu. Tout cela n
lieu. Le seul trait d'empire fut m
que, & de protection efficace, n
alors, ce fut à l'égard du prince de
veau, qui parut rentré en grace
canal de madame Dubarri. La mare lle
de Mirepoix, sœur du prince, extrê-
mement liée avec la comtesse, & très-
bien avec le roi par la facilité avec la-
quelle elle se prêtoit à voiler tous les plai-
sirs de S. M., engagea la favorite à s'en-

tremettre pour lui [illegible] I [illegible] peller qu'on avoit [illegible] mandement du L[illegible] testation au [illegible] Madame D[illegible] dommagement [illegible] cation annuelle [illegible] attendant la [illegible] vernement, [illegible] tative.

Au reste, [illegible] accumulée [illegible] c'est que [illegible] peu souciée. L[illegible] attrait se [illegible] avoient tou[illegible] tures, les [illegible] l'occupoit le [illegible] lonnoit audience [illegible] es, qui venoient régulièrement lui pré-

[redacted]

avoit eu peine à en trouver un semblable. On estimoit que ces boucles vaudroient 80, 000 liv. Nous trouvons, à l'occasion de cet amour desordonné de la favorite pour les frivolités, une historiette qui courut alors, & notre manuscrit la rapporte comme très-accréditée à la cour & à la ville.

„ 7 Mai 1771 . . . . . „ Il est beaucoup
„ question dans le public de l'espiéglerie
„ d'un juif vis-à-vis madame la com-
„ tesse Dubarri. Cette dame lui devoit
„ 20, 000 écus depuis longtems, dont
„ il ne pouvoit se faire payer. Un de
„ ces jours derniers il s'est présenté chez
„ elle avec un bijou, qu'il a jugé pro-
„ pre à la contenter; il n'a point fait
„ le difficile sur le prix, & l'on est con-
„ venu de deux mille écus. Elle a voulu
„ d'abord le remettre à quelque tems
„ pour toucher cette somme; il a fait
„ entendre qu'il ne pouvoit accepter le
„ délai, & qu'il avoit un besoin d'ar-
„ gent urgent. Il n'a pas même fait men-
„ tion de celui qui étoit dû. Eh bien,
„ lui a dit la comtesse, faites un man-
„ dat de cette somme sur Beaujon (le
„ banquier de la cour) que je signerai.
„ C'est où le drôle attendoit la dame.
„ Il dresse à la hâte ce chiffon, & fait

a mandat de 66. [illegible] [illegible] [illegible] elle
gne aveuglément [illegible] [illegible] [illegible]
taujon, [illegible] [illegible] [illegible]
ige ; mais la premiere fois [illegible] [illegible]
favorite, à [illegible] plaisir [illegible] [illegible]
s mandats deviennent [illegible] [illegible]
e elle comprit [illegible] [illegible] [illegible]
e de deux mille [illegible] [illegible] [illegible]
misere, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
ncier présent [illegible] [illegible] [illegible] 36,
00 livres [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
nfuite [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
comtesse comme une [illegible] [illegible]
se fâcher, elle [illegible] [illegible] [illegible]
en fait ; elle s'appaisoit. [illegible] [illegible]
plus pressé que de conter le tour au
& de l'en amuser.

Il paroît, ajoute l'auteur, que nos
petits traits amusent beaucoup [illegible]



» comtesse magnifique, qui ne connoi
» l'usage de ce métal que pour le prodi-
» guer noblement. «

On ne sait si ces réflexions étoient un
flatterie du journaliste, mais elles étoien
justes, & jamais maîtresse de monarqu
n'avoit autant coûté. Ce qu'il y avoi
de fâcheux pour l'état, c'est qu'outre se
prodigalités auxquelles il falloit subve-
nir, elle étoit entourée de gens d'affai
res, dont il falloit aussi assouvir la cu
pidité. Elle venoit de prendre, par exem
ple, pour mettre de l'ordre dans ses finan
ces, & pour surintendant de leur admi
nistration, un Sr. Montvallier, homm
qui avoit été dans plusieurs affaires; qu
les entendoit, mais n'avoit pas de con
duite, s'étoit ruiné, & ne pouvoit se re
faire qu'en plongeant sa maîtresse dan
un plus grand désordre. Au reste, si ma
dame Dubarri dépensoit plus que les ma
tresses de dix rois, réunies, elle le faiso
toujours d'une maniere agréable & ga
lante. C'est ainsi qu'elle parut à la revu
du roi, de cette année, dans le plus gran
appareil de magnificence & d'un goût
exquis sur sa personne & sur ses vête
mens, que sa beauté en brilloit cen
fois davantage. Elle ravit tous les hom

r, & excita l'envie de toutes les
mes.

Peu après, il se répandit une anec-
e, qui prouve combien il lui étoit
é de séduire son auguste amant & de
chanter. Elle n'avoit pour cela qu'à
andonner aux diverses extravagances
i lui passoient par la tête. Ce naturel,
te aisance, cette liberté, ou cet oubli
toute pudeur pour parler exactement,
manquoit pas son effet, & réussissoit
jours auprès de lui. Il est question ici
deux personnages les plus graves de la
ır; du nonce & du cardinal de la Ro-
-Aymon. Le roi étoit chez elle; la
ntesse dans son lit, suivant son usage
rester la matinée entiere; les prélats
question faisoient leur cour à S. M.,
la faisant à la favorite. Le Sr. Le Pot-
[redacted]

avoir rempli ses fonctions, & n'étant
encore revenu de sa surprise, raco
venture, qu'il ajoute avoir extrême
amusé S. M. On sait que la marqu
Pompadour, & toutes les autres mai
ses avant elle, n'auroient jamais osé
zarder une telle incartade, & c'est
qui rendoit, comme nous venons de
server, la société de cette beauté
lante, délicieuse au prince. Au fu
réservant ainsi pour le tête tête
pour les petits comités, les pro
lards, les expressions énergiques,
lies d'une gaieté trop forte, dont
pouvoit être révolté, sortant d'une
gane aussi agréable, mais peu conv
bles à sa dignité; elle savoit, qu
falloit représenter, non-seulement se
sur la reserve, mais prendre un ton
férent & jouer son rôle avec toute l
blesse dont il est susceptible. Elle s
mise au courant de la cour; elle perf
avec toutes les graces imaginables,
dédommageoit par cette liberté de la
trainte qu'on éprouve, en parla
quelque sorte une langue nouvelle.

Un rôle où madame Dubarri
vraiment déplacée, c'étoit lorsqu'el
mêloit de politique. Quoi de us
cule que de voir Mlle. Lange

putés des confédérés de Pologne,
citant de les soutenir de sa recom-
tion auprès de Louis XV, de l'en-
à leur donner une augmentation
urs, à déployer une protection
itante, de guerroyer même pour
Elle les avoit soutenus jusqu'alors
e sa recommandation, amorcée
promesses séduisantes dont ils l'a-
flattée, par l'espoir d'avoir une
considérable, & des terres titrées
malheureux pays. Il fallut qu'elle
lt alors à toutes ces illusions par
ge de ce royaume, qui lui en an-
la futilité. Elle eut encore la mor-
n de recevoir des reproches du roi.
rendre ceci, il faut savoir que S.
it très-mécontente de ce qui se paf-
ce pays-là, sur-tout de n'avoir
instruite du partage en question,

[redacted]

en fut furieuse. Elle se rappella ave
gret l'expulsion du duc de Choiseul
maginant que s'il eût eu encore le
niftere des affaires étrangeres, son
intrigant auroit empêché une réunion
honteuse pour la France. C'est ainsi
l'entendoit s'écrier de tems en tems:
si Choiseul avoit été ici, cela ne
pas arrivé; & comme madame Du
avoit beaucoup contribué à cette ex
sion, l'humeur du monarque portoi
elle nécessairement. C'étoit encore
qui avoit fait nommer pour succ
au disgracié le duc d'Aiguillon,
l'inspection de qui le traité s'étoit
sommé. Autre motif de regret. Il
laisser passer ces premiers mouvemen
prince. Heureusement sa sensibilité n
toit que momentanée. Madame Dubarr
fut quitte pour voir exclus de la no
nation des cordons bleus de la pente
les seigneurs qu'elle protégeoit & surt
le duc de Cossé; ce qui surprit dans le
tems tous ceux qui n'étoient pas au fait
du dessous de cartes.

Après cet orage passé, des tracasseries
avec la famille royale troublerent encore
le bonheur de la favorite. Elle ménageoi
peu mesdames; & ce furent elles cette foi
qui la tourmenterent. Le roi, pour évite

ompromettre ces princeſſes , n'avoit
t voulu faire ce printems de ſéjour à
li , parce que la cour étant raſſemblée
e lieu, on peut moins s'y fuir, & il eſt
cile de n'y pas vivre dans une familia-
, exigeant une grande union. Madame
laïde , plus mécontente particuliére-
nt des procédés impertinens de la com-
e la fit traiter durement de ſa part , &
fit dire que ſi elle s'échappoit une ſe-
de fois devant elle, elle la feroit ſur le
mp ſouſtraire à ſes regards. S. M. tâ-
oit de mettre le holà de part & d'autre ;
e recommanda plus d'égards , d'atten-
n & de reſpect à cette dame envers ſes
les.

C'étoit par des nouveaux bienfaits que
monarque dédomageoit ſa maîtreſſe des
miliations que lui faiſoit éprouver fré-
[redacted]

faut de formalité nécessaire pour la s
fut dans le cas de craindre le ressent
de cette dame, aigrie par ses gens d'af
Il le fut d'autant plus, qu'elle avoit
lui des raisons anciennes de mécon
ment, parce qu'étant mademoiselle L
elle avoit logé chez lui lorsqu'elle
avec le comte Dubarri, & qu'elle
provoqué plusieurs fois par sa gaiet
les plaintes de l'Hôte en question. En
circonstances n'ayant pas permis à M
bé Terrai de rendre l'arrêt du consei
sentiel à ce remboursement, il toléra
fît mention sur les régistres de la con
te, & la chose fut arrangée, sans
suite fâcheuse pour le payeur. On n
mais sû ce qu'étoit devenu ce millio
terre de Genlis, pour l'acquisition
quelle il étoit destiné, ayant été v
au duc de Villequier.

Ainsi la dissolution du mariage d
dame Dubarri, qu'on prétendoit
précéder les acquisitions qu'elle alloi
désormais, devint un acte absolumen
tile. Elle n'eut ni terre, ni hôtel ;
contentoit d'embellir son pavillon d
cienne, que les curieux commenço
aller voir en foule, mais n'y e
pas qui vouloit ; & ce n'étoit que pa
faveur spéciale qu'on étoit admis da

re de volupté. Il méritoit une des-
particuliere.
ait que le bâtiment est du Sr. Le
jeune architecte, qui a beaucoup
s pour la décoration, des idées
mais quelquefois disparates, &
quelles il ne conserve pas assez l'u-
ualité essentielle de toute produc-
e pavillon est un quarré sur cinq
de face en tous sens. Il est situé sur
iteur considérable, d'où l'on jouit
es vûes les plus étendues & les plus
qu'on puisse avoir. La riviere,
un double contour serpente en fer
l au pied de la montagne, ne con-
pas peu à l'agrément du spectacle.
os-de-logis est précédé par une
our, trop vaste peut-être pour
. Il s'annonce par un péristile de
colonnes, simple, dans le goût an-
[redacted]

puis quelque tems une musique à
total de cette distribution est mo
incommode, & ne fait point d
l'invention du Sr. Le Doux. Les ar
plus renommés se sont éfforcés d'
de leur productions un séjour aut
cieux. Le plafond d'un des sallons
est du Sr. Briard. La devise en est:
amor. Il représente les plaisirs de
pagne. De l'autre côté, c'est un ciel
& quatre grands tableaux du Sr.
nard, qui roulent sur des amours d
gers, & semblent allégoriques aux
tures de la maîtresse du lieu. Ils n
point encore finis. Il y a des très-
morceaux de sculpture, mais qui
s'exécuter en marbre, & ne f q
delés. C'est moins dans ces ch
du grand genre que l'art sem s'ét
passé, que dans les ornemens
plus minutieux, tels que les c nt
de cheminée, les feux, les bras, les c
liers, les corniches, les morceaux
re & d'orfévrerie, les serrures, les e
lettes, &c. Pas une de ces productio
ne soit achevée, finie, qui ne soit à
trer comme un modele de ce que l'i
trie peut enfanter de plus beau &
exquis. Il résulte de l'admiration
de beautés légeres, fragiles & vi

al eſt trop meſquin pour la favorite
grand roi ; que les détails en ſont trop
rchés, trop faſtueux , trop immenſe-
chers pour une particuliere ; & qu'on
eut concevoir d'autre idée , à la vûe
pareil contraſte , que de s'imaginer
lans une petite maiſon où tout ſe reſ-
, & du mot & de la choſe. Le roi au
ent où l'on faiſoit cette deſcription ,
it mangé que trois fois dans cet élé-
pavillon ; & la troiſieme fois l'on ob-
que les plaiſirs furent très - courts ,
e S. M. étoit de retour à Verſailles à
heures & demie.
n ne peut calculer ce qu'a coûté ce co-
et , où tout eſt de fantaiſie & n'a
re prix que la cupidité de l'artiſte &
ie du propriétaire. Dans le même
que cette relation fut faite , on alloit
chez un peintre un morceau qui de-
[redacted]

onze ans. La favorire la cheriſſoit beaucoup, & elle faiſoit peindre cet enfant par le Sr. Drouais, pour en faire un deſſus porte à ſon pavillon.

La favorite ſcandaliſoit ſans doute beaucoup le public par ſon luxe : mais le beau-frere devenoit d'une inſolence révoltante. Il venoit d'acheter une petite maiſon à Sceaux, dont M. le comte d'Eu eſt ſeigneur. Comme ce prince, mécontent de l'ancien poſſeſſeur, lui avoit retiré les eaux, celui-ci crut qu'il n'éprouveroit à cet égard aucune difficulté de la part de cette alteſſe. Il fut éffrontément chez elle, ſans prévenir aucun des officiers, ſans ſe faire préſenter par perſonne, s'imaginant que ſon nom ſuffiroit pour l'introduire. M. le comte d'Eu reçut très-froidement le début du comte, qui prétendoit en être connu, l'avoir vu à la cour ; à quoi le prince répondit qu'il n'y alloit guères, parut le méconnoître abſolument, & lui demanda qui il étoit. M. Dubarri s'étant nommé, S. A. lui tourna le dos, & le laiſſa-là d'une façon très-humiliante. Celui-ci ſe vengea bientôt de cet affront ſur des perſonnages moins importans. Il fut au comité des fermes ; il demanda qu'on donnât au Sr. Deſſaint la direction des fermes de Paris, accordée au Sr. Chomat de-

l'élévation du Sr. de la Ferriere au
de fermier-général. Le comité lui
senta qu'il n'étoit pas possible de dé-
un homme installé, de le faire ré-
der : il insista, en disant qu'il ne se
pas donné la peine de venir trouver
ssieurs, si c'eût été pour une chose
re. Comme on faisoit de nouvelles
ltés, il parla plus haut ; il deman-
n ne savoit pas que c'étoit lui qui avoit
. le duc d'Aiguillon ministre des af-
étrangeres, M. de Boynes ministre
marine, qui soutenoit M. le chance-
le contrôleur général, &c. ; qu'ils y
nt garde, & qu'ils ne lui donnassent
d'humeur. Ce propos sans exemple
dit tellement l'aréopage de Plutus,
n'oserent repliquer & firent tout ce
exigeoit.

[redacted]

n'empêchoit pas qu'il n'y eût des bouderies, des querelles, de: tés dans le ménage, & c'étoit l(duc qui concilioit ces puissants in pere Fontaine en montroit des let

Il est certain que tous les minist dans la plus grande indépendan(famille. Une niche dont madam(s'amusa envers M. de Boynes p voyage de Compiegne, fit à l'in rir le bruit de sa disgrace. Il étoit re sa cour à la favorite. Elle n'a: sa gravité magistrale; elle étoi guettes. Comme il s'en alloit avoir fait sa révérence, & qu'il çoit à tourner le dos, elle lui ti gue. On dit tout de suite qu'il n pas en place. Au fond ce n'étoit (piéglerie, qui ne marquoit nu contre le ministre; ce fut seul coup de fouet, qui le rendit plus plus empressé à remplir les vol Dubarri. Il donna le consulat d bourg au Sr. Hazon, le second après le Sr. Dessaint, des plaisirs Dubarri. Il n'eut aucun égard a mations des autres consuls indigné parmi eux un homme aussi diff tout .écemment l'objet d'un scan blic par l'aventure de sa femme,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

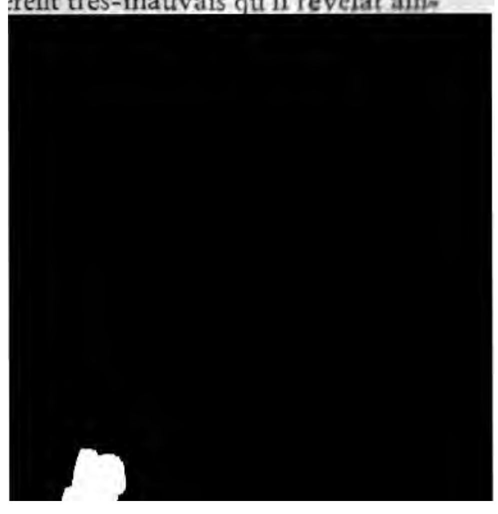
[illegible]

avoit été instruit par le chancelier officieux, qui n'avoit pas manqué de desservir le ministre, en aigrissant adroitement le monarque ; que le ministre craignant le mauvais effet qui en pouvoit résulter pour lui, avoit sur le champ pris son parti, étoit allé trouver madame Dubarri, & lui avoit fait part de son arrangement comme fait pour elle ; ensorte que le roi étant venu trouver sa maîtresse pour lui faire des reproches sur la rapacité de son abbé Terrai qu'elle défendoit avec tant de zèle, celle-ci n'avoit fait que rire, avoit pris le parti de son protégé, avoit prouvé à S. M. que tout ce qu'on lui en avoit dit n'étoit que méchanceté & calomnie, & avoit fini par le faire convenir que le ministre des finances étoit un homme admirable, délicieux, plein de ressources.

Le ministre, chargé du département de Paris, & le lieutenant général de police furent également obligés de déployer leur zèle pour empêcher l'introduction d'un livre, dont le titre seul allarmoit la favorite : c'étoient *les mémoires authentiques de la comtesse* Dubarri, *maîtresse de* Louis XV, *roi de France, extraits d'un manuscrit que possede madame la duchesse de* Villeroi, *par le chevalier Fr.* II. 1772. *traduits de l'anglois.* Ce nouveau pamphlet,

: en cette capitale de Hollande & lleterre, fut couru avec avidité; ne contenta pas les curieux à beauprès. Rien de si plat, ni de si dégoûne cette brochure, qui n'étoit que rbiage, pleine de lieux communs, lleurs indignement écrite. Le peu de , qu'on y trouvoit, ne convenoit us à l'héroïne, qu'à toute autre femıblique; il n'y avoit pas une seule ote qu'on pût regarder comme appro-de la vérité. Il falloit que l'auteur mpté bien étrangement sur la sotte ité du public, pour avoir l'audace rimer une telle rapsodie.

lgré cette abjection générale des mi-, le propos insolent du comte Duenu au comité des fermes, & répanıs tous Paris, ne leur plut pas. Ils erent très-mauvais qu'il révelât ain-



d'aller voir ſon comté de Lille, & d'aller y apprendre à *tourner ſa langue ſept fois dans la bouche avant que de parler*. Ce ſont les propres paroles dont elle ſe ſervit, à ce qu'on aſſûre. On ajouta que le beau-frere n'ayant pas eu pour la requiſition l'égard qu'elle méritoit, il avoit reçu une injonction plus ſévere, à laquelle il avoit fallu obéir.

Cette abſence ne fut pas longue; mais elle coûta cher au comte par la perte qu'il fit de la marquiſe de Murat (car elle avoit pris cette qualité depuis ſon mariage). On a dit qu'elle ne l'aimoit point. Elle ne voulut point ſuivre ſon amant dans ſa terre; elle profita de la premiere ouverture à ſa liberté, & s'éclipſa dans le même tems que l'exilé. Cette aventure fit un grand bruit dans le monde galant. On en jaſa beaucoup. On ſe perdit dans une multitude de conjectures. La plus accréditée fut qu'elle s'étoit arrangée avec le Sr. de Mouville, ce financier très-renommé parmi les femmes par l'élégance de ſon luxe & par ſes talens naturels & acquis, qui en font un des cavaliers les plus aimables & les plus accomplis de Paris. Cependant il affectoit de ſe montrer par-tout; & c'eſt pourquoi les gens fins aſſeyoient encore mieux leurs ſoupçons. Ils vouloient qu'effrayé du ſort

de Dampierre [illegible]
a char de [illegible]
on de la [illegible]
s qu'elle [illegible]
int excité [illegible]
été obligé [illegible]
ferva [illegible]
iblié dans [illegible]
l'inficé [illegible]
rs on [illegible]
hal-de-[illegible]
iffes & [illegible]
autres [illegible]
jusqu'à [illegible]
Dampierre [illegible] de
, eût [illegible] M.
ine, & [illegible]
où M. D[illegible] donner
lace [illegible] le
, pour la foustraire à la tyrannie

[redacted]

LETTRE

à M. Dessaint, directeur des j..

„ Je vous prie, Monsieur,
„ dre à M. le comte Dubarri n
„ tion de me séparer d'avec l
„ regarde pas mon évasion c
„ perfidie, ou comme une ir
„ Je ne l'ai jamais aimé, & il
„ été que mon tyran. J'ai épr
„ caresses, sans lui en faire, &
„ faits, sans les desirer. Sa
„ ses emportemens m'ont f
„ voir les unes, & ne m'ont
„ les autres que trop cher. Je pr
„ premier moment, où je puis
„ quer librement pour lui appre
„ je le déteste, & que c'est dans
„ mens que j'ai toujours vécu.
„ mot, c'est un monstre que j
„ reur.

„ Pardon, Monsieur, de la commis-
„ sion que je vous donne; mais vous êtes
„ son ami: vous êtes au fait de nos tra-
„ casseries; & à ce titre j'aime mieux vous
„ adresser cette letre qu'à tout autre, &c.

„ *A Paris, ce 15 Août* 1774."

[illegible] beaucoup de peine à di-
es [illegible] cures de l'épitre : il
e les plus exactes perquisitions pour
oir où étoit madame de Murat, &
ique tems à la remplacer. Sa va-
: la premiere soulagée par la bonté
lois eut de prendre beaucoup de part
rdeur de l'évasion de madame de
, de s'informer s'il commençoit à
ller, & si quelque nouvelle mai-
oi faisoit oublier l'ancienne.
érémonie du décintrement du pont
uilly, qui se fit pendant l'absence
frere, donna lieu de voir au mi-
e la disgrace de [illegible] aimoit
sa belle-soeur. Une pareille fête
t faite naturellement pour la ma-
yale, & sur-tout pour madame
hine. Madame [illegible] qui sen-
le seroit éclipsée [illegible] princesses,
t, gagna de primauté, & ayant

[redacted]

chaſſer jusqu'à Ruel dans le voiſinage de Neuilly. Ainſi la favorite reſta en poſſeſſion de tous les honneurs. On dreſſa une loge exprès pour elle. Elle arriva un peu avant le Roi. Elle avoit, ſuivant la rélation, dans le fond de ſon carroſſe, madame la maréchale de Mirepoix, & madame la ducheſſe d'Aiguillon. Elle étoit ſur le devant avec M. le comte de la Marche. Ce fut le ſeul prince du ſang qui put ſe trouver en ce lieu, les autres étant encore exilés de la cour. Le Roi ſuivit immédiatement. Ces amans ſe réunirent à l'inſtant, & parcoururent enſemble tout le local. Dans la même rélation on rapporte que S. M. étant, dans l'attente des plans, occupée à viſiter ceux des divers ponts de l'Europe, anciens & nouveaux les plus fameux, en regardant celui du pont du St. Eſprit, dit, *Ah! en voilà un qui a été bâti par le diable* (c'eſt la vieille tradition du pays): Fi donc, s'écrie madame Dubarri, le vilain pont! comment peut-on y paſſer! tout le ſpectacle ſe paſſa ainſi. La comteſſe ne quitta point le Roi: le comte de la Marche lui ſervit conſtamment d'écuyer, & la journée ſe termina non moins glorieuſement pour elle, puiſqu'elle eut l'honneur de recevoir S. M. à ſouper dans ſon château de Lucienne.

Ce triomphe de madame Dubarri mit
comble à l'aversion de la famille royal..
e comte de Provence s'étoit jusques-là
nduit politiquement avec elle : il la vo-
oit ; il observoit les bienséances, ce qui
voit déplu à M. le Dauphin, & causé
é la froideur entre les deux freres. Celui-
i profita de la circonstance pour aliéner
bsolument l'autre de la favorite. Il lui
it entendre que l'affront, fait à madame
a Dauphine, en l'excluant d'une fête qui
uroit dû être destinée pour elle, réjail-
issoit sur la comtesse de Provence, l'inso-
ence de madame Dubarri ayant égale-
nent privé cette princesse d'un amuse-
nent qu'elle auroit été fort aise d'avoir.
l lui fit envisager la nécessité de leur ac-
ord pour arrêter les suites de son projet
l'éloigner le Roi de sa famille. On ajouta
[redacted]

plus galant, de plus exquis; tout y étoit relatif aux charmes puissans de cette divinité; & les poëtes dans leurs descript des palais de Vénus d'Idalie, ou d'A thonte, ne pouvoient imaginer rien d plus séduisant. On assûroit qu'il co un million. La comtesse auroit fort v le faire transporter à Lucienne: elle en de manda l'agrément au Roi; elle ne l'obtenir, parce qu'apparemment S. M vouloit faire inventer quelque chose plus parfait, s'il étoit possible.

Une anecdote, arrivée pendant le voyage, ne fit qu'augmenter l'aigreur de la favorite contre la famille royale, & fu une preuve nouvelle de son ascendant le monarque. Le duc de Cossé, commandant des cent Suisses de la garde Roi, avoit imaginé d'habiller son fils sortant presque de maillot, en uniforme & de le faire ainsi recevoir de S. M. L pere, tout dévoué à la comtesse, l'avo mise dans la confidence, & celle-ci se fa soit une fête de ce spectacle. Madame Cossé, dame d'atours de madame la Dau phine, venoit d'entrer en fonctions de place; & malgré l'intimité de son ma avec madame Dubarri, elle refusoit de voir, tant par son caractere naturel, élo gné de l'adulation & de la bassesse, q

ement à sa maitresse. Dès que
ut l'accoutrement militaire en
elle se fit un devoir de réjouir
e avec ce marmot. Celle-ci ne
s s'en amuser seule : madame de
, mesdames, &c. reçurent le
eau. Madame Dubarri, instrui-
; exigea du duc qu'on lui rendît
ommage, & que l'enfant lui fût
ar la mere ; à quoi elle ne vou-
onsentir, malgré toutes les ins-
son époux. La favorite fut si
ce mépris, qu'elle jura que le
Jules ne seroit jamais reçu du
I. bouda en effet, & refusa de
jusqu'à ce qu'il eût été agréé de
. Cette parade puérile fut ainsi
au grand regret du duc de Cossé,
oit qu'elle lui vaudroit quelque
[redacted]

augmentoient ; enfin son auguste am
arriva. Elle courut à lui les yeux
pleurs, elle lui fit part de ses craintes,
s'exhala en tendres reproches sur cette l
gue absence. Le Roi ne parut pas c
fois extrêmement sensible à une telle
médie : il répondit froidement à sa 1
tresse qu'il avoit trouvé la société si d
& si belle, qu'il s'étoit promené s
bord de la riviere en folâtrant ave
courtisans.

La favorite essuya un autre mo
d'humeur qui lui fit trop connoîtr
tout n'étoit pas roses dans sa vie.
s'intéressoit fortement pour un Sr. I
de Saintefoix, financier, qui avo
part à ses bonnes graces autrefois,
avoit achetées manifiquement. On
supprimé la charge de trésorier géné
la marine qu'il avoit occupée peu
nées : il étoit question de la rétab
faveur de ce titulaire. L'abbé Terr
étoit d'accord ; il proposa la chose au
tre, s'imaginant qu'elle ne souffriro
de difficulté ; il le prit malheureus
dans un mauvais jour. S. M. observa
ne faisoit que faire & défaire, qu
faisoit continuellement varier jusque
les plus petites choses. Le ministre n
pas la chose assez à cœur pour insis

it compte à la maîtresse de sa conver-
in avec le monarque, & se débarrassa
la corvée par un compliment. Il dit
il falloit attendre un instant plus favo-
le, & que les choses sans doute ne tar-
oient pas à le faire naître ; que ce seroit
le d'en profiter.

En effet, les bouderies du monarque
toient pas longues. Il ramena la joie
s le cœur de sa bonne amie par une
ellente nouvelle, qu'il lui donna bien-

Une longue conférence que S. M.
it eue tête-à-tête avec le duc de la Vril-
e, qui resta enfermé avec S. M. pen-
t cinq quarts d'heure, avoit beaucoup
igué tous les courtisans, d'autant qu'on
ordinairement, une heure après, le
ltat de semblable travail. Il n'en transf-
it rien, & même le dimanche suivant,

[redacted]

ſonne qu'il lui deſtinoit. Cepen
cret ne put en être un pour M. le
d'Artois. On ſut depuis qu'il avoit
une lettre à ſon grand-papa à cette
ſion. Quoique ferme & décidée,
déplut pas ; mais S. M. ſe doutant
ne venoit pas du prince, voulut
qui l'avoit dictée. Il convint que
madame Adelaïde ſa tante ; & ce
dent ne dut qu'augmenter l'aigreur
favorite & la famille royale.

Quelques courtiſans voulant p
celle-ci & ſe rendre néceſſaires,
alors une nouvelle tentative pour
duire une autre maîtreſſe dans le
Louis XV. Il y avoit une intri
nommée la baronne de Neukerq
devant madame Pater, dont la
avoit cauſé tant de bruit dix-ans a
vant. Le parti oppoſé à la comteſ
la baronne propre à la ſupplanter,
mit en avant auprès du monarq
duc de Duras gentilhomme de la
bre, paſſa pour avoir principalem
vaillé à l'entrevûe. Le morcea
toit pas neuf, mais toujours rag
& propre à réveiller les ſenſation
paillard uſé. Il y a grande appare
le monarque en tâta, du moins en
tâter ; car cette intrigue fut filée ſi

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

chargée. Parmi les quatre autres ét
garçon, nommé *Auguste*, âgé de 17
fort espiégle, mais qui, faute d'é
tion, étoit un petit vaurien. Le poli
avec un autre comme lui, peu acco
aux bons morceaux, convoitoit une
larde, étalée sur le bord de la bou
d'un rotisseur; & voici comme tous
s'y prirent pour l'avoir. L'un en cou
à ce semble, par mégarde la fait tom
l'autre la ramasse, s'en va avec, e
doublant sa course. Le rotisseur vole
& s'empare d'Auguste; qui avoit r
le pas exprès pour donner à son ca
de le tems de mettre la victuaille en f
L'égrillard se débat contre son perséc
il déclare que ce n'est pas sa faute,
autre a enlevée la poularde; il le re
jure ne le point connoître. Cepend
garde arrive: Auguste voyant que la
devenoit sérieuse, & qu'on voul
mettre les menotes, prend un ton i
sant, déclare aux Alguazils qu'ils a
bien songer ce qu'ils vont faire; &
me on ne tient point compte de ses r
ces, il se fait connoître enfin: il di
est cousin-germain de madame Du
On n'en veut rien croire; on le co
chez un commissaire; il persiste d
déclaration, au point que celui-ci,

de passer outre, sur les enseignemens du jeune homme envoye chercher la mere. Madame Cantini, en apprenant ce dont il est question, se trouve mal : on la fait revenir ; on la mene, plus morte qu'en vie, vant son juge. Elle demande à lui parler en particulier, & lui témoigne alors l'embarras où elle se trouve rélativement aux défenses qu'elle a de se renommer d'une parenté, qui est pourtant trés-vraie. Le commissaire prudent fait rester le jeune homme chez lui, & écrit sur le champ au comte Jean. Celui-ci lui répond qu'il peut rélâcher l'enfant & le rendre à sa mere ; mais peu de jours après, on vint l'enlever. On le conduisit à St. Lazare, d'où il n'est ti que faute de payement de sa pen-, & par l'entremise de son parrain, qui avoit quelque crédit. Celui-ci a t si bien rougir les Dubarris de l'aventure, qu'on a procuré enfin au jeune homme de l'emploi dans les Indes, où l'on l'a fait passer.

La fin de l'année 1772 & le commencement de 1773 furent une des plus glorieuses époques de la vie de la favorite, en ce que le retour des princes à la cour les mit à ses genoux pour plaire au roi, avec qui ils venoient de se raccommoder ; & les ministres s'y prosternerent plus que jamais,

dans la crainte de l'orage qu'ils s'in
noient voir s'élever en ce moment. I
commencement de décembre, le prin
Condé & le duc de Bourbon son fils é
rentrés particuliérement en grace aup
S. M. au moyen d'une lettre de soum
Le duc d'Orléans & le duc de Char
tarderent pas à suivre cet exemple
suivirent en tout ; car les premier
voient pas manqué, après leurs vi
toute la famille royale, d'en faire u
favorite : & cette bassesse de leur pa
voit pas paru fort extraordinaire. Ell
cha davantage de celle des derniers
vrai qu'ils y furent invités spécial
Comme il sortoient de chez le roi p
troisiéme fois, après avoir rempli le
monial en tout point, le duc d'Aig
les suivit, & leur dit : Si vos Altesse
loient faire une chose bien agréable a
lui causer une grande satisfaction,
roit d'aller voir madame la comtes
barri. Le duc d'Orléans répondit p
deux qu'ils s'estimoient heureux de
ver leur attachement & leur zèle p
M. Ils se transporterent incontinen
la favorite. Le duc d'Orléans y parn
un air très-grave & très-sérieux. Le
Chartres s'y comporta comme ch
fille avec une grande aisance : il s'a

du fauteu[illegible]
rant avec el[illegible]. À [illegible]
éplut pas. E[illegible]
is du prince [illegible]
lesses famil[illegible]
rers lui l'i[illegible]
la cour [illegible]
les. La pr[illegible]
xcessive [illegible]
heure à [illegible]
ui donna [illegible]
ensuite é[illegible]
le, elle v[illegible]
roir, e[illegible]
tte altér[illegible]
en vo[illegible]
ommod[illegible]
, & par [illegible]
, qu[illegible]
e qu[illegible]
[illegible]

ri, au nouvel an de 1772. Les fer généraux les imiterent l'année suiv & voulurent jouir du même honne en reçurent encore un plus grand en c S. M. se trouva présente lors de leur i duction. Elle étoit en gaieté........ sieurs, leur dit-elle, en riant, & mo sa bien-aimée, je vous la dénonce c la plus grande contrebandiere de royaume, vous feriez bien de l'app der au corps.

Une plaisanterie de cette espece, par S. M. en présence de ses sujets, & un moment de gravité, auroit suffi apprendre à tout Paris à quel délire f sion étoit montée, si l'on ne l'eût p Le duc d'Orléans en étoit tellemen vaincu, qu'il imagina de se servir c nal de cette dame pour réparer les c portés à la constitution de l'état. C elle qui avoit été la cause du mal: o lut que le remede vînt d'elle. On entendre qu'il falloit tourner contre l celier & son systême les mêmes mo employés par lui pour son exéc c'est-à-dire, pendant quelque petit v dans une de ces orgies où le roi se volontiers, profiter des momens où ayant noyé dans le vin les soucis du & se livrant au goût de cette liqu

[redacted]

complaiſoit davantage aux ſoins
étoit obligée de prendre pour amuſe
Une nouvelle actrice, dont tou
étoit alors enjoué, attira ſon att
elle étoit jeune & jolie ; elle voulu
re voir au monarque. Elle n'avoi
craindre d'une telle concurente ;
regardoit au contraire comme
l'aider à aiguillonner le phyſique
ſant & uſé de ſon royal amant. El
ſit un inſtant. S. M. fit à Mle. R
(c'étoit le nom de la comédienne
veur ſinguliere de reſter à la comé
dant tout le tems de la repréſent
Didon ; tragédie où elle jouoit. I
Dubarri l'introduiſit enſuite aupr
M. dans un boudoir attenant la log
où ce prince ſe retiroit avec ſa r
pendant le ſpectacle pour folâtrer
vrer à toutes les privautés des am
ne ſait ce qui ſe paſſa dans l'inté
eſt à préſumer que cet auguſte pa
livra à tous les mouvemens de la c
pouvoit exciter en lui cette bea
che & piquante ; car elle ſortit de
trevue, comblée de bienfaits du r
de la favorite. Le propos de celle
l'exhorta à être ſage, parut très-
& pouvoit faire encore mieux cr
l'actrice avoit plû à S. M.

Un événement tragique, arrivé au commencement de l'année chez madame Dubarri, la frappa un instant, & auroit pû lui causer des vapeurs fâcheuses, sans la grande dissipation où elle vivoit. Elle avoit pour premiere femme-de-chambre une certaine Adélaïde, dont on a déjà fait mention. Celle-ci étoit mariée à un valet-de-chambre, perruquier, nommé Langibeau, passé en conséquence à un emploi considérable dans la finance. Malgré cette fortune, le malheureux, vexé par sa femme, très-méchante diablesse, très-dévergondée, très-impérieuse, & ne pouvant s'en séparer, puisque toute sa fortune en dépendoit, dans un accès de désespoir, se jetta par la fenêtre chez la comtesse où elle demeuroit, & se tua. On ne put lui cacher la catastrophe, & la gaieté de son [redacted]

par la vérité des faits. Il y a toujours d méchans, qui font parvenir ces facéti aux gens intéreſſés. La favorite reçut ſ paquet : elle lut ce qui la concernoit, fond plus deshonorant pour les princ que pour elle. On apoſtrophoit le d d'Orléans ; on lui diſoit dans un coupl

Pourquoi rougir à préſent
D'avoir vû la Comteſſe ?
Un juſte remercîment
Se fait avec nobleſſe ;
Iriez-vous donc croire en ce moment
Que c'eſt une baſſeſſe ?

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche,
En refuſant conſtamment
Le comte de la Marche ;
D'Aiguillon vous a bien infiniment
Fourni cette autre marche.

La Marche a le cœur loyal,
Condé ſut le connoître,
Et ſervi par ſon égal
Il va droit à ſon maître.
Ce moyen paroît en général
Le plus digne peut-être.

Mais au fond l'honneur n'eſt rien ;

Il s'en faut tenir dompter ;
Eh ! que vous fait le moyen,
Si vous n'en avez la honte ?
Allez, d'Aiguillon vous dira bien
Comment on la surmonte.

étoit aisé de juger que l'objet de ce leville étoit d'entretenir la division les deux branches des princes du sang raison des deux manieres dont la ré- liation s'étoit faite. Bien des gens merent en conséquence qu'il éma- t de chez le chancelier, à raison de issement qu'on y versoit sur le parti de, & sur-tout sur le duc d'Aiguil- Aussi celui-ci & la favorite en redou- nt de haine & de fureur contre lui. imitié de ce ministre avec madame qui en devoit nécessairement produi- e grande entre elle & la duchesse

qu'elle lui fit répéter plusieurs f
bien elle la trouvoit à son goût.
brassant madame d'Aiguillon, e
qu'elle exigeoit de son amitié qu
lût bien l'accepter : que ne l'ay
encore portée, elle ne voyoit au
culté pour que la duchesse la
derniere se confondoit en rem
elle prétendoit que cette robe,
pour la comtesse, jeune & pêtr
ces, ne pouvoit convenir à u
femme comme elle. Elle ne sa
ment se tirer de là, lorsque le r
La contestation de politesses du
re, la favorite prit S. M. pou
roi décida en faveur de sa ma
cette niche du monarque fit bea
les courtisans.

Pour mieux annoncer leur lig
d'Aiguillon & la comtesse Duba
nerent réciproquement une fête
fort applaudi par un certain pa
loué par l'autre. On cita sur-
celle, donnée par le premier
villageoise, où il étoit questior
pent noir, sous lequel les malins
que M. le chancelier fût désigné.
me, qui ne tenoit à rien & se r
tout, en plaisanta Mr. de Maup
ci sentit où cela pouvoit porter

[illegible]coup d'humeur [illegible]
es [illegible] à l'abbé de V[illegible]
de la plupart des avertissemens [illegible]
n effet d'autant plus [illegible]
, qu'il offenſoit gravement [illegible]
-là.
fête de madame D[illegible]
le préſume, plus [illegible]
ſique. Cependant [illegible]
is : ce qui le [illegible]
bet : que le comment [illegible]
piquant, [illegible]
mes : mais [illegible]
voit été [illegible]
4 femmes [illegible]
rs de la plus grande [illegible]
que cette [illegible]
n de piquer [illegible]
ens, & [illegible]



cette espece de proverbe en pantomi
lant, étoit, qu'un seul de ses regards
soit éclôre l'Amour. Dans un autre i
mede ce dieu perdoit son bandeau, &
signoit la passion éclairée du monarqu
vers la favorite. On voit que cette
appellée celle de madame Dubarri,
qu'elle en avoit fait les fraix, étoit,
que celle du duc, totalement en l'honn
gloire de la déesse du jour.

Une autre anecdote, qui passa po
être la suite, est extrêmement plaisan
n'est pas la moins curieuse dans la
la comtesse.

Madame la marquise de Rozen,
pour accompagner madame la comte
Provence, faisoit depuis quelque tem
duement sa cour à madame Dubarri.
le-ci l'aimoit beaucoup, & l'avoit
dans son intimité. Elle étoit extrême
jeune, mignonne, & avoit l'air d'u
fant; ce qu'il faut savoir. La favori
manqua pas de la mettre de la fête. M
me de Rozen y assista, mais peu a
rompit tout-à-coup avec sa bonne a
ou du moins se refroidit considérable
Il est probable que ce fut rélativemen
princesse, à laquelle elle avoit l'ho
d'appartenir, qui lui fit des reproch
ses assiduités auprès d'une femme

[illegible]

l'impuissance de se venger. Madame dauphine parut vouloir le faire, par u niche seulement, une espiéglerie, dig de son âge & de sa gaieté. Elle sut que favorite avoit commandé à un jouaillie un bec de diamans de la plus belle espèc possible. Avertie le jour où l'artiste devoit l'apporter, elle le fait guetter : on lui enjoint de venir chez la princesse sur champ, sans lui laisser le tems de se rendre aux ordres de la premiere. Madame dauphine semble ignorer parfaitement le sujet du voyage de l'ouvrier : elle lui propose en général de lui faire un bec de diamans le plus riche, le plus élégant qu'il puisse inventer & fournir. Il répond à la demande de la princesse avec tout le zèle qu'il doit témoigner ; & pour le mieux exprimer, il lui offre un modele dans le bijou qu'il apportoit. Madame la dauphine l'admire, se le fait ajuster par ses dames, se trouve très-bien avec, & déclare qu'elle veut le garder. Le marchand est intrigué : elle s'apperçoit de son inquiétude ; en veut savoir la raison, il est forcé de l'avouer. La princesse le rassûre, lui répond qu'elle prend la chose sur elle. Elle va dans cet état chez le grand-papa : elle lui fait sur-tout remarquer le bec de diamans, & desire savoir son avis. Le roi le décide superbe. Alors elle lui

conte le tour qu'elle joue à madame Dubarri : il en rit, approuve la plaisanterie, & va lui-même en turlupiner la comtesse.

L'Auteur des couplets suivans ne plaisantoit pas de-même; il se donnoit la liberté très-criminelle de satyriser le roi sur ses goûts, ses favoris, ses passions, son caractere, ses foiblesses : Madame Dubarri y étoit désignée dans plusieurs endroits; tel étoit le second couplet.

Vous verrez sur les fleurs de lys
Un vieil Enfant débonnaire;
Un Eleve de la Paris
Tient son V.. pour liziere.

Le 6, le 7 & 8e portoient :

Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comtesse,
Dont jadis un écu tournois
Eût fait votre Maitresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les ressorts
De sa machine antique.

Mais c'est en vain qu'il a recours
A la grande Prêtresse;

Au beau milieu de son discours
Il retombe en foiblesse.
De cette lacune, dit-on,
En son ame elle enrage;
Mais un petit coup d'Aiguillon
Bientôt la dédommage.
Au premier bobo qu'il aura,
Notre bon Sire, en priere,
Pieusement la logera
A la Salpêtriere. . . . &c.

On conviendra qu'on ne pouvoit traiter plus indignement la favorite & son auguste amant. Il y avoit même beaucoup de méchanceté en outre au *petit coup d'Aiguillon*: ce qui révoltoit hautement un mystere, dont on ne jasoit avant qu'à l'oreille. On ne doutoit pas à Versailles que le duc d'Aiguillon ne couchât avec la favorite: c'étoit le sort de Louis XV. d'être cocufié par ses ministres. Celui-ci avoit déjà eu avec madame de Châteauroux un commerce, dont S. M. n'avoit pû douter; & le cardinal de Bernis, & le duc de Choiseul avoient alternativement obtenu, au dire des courtisans, les faveurs de la marquise de Pompadour. Par bonheur, la chanson en question ne parvint pas au roi: on le présume du moins, en ce que la faveur de la maîtresse & de son ministre n'en

ninua pas ; on ne ſait même ſi ceux-ci eurent connoiſſance. On ne dit point l'on eût arrêté perſonne comme ſoupnné d'avoir compoſé, colporté ou anté ces vers. L'impunité enhardit ; on fit d'autres plus durs encore ; ce fut ıbord une épigramme, où la malice ɔit cachée ſous la naïveté ; on en va r.

EPIGRAMME.

Un bon Gaulois, éperdu conſterné,
De ſon pays déploroit la ruine ;
Il en cherchoit vainement l'origine ;
Elle échappoit à ſon eſprit borné.
De ſa bêtiſe un Plaiſant étonné,
Lui dit : Viens çà Bênet, je veux t'inſtruire ;
Ecoute-moi : dans ce ſiécle tortu,
Lors qu'une Nymphe, au comble du délice,
Tient dans ſes mains les rênes d'un empire,
Comme elle, Ami, cet Empire eſt f....

Cette épigramme n'étoit rien auprès couplets où les princes étoient vilipɪdés, flétris, baffoués ſur leur détion. On les peignoit comme ſe diſtant l'honneur de faire leur cour à la teſſe.

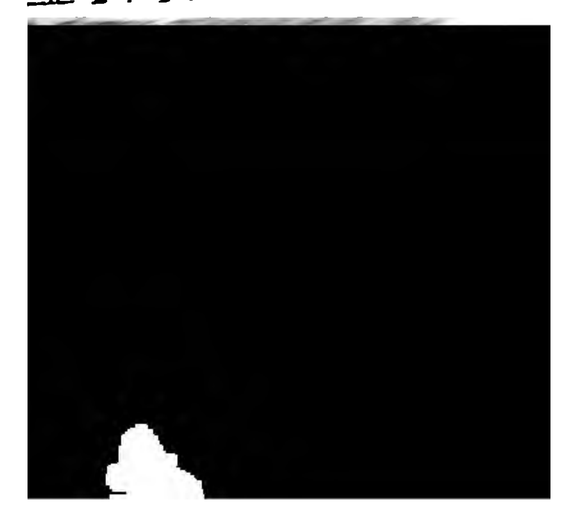
Le ſeul honneur que ce tripot s'arrache,
C'eſt le matin de voir en cotillon
La Dubarri, qui rit, & ſur eux crache,
En relevant ſon quintal de teton,
Que ſon Ramor, des Negres le bardache,
Toutes les nuits prend à profuſion.

Aux Champs de Mars donne-moi le Pann
Lui dit le Borgne, en baiſant ſon Jupon;
Votre crédit, & ma rouſſe mouſtache,
D'un vrai guerrier me feront le renom.
Philippe dit, pour moi j'aime une Vache:
Je voudrois être hiſſé ſur un tendron.

La Dubarri répond à la mouſtache:
Le roi t'a fait ſon premier eſpion;
Ce lache emploi ſuffit pour un Bravache,
Pêtri de fiel, nourri de trahiſon;
Car un Condé, quand il n'eſt qu'un Gav
Ne peut avoir plus grande ambition.

Puis à Philippe: & toi, lourde Ganache,
Louis conſent, épouſe Monteſſon;
Je le permets, & veux auſſi qu'on ſache
Que tu vivras ſous ma protection,
Quand le remords du Sultan le plus lache
M'éleveroit au rang de Maintenon.

Ces couplets pouvoient paſſer po
ſuite des précédens, ſans ſortir cepe



on l'avoit aussi leurré de voir le comte d'Artois épouser sa fille, dont le fils de France étoit éperdûment amoureux. Enfin on réalisoit les soupçons, répandus dans le public que le prince de Condé n'avoit été si longtems attaché aux autres princes dans leur résistance que pour être leur espion. Quant au duc d'Orléans, personne n'ignoroit que c'étoit madame de Montesson qui avoit déterminé sa défection, sur l'assûrance qu'elle avoit reçue que le Roi approuveroit & reconnoîtroit son hymen avec le duc d'Orléans. Elle avoit eu d'autant plus de raison de se flatter que madame Dubarri l'autoriseroit de tout son crédit, qu'on y annonçoit la prétention de celle-ci à succéder au poste brillant de madame de Maintenon.

On ne parloit point, dans cette chanson, du duc de Chartres, dont on avoit aussi amorcé le desir d'être quelque chose: on lui avoit fait regarder comme très-possible de succéder au duc de Penthievre, son beau-pere, dans la dignité d'amiral: c'étoit le grand Dubarri, entremetteur du duc d'Aiguillon, qui avoit mis ce leurre en avant. Sa belle-sœur fut sommée par S. A. de tenir sa promesse & de seconder sa demande auprès du Roi; mais celle-ci échoua par la gaucherie, qu'on avoit eu

as déterminer avan[illegible] Fer-
à y consentir. S. M. [illegible]
ens d'honnêteté, [illegible]
ot, & refusa net [illegible]
r ne dura pas : [illegible]
mêtres de la cour [illegible]
madame Dubarr[illegible]
lui qu'il fit alors. [illegible]
ue le bruit de sa [illegible]
nt vers pâques. [illegible]
lieu.

certain abbé de Beauva[illegible]
ailles devant le Ro[illegible]
'une naissance [illegible]
les archives du [illegible]
e fortune durant la [illegible]
n évêché, ou [illegible]
Il prit à cet effet une route [illegible]
naire : il se distingua par la plus
hardiesse ; il ôsa tonner en chaire



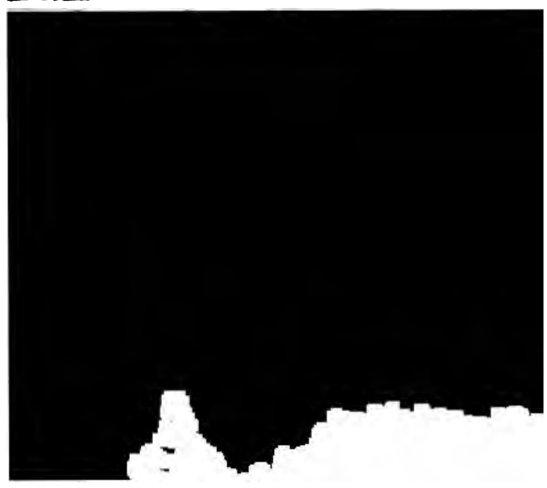
finit par en chercher d'une espè
velle dans les vils restes de la co
publique. Un propos du Roi prou
n'ignoroit pas ce que vouloit dire
dicateur: car un jour que l'orate
parlé avec véhémence contre les v
vicieux, qui conservent encore a
des glaces de l'âge les feux impu
concupiscence, S. M., après le
apostrophant le maréchal de Ri
lui dit: Eh bien, Richelieu, il
ble que le prédicateur a jetté b
pierres dans votre jardin: Oui
répondit le Seigneur paillard,
tement qu'il en est réjailli jusq
le parc de Versailles. D'un autr
des courtisans corrompus ayant v
disposer le Roi contre l'abbé de B
en rapportant vaguement les tra
forts qui lui étoient échappés, S.
cusa, en disant qu'il avoit fait son
Cependant les espions de madam
barri lui rendirent compte de l'au
niere de ce prestolet: elle s'en pl
fort à son auguste amant, qu'ell
gea un instant les bonnes disposit
ce prince en faveur de l'orateur,
que, lors de sa présentation pour
congé de S. M., au lieu du com
gracieux qu'il en attendoit, elle



risa dans le projet qu'il eut de fair
ter ce ballet à l'opéra, & leva les
cles que le censeur des mœurs y ap
Elle autorisa le S. Vestris à dire
comtesse l'avoit demandé, & v
revoir : elle poussa la munificence j
faire retenir deux loges pour elle,
me si elle eût dû y venir *in fiochi.* Le
s'en répandit bientôt, & chacun s'en
de se trouver à cette époque remai
ble, d'autant plus que madame la
quise de Pompadour n'avoit jamais os
nir ainsi en cérémonial à l'opéra d
tout le cours de son règne. madame
barri, ne vint pas non plus; mais l
let eut lieu.

La favorite procura dans le même
au Roi un spectacle plus agréable qu
lui-là. Il auroit été maussade, o
moins insipide pour beaucoup d'au
& fut très-piquant pour le monarque
fut à l'occasion de la nouvelle salle d
médie françoise : matière aux divers
jets qui tenoient les comédiens en susp
Ceux-ci, jaloux de leur droit de
priété, & croyant de le mieux con
ver, en restant à l'ancien emplacem
imaginerent de faire intervenir les
priétaires des maisons & marchand
quartier, &c. Une marchande de bi

Logue, [illegible] [illegible]teuse en occation [illegible] Mlle. [illegible] fort connue [illegible], [illegible] porter la [illegible] à la comtesse [illegible] avoir audien[illegible] [illegible] tant mieux, [illegible] comme dans un [illegible] Roi, & propre à [illegible] à cette harangere [illegible] loquence étrangere, & [illegible] naturelle. La vaste [illegible], lumé, les sourcils [illegible], [illegible], la voix [illegible] merent à son élocution [illegible] ice particuliere, qui parut [illegible]. M. Elle ne perdit pas un [illegible] mais pour ne pas [illegible], elle vit & entendit tout, [illegible] un coin.



éprouva à l'occaſion du régiment de
fremont, dragons. Elle le demand
le S. Dangé d'Orcay, neveu d'un
général de ce nom. Le miniſtre
guerre ne crut pas convenable d
ner ce régiment à un parvenu
eſpece : il l'accorda au prince de L
Le duc d'Aiguillon, qui convo
miniſtere, excita la favorite, lui
tendre qu'elle deviendroit maîtr
graces, en le lui procurant. Elle
l'idée du duc, & ſe plaignit a
amérement, non du fait même,
la maniere du refus, que la le
cachet étoit déjà expédiée. Dans
S. M. fut agitée, elle ne dormit
tourmentée d'inquiétude & de re
& le lendemain elle arrêta l'exécu
ſon ordre.

Mais le roi étoit trop foible,
pentant d'une injuſtice, pour d
tort à ſa maîtreſſe, qui la lui faiſ
mettre : il ſembla s'excuſer au
auprès d'elle, en lui accordant l
nation aux places de la maiſon d
d'Artois. On ſongeoit ſérieuſem
former. On ſe plaignoit des ex
de madame la marquiſe de Lang
le duc de la Vrilliere, qui avoi
partement. On a déjà vû com

a l'infole[illegible]
es une p[illegible]
adame D[illegible]
iniftre. De[illegible]
compren[illegible]
lité d'a[illegible]
hut bi[illegible]
es fuje[illegible]
places. [illegible]
rande [illegible]
e. C'e[illegible]
depuis [illegible]
ne des C[illegible]

s Py[illegible]
commen[illegible]
oint le[illegible]
oit rie[illegible]
Celle-[illegible]
lizabe[illegible]



plaiſance, & acqueroit une ſorte de c
ſidération. On étoit édifié de la p
filiale avec laquelle madame Dubarri
noit conſtamment rendre ſes devoirs
mere preſque tous les quinze jours.
y paſſoit une partie de la journée.
ſupérieure pouſſoit la baſſeſſe juſ
envoyer ſa nièce, qui chantoit t
bien, pour amuſer la comteſſe pen
le dîner.

Mais cet attachement de madame
barri à ſa famille étoit une charge de
pour l'état, que ſon luxe immodéré
noit déjà exceſſivement. On aſſûroit q
le avoit tiré du tréſor royal pour
uſage, ou pour ſatisfaire à ſes bienf
dix-huit millions argent ſec, ſans di
ter les mandats particuliers & les dé
ſes indirectes. C'eſt ce qui indignoit
poëte vigoureux. Ce patriote véhém
n'oſant reprendre à découvert les v
qui excitoient ſa bile, avoit imagin
tournure de donner un air de vétuſ
ſa ſatyre. Il ſuppoſoit que l'original e
d'un certain Cajus Lucilius, Romain
tré des infamies de ſon ſiecle. V
l'endroit, qu'on pouvoit appliquer a
favorite.

Le faste a de l'état séché les réservoirs ;
Le Palais de Poppée insulte à nos miseres :
L'amour a son trafic, & Vénus ses comptoirs ;
La toilette d'Alcine est un Bureau d'affaires. . .

Madame Dubarri prodiguoit l'argent jusqu'aux plus mauvais poetes, assez vils pour lui adresser des vers. C'est ainsi qu'au commencement de l'année, elle avoit payé fort cher le S. de Sauvigny, qui l'avoit chantée. Celui-ci, encouragé, entreprit un grand ouvrage, qu'il mit sous sa protection : c'est *le parnasse des dames* en 10 volumes. La comtesse souscrivit sur le champ pour une grande quantité d'exemplaires, & tous ceux qui alloient chez elle, étoient, pour lui faire leur cour, obligés de l'imiter.

Les acteurs, chanteurs, danseurs, tout [redacted]

les circonstances ne lui ayant pas p
de le faire, elle profita de l'accès que
négociation lui donnoit auprès
comtesse. Elle fut assez familiere p
ouvrir son cœur, & la prier de
une meilleure œuvre, en détermina
danseur, nommé d'Auberval, à l
ser. Madame Dubarri, qui se pla
ces tracasseries de filles, & qui en
soit le roi, en parla à d'Auberval
il s'excusa, donna sans doute d'
lentes raisons, & la négociation
pas plus loin. C'est sur ce caneva
brodé l'auteur anonyme des deu
tres suivantes : la premiere est de
Dubois à madame la comtesse D

MADAME,

Par obéissance à vos ordres, je
décidée à remonter sur le théâtre, &
cher de perfectionner mes foibles tale
vous amuser encore. Malheureusem
m'y suis prise trop tard. Ma part
tribuée ; & mes camarades m'ont f
tir quel désordre j'allois occasionner
eux. Ils m'ont assuré que les gentils
de la chambre s'étoient chargés de vo
tre sous les yeux un mémoire, qui v
poseroit plus clairement l'impossibilité

[illegible]

passion pour moi avoit été aussi que la mienne ! & combien d'infidelle n'a-t-il pas fait depuis les sermens qu'à moi ! J'ai cependant cher de notre union, un enfant, de ma tendresse maternelle. Je ne puis gémir, faire réflexion à l'illégi-

[redacted]

séduite par les hommages des n plus aimables de la cour. Le y résiste à tant de corrupteurs ! Ce a n'ai jamais été heureuse dans le du théâtre. Un fonds de religion m'est meuré. J'ai une conscience timorée, s larme aisément ; les craintes de l' m'ont troublée, sans relâche, au voluptés. La perte de mon dernier m'a jettée dans une mélancolie prof sa fin sinistre, à la fleur de l'âge, a trembler pour moi. Voilà, madame, le p cipal motif qui m'avoit déterminée à q la scene. Vous avez semblé desirer que reparusse : j'ai vaincu mes scrupules répugnance. Les circonstances s'oppos votre volonté. Daignez, madame, pletter le bonheur que j'ai de vous occ quelques instans de moi, en m'acc une protection que je réclame, ou pour dire, une autorité qui ne peut j mieux employée. Je suis persuadée a que d'Auberval ne pourra se refuser à devoir qui lui sera dicté par vous ; & j rai une consolation de plus dans cet hym c'est que ne pouvant désormais vous au thétâre dans vos nobles loisirs, je tribuerai encore à vos amusen s autre moi-même, par un mari y se

[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[redacted]

„ livres de rentes viageres qu'a cette ac-
„ trice. D'Auberval a supplié la com-
„ tesse de vouloir bien lui remettre l'é-
„ pître de Mlle. Dubois, lui donner le
„ tems de la réflexion, & trouver bon
„ qu'il répondît par écrit; ce qui a occa-
„ sionné la replique suivante, qui amuse
„ les coulisses, & dont d'Auberval a
„ vraisemblablement donné des copies,
„ ainsi que de l'autre.“

MADAME,

Je ne connois pas l'amour aussi bien que Mlle. Dubois; mais s'il consiste à recevoir un homme dans son lit, il est certain qu'elle en a beaucoup pour moi. Cependant, comme je ne pouvois pas l'occuper tous les jours, & qu'il falloit sans doute qu'elle eût absolument de l'amour, elle donnoit souvent ma place à d'autres, & nous nous relayons ainsi tour-à-tour quatre ou cinq, & quelquefois plus. De tout ce mélange il est résulté un petit garçon: elle m'a fait la faveur de m'en nommer le pere; je l'ai reçu avec d'autant plus de reconnoissance, qu'elle pouvoit lui en choisir un bien plus distingué, soit entre plusieurs Seigneurs de la cour, ou parmi des gens de la haute robe, ou dans les matadors de la finance. Quoi qu'il en

ſoit, j'ai accepté cet honneur, & j'ai voulu prendre ſoin de l'enfant : mais ſa mere, qui a regardé cet enfant comme un joujou, créé exprès par la Providence pour l'amuſer, a voulu s'en emparer & en faire ſon paſſe-tems. Je lui ai alors déclaré que je ne l'entendois pas ainſi, & que je renonçois à la paternité. Aujourd'hui, que le hochet n'eſt plus ſi plaiſant, ni ſi docile, qu'il l'embarraſſe & lui peſe ſur les bras, elle voudroit bien s'en décharger & me le renvoyer : mais elle a eu le bénéfice, il faut qu'elle ait la charge, d'autant qu'elle eſt très-conforme à la vie bourgeoiſe, qu'elle veut mener, aux ſentimens maternels dont elle ſent ſes entrailles émues, ainſi qu'à ceux de la religion qu'elle affiche à préſent. Je ſais qu'elle a la tête très-foible : je craindrois que le mal ne me gagnât ; qu'elle ne fit tourner la mienne.

[redacted]

vous par ceux qu'elle intéresse, *mirable par cette bonté d'ame q* *rise toutes vos actions. Le plus gr* *heur de Mlle.* Dubois *sera* *pouvoir plus contribuer à vos p* *quant à moi, je n'ai pas besoin de* *ser pour vous être dévoué : je* *tout le mérite à moi seul de l'h* *plus volontaire.*

A l'égard de Mlle. Raucoux, *madame, vous avez bien voulu me* *ser le mariage au défaut de Mlle.* Du *c'est encore un effet bien neuf, qui* *cessairement entrer dans le commerce* *je ne me soucie pas d'être le pr* *reur, ni même l'endosseur. Qu* *circulé, nous verrons à qui il re*

Je suis avec un profond respect, &c.
Paris, le 30 Avril 1773.

Le beau-frere, comte Dubarri, toit pas celui qui coûtoit le moins à l'état. Son grand crédit auprès belle-sœur lui faisoit envisager le trésor-royal comme son fisc particulier. Il faisoit des pertes énormes au jeu, & cela ne l'inquiétoit point; il ne s'en cachoit même pas. Quelquefois, lorsqu'il étoit en mauvaise veine & qu'on le plai-

[illegible]

facilement qu'il ne l'avoit en
Il ajouta qu'il ne craignoit p
dire tout haut, & qu'il desiroit
fût répété. Il faut croire que
tremblerent ; car tout se racc
& le réclamant toucha la somme
siroit.

Peut-être ce qui contribua à
conciliation, ce fut la nécess de te
nir pour captiver le monarc &
tenir dans les fers de la c
propos, tenu alors par S. ,
frémir. Des accidens, surv
santé, inquiéterent le Roi : il n'en v
rien laisser percer aux yeux c
tisans ; il s'en ouvrit simp t s
de la Martiniere, son premier chiru
auquel il avoit grande con
fit coucher dans sa chambre,
conseils. Le bruit courut q S.
lui témoignant ses craintes sur le
ment de ses facultés, dit à cet E
Je vois bien que je ne suis plus
faut que j'enraie ; & que la t
pondit : *Sire, vous feriez encore*
de dételer. Quoi qu'il en soit du pr os,
l'auguste amant se refroidit un ir
vers sa maîtresse. Il étoit quest n
carrosse magnifique qu'elle avoit comm
dé pour la revûe ; mais le char.

voit envers le prince, qui eſt fort replet) *épouſez-la toujours : nous verrons à contenter mieux enſuite ; vous ſentez je ſuis fortement intéreſſée à vous ſec comptez ſur moi.* Et le duc d'Orléans lui vit ce conſeil. On voit, en paſſant, ce ton de familiarité, à quel degré de feſſe en étoient venus nos princes pour le ſupporter.

Madame Dubarri déploya ſa pro tion & ſon pouvoir dans une choſe p honnête. Elle fit diſgracier le ch er d'Arcq pour une extorſion qu'il avoit faite ; & malgré les pleurs de mada de Langeac & ceux du duc de la Vrilliere, le fit exiler à Tulles.

Il eût été à ſouhaiter qu'elle eût agi auſſi efficacement dans une occaſion plus eſſentielle. Elle reçut de Poitou par la poſte une petite caiſſe, à l'ouverture de laquelle il ſe trouva une requête de malheureux payſans, qui ſe plaignoient du pain qu'on leur faiſoit manger : ils en envoyoient un morceau pour échantillon. Cette dame, touchée de leur ſupplique lamentable, la montra au Roi, avec le pain. S. M. le rompit, l'examina, en goûta. On n'a point appris que les plaintes de ces infortunés euſſent eu d'autres ſuites.

Un grand événement, qui s'opéra dans la famille des Dubarri pendant le voyage de Compiegne, donna lieu à de nouveaux bruits, à de nouvelles intrigues & à une multitude d'anecdotes. Cet événement fut le mariage du vicomte Adolphe, le fils du comte Jean, l'espérance de sa famille, & sur lequel on vouloit réunir les plus éminentes dignités. Le premier projet de leur ambition avoit été de lui faire épouser une fille naturelle du roi, connu sous le nom de St. André, & élevée avec plusieurs autres au couvent de la Présentation. Celle-là étoit nubile. Louis XV étoit déterminé à la donner au vicomte. Il fit appeller le S. Yon, homme de confiance, chargé de veiller à l'éducation de la jeune personne & à la manutention de son bien. Il lui fit part de son dessein. Le S. Yon eut le courage de lui répondre que S. M. étoit bien la maîtresse; mais qu'il ne consentiroit jamais au mariage & n'y prêteroit en rien les mains. Le roi témoigna sa surprise & une sorte de mécontentement à cet homme. Il lui permit de s'expliquer. Sire, lui répondit-il, il ne convient pas qu'une demoiselle, dans les veines de qui votre sang coule, fasse une pareille alliance: je ne discute, ni le personnel du vicomte, qui peut être un bon sujet, ni l'origine de sa famil-

le qui peut être ancienne ; mais cet
n'eſt point ſolide , & encore moin
nête. Toute la fortune du jeune
eſt établie ſur vos bienfaits ; toute
ſidération , dont il jouit , n'eſt q
caire. Que par un mécontentement
ou par un événement fatal, cett
perde ſon appui , voulez - vous
tre fille ſoit aſſociée aux hum
dont on la couvrira , aux perſ
qu'elle eſſuyera peut-être ? Non, S
n'eſt pas poſſible. Le monarque, de r
humeur, le renvoya, & ajouta q
chiroit à ce qu'il lui diſoit. Peu
après il manda le S. Yon de nou
convint de la juſteſſe de ſes rép
tions, & lui déclara que c'étoit
quis de la *Tour-du-pin-la-Ch*
vouloit accorder Mle. de St. Andr
ainſi qu'échoua le plan des Dubar
retournerent vers une autre der
dont l'alliance pouvoit être auſſi tr
tageuſe, & peut-être plus que la p
à raiſon des nouvelles vûes qu'un
leur fit avoir.

Ce ſujet étoit Mle. de Tourn
de qualité , de Normandie , âge
ans, & la plus belle créature de
alliée d'ailleurs à ce qu'il y a de pl
à la cour, mais pauvre. Elle étoit

[illegible]

roi lui achetèrent son hôtel. A[illegible]

ces conditions [illegible]

rée au conseil, à laquelle [illegible] M[illegible]

pas consentir formellement. Il [illegible]

ſoit fermenter toute la cour pour ou tre. De fins politiques déterminerent e S. A. par l'eſpoir d'atquérir une très gr de faveur, dans le cas même où l'on tiendroit pas parole. Ils lui firent entre que Mle. de Tournon, belle comı étoit, donneroit ſûrement dans les du roi; qu'elle ſupplanteroit la fav & qu'ayant acquis ſur cette nouve maı treſſe l'aſcendant que devoit lui don alliance & ſon rang, il la gouverneroit, & peut-être il ſe trouveroit à la tête ministration du royaume. Mais la comt ſe refroidit un inſtant par les mêmes ré flexions qu'on lui fit faire; & l'on crut nouveau que le mariage ne s'accompl pas. Quelques partiſans lui inſinue adroitement des craintes. Heureuſe elle les ſurmonta: elle prit ſon parti, dit avec gaieté que ſi Mle. de Tourn venoit la maîtreſſe du roi, une fois ma au vicomte, au moins la place ne ſ pas de ſa famille. Il eſt certain q le deſſein du comte Jean: il avoit, quelque tems, des mécontentemens de ſa belle-ſœur. Il lui ſavoit mauvais gré ne l'avoir pas ſoutenu contre les miniſtr & d'avoir ſouffert qu'il fût éloigné de la cour; & depuis ſon retour même, il avoit eu pluſieurs ſcènes d'humeur avec elle. Le

it avoit couru que dans un accès de cette espece très-violent, il avoit exhalé sa : par une chanson où il se permettoit de peller de la façon la plus piquante les ses les plus injurieuses à la comtesse. te chanson commençoit à percer : elle it en effet très-satyrique, & de la plus nde grossiéreté. On en va juger.

CHANSON, *sur un air de la Rosiere.*

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De catin
Le cri du public te rappelle.
Drôlesse, &c.
Lorsque tu vivois de la messe
Du moine ton pere *Gomard*,
Que la *Ramson* vendoit sa graisse,
Pour joindre à ton morceau de lard ;
Tu n'étois pas si fiere,
Et n'en valois que mieux :
Baisse ta tête altiere,
Du moins devant mes yeux :
Ecoute-moi, rentre en toi-même,
Pour éviter de plus grands maux :

soit fermenter toute la cour po
tre. De fins politiques déterminer
S. A. par l'espoir d'acquérir une t
de faveur, dans le cas même où l'
tiendroit pas parole. Ils lui firent entre
que Mle. de Tournon, belle comm
étoit, donneroit sûrement dans les
du roi ; qu'elle supplanteroit la fav
& qu'ayant acquis sur cette nouvelle m
tresse l'ascendant que devoit lui donner l
alliance & son rang, il la gouverneroit,
& peut-être il se trouveroit à la tête de l
ministration du royaume. Mais la co
se refroidit un instant par les mêmes ré-
flexions qu'on lui fit faire ; & l'on crut
nouveau que le mariage ne s'accomplir
pas. Quelques partisans lui insin
adroitement des craintes. Heureusement
elle les surmonta : elle prit son
dit avec gaieté que si Mle. de Tourn le
venoit la maîtresse du roi, une fois
au vicomte, au moins la place ne tur
pas de sa famille. Il est certain que c
le dessein du comte Jean : il avoit, d
quelque tems, des mécontentemens de sa
belle-sœur. Il lui savoit mauvais gré de
ne l'avoir pas soutenu contre les ministres,
& d'avoir souffert qu'il fût éloigné de la
cour ; & depuis son retour même, il avoit
eu plusieurs scènes d'humeur avec elle. Le

it avoit couru que dans un accès de cet-
espece très-violent, il avoit exhalé sa
par une chanson où il se permettoit de
ppeller de la façon la plus piquante les
oses les plus injurieuses à la comtesse.
ette chanson commençoit à percer : elle
oit en effet très-satyrique, & de la plus
ande grossiéreté. On en va juger.

CHANSON, *sur un air de la Rosiere.*

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De catin
Le cri du public te rappelle.
Drôlesse, &c.

[redacted]

Permets à qui t'aime, qui t'aime,
De t'offrir encor des sabots.
Drôlesse!
Mon esprit est-il baissé ?
Princesse!
Me souvient-il du passé ?

Querelles de vilains ne durent p
ces deux personnages avoient trop
l'un de l'autre pour ne pas se rec
ou du moins ne pas vivre politiq
Le mariage, sur lequel le com
fondoit ses espérances, eut donc lieu
plusieurs délais & remises, à St.
Les mariés déjeûnerent ensuite au co
général, & partirent incontinent
Compiegne. On parla des présens
comme de la chose la plus brillan
cela devoit être, puisque S. M. en
fait les principaux frais. On s'
que cet hymen auroit été préce
réconciliation avec la famille royale
y travailloit depuis long-tems; le roi l'
à cœur, & elle étoit à la veille de s'effe
dans un souper d'amitié convenu, o
princesses mangeroient avec madame
barri, lorsqu'elle manqua, & se tr
plus éloignée que jamais. C'étoit une i
gante de la cour qui s'étoit mis la cho
tête, séduite par les magnifiques prom

avoit reçues. Cette femme étoit
selle de Narbonne , dame d'atours
dame Adélaïde. Indépendamment des
pécuniaires qu'elle attendoit , elle
oit faire faire duc ſon mari. Elle em-
donc tout ſon crédit auprès de ſa
ſſe , ambitieuſe auſſi & cherchant à
un rôle. Elle lui fit entendre qu'elle
it jamais aucun crédit , tant qu'elle
t dans ſon averſion contre la favo-
elle-ci vaincue , avoit déterminé fa-
nt les ſœurs , madame de Proven-
même madame la dauphine. Cette
iation alloit le mieux du monde ,
e M. le dauphin arrêta tout. Il ſe
a inflexible ; il mit même à ſon re-
e humeur marquée , en ajoutant que
ne la dauphine n'étoit pas faite pour
r avec une putain , & qu'il ne le
roit jamais. Quelques gens juſtifie-
princeſſe ſur ſon conſentement , en
[redacted]

que l'huissier de la chambre annonc deux dames, le prince étoit auprès fenêtre à jouer de l'épinette sur les En vain elles attendirent qu'il les re & remplit l'étiquette; il ne leur dit mot, il ne se dérangea point, & les ressortir comme elles étoient entrées deux belles méritoient pourtant l coup d'œil. Les curieux se transport en foule à Compiegne pour voir la velle mariée, & la comparer avec vale. Celle-ci conserva des convenoient que la vicomtesse de fraîcheur, plus de vérita mais ils ne lui trouvoient pas les g duisantes de sa tante. Elle fit u g sensation sur le monarque. Ce prince moigna dès le premier jour par des tés particulieres; ce qui fit c rir que S. M. avoit couché avec être ce bruit fut-il appuyé sur u ir tance assez singuliere. C'est que de la nouvelle mariée lui con lla p demment de ne pas coucher avec son qu'il n'eût fait sa quarantaine & purgé de toutes les impuretés qu'il pû contracter dans le commerce d multitude de jolies filles qu'il avoit v & qu'on savoit qu'il aimoit passio

ent, à l'exemple de ſon pere, un des
ıs grands paillards du royaume.

La favorite ſe doutant bien que toute
'Europe avoit les yeux ſur elle, & que
'ıacun étoit empreſſé de ſavoir ſon hiſtoi-
:, étoit fort attentive à ce que la cupidi-
des libraires nationaux, ou étrangers,
laiſſât rien tranſpirer de cette eſpece. Le
niniſtre des affaires étrangeres veilloit à
:et égard au déhors, & celui de Paris
veilloit au-dedans. On aſſûra dans le mois
le mai qu'on avoit enlevé à Strasbourg
ın imprimeur, qui imprimoit un livre
fâme, ſervant de *ſuite au portier des*
:rtreux, où par la plus coupable
:nce l'auteur entroit dans le détail
; amours du roi, & en repréſentôit mê-
: les ſcenes prétendues, très-lubriques,
ıs des deſcriptions ſoutenues d'eſtampes
- reſſemblantes. On dit alors qu'on
'oit heureuſement prévenu la publicité
ın libelle auſſi ſcandaleux, & ſaiſi juſ-
u'aux gravûres & au manuſcrit, au
›int que perſonne, digne de foi, ne pou-
it aſſûrer avoir vû cet exécrable ouvra-
; voilà tout ce qu'on en dit en général.
; manœuvres obſcures de la police ſe
nt dans un tel ſilence, que la vérité
:acte ne tranſpire jamais.

Les gens à talens eurent dans le même

tems une preuve que la con
favoriser ceux qui contril
plaisirs. Elle déploya sa magn
l'égard du Sr. Chassé. Celui-ci
tilhomme Breton, qui par le liber
par indigence, ou par une pas
née pour le théâtre s'étoit fait c
acteur de l'opéra. Sa belle figu
blesse de son jeu & la vigueur la v
qui étoit une basse-taille, l'avoie
un des coryphées de ce spectacle. Il y
brillé long-tems. Depuis plusieurs
il s'étoit retiré; il avoit alors 76
dame Dubarri, qui l'entendoit
vanter, sans l'avoir vû, eut la
de le faire chanter devant elle. Il re
aux instances de ceux qui le sol
pour cette dame, & déclara qu'il
roit que pour le roi, d'abord par r
sance qu'il devoit à son maître,
par reconnoissance de ses bontés &
sions dont il l'honoroit. Il fallut
ordonner de se rendre au nom de
un petit souper qu'elle faisoit avec
tresse. Elle fut émerveillée: Le pri re
marquant l'enchantement de la c
dit à Chassé qu'il le retenoit pour les
du mariage de M. le comte d'Ar
qu'il étoit question d'y remettre
land, opéra, dans lequel il excel

[illegible]

[illegible] l'occasion de la cherté du pain, où la fermentation de la [illegible]


[illegible] très-grande, il harangua le [illegible] il s'ingéra de donner des [illegible]

Une anecdote plus essentielle, qu
téressoit plus de monde, courut aus
renversa les espérances de ceux qui c
toient toujours sur le retour de la n
trature. On vouloit se servir de la
rite, qui se trouvoit de plus en plu
née du chancelier, & l'on étoit r
à la charge auprès d'elle. Le duc
léans avoit chargé le S. de Boyn
rédiger un mémoire sur cette m
Tous deux ensuite s'étoient rend
crettement chez elle, & lui avoien
posé de s'entremettre auprès du Ro
un projet qui rendroit tout le mond
tent. Cette dame, en frappant
bedaine de son altesse, lui dit av
terme ordinaire d'amitié : Gros p
ne me mêle point des affaires d'é
premier prince du sang avoit insist
toit mis presque aux genoux de la
rite : le ministre avoit appuyé,
représentant que le rôle, qu'on lu
posoit, étoit digne d'elle. Enf
avoit consenti à entendre la lect
mémoire. Le S. de Boynes étoi
en matiere ; mais la comtesse, s
cevant qu'il étoit question du parl
s'étoit récriée de nouveau qu'ell
troit point dans cette affaire-là.
étoit survenu dans ce moment. L

voit arraché le papier des mains du :étaire d'état pour le mettre dans sa ie. S. M., remarquant de l'altération sur le visage de sa maîtresse, avoit voulu en savoir la raison : elle avoit été ligée de lui avouer ce qui venoit de se passer. Sur quoi le monarque avoit exigé de S. A. qu'elle lui rendît l'écrit ; mais ayant jetté les yeux dessus & vû ce dont il s'agissoit, il l'avoit remis au duc d'Orléans, en lui disant : on cousin, si vous voulez que nous restions bons amis, ne vous mêlez pas de cette négociation : & vous, M. de iynes, avoit-il ajouté, je suis surpris vous trouver ici ; ce n'est pas votre I ce ; sortez. Pour vous, ma bonne iie, avoit-il continué, en se retournant vers madame Dubarri, je vous sais é de votre résistance ; & je vois 1 que vous ne trempez pour rien dans complot.

(idant peu après, on dit encore le prince avoit voulu faire une tenive plus heureuse auprès de la favonite pour la déterminer à parler à son iste amant en faveur du parlement, lui présenter un mémoire, con- : un plan de réconciliation ; mais le cette dame n'avoit accordé l'entre-

vûe, que S. A. demandoit, qu'après avoir prévenu le Roi, qui s'étoit t pendant la converſation dans un e d'où il pouvoit tout entendre; c M. s'étoit montrée enſuite, & avoi moigné ſon indignation au duc d'Orlé & l'avoit menacé de ſa diſgrace, perſiſtoit à vouloir agiter ces m res. Sur quoi le prince, piqué, répondu que cette diſgrace ſeroit ment un très-grand malheur, mais la ſubiroit avec conſtance pour la d du bien public, qu'il ne pouvoit donner; que la favorite avoit eu le heur de raccommoder ſur le chan prince avec le monarque.

Nous revenons au mariage d comte, qui valut de l'argent au On ſait que le ſujet de ſa brou avec la comteſſe avoit été le refus le avoit fait de vingt mille louis, il avoit beſoin pour payer des dett jeu. Il fallut les lui donner pour p de nôces de ſon fils. On ne croiroit des prodigalités auſſi folles, ſi elles toient atteſtées par des témoins oc res. Tous ceux, qui ont joué av Dubarri, conviennent qu'il ſe con toit au jeu en ſouverain. Sa con

avec le S. Vestris, & dont on citoit alors le trait, est en effet de la plus grande noblesse. Le comte Jean ayant admis ce danseur à son jeu, se trouvoit perdre contre lui 1, 500 louis. Le ponte auroit bien desiré se retirer avec un pareil gain; mais il n'osoit plus: il craignoit de s'attirer quelque propos dur de la part de ce seigneur, qu'il faisoit l'honneur de l'assimiler à lui en cette occasion. Il reperdoit déjà 500 louis par ce mauvais respect humain. Le banquier illustre, s'appercevant de la douleur de l'histrion, lui dit: Monf. Vestris, en voilà assez; je vous dois mille louis, je vous les enverrai demain matin.

Peu après le mariage du vicomte, il fut question d'un autre hymen dans la même famille. Ce fut le chevalier Dubarri, à qui l'on proposa une fille de qualité d'une maison ancienne. On la

[redacted]

60, 000 livres de rentes en fonds de terre, & S. M. donnoit une somme de 500, 000 livres pour les dégager de toutes dettes. On donnoit en outre au futur gendre la survivance du gouvernement du château Trompette, qu'avoit le pere. La Dlle. répugnoit à l'hymen. Ce Dubarri, le cadet des autres, n'est pas mieux de figure. Il est gros & court; il étoit alors âgé de 36 ans; il avoit eu l'honneur d'avoir été à l'école militaire, il en portoit la croix; il se conduisoit assez bien, & n'étoit pas mesestimé. Il étoit colonel du régiment de la Reine: il venoit d'être nommé capitaine des suisses de la garde du comte d'Artois; sa femme devoit être dame de compagnie de la comtesse: tout cela ne pouvoit séduire la jeune personne, point jolie, mais pensant bien, & craignant une telle alliance. Le monarque fut obligé de s'en mêler, & elle eut lieu; mais la famille des Fumel s'opposa à ce qu'un Dubarri s'entât sur leur nom: il s'appelle le marquis Dubarri.

On s'occupoit de plus en plus de ces gens-là; on ne parloit que d'eux: il n'y avoit pas jusqu'au comte Guillaume, le mari de la comtesse, qui ne voulût entretenir de lui la renommée. On a vû

comment il s'étoit ingéré de jouer un rôle à Toulouse ; il lui arriva bientôt après une seconde aventure. Il revint brusquement à Paris ; il en donna pour raison une histoire apocryphe, & que bien des gens estimeront fabriquée exprès par lui pour motiver son retour en cette capitale. Il dit avoir reçu un brulot, dans lequel on lui marquoit de faire déposer une certaine somme à un endroit marqué, sinon qu'il s'en trouveroit mal ; que n'ayant tenu aucun compte de cette menace, on lui avoit envoyé une injonction plus pressante & d'autres menaces plus caractérisées ; ce qui l'avoit allarmé. Son objet, vraisemblablement, étoit d'imiter ses freres, & de s'approprier de son côté ce qu'il pourroit des dépouilles bubliques.

Ce qui devoit achever de leur tour- [redacted]

LETTRE

de M. de Voltaire à Me. la Comtesse Dubarri.

„ M. de la Borde m'a d
„ aviez ordonné de m'e des
„ côtés, de votre part.

„ Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
„ quel passeport vous daignez m'envoyer !
„ Deux ! C'en est trop, adorable Egérie !
„ Je serois mort de plaisir au premier.

„ Il m'a montré votre portrait.
„ vous fâchez pas, madame, si j'ai
„ la liberté de lui rendre les deux
„ sers.
„ Vous ne pouvez em
„ mage, foible tribut
„ des yeux.

„ C'est aux mortels d'adorer votre image !
„ L'original étoit fait pour les dieux.

„ J'ai entendu plusieurs morceaux de
„ Pandore de M. de la Borde ; ils m'ont
„ paru digne de votre protection. La
„ faveur, donnée aux talens, est la
„ seule chose qui puisse augmenter l'é-
„ clat dont vous brillez. Da

„ dame, agréer le profond reſpect d'un
„ vieux ſolitaire, dont le cœur n'a preſque plus d'autres ſentimens que celui
„ de la reconnoiſſance.“

Pour l'intelligence de cette lettre, il faut ſavoir que le S. de la Borde, le valet-de-chambre du roi, étoit allé à Geneve, qu'il avoit fait une muſique pour les paroles de l'opéra de Pandore, de M. de Voltaire; & que celui-ci, toujours avide d'occuper la ſcene, vouloit le faire jouer ſous les auſpices de la comteſſe.

Quant à la nymphe Egérie, à laquelle il aſſimila madame Dubarri, on ſait que la premire inſpiroit Numa, le ſage légiſlateur des Romains; & par une adulation, qui ne peut ſe qualifier, l'auteur donnoit à entendre que la divinité de Verſailles avoit auſſi inſpiré Louis XV. dans toutes
[redacted]

voit lui faire avoir les sceaux, qu'il c
voitoit, & qu'il prévoyoit être enlevé
chancelier, plus tôt ou plus tard. Un
ti plus puissant & plus étendu s'élev
formoit un plan de gouvernement
périeur. C'étoit un triumvirat, con
du prince de Condé, du comte de la
che & du prince de Soubise. Ils se j
geoient entre eux la confiance du
vieillissant, & nécessité à la donner
tôt plus entiérement. Le premier v
être généralisme des armées; le se
surintendant des finances; & le trois
chef des conseils du premier minist
abandonnoient aux Dubarri les c
la maison du roi, des bâtim ,
les départemens de l'intérieur.
sement le monarque ne vécut point
pour qu'ils pûssent réaliser leurs chir
& l'on ne put même jamais faire av
vicomte la place de premier écuyer
l'obstination du dauphin à le mena
tout son courroux, s'il en faisoit les
tions. La favorite remit de bonne g
don à son amant, qui lui sut gré de
crifice, & le reconnut, en ne con
cette dignité à personne.

Celui de tous ces intrigans qui ma
vra le plus adroitement, fut le duc
guillon. Il mina si bien, conjoin

omteſſe, contre le marquis de
rd, auquel il vouloit enlever le
nt de la guerre, qu'il réuſſit
ſupplanta ce miniſtre, malgré
nne volonté de ſon maître, qui
éfendu le plus qu'il avoit pû,
avoit merveilleuſement encou-
dverſaires de ſon protégé par ce
ncroyable pour ceux qui n'au-
connu S. M. : *Il faudra bien qu'il*
dit-elle, en parlant du marquis
ynard, *il n'y a que moi qui le*

ieux auroient bien voulu faire
hancelier; & le duc d'Aiguillon
d'autant mieux, qu'il y avoit
e ouverte entre lui & le chef de
C'étoit ce qu'on appelloit à la
ombat à mort. Mais il s'y étoit

[redacted]

la premiere inspiroit. Elle faisoit son possible pour égayer le monarque, toujours absorbé dans ses réflexions. Il sentoit qu'il ne faisoit pas bien de se séparer ainsi des siens; mais il y étoit forcé par l'humeur revêche qu'il trouvoit par-tout. Quant à la favorite, son air d'aisance, de familiarité lui concilioit tout le monde. Il est certain qu'elle avoit un enjouement, auquel il étoit difficile de résister; il lui passoit par la tête des folies uniques.

Nous avons parlé de son petit negre, nommé Zamore. Nous avons dit qu'elle l'aimoit beaucoup; qu'elle jouoit avec lui, & que tous les Seigneurs, qui venoient lui faire leur cour, étoient obligés de le fêter. Il amusoit aussi quelquefois le roi. Un jour la favorite, le trouvant dans un accès de cette aimable yvresse, où il déposoit la majesté du trône, où il folâtroit avec ce négrillon, lui dit qu'en satisfaction du plaisir que l'enfant lui avoit donné, il devroit bien lui accorder quelque faveur. Va, répondit le prince en riant, je le crée gouverneur du château & pavillon du Lucienne, aux appointemens de 600 livres; ce qui fut sur le champ exécuté dans toutes les regles. S. M. lui en fit expédier le brevet; & ce qui amusa le plus la favo-

te, ce fut la néceſſité où ſe trouva le
hancelier d'y appoſer le ſceau.

Si le roi étoit obligé de céder à toutes
s idées folles qui paſſoient par la tête
e ſon amante, comment les miniſtres
ui auroient-ils pû réſiſter ? C'eſt ainſi
ue le S. de Boynes fut obligé d'en adop-
er une. Le S. Dabbadie, commiſſaire de
a marine, qui n'avoit jamais fait aucun
ervice ſur les vaiſſeaux, piqué d'une
elle émulation pour faire ſon chemin,
toit venu à Paris avec une perruche,
u'il avoit offerte à la favorite. Elle avoit
rouvé l'oiſeau joli, & en conſéquence
ui avoit demandé ce qu'on pouvoit faire
our lui. Il avoit fait les petites façons
rdinaires, & avoit fini par témoigner
ombien il feroit touché de jouir du mê-
ne honneur que deux de ſes confreres,

[redacted]

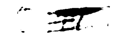
la premiere inspiroit. Elle faisoit s
ble pour égayer le monarque,
absorbé dans ses réflexions. Il
ne faisoit pas bien de se séparer
siens; mais il y étoit forcé par l'hu
vêche qu'il trouvoit par-tout. Qu
favorite, son air d'aisance, de famu
lui concilioit tout le monde. Il est ce
qu'elle avoit un enjouement,
étoit difficile de résister; il lui j
tête des folies uniques.

Nous avons parlé de son
nommé Zamore. Nous avons
l'aimoit beaucoup; qu'elle j
lui, & que tous les Seigneurs,
noient lui faire leur cour,
gés de le fêter. Il amusoit
quefois le roi. Un jour la v
trouvant dans un accès de ce
yvresse, où il déposoit la
trône, où il folâtroit avec ce
lui dit qu'en satisfaction du
l'enfant lui avoit donné, il
lui accorder quelque faveur. Va
dit le prince en riant, je le cr
verneur du château & pavillon
cienne, aux appointemens de 600 livr
ce qui fut sur le champ exécuté c
tes les regles. S. M. lui en fit e
brevet; & ce qui amusa le plus

gination, mais auxquels il manqu
que toujours de la sagesse & du ju
Il fut élu, au préjudice de beauc
ses anciens, sur une lettre du con
général, qui fit savoir à la con
que madame la comtesse Dubarri
desireroient qu'on donnât la pl
cante par la mort du S. le Car
au S. le Doux.

Si l'on pouvoit douter encor
dégradation que cette courtisanne
nue avoit portée par-tout, on ne
ra refuser à le croire d'après l'
suivante, rapportée dans le manu
cieux, dont nous allons citer le te
plus d'authenticité.

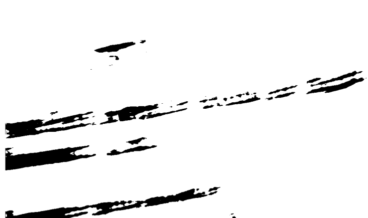
Le 22 Octobre 1773. » On
» que M. le duc de Gontaut, re
» puis peu de Chanteloup, où
» allé voir le duc de Choiseul s
» frere, n'a pas manqué de re
» arrivant, ses hommages à m
» comtesse Dubarri. Celle-ci l
» mandé des nouvelles de l'ex
» s'est-elle écriée avec ses gra
» naires, je n'ai jamais été son
» personnelle, quoiqu'il l'ait cr
» sentois même disposée à être s
» s'il l'eût voulu. M. de Gonta
» satisfait à ces premieres quest



gination, mais auxquels il n
que toujours de la sagesse & du
Il fut élu, au préjudice de
ses anciens, sur une lettre du c
général, qui fit savoir à la c
que madame la comtesse D n
desireroient qu'on donnât la
cante par la mort du S. le C
au S. le Doux.

Si l'on pouvoit douter e x
dégradation que cette courti
nue avoit portée par-tout, on r
ra refuser à le croire d'après l'a
suivante, rapportée dans le m
cieux, dont nous allons citer le
plus d'authenticité.

Le 22 Octobre 1773. » On
» que M. le duc de Gontaut, re
» puis peu de Chanteloup, où il
» allé voir le duc de Choiseul s
» frere, n'a pas manqué de re
» arrivant, ses hommages à m
» comtesse Dubarri. Celle-ci lui
» mandé des nouvelles de l'ex
» s'est-elle écriée avec ses g
» naires, je n'ai jamais été son
» personnelle, quoiqu'il l'ait cru; je
» sentois même disposée à être son
» s'il l'eût voulu. M. de Gontaut
» satisfait à ces premieres question







Dubarri, il fit à celui-ci la placer ainsi sur le passage de future comtesse d'Artois, & m l'avantage de rendre à cette p honneurs militaires.

Le mariage du comte d'A lieu à la maîtresse du Roi de fêtes de cet hymen. Ce fut le 14 bre que la princesse fut reçue par S. M. Cette réception don un souper public de 54 couverts te la famille royale, les prince cesses du sang se trouverent, beaucoup de femmes qualifiée narque avoit à sa droite M. le & tous les princes, à sa ga dame la Dauphine & toutes les On remarqua qu'il avoit plac de lui la favorite, qui par ét pouvoit être à son côté ce jo bal masqué de Versailles ma funeste à la comtesse. Il y de monde, que soit par impr la part de cette dame, soit n des filoux qui convoitoient ses soit méchanceté de ses ennemis trouva dans une bagarre effroy alloit étouffer, lorsqu'un masqu bien bâti, annonçant beaucou gueur, vint à elle, la prit sou

ra, la garantit de la presse & la
ine & sauve en lieu de sûreté;
fire, entre les mains de son au-
nant. Interrogé quel il étoit, il
qu'il n'étoit rien, & qu'il ne
rien. Il résista longtems ainsi
tances de la favorite pour con-
on bienfaicteur : enfin il ne put
désir de cette dame, voulant
ns en voir la figure ; il se dé-
, & son visage ne put qu'exci-
plus grande reconnoissance en sa
, on vit la plus noble physiono-
jeune homme possible. On lui
ue c'étoit un clerc de procureur,
Quinquet, âgé de 19 ans. La
voulut absolument faire sa for-
lle lui donna rendez-vous à Ver-
pour quelques jours après : elle
nça par lui faire avoir une pen-
la cassette, & lui promit de

[redacted]

tre l'intérêt qu'elle avoit à cette
pour pousser au ministere de l
son ami le duc d'Aiguillon, elle
voit piquée personnellement
d'un grand prince, envers le
s'étoit fait forte d'un bienfait du
desiroit. C'étoit le prince de Con
il étoit question : c'étoit lui
porté au secrétariat de la guerr
quis de Monteynard, & qui ét
devenu son plus cruel ennemi
la raison.

S. A. ne l'avoit proposé que
poir de trouver en lui un minist
ble, qui le seconderoit dans l
faire recréer en sa faveur la
grand-maître de l'artillerie. Le
secretaire de la guerre, dans l'e
me de son exaltation, avoit pro
bienfaicteur tout ce qu'il avoit
disgrace des princes, qui suivit
le mit à son aise pour ne pas ten
S. A. Mais depuis son retour à l
prince de Condé étant revenu à
aidé de madame la comtesse Du
de Monteynard travailla sous r
point laisser enlever la plus bell
son département. Il représenta a
cet objet, de 400,000 livres
étoit une charge de plus pour l

ù l'on retranchoit sur les fonds re
, bien loin de les augmenter. I.
d'ailleurs la nécessité de tenir sou
la partie de l'armée . pour re-
ex déprédations dont on pouvoit
échantillon dans le procès de M.
garde. Au fond , on ne blâme
ministre d'avoir part dans la
de son coeur , & continuellement à
on de son serment ; mais mes la
te journée , & les journées vi-
prince de Condé , son protecteur ;
il agissoit d'une manière diffé-
res de S. M. , la favorite ne cessa
enter sur cet objet le roi , qui lui
mé sa parole que sa grace pour le
effectueroit au premier travail.
ette anxiété du monarque qui
oit de travailler avec le marquis
ynard. L'indécision dura 3 mois,
ar le renvoi de l'homme le plus



follicitée, & c'eſt ce qui arriva. L
de Condé & la favorite ſe trouver
joués, ſans trop pouvoir s'en
duc.

S. M. prit une nouvelle tourn
nomination de cordons-bleus.
avoit coutume de faire pour la
Elle avoit donné ſa parole à S. M
lique de faire chevalier de ſes
comte d'Arranda, ambaſſadeur d
à la cour de France ; mais mad
barri s'y oppoſoit, parce que c
étranger perſiſtoit, comme ſes
ſeurs, à ne point venir travaille
avec le roi, ainſi que tous les au
pas même lui faire la cour. Le r
raſſé, ne fit point de nominati
qu'il eût douze cordons-bleus v

Tandis que la favorite ren
miniſtre, en faiſoit un autre,
un étranger de la plus haute co
d'obtenir du roi, un honneur le
mis, elle obligeoit un poëte d
ter ; elle empêchoit une com
jouée ; elle faiſoit violer le dro
à Londres pour un libelle, dont
toit l'éclat. Développons ces
particuliers, & non moins int

Au commencement de 1774
une épître à Margot. Elle étoit

ems où l'on retranchoit sur les fonds de
ıerre, bien loin de les augmenter. Il
aloir d'ailleurs la nécessité de tenir sous
ıain la partie de l'artillerie, pour re-
ier aux déprédations dont on pouvoit
un échantillon dans le procès de M.
Bellegarde. Au fond, on ne blâme
t ce ministre d'avoir parlé dans la
érité de son cœur, & conformément à
igation de son serment; mais bien sa
œuvre sournoise, & ses souplesses vis-
s du prince de Condé, son protecteur;
is qu'il agissoit d'une maniere diffé-
: auprès de S. M., la favorite ne cessa
ourmenter sur cet objet le roi, qui lui
t donné sa parole que la grace pour le
ce s'effectueroit au premier travail.
oit cette anxiété du monarque qui
pêchoit de travailler avec le marquis
lonteynard. L'indécision dura 3 mois,
nit par le renvoi de l'homme le plus
ıête du ministere, & par l'exaltation
ı place du duc d'Aiguillon. Celui-ci
oit pas plus d'envie que son prédéces-
de laisser aller l'artillerie; mais il s'y
plus adroitement : il fit demander la
: en question par les enfans de France;
cita un nouvel embarras dans l'esprit
ıonarque, qui s'en tiroit ordinaire-
:, en ne donnant à personne la chose

Mais Margot a de ſi beaux yeux,
Qu'un ſeul de ſes regards vaut mieux
Que fortune, eſprit, & naiſſance.
Quoi ! dans ce monde ſingulier
Irai-je conſulter d'*Hozier* ?
Non, l'aimable enfant de Cithere
Craint peu de ſe meſallier ;
Souvent, pour l'amoureux myſtere,
Ce Dieu, dans ſes goûts roturiers,
Donne le pas à la Bergere
En dépit des ſeize quartiers.
Et qui ſait ce qu'à ma Maîtreſſe
Garde l'avenir incertain ?
Margot, encor dans ſa jeuneſſe,
N'eſt qu'à ſa premiere foibleſſe :
Laiſſez-la devenir Catin ;
Bientôt peut-être le deſtin
La fera marquiſe ou *comteſſe*.

Le ſcandale, que cauſ
contint l'amour propre de l ;
quoiqu'elle fût tellement da
maniere & le genre du Sr. Do ,
la lui attribuoit par-tout, il crut
la deſavouer, pour ſe mettre à l du
reſſentiment de la femme pui ;
ennemis de celle-ci vou re
dans Margot. Il pouſſa la
juſqu'à faire une ſeconde te
vers, où il décrioit fort la

remplie de vers agréables & faciles, enrichies d'images naïves & heureuses. Elle ne tarda pas à faire grand bruit, moins à raison de son mérite que des allusions qu'on crut y trouver rélativement à madame la comtesse Dubarri, quoique ne roulant en général que sur mille exemples qu'on a tous les jours de courtisannes parvenues; mais la malignité du public s'exerçoit, & donnoit une vogue extraordinaire à cet ouvrage. On en va juger par quelques fragmens.

EPITRE A MARGOT.

Pourquoi craindrois-je de le dire?
C'est Margot qui fixe mon goût.
Oui, Margot. Cela vous fait rire?
Que fait le nom? la chose est tout.
Je sais que son humble naissance
N'offre point à l'orgueil flatté
La chimérique jouissance
Dont s'enyvre la vanité;
Que née au sein de l'indigence,
Jamais un éclat fastueux,
Sous le voile de l'opulence,
N'a pû dérober ses ayeux;
Que sans esprit, sans connoissance,
A ses discours fastidieux
Succède un stupide silence:

La 3me. anecdote littéraire, que nous avons à rapporter sous la même époque, concerne un libelle, dont le ministre des affaires étrangeres eut l'éveille. Il craignit d'y être compromis, ainsi que la favorite; & il se proposa de faire enlever l'écrivain. C'étoit un François, réfugié en Angleterre, qui y étoit connu sous le nom de *chevalier de la Morande* & pour auteur du *gazetier cuirassé*. Ce moderne Arétin, se trouvant encouragé par le débit de son premier libelle, & ayant ramassé d'autres matériaux pour y ajouter une suite, avoit imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuse, afin de gagner beaucoup d'argent. Il avoit écrit à quelques particuliers riches de ce pays-ci qu'il avoit sur leur compte des anecdotes très-scandaleuses; mais qu'il croyoit de son honnêteté de les en prévenir, & de savoir s'ils ne seroient pas fâchés de les voir ainsi revélées au grand jour; que moyennant telle somme, il leur épargneroit ce désagrément. Plusieurs y avoient acquiescé, entr'autres le marquis de Marigny. Encouragé par cet heureux essai, le S. de la Morande avoit poussé l'audace jusqu'à écrire à madame la comtesse Dubarri pour la rançonner de la même maniere. La favorite, alarmée, en porta plainte au [illegible]

uillon. Celui-ci s'aboucha avec l'am-
deur d'Angleterre, & le pria d'en
à la cour. S. M. Britannique répon-
u'elle ne s'opposeroit point à ce qu'on
enlever dans ses états, y noyer dans
mise, ou y étouffer ce monstre, peste
société, fléau de ses semblables, pourvu
intrigue se conduisît dans le plus grand
re, & sans blesser à l'extérieur les
s de la nation. On y envoya en consé-
ce le S. Bellanger, un de ses off
turiers, risquant tout, parce
t rien à perdre, connu dans les tr
pour tenir la banque Phar .
lant tenter fortune d'une autre manie-
l s'étoit mis à la tête de c mission
tte : il avoit pour associés à son expé-
n des suppôts de police, tels que Re-
ur, Cambert, Finet, &c. L'un d'eux
it été voir indiscrétement madame de

[redacted]

La 3[me]. anecdote littéraire, que nous avons à rapporter sous la même époque, concerne un libelle, dont le ministre des affaires étrangeres eut l'éveille. Il craignit d'y être compromis, ainsi que la favorite; & il se proposa de faire enlever l'écrivain. C'étoit un François, réfugié en Angleterre, qui y étoit connu sous le nom de *chevalier de la Morande* & pour auteur du *gazetier cuirassé*. Ce moderne Arétin, se trouvant encouragé par le débit de son premier libelle; & ayant ramassé d'autres matériaux pour y ajouter une suite, avoit imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuse, afin de gagner beaucoup d'argent. Il avoit écrit à quelques particuliers riches de ce pays-ci qu'il avoit sur leur compte des anecdotes très-scandaleuses; mais qu'il croyoit de son honnêteté de les en prévenir, & de savoir s'ils ne seroient pas fâchés de les voir ainsi revélées au grand jour; que moyennant telle somme, il leur épargneroit ce désagrément. Plusieurs y avoient acquiescé, entr'autres le marquis de Marigny. Encouragé par cet heureux essai, le S. de la Morande avoit poussé l'audace jusqu'à écrire à madame la comtesse Dubarri pour la rançonner de la même maniere. La favorite, alarmée, en porta plainte au duc



12 Mars 1774.

Le bruit [illegible] alors que M. le comte
de la Forest [illegible], lieutenant-colonel
au régiment de Conti & lieutenant de roi à
Besançon, avoit été arrêté à [illegible]
où il étoit déjà arrivé pour [illegible]
Paris, & que son crime [illegible]

[redacted]

Chaque année, le tems de Pâque
celui d'une crise pour madame I
plus alarmante que tous les libelles.
faisoit des efforts auprès du roi pou
terminer à faire ses Pâques. Mada
se, que ce prince alloit voir souvent,
l'instrument dont le clergé se servoi
la conversion de S. M. L'auguste can
redoubla de prieres & d'insinuation
année. On en avertit madame Du
qui, dans le premier moment, pri
ment la nouvelle, & dit : *Eh bien ! si
fait ses Pâques, je ferai les miennes.* A
elle fut très agitée, d'autant que les
que la santé du roi avoit reçus
voient contribuer beaucoup à son
gement.

Mais après cette inquiétude,
passée avec la quinzaine, elle en
autre : elle ne pouvoit s'empêcher
tir la supériorité de la figure, &
de la jeunesse de la vi-comtesse D
Elle s'apperçut des intimités du du
guillon avec la nouvelle mariée
connoissoit le tempérament ardent
ministre ; elle ne douta pas qu'i
couché avec elle, & les courtisans
remarquer du froid entre la tant
nièce. Au reste, qui pourroit fonc
d'intrigues sourdes & ténébreuses ?

question en ce tems-là de projets bien plus dangereux pour supplanter, ou remplacer la favorite. Comme on connoissoit la nécessité pour le monarque, toute sa vie adonné aux femmes, de n'être point sévré de tels plaisirs; que cependant on le voyoit visiblement devenir dévot, sort ordinaire de tous les gens foibles dans leur vieillesse, les deux cabales, qui divisoient la cour, songeoient à le marier. Le duc d'Aiguillon, convaincu de l'impossibilité du mariage de conscience avec madame Dubarri, en avoit imaginé un moins deshonnête. Une certaine baronne de Neukerque, fille de qualité, Allemande, & ci-devant mariée à un Hollandois, nommé Pater, lui parut l'objet propre à ses vûes. Cette dame étoit encore jeune & charmante: elle avoit plu au monarque. Le prince paillard la convoitoit fort: mais par le conseil du ministre elle se rendoit difficile; elle exigeoit un hymen secret, & pour mieux s'y disposer, elle venoit de faire dissoudre son mariage suivant le rite *Protestant*. D'un autre côté, madame Louise, le chancelier, l'archevêque de Paris proposoient un mariage en regle avec une archiduchesse, celle qui n'avoit pas voulu d'époux, & avoit déclaré qu'elle n'en prendroit d'autre que

le roi de France. Louis XV. flo
cette incertitude, & sans doute y
longtems ; car il n'étoit null
goûté de sa favorite ; & rien à r
ne pouvoit faire présumer qu'il
Mais on avoit tendu un piége à
elle auroit été perdue vraisembla
si elle y eût donné. On lui fit
que sa santé exigeoit qu'elle a
eaux : on la prit par un motif
personnel, & tiré des circonsta
mes. On savoit que le roi l'ex
caresses lascives & continues,
elle étoit obligée de se laisser
de paroître y prendre une sorte
sir, qui irritoit les desirs de s
impuissant, & l'engageoit à reco
Cette contrainte, cette dissimul
cet état de violence, où elle se
presque tous les jours, la suçoi
noit ; & on lui fit comprendr
médecin même que c'étoit la
niere de prendre un repos nécess
existence. Elle étoit dans l'ince
ce qu'elle devoit faire. Rien à l
ne sembloit lui devoir faire cr
voyage. Son crédit, ses folles
étoient toujours les mêmes ; so
à braver la famille royale, au
nie. C'est ainsi que madame la

ne honorant hautement de ſa protection le chevalier Gluch, qu'elle avoit fait venir de Vienne pour faire époque & révolution dans notre muſique par ſon opéra d'Iphigénie; la comteſſe, comprenant qu'elle ne pouvoit mieux s'illuſtrer que par une protection éclatante des arts, ſe piqua de rivalité à cet égard envers la princeſſe, & ſe diſpoſoit à faire venir d'Italie à gros fraix le S. Piccini, le plus grand compoſiteur de ce pays-là.

M. le dauphin ayant témoigné ſon indignation à la vûe du château que la favorite ſe faiſoit conſtruire dans l'avenue de Verſailles à côté de la maiſon du Sr. Binet, qu'elle avoit achetée & qui n'étoit pas digne d'elle, elle n'en fit pouſſer les travaux qu'avec plus de vigueur & d'oſtentation. Elle ordonna qu'ils fuſſent finis pour ſon retour de Fontainebleau : elle affecta de la pourvoir d'avance de tous ceux qu'elle y vouloit attacher; il fut principalement queſtion d'un aumônier en titre, & beaucoup de prêtres, de curés de campagne, d'abbés de cour briguerent cet honneur.

Un danſeur de l'opéra, qui menaçoit de paſſer en Ruſſie, excita les regrets de cette dame, & donna lieu à une fermentation générale à la cour & à la ville. Il

étoit queſtion du S. d'Auberval, hiſtrion connu par ſon talent rare : il étoit abymé de dettes, & ſe trouvoit obligé de s'expatrier pour mettre ordre à ſes affaires, ou du moins ſe ſouſtraire à ſes créanciers. D'ailleurs la ſouveraine de ces contrées éloignées, toujours magnifique dans ſes promeſſes, le flattoit des plus belles récompenſes. La favorite ſe mit en tête de ne point perdre un tel ſujet : elle fit calculer la ſomme, dont il avoit beſoin pour faire face à ſes affaires ; on trouva qu'elle ſe montoit à 50, 000 livres. En conſéquence, elle fit dreſſer un autre état de côtiſation de la cour ; elle fit elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun : on ne pouvoit offrir moins de cinq louis, mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt, vingt-cinq &c. Au moyen de cette tournure, la ſomme fut bientôt complette, & les regre des amateurs ſe calmerent.

La quête donna lieu à un événeme très-heureux pour celui qu'il intéreſſo Un ſeigneur profita de l'occaſion po faire une repréſentation avant. Il dit q cette ſomme étoit deſtinée au ſoulageme d'un pauvre gentilhomme, officier r formé, chargé de famille, & qui ſoll citoit depuis pluſieurs années une modiq

. Pour preuve de ce qu'il avan-
l présenta sur le champ à la com-
mémoire, où tout étoit très dé-
Il ajouta qu'il ne doutoit pas que
uité de madame la comtesse ne
ûe de ce qu'il lui apprenoit, &
n'appuyât ce mémoire pour dé-
ger le malheureux militaire des
inq louis dont elle obligeoit son
cteur de le frustrer, en les appli-
u payement des dettes du S. d'Au-
La favorite sentit toute la force
remontrance, faite en une circonf-
areille : elle se chargea de bonne
u mémoire, qui eut un plein suc-
mme cela devoit être, & qui vrai-
lement n'auroit pas été appuyé sans
urnure ingénieuse.
laisant, qui avoit déja fait écrire

LETTRE

du S. d'Auberval, danseur de l'opér madame la comtesse DUBARRI, *merciement de la quête qu'elle a lu faire à la cour pour le pay dettes de cet histrion.*

MADAME,

» Quelles obligations ne vous
» pas ? & comment les reconnoîtr
» vesti, couvert, accablé de vo
» faits, je viens d'éprouver de voi
» une faveur unique, & dont il n'
» cun exemple en France à l'égai
» simple homme à talent. J'étois
» de dettes; l'inconduite trop or
» dans notre état, la dissipation d
» quelle nous vivons, le luxe o
» entraîne la société brillante q
» recherche, le gros jeu, devenu
» soin général, étoient les cause
» relles de mon dérangement. C
» donnoit peu de droit à l'indulge
» blique. Aussi, tourmenté par m
» anciers, ne sachant comment le
» faire, j'avois pris le parti de m
» trier, d'aller en Russie, où l'or

pelloit, & dont le Ciel, tout rigoureux qu'il ſoit, auroit eu pour moi moins d'inclémence. Vous n'avez point voulu, madame, qu'une terre étrangere s'enrichît d'une perte, bien foible ſans doute, & que vous avez daigné exagérer. Vous avez prétendu qu'il ſeroit honteux que pour 50,000 livres on laiſſât partir un danſeur auſſi précieux (ce ſont vos termes, & je rougirois de les rapporter ſi l'on pouvoit être modeſte, honnoré d'un ſuffrage comme le vôtre) : mais ce qui feroit tourner une tête plus forte que la mienne, c'eſt votre empreſſement à faire participer la cour entiere au rétabliſſement de ma fortune. Aſſûrément vous pouviez ſeule me ſauver du naufrage ; c'eût été un filet d'eau, échappé d'un grand fleuve, il eût été plus doux pour mon cœur de n'avoir qu'une protectrice.

[redacted]

» C'étoit une taxe véritable, dont
» gréviez ceux qui venoient vous re
» leurs hommages. Autrefois mada
» marquise de Pompadour, cette fe
» charmante, qui vous a dévancée
» la carriere brillante où vous entr
» que les arts ont rendue immortelle,
» ce qu'elle les a toujours accueillis
» soutenus, fit faire une lotterie
» Geliote (1) : on a donné des bals p
» Grandval, (2), une représentat
» pour Molé (3), grands hommes,
» finiment supérieurs à moi, & par l
» talent, & par l'excellence à laquelle
» l'ont porté. Il vous étoit réservé, n
» dame, d'envisager ma perte comme
» calamité générale, & d'avoir recours
» pour me conserver, à un de ces impô
» extraordinaires que le patriotisme ala
» mé s'empresse de payer à l'envi. M
» dévouement, plus absolu que jamais
» vos amusemens, est la seule manie
» dont je puisse vous témoigner ma r
» connoissance. C'est aux artistes, c'e
» aux gens de lettres de vous célébrer pl
» dignement. Qu'est-ce que le génie

(1) Ancien Chanteur de l'Opéra.

(2) Ancien Acteur de la Comédie Françoise.

(3) Acteur actuel de la Comédie Françoise.

[illegible]

[illegible] Ferney [illegible]
[illegible] & [illegible]
[illegible] laboratoir[illegible] & [illegible]
[illegible] torique. [illegible]
encourager ceux, [illegible]
[illegible] la langue; [illegible]
[illegible] général de ses [illegible]
le sceptre des arts & [illegible]

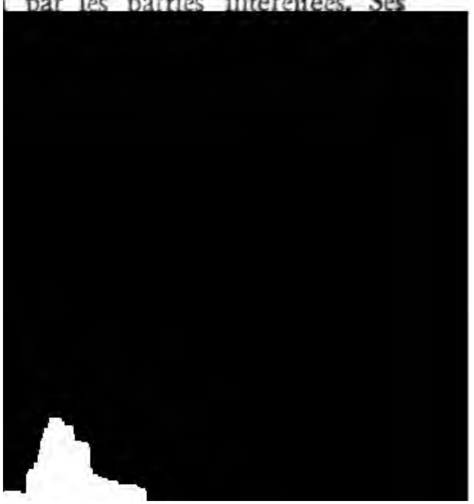
Vers les tems à peu près où cette j
ſanterie parut, on donnoit la copie c
lettre de Londres, qui jettoit |
jour ſur le libelle dont nous av
& ſur ſon auteur. Elle eſt trop
ſante pour l'omettre; voici ce
portoit.

EXTRAIT *d'une lettre de Londre*
Avril. „ Le ſoi-diſant chevalie
„ Morande, auteur du Gazetier Cı
„ a pour véritable nom Theveno
„ fils d'un honnête praticien d'Aı
„ Duc en Bourgogne, qu'il a fait
„ de chagrin. L'argent, que lu
„ ſon infâme brochure, lui a fait
„ le projet de vivre de libelles.]
„ de ſon repaire il a en effet mena
„ ſieurs perſonnes opulentes de Pa
„ primer des anecdotes ſecrètes &
„ leuſes ſur leur compte, ſi elle
„ biſſoient pas la rançon qu'il
„ poſoit; ce qui lui a réuſſi à l'
„ pluſieurs.

„ Son ſecond libelle a été c
„ comte de Lauraguais, qui l'av
„ de Gredin dans un factum, i
„ *Mémoire pour moi & par moi*,
„ ſon procès contre ſon ſecretai
„ Morande n'a point publié ce lib
„ tre le comte, qu'il déſignoit

de Bras-Caffé (*Brancas*), *parce*
ant eu la mal-adreife, *pour en*
rer la vente, de *répandre des vers*
mieux dans un des *papiers publics*
te capitale, le *comte lui intenta*
océs, qui eût dû *écraser l'infecte*
neux. Il s'eft *contenté d'obliger*
ibler de brûler *toute l'édition du*
ibelle, & lui a fait *signer dans*
les gazettes Angloifes qu'il *le re*-
iffoit, lui Morande, *pour un*
teur.

a répandu le profpectus d'un ou-
en 4 volumes, qu'il va publier
le titre de *Mémoires fecrets d'une*
publique, &c. avec des gravû-
c'eft une compilation: le Gazetier
ffé eft à l'eau rofe en comparaifon
nouveau chef-d'œuvre. Le but
orande étoit de fe faire acheter l'é-
par les parties intéreffées. Ses



„ cette belle négociation, ec
„ corte de la sacro-sainte p
„ a fait présumer qu'ils n'y
„ de bonne foi, & qu'ils vo
„ lever le digne auteur . &c.
„ plus fin qu'eux, a
„ prunter à chacun une tr
„ louis; après quoi, il a f
„ de telle maniere, que les o
„ véhémentement suspectés
„ Anglois, se sont cachés, &
„ passé l'eau le plutôt qu'ils
„ En attendant la confection
„ tion, Morande va lisant
„ lettres qu'il dit avoit écrites a
„ chancelier, à M. le duc d'A
„ &c., dans lesquelles il les
„ les accable d'injures, de bo
„ Voilà l'origine de tous les c
„ madame de Godeville, & de to
„ coqs-à-l'âne auxquels cette h ire a
„ donné lieu....“

Ce fut le S. de Beaumarchais qui mit la derniere main à la négociation pour ce libelle. Cet auteur, qui se connoissoit en ouvrages de cette espèce, venoit d'être blâmé au nouveau tribunal pour ceux qu'il avoit composés sous le nom de Mémoires, qui avoient fait rire tout Paris;

& même les étrangers ; mais qui n'en paroissoient que plus dangereux & plus repréhensibles aux yeux des gens sensés & impartiaux. Par ce jugement il se trouvoit diffamé, incapable d'exercer aucune charge en France ; & quoiqu'il affectât de rire de son châtiment, il sentit qu'il devoit nécessairement lui faire tort & qu'il falloit songer sérieusement à s'en laver. La chose étoit d'autant plus difficile, que le duc d'Aiguillon protégeoit les ennemis personnels de cet accusé au tribunal, & qu'il se l'étoit encore plus aliéné pour avoir recherché la protection du chancelier & s'être rangé sous les drapeaux de ce rival du ministre. Ces difficultés ne le découragerent point. Le mauvais succès des premiers négociateurs, envoyés par madame Dubarri, l'enhardit ; il s'offrit à cette dame, & promit de réussir mieux. On ne pouvoit qu'avoir une très-haute idée de cet intrigant. M. de Sartines, le lieutenant de police, qui lui vouloit du bien, assûra la favorite que c'étoit l'homme qu'il lui falloit pour réussir. Elle le proposa au duc d'Aiguillon ; & celui-ci fut fort aise de trouver cette occasion d'enlever à M. de Maupeou un tel partisan. Il accepta les offres du S. de Beaumarchais ; il fut présenté à S. M., qui

goûta ſon eſprit & ſes ſarcaſmes. Il ſe trouva tout à-coup le mieux du monde à la cour : on lui donna carte blanche pour les offres qu'il feroit ; il partit avec ces pleins-pouvoirs, & réuſſit au gré des parties intéreſſées, au point que l'ouvrage effectivement n'a jamais été imprimé tout-à-fait.

Il en coûta ſans doute beaucoup d'argent, mais on ne le ménageoit point pour cette favorite & pour tous les entours. Peu avant la maladie du Roi, le comte Jean avoit écrit au S. Beaujeon, banquier de la cour, qu'il avoit beſoin de cent mille francs ; qu'il le prioit de lui envoyer, pour quoi il lui adreſſoit ſon billet. Le banquier ayant pris une tournure polie pour ne pas acquieſcer à la demande, le comte lui ripoſta par une épître inſolente, où il lui témoignoit tout ſon mécontentement, & lui faiſoit des menaces, s'il ſe refuſoit une ſeconde fois à ſa réquiſition. Le S. Beaujeon partit ſur le champ pour Verſailles, & fut conſulter l'abbé Terrai. Celui-ci, après avoir vû la lettre, la réponſe & la replique, conſeilla au financier de ne point aigrir un homme auſſi puiſſant & de le ſatisfaire. Quel argent, au ſurplus,

falloit-il pas à un paillard effréné, ui promettoit cent mille écus à une fille our une nuit! C'est l'offre qu'il fit à la)lle. Le Clerc de l'opéra, maîtresse du rince de Deux-Ponts, dont il marchan- oit les faveurs : & cette folie incroyable ›it pourtant moins extraordinaire que tachement de cette danseuse, à laquel- ce monceau d'or ne put faire faire une ıfidélité.

Il étoit tems que tant de déprédations ıssent arrêtées & la France tendoit à une ıine inévitable, si la mort de Louis XV eût changé la face du royaume. Ce qu'il eut de plus singulier dans l'événement, est qu'il vint de ceux-mêmes les plus in- re és à la retarder.

M. étoit plus triste depuis quelque La mort subite du marquis de Chau- :lın l'un de ses favoris, jouissant d'une nté florissante, compagnon de toutes les ; de plaisir du roi, & tombé dans sous ses yeux, l'avoit frappé ; il y oit sans cesse : celle du maréchal Armentieres, à peu près semblable, & de l'âge du monarque, avoit aug- sa mélancolie. Il étoit d'ailleurs elé par le remords qu'avoit excité dans ır l'évêque de Senez, alors d'un

ſermon du jeudi ſaint, extrêmeme
& pathétique. Le comité de la favo
cida qu'il falloit redoubler d'effort
tirer S. M. de cet état, même par
gies vives & qui pûſſent donner
couſſe à la machine. Il fut arrêté en
quence de propoſer un voyage de T
où l'on ſe livreroit plus à l'aiſe à
que la liberté du lieu inſpireroit.
perçut que le roi avoit vû avec
tion & concupiſcence une petite fil
menuiſier : on fit venir cet enfant
décraſſa ; on la parfuma ; on l'int
dans le lit de ce paillard auguſte.
ceau auroit été de dure digeſtion
ſi l'on ne l'eût aidé par des co
violens ; ce qui lui fut pour le
d'un ſecours bien doux, & lui
plus de plaiſir que n'en éprouve o
ment un libertin ſexagénaire. Ce
malheureuſement ſe ſentant déjà
avoit eu beaucoup de peine à ſe p
qu'on en exigeoit, & ne l'avoit f
timidée par les menaces, & excité
poir d'une fortune. On ignor
qu'elle eût le germe de la petite
qui ne tarda pas à ſe développer
de la maniere la plus cruelle, p
en mourut promptement. Le ven

mmuniqué au roi, & dès le lendemain
M. ſe trouva incommodée, ſans qu'on
t prévoir le genre de ſa maladie. En
nſéquence, on conſeilla à madame Du-
rri de retenir le malade en ce lieu, & de
ter ainſi maîtreſſe de ſa perſonne. Mais
S. de la Martiniere, ſon premier chirur-
en, ſe ſervant de l'aſcendant que lui
oit donné la foibleſſe du roi, l'obligea
ſe faire ſur le champ tranſporter à Ver-
lles, où l'on ſut dès le lendemain que
M. avoit la petite-vérole. Il fut aiſé
prévoir qu'Elle n'en reviendroit pas.
'abord cependant on ne voulut pas l'ef-
ayer; on lui cacha le danger. La favorite
oit eu la précaution d'inſpirer à ſon au-
ſte amant beaucoup de confiance au S.
ordeu, le médecin de cette dame: il eut
plus grande part au traitement, & ſoi-
a le roi en chef avec le S. le Monnier,

[redacted]

terminoit à s'expliquer de la forte :
moins l'efpoir de la guérifon de S. I
l'attachement du docteur à madam
barri, qui auroit dû quitter le châ
cette cérémonie avoit eu lieu alors
étoit un coup de parti pour les enn
la favorite. Elle refta donc, & l'a
que fut expulfé par le malade m
qui fa venue en ce moment déplut.
il étoit dans la chambre du roi, S.
texta qu'elle y voyoit beaucoup de
qui l'incommodoit, & donna ordi
fit fortir tous ceux qui n'y étoient
le fervice. Il fallut que M. de Be
revint à Paris, honni par le cle
prélat étoit alors incommodé d'un
die à la veffie, à laquelle les raill
rent allufion. Ils dirent que *Mon*
piffoit le fang à Paris, *& ne faifoi*
l'eau à Verfailles, madame Dubarr
fuite toute une journée au chevet
elle y alloit fouvent les autres jours
ignorant toujours fon état, lui fai
fer fes mains blanches & délicate
boutons purulens : on affure qu'il
foit encore quelquefois, & qu'u
autres il lui prit la gorge & baifa le
Il fallut enfin en venir à la fatale
tion : ce fut le roi lui-même qui
jour de la petite-vérole dans la n

qui l'entouroient : *Je n'ai point en-*
ı'on me fasse ici renouveller la scene de
*; qu'on dise à madame la duchesse d'*Ai-
on *qu'elle me fera plaisir d'emmener*
me la comtesse Dubarri. En consé-
ce, la favorite fut à Ruel chez cette
:. Il paroît qu'elle soutint cette expul-
ıvec fermeté. Elle écrivit sur le champ
mere pour lui annoncer sa transmi-
on : elle lui marquoit que S. M. avoit
lé qu'il n'étoit pas convenable que
la situation critique où elle se trou-
, elle gardât sa maîtresse au château ;
le l'avoit fait rassûrer, en lui faisant
qu'elle n'eût aucune inquiétude ;
ı pourvoiroit à son bien-être. Au sur-
, ce qui prouve que ce renvoi ne par-
ɔas du cœur, & n'étoit que l'effet d'un
ıent de délire, c'est que peu de tems
:, S. M., ne se rappellant pas l'ab-

[redacted]

Je voudrois bien voir ce vilain mois d
passé. Qui le croiroit cependant ?
l'affliction profonde où elle devoit ê
Ruel, son goût pour le luxe & la vie
ne la quitta pas un instant; & ne
vant pas les lits du château du duc
guillon assez douillets, elle envoya
cher son coucher de Lucienne. Il es
qu'elle eut encore de l'espérance jus
dernier jour, malgré la déclaration d
faite par l'organe de son grand-aum
avant qu'il reçut le viatique, *que*
étoit fachée d'avoir causé du scandale à
jets, & qu'elle ne vouloit vivre désorm
pour le soutien de la foi & de la religio
le bonheur de ses peuples. Madame D
savoit ce que valent les promesse
mourant, quand il est revenu en san
les courtisans le lui apprirent eux-m
La surveille de la mort de Louis X
l'état de S. M. parut moins mauvais,
une procession continuelle de ca
de Versailles à Ruel, plus co
rable que celle de Paris à Vers
mais ils rétrograderent bientôt, à n
que les nouvelles devinrent plus fâch
& quand on vit S. M. sans ressource
lument, ceux, que la politique avoi
tenus, se déchaînerent contre la ma
& sa famille. Le nom de Dubarri fi

lement proſcrit que la jeune marquiſe Dubarri (Mle. de Fumel) obligée de reſter à la cour en qualité de dame pour accompagner madame la comteſſe d'Artois, voyant combien ce mépris influoit ſur elle-même, prit le parti, pour ſe moins afficher, de faire ôter ſa livrée à ſes gens. On ſavoit pourtant qu'elle avoit toujours répugné à cet hymen, auquel elle avoit été ſacrifiée ; ce qui auroit dû la faire épargner, & même la faire plaindre : les quolibets, malgré la gravité des circonſtances, ne manquerent point. On dit *que les tonneliers alloient avoir de l'occupation, parce que tous les barils s'enfuyoient.* En effet, les ennemis de la comteſſe firent courir le bruit qu'elle s'étoit évadée de Ruel ; ce qui étoit faux & impoſſible. Elle y apprit la fatale nouvelle de la mort de ſon auguſte amant ; & M. le duc de la

[redacted]

mence *par une lettre de cachet* ! Elle ne fut que plus furieuse, en apprenant la maniere dont elle devoit être en ce lieu, avec une femme-de-chambre seulement, & sans pouvoir voir personne, même de sa famille, sans pouvoir faire passer aucune lettre, que l'abbesse n'eût lû. Cette rigueur parut à beaucoup de gens injurieuse à la mémoire du feu roi ; mais elle devenoit nécessaire politiquement dans ces premiers momens. On ne pouvoit pas douter que la favorite n'eût le secret de l'état ; & il étoit essentiel d'empêcher une femme, aussi legere de le divulguer. Afin d'arrêter la sorte de pitié que ce traitement pouvoit occasionner sur les cœurs sensibles, on répandit une anecdote, capable de reveiller contre elle l'indignation, suffisamment pour balancer le premier sentiment : on apprit au public qu'à l'instant elle venoit de commander cent bords de chapeaux chez son chapelier ; ce qui annonçoit cent hommes de livrée : luxe effroyable, & qui devoit produire une sensation vive du bonheur d'être délivré d'un pareil fléau. D'ailleurs on sut bientôt que la lettre-de-cachet n'étoit point dure dans ses expressions ; que S. M. y disoit que des raisons d'état l'obligeoient de lui ordonner de se rendre au couvent ; qu'elle n'oublieroit point com-

bien la comtesse étoit honorée de la protection de son ayeul, & qu'au premier conseil on pourvoiroit à lui donner une pension convenable, si sa situation pouvoit en avoir besoin.

Cette générosité du roi étoit d'autant plus grande, que les courtisans savoient que cette dame s'exprimoit très-indécemment sur son compte, & l'appelloit *ce grand garçon mal élevé* ; qu'elle abusoit de sa familiarité avec le roi jusqu'à qualifier madame la dauphine de *Rousse* ; & que par une plaisanterie, plus criminelle encore & vraiement punissable, elle ajoutoit : *Sire, il faut prendre garde que cette Rousse ne se fasse pas trousser en quelque coin.* Il parut que le monarque & son auguste épouse, à l'exemple de Louis XII, qui oublioit les injures, faites au duc d'Orléans, avoient oublié celles, faites au dauphin & à la dauphine, & que la raison d'état dirigea seule leur conduite à l'égard de la favorite. Il n'en fut pas de même du comte Jean, son beau-frere, surnommé *le Roué à la cour*, & dont les honnêtes gens désiroient fort qu'on fît le procès.

On rapporte que cet intrigant, voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui, perdant la tête & ne sachant à qui se fier, s'ouvrit, au moment de la mort du Roi,

au S. Goys, bouffon facétieux, avec qui il étoit fort lié, & lui demanda conseil sur le parti à prendre pour lui. *Ma foi, mon cher comte*, lui dit ce plaisant, après s'être frotté le front, *l'écrain & des chevaux de poste*. Le comte, répugnant à cet avis & s'indignant d'être obligé de fuir comme un coquin, prie son ami de lui chercher quelque expédient plus honnête. Le S. Goys se frotte encore le front: *Eh bien*, répondit-il, *des chevaux de poste & l'écrain*. Il ne put qu'exécuter la moitié du conseil : sa belle-sœur n'eut pas assez de confiance en lui pour le mettre à portée de le suivre en entier. Il partit donc secretement, & mit ainsi en défaut la police, qui eut ordre d'en faire une perquisition exacte. On ne doute pas que son évasion n'eût été favorisée par le duc d'Aiguillon, son ami, & encore ministre des affaires étrangeres alors. Toutes les langues se délierent sur son compte: on en dit de toutes les couleurs : on cita, entr'autres indécences criminelles de sa part, que lorsqu'il n'avoit point d'argent, il disoit : *Frerot nous en donnera*, & s'exprimoit avec cette familiarité incroyable, en parlant du feu Roi. On plaisanta vraisemblablement pour la derniere fois sur le compte de ce *Roué*, infecté de tous les

vices : on dit qu'il s'étoit caché, pour passer, dans un panier de maquereaux, dont c'étoit la saison, en chantant ces paroles connues : *Ah ! qu'on est heureux de vivre au sein de sa famille.*

La retraite de madame *Dubarri* causa tout de suite une grande révolution à la cour. Tous les gens, qui s'en étoient écartés pour elle, ou l'avoient été comme lui étant désagréables, revinrent ; entr'aurres madame la comtesse de *Grammont*, dame pour accompagner madame la dauphine, qui, peu de tems après avoir été attachée à cette princesse, avoit été exilée, ainsi qu'on l'a raconté : elle reçut une lettre de la main même de la Reine, qui lui marquoit de venir reprendre ses fonctions auprès de sa personne.

Par la même raison ses créatures & ses parens furent obligés de se défaire des charges qu'ils avoient obtenus auprès de

[redacted]

s'étoit vengée des insolences du comte Guillaume, mari de cette dame, l'avoit hué & lui avoit jetté de la boue; on ajoutoit que ces avanies avoient augmenté depuis, & auroient été poussées aux plus grandes extrémités, si ce malheureux ne s'étoit enfui.

Le personnel de la dite favorite ne souffrit en rien de tout cela. Quoiqu'on sût qu'il lui restoit de très gros revenus & un mobilier immense, on se contenta de prendre des précautions pour lui faire payer ses dettes. Le S. le *Pot-d'Auteuil*, son notaire, eut permission de se rendre au pont-aux-dames pour y conférer avec elle sur cet objet & sur le reste de ses affaires domestiques. Dans le même tems elle reçut un petit adoucissement : ses belles-sœurs & niéce obtinrent la liberté de l'aller voir. On lui laissa augmenter son train d'une femme-de-chambre; & comme elle se trouvoit logée fort à l'étroit, le S. le *Doux*, son architecte, eut la facilité d'entrer au couvent, & de lui donner toutes les commodités que le local souffroit, même de bâtir.

Dans cette position, ce qui devoit souffrir le plus chez cette dame, c'est son amour propre, s'il eût été placé dans la sensibilité d'une ame noble & délicate : c'est cette

neté générale & humiliante avec laquelle on s'exprimoit sur son compte. On se dédommageoit ainsi de la cour basse & servile qu'on lui avoit faite. La plaisanterie la plus sanglante, ce fut un jeu de mots, un quolibet original, dans lequel on rassembloit les diverses époques de sa vie, en la faisant passer sur autant de ponts, connus à Paris. On la faisoit partir du pont-aux-choux (sa naissance d'une [illegible] iere) pour aller au pont-neuf (son premier métier de raccrocheuse) du pont-neuf au pont-au-double (sa grossesse) au pont-au-change (son [illegible] fortune) ensuite au pont-marie (son mariage) de là au pont-royal (son [illegible]) enfin au pont-aux-dames (son [illegible]). Cette facétie grossiere, ayant [illegible], fut rédigée plus [illegible] quelque poëte, qui la [illegible]

[redacted]

Le tiers, le quart, ſoit noble, ſoit bourgeois;
L'art libertin de rallumer les flammes
Au *Pont-Royal* me mit le Sceptre en main;
Un ſi haut fait me loge au *Pont-aux-Dames*,
Où j'ai bien peur de finir mon deſtin.

L'Epitaphe ſuivante de Louis XV, en flétriſſant la mémoire de ce monarque, portoit auſſi ſur ſa favorite.

Rempliſſant ſes honteux deſtins,
Louis a fini ſa carriere:
Pleurez Coquins! pleurez Putains!
Vous avez perdu votre pere.

Il n'y eut pas juſqu'à Mlle. Arnoux, chanteuſe de l'opéra, renommée pour ſes ſaillies & ſon libertinage, qui dit: *Nous voilà orphelins de pere & de mere!*

On fit dans le même tems un calambourg, ſur la poſition où ſe trouvoit alors le miniſtre, aſſez juſte.

Les Barils s'enfuient:
L'Aiguillon ne pique plus:
La Vrille eſt uſée:
Le Pouls eſt lent.

Le plus embarraſſé de tous ceux-là étoit le duc d'Aiguillon.

Son attachement pour madame Dubarri (avec laquelle ſon intimité la plus ſecrette étoit dévoilée, puiſqu'on ne faiſoit plus myſtere de dire qu'il partageoit ſa couche avec le roi), & ſes liaiſons avec le beau-frere étoient des griefs impardonnables auprès du jeune monarque. Beaucoup de gens l'avoient blâmé d'avoir recueilli chez lui la maîtreſſe de Louis XV; mais outre qu'il ne pcuvoit

se refuser aux ordres du prince, il auroit manqué à toute la reconnoissance, en abandonnant cette femme fugitive dans un instant aussi critique ; & politiquement même il s'étoit comporté avec beaucoup de finesse. Certain d'une disgrace inévitable, il évitoit du moins le reproche d'une ingratitude marquée envers sa bienfaictrice, & succomboit généreusement. C'est ce qui arriva bientôt. La duchesse, sa femme, ayant été fort mal reçue au cercle de la reine lorsqu'elle s'y présenta pour la premiere fois, fut si piquée de cette humiliation, qu'elle témoigna à son mari son vœu d'aller s'ensévelir dans ses terres. Il pensa comme elle : il regarda le mépris de la reine comme un avant-coureur de sa propre disgrace : il crut plus glorieux de la prévenir, & don-

[redacted]

paſſeports du duc d'Aiguillon, & une généalogie des Dubarris.

La premiere eſt écrite au Sr. Deſſaint, ſa créature. Le Sr. Dubarri y rend compte de ſon déſaſtre, de ſa fuite, de ſa retraite. Il fait un parallele piquant des mœurs du pays, où il vit, avec celles de Paris. Il regrette cette derniere ville, pleine de reſſources pour les gens induſtrieux comme lui, au-lieu qu'il n'en voit aucune où il eſt. Il fait quelques réflexions ſur ſa belle-ſœur, & finit par philoſopher ſur les vanités de ce monde. Cet écrit, qu'on ne peut raiſonnablement croire authentique, n'en eſt pas moins agréable & contient des anecdotes curieuſes. Il eſt rare, & mérite d'être inſéré ici tout au long.

Copie d'une lettre de M. le comte Dubarri, écrite de Lauſanne à M. Deſſaint, ſon ami, en date du 30 *Mai* 1774.

„ Voilà mon rêve fini, mon cher ami;
„ & après m'être endormi en France, je
„ ſuis fort étonné de me réveiller en Suiſ-
„ ſe. Je me vois dans la capitale du pays
„ de Vaud, & dans une ville, où l'in-
„ duſtrie, qui m'eſt propre, trouvera
„ difficilement à s'exercer. Les mœurs y
„ ſont ſimples, les femmes y ſont ſages,
„ les hommes y ſont francs, les filles y
„ ſont obſervées, & les loix y ſont ſé-

s : que voulez-vous que je devien-
Ce n'eſt pas là mon élément. Le
& la galanterie y ſont peu recher-
; & ſi l'on vouloit trafiquer des
ſeſſes, il faudroit les vendre à la
e. L'art ne contribue pas à les ra-
r, & leurs goûts ſont plus maté
que délicats. Tout ce qui m'en-
onne me paroît étranger. Je vois
a ſimplicité, de la bonne foi, de
ontinence, de l'amitié, de la ré-
e ; & toutes les vertus me par-
Suiſſe : je n'en connois pas une
e.

étois à Paris à la tête d'une milice
ante ; & les filles n'oublieront ja-
s combien mon crédit a fait fleu-
eur empire. La ſaiſon étoit favo-
e pour faire fructifier mes talens ;

[redacted]

» la Suisse, sans éprouver les
» de considération que les
» me prodiguoient à la c
» grand embarras est de savoir
» pourrai faire agréer mon mini
» réputation est généralement
» mais les potentats de l'Europe
» servent, ou sont observés :
» n'ayant point d'aptitude au
» litaire, je crains qu'ils ne r
» trop dévorant pour m'emplo
» lui de leur chambre. J'ap
» douleur que mes mei rs s.
» j'ai cent fois reçus chez
» j'ai sollicité des graces, à q
» vent prêté de l'argent, me
» hautement aujourd'hui,
» premiers à me déchirer. Je
» leur ingratitude ; mais s'ils n
» sent, je leur rends bien le c
» laissé deux ménages à Paris,
» vous prie d'alimenter. Je v
» passer des fonds en un p
» fromages & de vulnéraires ; car
» tion m'est mortelle. Je m'atte s
» le sort de ma pauvre belle-sœur,
» n'avoit pas fait son noviciat
» couvens si austeres que celui
» quel on la tient renfermée.
» m'eût pas séparé d'elle,
» encore tiré parti : mais c'

le frère, qui n'a pas voulu me croi-
, ni me prendre pour son dépoli-
re. Mon frere n'est pas mieux trai-
: mais c'est un sot ; & il sera encore
p heureux de glaner dans un champ
il n'a point cultivé. Quand on est
ns la disgrace, tout concourt à nous
abler : ma noblesse sera hardiment
testée : & les Barris Anglois seront
ns pour moi. J'avois projetté de
ser en Turquie, & de me faire mar-
and d'esclaves ; mais l'on m'a assuré
e le grand-seigneur me feroit ôter
pouvoir d'essayer ma marchandise.
ne sais donc plus quel parti pren-
e. Lorsque je serai décidé, je vous
donnerai avis. J'ai été obligé de
anger de nom ; & l'on m'appelle
M. de Vaudernon. Ecrivez-moi

son ouvrage plus de légéreté ; plus de grace & de brillant.

La généalogie est une piéce plus [illegible]tielle en ce qu'elle est fort exacte, [illegible] monte pas loin, & fixe les opinions [illegible]verses qu'on avoit à l'égard des Du[illegible] Il en résulte que ce sont des gens de ri[illegible] qui, profitant de quelque ressemblance [illegible] nom, ont voulu s'enter sur une meill[illegible] famille d'abord, & ensuite sur une [illegible] ancienne & plus illustre, ainsi qu'on [illegible] le voir.

GENEALOGIE DES DUBARR[illegible]

» Levignac, à 3 lieues de Toulou[illegible]
» attenant le marquisat de Montagut,
» possédé par la maison de Thezan.

» La chaumiere des Barri est à l'o[illegible]
» dudit village, assez près de la paroi[illegible]
» sur un petit ruisseau, qui se nomm[illegible]
» Sarre, qui se jette dans la Garrone [illegible]
» de Grenade.

» Le grand-pere du comte Jean, [illegible]
» Roué, se nommoit Simon Bari, [illegible]
» sier ou garde vignes de Gilles le m[illegible]
» rier, procureur, & grand-pere [illegible]
» marquise de Thezan.

» Le fils de Bari, garde-vignes,
» procureur - fiscal de Levignac de
» Jourdain, & fut pere de Jean Bari
» le Roué.

» Le procureur-fiscal avoit petit

Barri, boucher de Levignac, &
Barri, dit Lesqueron, gros paysan
village de St. Paul, dépendant du
marquisat de Montague.

L'aîné, procureur-fiscal, eut pour
fans 3 garçons & 3 filles.

1°. Jean Bari, dit le Roué, se ma-
a à Castelnaudans, & s'allia à une
onne famille bourgeoise. Il eut de sa
emme 15000 livres de dot, chose qui
étonna tout le monde, attendu la pau-
vreté de ce Bari. Cette femme est belle,
pleine de vertus, & n'a jamais rien
voulu de la faveur des Bari.

» 2°. Guillaume, mari de la Dubarri,
si connu.

» 3°. Guillaume & Elie ont porté des
sabots : le dernier à épousé Mlle. de
Fumel.

[redacted]

„ qui elle a fait avoir une compagnie de
„ cavalerie dans le régiment de la Reine,
„ & ensuite un régiment provincial.

„ Le pere du 3e. enfant est un nommé
„ Nugués. C'est cette Chon, qui est la
„ favorite & le conseil de la Dubarri.

„ 3°. La Pischy. Elle a joué le rôle
„ d'emplâtre, sous le nom de Mlle. de
„ Serre, auprès de la Chon, sa sœur.

„ Le nom de Serre est pris d'un fief,
„ qui appartient à la maison de Thezan.

„ Jean Barri le Roué a eu pour fils
„ Adolphe Dubarri, qui a épousé Mlle.
„ de Tournon, & a été page de la cham-
„ bre.

„ Son oncle Elie, colonel du régi-
„ ment de la reine, a été à l'école mili-
„ taire, pour les services que Jean le
„ Roué a rendus à Mrs. de Richelieu &
„ de Duras, auxquels il servoit de mercure.

„ Il y a un Barri Sovence, dit le Sourd,
„ qui vit noblement à 5 lieues de Tou-
„ louse, à 3 lieues de Levignac, & qui
„ a cent ans de noblesse.

„ Les Barri en question ont d'abord
„ cherché à s'enter sur lui, & il l'avoit
„ permis; mais comme il ne datoit que
„ de cent ans, on n'a rien fait pour lui.
„ On a eu recours aux Barrimore en An-
„ gleterre, qui est la même famille que
„ les Barri du Perigord, connus sous le

nom de la Renaudée. Liſez l'hiſtoire de la conſpiration d'Amboiſe.

„ En 1750 le Roué prit le nom de comte de Serre, d'un fief appartenant à la maiſon de Thezan, & dépendant du Marquiſat de Montague.

„ Il emprunta de l'argent à un ancien Chirurgien-Major d'un régiment d'infanterie, nommé Fourcade, logé à la place-des-ſouliers à Toulouſe. Muni de cet argent, il s'en fut à Bagneres pour y exercer ſon induſtrieux talent.

„ Le duc d'Antin y étoit à prendre les eaux avec madame la comteſſe de Toulouſe & la ducheſſe d'Antin, qui le prirent pour un homme comme il faut. En arrivant aux eaux, il eut des talons rouges & un habit couleur de roſe: ce qui ne réuſſit point à Toulouſe, [redacted]

besse du Pont-aux-Dames, chargée
ticuliérement d'inspecter sa conduite,
témoignage des religieuses, compa
& témoins de sa retraite, il paroît q
n'a aucun écart, aucune faute grave
reprocher, qu'on se loue même (
conduite; qu'elle a été bonne, dou
honnête envers tout le monde.

Quant à son ame, on n'y a poi
cette douleur emportée d'une femm
tiere, qui, du sein de la bassesse, é
au faste des grandeurs, ne les sent p
dessus d'elle, s'y arrache en furieus
dont l'ambition mesure sans cesse da
desespoir la hauteur dont elle se voi
cipitée. Elle n'avoit pas non plus
douleur muette, profonde & stupide
femme tendre, à qui la mort enle
amant chéri, l'unique idole de son (
qu'aucun objet ne peut y remplace
désirant plus rien après lui, n'envisa
désormais qu'un vuide affreux da
nature.

Cette situation de la favorite co
les réflexions que le lecteur aura
souvent durant le cours de ces Anec
que malgré elle poussée à la cour, e
restoit que par des insinuations étran
n'étoit pas faite pour y vivre, & r
voit y être heureuse, dénuée de la
passion qui puisse en faire remplir l'

utenir l'ennui, & dévorer les dé-
: que d'un autre côté elle n'avoit ja-
imé le Roi; & que ne lui étant atta-
ni à raiſon de la grandeur qui en-
noit ce monarque, ni à raiſon des
és perſonnelles qu'il déployoit dans
nité de ſon intérieur & qui le fai-
chérir des courtiſans qu'il y admet-
elle auroit regardé preſque comme
nheur d'en être débarraſſée, ſi cette
n'eût été ſuivie de beaucoup d'humi-
ns, & ſur-tout d'une captivité dure
gue. C'eſt à cette cauſe ſeule qu'il
rapporter le dépériſſement de ſes
nes, devenus méconnoiſſables. D'ail-
l'inaction, où la laiſſoit dans les
ers tems du deuil un vêtement lu-
& uniforme, étoit un vrai ſujet
agrin pour elle. On a vû que dès
e a pû avoir le goût de la coquette-

[redacted]

pirer des desirs, rend à ses attraits toute leur puissance.

Il passe pour constant, aujourd'hui qu'on écrit ceci, que la lettre de cachet est levée en entier, & que madame Dubarri a le choix d'aller où elle voudra, pourvû qu'elle se tienne au moins à 10 lieues de la cour, ou de Paris. On dit qu'elle doit rester encore cet hyver au Pont-aux-Dames; que pendant ce tems elle compte faire l'acquisition d'une terre pour s'y retirer. On ajoute qu'on lui en a proposé une, qu'elle a trouvée trop éloignée, s'écriant qu'elle n'aimoit pas la misere. On sait que le comte Dubarri, son beau-frere, qui est en Italie, & a loué à Genes un superbe hôtel, voudroit l'attirer dans ce pays-là, espérant sans doute d'en tirer encore bon parti. Mais on ne croit pas qu'elle voulût se remettre sous la tyrannie d'un pareil homme, ni que d'ailleurs le gouvernement lui permît de passer en pays étranger. Elle restera donc en France, où elle sera la consolation de l'envie, la pitié du philosophe, le désespoir de la beauté, & l'émulation d'une foule de courtisannes, qui, en apprenant son histoire, dans leur folle ambition aspireront au même triomphe.

FIN.



